
Richard LaGrange

**LE NORD, MON PÈRE,
VOILÀ NOTRE AVENIR...**

une histoire de L'Annonciation
et de Canton Marchand

A Vincent et à Marlène

Préface

Quel que soit le destin réservé à notre cher patelin, ce bouquin se veut le lien entre un passé glorieux et une réalité merveilleuse, et contribuera à insérer dans l'esprit et le coeur de ceux et celles qui le liront, la connaissance des événements principaux qui ont fait en sorte qu'après cent ans d'existence, Canton Marchand et L'Annonciation continuent et seront toujours lieux où il fait bon vivre.

Il me faut souligner et avec une certaine admiration le geste de Canton Marchand d'avoir accepté d'accorder une collaboration financière à la réalisation de cet ouvrage. L'Annonciation, 75 ans! Canton Marchand, 100 ans! Le même peuple! la même histoire!

D'abord, il serait important et sans équivoque de bien comprendre que le nouvel ouvrage qui est présenté ne veut pas remplacer d'aucune façon les histoires écrites dont nous avons hérité et qui sont des chefs-d'oeuvre dont nous sommes fiers. Ils nous ont fait découvrir des écrivains de talent, j'ai voulu nommer le révérent frère Samuel Charette c.s.c. avec *"Douce Souvenance"* et le docteur Côme Cartier avec *"Sous le ciel de L'Annonciation"*, et qui se doivent d'être fiers de leur oeuvre et à qui nous redisons merci.

Le comité historique de L'Annonciation, responsable de la réalisation, pour faire suite aux histoires déjà écrites ci-haut citées, désirait pour en rédiger la préface un citoyen qui a vu le jour dans la localité et qui aurait sa vie durant, participé activement par le biais des organismes dont notre localité a toujours été bien dotés, aux activités tant sociales, paroissiales que politiques et sportives.

Grande fut ma surprise que les membres du dit comité dont je fais également partie, dans un geste qui m'honore, me font part de leur intention de me confier cette lourde tâche, étant persuadés que je rencontrais les critères escomptés et convaincus que je pouvais m'acquitter de cette mission avec compétence et dignité.

Le défi est de taille. Après mûre réflexion et conscient que je me dois d'être digne du geste de confiance que l'on me manifeste, j'ai accepté sans prétention et avec la ferme volonté de ne pas décevoir et par la même occasion, d'avoir la satisfaction personnelle d'une participation à une oeuvre qui passera à la postérité.

Il est évident que l'on ne peut pas en 400 pages d'écrire dans les détails l'histoire de cent années d'existence complexe et diversement interprétable de la vie quotidienne d'une population qui à ses débuts, lutte pour sa survie avec comme seuls outils une confiance sans borne dans son Créateur, du coeur au ventre, la puissance de ses bras et de ses jambes et la ferme conviction de réussir à force de travail à laisser en héritage à sa progéniture un coin de paradis terrestre. Ils ont réussi malgré les embûches de toutes sortes et une vie de sacrifices, à faire rayonner la vie dans nos belles Laurentides qui aujourd'hui est pays enchanteur et qui chante leur gloire à jamais.



Adrien "Piton"
Charbonneau

Le comité historique, conscient de la complexité du travail que requiert la composition et la rédaction d'un tel ouvrage, se devait de recourir à une compétence en la matière. Le hasard aidant, nous avons eu la main heureuse de pouvoir compter sur l'expérience de Richard LaGrange, historien, qui avait à son crédit des travaux d'envergure dans ce domaine, une de ses réalisations ayant reçu le prix du "jury de l'Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais en 1983". Sa compétence bien établie, favorisé par une personnalité de valeur, il s'est vite acquis la confiance de nous tous, et nous sommes assurés qu'il nous fournira un travail qui comblera notre idéal.

J'ai parcouru les textes avec intérêt. L'histoire de L'Annonciation est à mon humble avis, un ouvrage qui saura satisfaire les lecteurs les plus exigeants. La valeur de sa documentation, le nombre et le bon goût de ses illustrations, l'authenticité de ses témoignages constituent tous les éléments nécessaires qui nous feront découvrir dans tous les domaines, les faits remarquables et le travail consenti par les différentes classes sociales qui forment la société du début de la colonie à cent ans après.

Je voudrais souligner le mérite de ces hommes et de ces femmes conscients de la noblesse de leur engagement et de la tâche ardue qui les attendait. Ils ont réussi leur noble mission de colonisation avec dignité et nous ont préparé en héritage un avenir plein de possibilités dont les générations actuelles profitent pleinement. Ils furent de ceux dont on fait les ancêtres.

Une autre vérité importante qu'il nous faut mentionner, c'est que la colonisation de notre immense province demeure en grande partie l'oeuvre du clergé et notre région ne fait pas exception à la règle. Notre milieu en plus du ministère des prêtres a profité du travail des religieux et des religieuses, qui eux aussi ont connu les angoisses de cette période héroïque.

Je laisse aux lecteurs le plaisir de découvrir toutes les autres catégories de gens qui ont fait corps avec ce monde merveilleux à qui cette histoire rend hommage.

J'invite tous les citoyens et les citoyennes de L'Annonciation et de Canton Marchand à se faire un point d'honneur d'acheter ce livre qui veut glorifier l'héroïsme vécu par ces pionniers qui ont été nos ancêtres.

Je termine cet exposé en prenant la responsabilité de me faire l'écho du comité historique et de tous ceux et celles de ma génération pour dire à nos aînés toute notre admiration devant l'ampleur du travail accompli. Et lorsqu'est venue pour nous l'heure de prendre la relève, s'inspirant de votre idéal et guidé par vos conseils que l'expérience avait mûris, nous nous sommes efforcés d'être de vous tous de dignes successeurs afin de faire profiter à notre tour toutes les générations futures.

Erwin "Père" Charbonneau

Introduction

Lors des délibérations du comité historique de L'Annonciation sur la préparation et l'organisation des fêtes du 75^e anniversaire de la municipalité de L'Annonciation en 1983, les membres manifestèrent le désir de rédiger un livre d'histoire. Le projet d'histoire de Canton Marchand-L'Annonciation venait de voir le jour et il fut résolu d'engager un historien. J'entrai en fonction en août 1984.

Le comité historique de L'Annonciation, composé de Mme Jacqueline Bélanger, Mme Jeannette Gagné, Mme Cécile Boileau, Mme Gisèle Pécelet, M. Frédéric Cotte, M. Adrien Charbonneau et M. Robert Desjardins, a joué un rôle important à toutes les étapes de la recherche.

Le premier problème qui est apparu avec l'élaboration du projet a été la définition de l'espace. Fallait-il entendre la rédaction d'une histoire sur le village, le canton, la paroisse ou la région? A la suite de discussions avec les membres du comité historique, il nous est apparu inévitable de tenir compte de l'interrelation entre ces diverses dimensions géographiques et humaines, sans pour autant négliger l'apport des autres localités avoisinantes (La Macaza, Nomingue, Labelle, etc), l'histoire du village est liée à celle du canton.

Des débuts de la colonisation vers 1880 jusqu'en 1908, les municipalités de Canton Marchand et du Village de L'Annonciation partageaient une histoire commune et un même territoire. Mais le 8 octobre 1908, le village de L'Annonciation se détachait de Canton Marchand pour devenir une administration municipale indépendante. Malgré cette séparation, ils sont demeurés interdépendants. En d'autres mots les gens de Canton Marchand et de L'Annonciation forment la même paroisse, ressentent la même étreinte puissante de la forêt, vivent de l'industrie du bois, connaissent la même pauvre agriculture, le même souci d'exploiter les attraits touristiques et les mêmes préoccupations futures. Leur histoire ne peut pas s'écrire séparément sans tenir compte de l'un comme de l'autre. Ces dynamismes culturels, économiques et sociaux qui les animent et qui les attirent ont déterminé le cadre spatial et historique de la présente publication.

Après cette mise au point sur l'objet de la recherche, il fallait clarifier les objectifs du projet. Une pareille tâche a exigé des moments de réflexion de la part des membres du comité historique. En considérant ce qui existe déjà (les monographies du père Samuel Charette et du docteur Côme Cartier), nous nous sommes fixés l'objectif premier de bâtir un livre prenant la forme d'une synthèse. C'est-à-dire d'une histoire générale sur la région de L'Annonciation qui mettrait en perspective divers aspects de la vie collective: la religion, l'économie, la culture, les loisirs, la population, etc. Cette simple mise en perspective devait redonner un nouveau sens à l'histoire de L'Annonciation et faire apparaître des dimensions inédites. Dès lors notre but a été d'exploiter tous les documents susceptibles de toucher de près ou de loin à l'histoire de L'Annonciation. Cette entreprise a demandé des mois de travail étant limités dans le temps et sur le plan des ressources matérielles et humaines, nous avons dû accomplir un travail d'autant plus intense et minutieux.

Nous avons voulu écrire une histoire générale qui soit accessible au grand public. Mais nous sommes très conscients que cette histoire ne raconte pas tout. Elle présente une vue d'ensemble de l'évolution, des origines à nos jours, des principales composantes de l'histoire de Canton Marchand-L'Annonciation. Certains faits et gestes auront probablement été passés sous silence. Il fallait faire des choix. Ce problème rejoint l'importante question de la conception de l'histoire qui fut d'ailleurs soulevée à l'intérieur des réunions du comité historique. En effet, il n'y a pas une "histoire" mais des "histoires". Ainsi il est primordial de sonder aussi "le vécu" des gens de la place pour bien saisir la réalité historique. Encore faut-il rappeler que ce "vécu" diffère pour chaque personne et détermine aussi une vision particulière de l'histoire. "C'est l'histoire du peuple qu'il faut écrire, celle des gens ordinaires", s'écria l'un des membres du comité historique. Voilà la question bien posée: comment écrire une histoire communautaire dans la construction et la réalisation desquelles les gens peuvent s'impliquer? En somme, cette histoire leur appartient. Ce savoir historique n'appartient pas à l'historien mais à la population. Quel est donc le rôle de l'historien dans la fabrication de cette histoire? Je pense que malgré tout, même à l'intérieur de la rédaction d'une histoire communautaire, l'historien ne peut pas échapper à l'exercice scientifique de son métier tel que défini par exemple par Henri-Irénée Marrou¹. L'histoire communautaire est une voie dans la recherche historique qui vise à laisser une place aux oublié(e)s. Mais pour atteindre cet objectif, il s'avère essentiel que le comité historique demeure représentatif de la diversité sociale du village et de la campagne. C'est un des moyens pour arriver à saisir l'originalité de la culture locale et populaire.

L'histoire communautaire est donc une histoire au ras du sol, une histoire des milieux populaires. Elle permet de lier l'analyse quantitative et le vécu des petites gens, des individus, des groupes sociaux. C'est une histoire populaire qui peut prendre plusieurs formes et l'on vous en soumet une.

Faire l'histoire d'une collectivité locale apparaît être l'expression d'une

volonté plus ou moins définie de redonner à cette collectivité un sens de sa propre histoire, de son enracinement dans un espace délimité. L'histoire semble donc mettre en valeur des constantes, des enchaînements, des ruptures et des conflits permettant de faire un bilan de la vie d'une communauté.

L'histoire communautaire se définit aussi comme étant fondamentalement une histoire participative dans la mesure où la population est appelée à contribuer à la confection de son contenu. Cette participation peut se concrétiser sous plusieurs formes. Dans notre cas, mentionnons l'implication du comité historique qui regroupe un certain nombre de personnes du milieu et qui avait le mandat de suivre l'évolution de la recherche et de fournir tous les renseignements susceptibles d'alimenter la recherche, et de réviser, s'il y a lieu, le manuscrit; mentionnons aussi les personnes âgées qui ont été interviewées pour nous faire part de leur connaissance du passé nous permettant d'arriver à une nouvelle lecture de la réalité sociale et d'enrichir notre information historique; mentionnons finalement les organismes et la population en général qui nous ont envoyé, pour consultation, leurs photographies et leurs documents anciens.

A la suite d'enquêtes poussées dans tous les domaines, l'histoire de Canton Marchand et de L'Annonciation nous est apparue à la fois riche et complexe, et nous a amenés à diviser l'ouvrage en quatre périodes: 1880-1891, 1891-1930, 1930-1960 et 1960 à nos jours. Chaque période couvre des transformations profondes qui marquent la vie quotidienne des gens. Pour chacune des périodes nous avons abordé les thèmes suivants: la population, l'économie, la société, la politique, la religion, la culture et les idéologies. Cependant nous avons choisi de commencer notre sujet par l'évolution du territoire, les amérindiens et l'exploitation forestière.

REMERCIEMENTS

Cette histoire de Canton Marchand-L'Annonciation a nécessité la collaboration de plusieurs institutions et personnes à qui je veux exprimer ma gratitude. La municipalité de L'Annonciation a consenti la grande part du financement du projet. Sans elle, le livre que vous avez entre les mains n'existerait pas. La participation financière du ministère des Affaires culturelles du Québec et de la municipalité de Canton Marchand a été appréciable.

A la recherche générale, j'ai pu compter sur la collaboration de Gina Fex, Yvonne Gauthier et Nathalie Cusson qui ont dépouillé les journaux et effectué un grand nombre d'entrevues auprès des personnes âgées. Merci aux personnes âgées qui ont bien voulu accorder des entrevues et fournir des photographies: Mesdames Lucille Gauvreau-Dionne 76 ans, Cécile Levasseur 83 ans, Adrienne Berthelette 75 ans, Jacqueline Bélanger 62 ans, Noella Cyr 61 ans, Simonne Gravel 68 ans, Jeannette Charette 75 ans, Lorenza Desjardins 80 ans, Lucienne Marleau 72 ans, Blanche Saint-Denis 71 ans, Marie-Reine Boisclair 69 ans, Lucille Laliberté 80 ans, Donald Pilon 78 ans et Eva Lafond. Messieurs Léo Clapin 79 ans, Julien Labelle 74 ans, Philippe

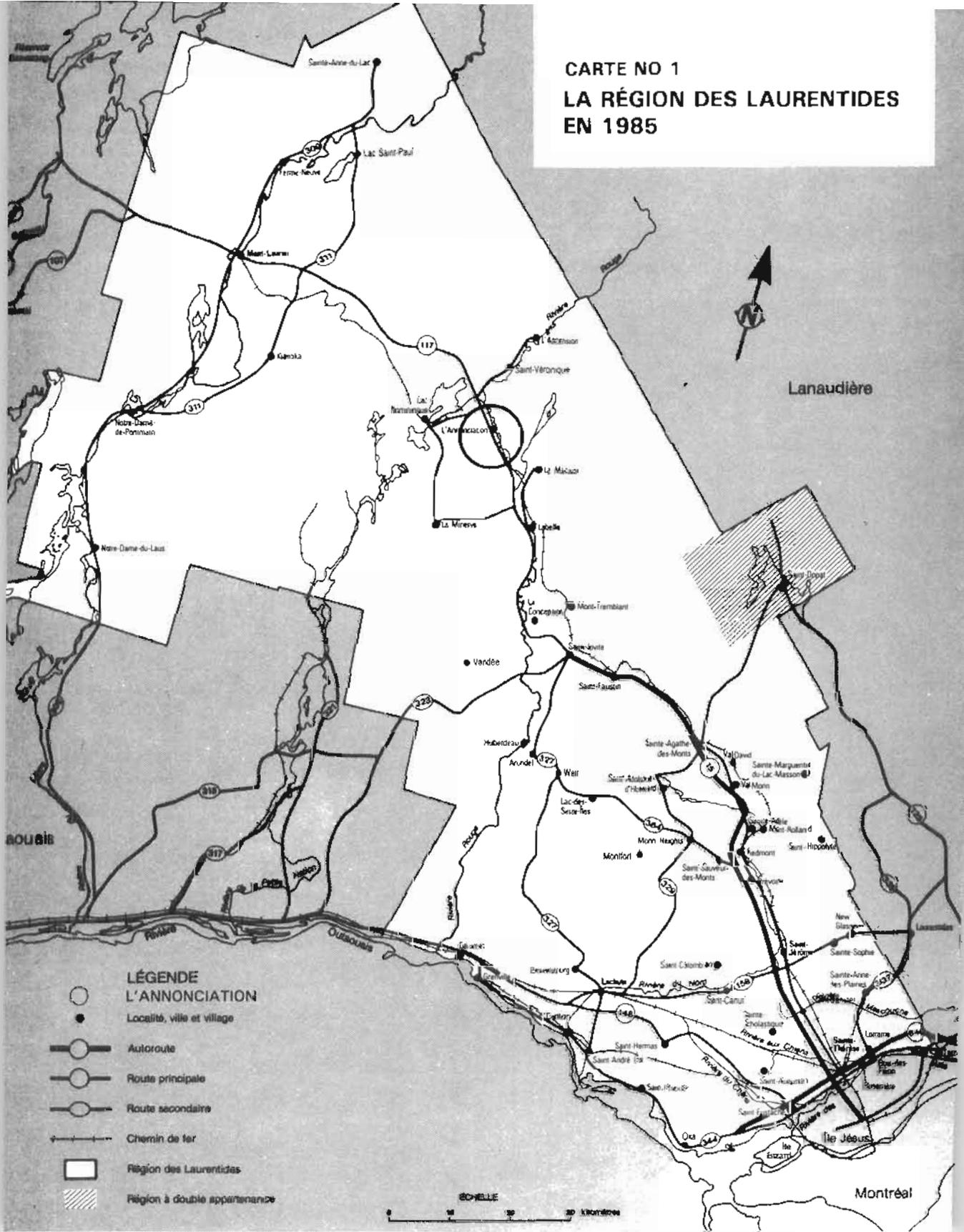
Riopel 71 ans, Jacques Cartier 78 ans, Pierre Marleau 67 ans, Siméon Dumoulin 68 ans, Guy Péclét 62 ans, Germain Pilon 75 ans, Liguori Gervais 78 ans, Arthur Moreau, Dominique Toppi 75 ans, Anatole Bélanger 70 ans, Lucien Cyr 61 ans, Albert Gauvreau 80 ans, Emilien Deslauriers 80 ans, Adrien Charbonneau 70 ans, Onésime Noël 78 ans, Polydore Jeannotte 99 ans, Denis Bastien 77 ans, René Pelletier 53 ans, Benoît Côté 64 ans, Roméo Bédard 74 ans, Henri Francisco 72 ans, Laurent Larose 67 ans, Bruno Nantel 82 ans, Frédéric Cotte 68 ans et Rosaire Richer 57 ans. Certaines personnes ont bien voulu relire mes textes en première version et me faire part de leurs remarques et suggestions: les membres du comité historique, Fernand Puzé, Pierre André et Elisabeth Chlumecky.

Il me faut également souligner l'assistance de Line Turcotte, bibliotechnicienne, qui m'a permis de consulter plusieurs ouvrages provenant de diverses bibliothèques universitaires et spécialisées, et Line Doucet qui a enregistré sur disquette les registres paroissiaux de 1880 à 1920 et qui a eu la patience de dactylographier la plupart des textes.

Je remercie sincèrement tous ces collaborateurs et toutes ces collaboratrices qui ont été impliqué(e)s dans la réalisation de cette histoire de Canton Marchand-L'Annonciation.

1. *L'Histoire et ses méthodes*. Encyclopédie de la Pléiade, 1961.

**CARTE NO 1
LA RÉGION DES LAURENTIDES
EN 1985**



**LÉGENDE
L'ANNONCIATION**

- L'ANNONCIATION
- Localité, ville et village
- Autoroute
- Route principale
- - -●- - - Route secondaire
- Chemin de fer
- Région des Laurentides
- ▨ Région à double appartenance

ÉCHELLE



Lanaudière

ROUILLÉ

Montréal

Première partie

1

Le territoire
les Weskarinis
et les Hamilton

CHAPITRE 1

Le paysage

Aucune étude géographique sérieuse n'a été faite jusqu'à ce jour sur la région de Canton-Marchand-L'Annonciation et sur l'ensemble du territoire de la vallée de la Rouge. Pourtant l'histoire ne peut pas s'expliquer sans la connaissance du territoire et de ses caractères physiques qui ont eu une grande influence sur l'économie et le type de société qui s'y est installé. Si l'on veut bien comprendre l'état actuel de l'occupation humaine et suivre le fil historique de son développement, il faut examiner la morphologie et ses éléments géologiques, le réseau hydrographique et le milieu naturel du territoire. Ce tableau sera dressé dans une perspective écologique, mettant l'accent sur le rapport entre l'homme et son milieu.

Les frontières

Situé au coeur de la vallée de la Rouge, Canton Marchand-L'Annonciation est à 150 kilomètres environ au nord de Montréal. Vaste territoire, encore sauvage en grande partie, couvert de forêts et de lacs, habité par une population de 3500 personnes, il fait partie de la région des Laurentides et il présente les traits géographiques des plateaux laurentiens du Bouclier Canadien. (Voir la carte no 1 à la page XII.)

Son aspect territorial mérite un examen particulier. Erigé en municipalité le 9 décembre 1886, Canton-Marchand perd en 1908 une portion de son territoire à la suite de la formation de la municipalité du Village de L'Annonciation. En 1930, son territoire subit une autre amputation au moment de la fondation de la municipalité de La Macaza. Sans entrer dans les détails, précisons qu'au cours des années d'autres parties seront concédées au village de L'Annonciation. (Voir la carte no 2 à l'encart de la page 36.)

Le territoire du Canton-Marchand-L'Annonciation ainsi défini reste immense: 190,5 Km². Le territoire habité en permanence est beaucoup plus restreint, puisqu'il se réduit à une petite bande de terre de part et d'autre de la rivière Rouge et aux abords de quelques lacs, correspondant à environ un dixième de sa superficie totale.

Un paysage façonné par les glaciers

En pénétrant dans le territoire de Canton Marchand-L'Annonciation, on découvre un paysage de collines, de lacs, de plates-formes et de vallées.

Selon les géologues cette diversité des reliefs a été façonnée par l'action des glaciers à l'époque du quaternaire. Il semble, en effet, que pour comprendre les ressources du paysage de Canton Marchand-L'Annonciation (les nombreux blocs erratiques, les vallées en auge, la multitude des petits monts, la nature des sols, le réseau hydrographique, la distribution actuelle des plantes et des animaux) il faut tenir compte de la dernière glaciation, appelée Wisconsin, qui a commencé il y a 60 000 ans. Pendant cette période, le refroidissement du climat a retardé la fonte des neiges au printemps et a augmenté l'étendue des calottes glaciaires. Tout le Québec fut totalement couvert d'une nappe glaciaire de plus de 3000 mètres d'épaisseur. Ce sont les traces de cette dernière glaciation, terminée seulement il y a une dizaine de milliers d'années, qui ont façonné la physionomie du paysage actuel de Canton Marchand-L'Annonciation.



Situé au sud du lac Boileau, le sommet le plus élevé atteint 450 mètres. (Voir la carte géographique, encart, à la page 36.)



Les bois et les champs sont parsemés de blocs erratiques ayant parfois 3 mètres ou plus de diamètre. Ces gros fragments ont été transportés par les glaciers puis déposés sur le sol.

Les assises géologiques.

Le territoire de Canton Marchand-L'Annonciation comprend deux formations géologiques dont l'une est constituée de dépôts meubles renfermant du sable d'alluvion, que l'on retrouve le long de la rivière Rouge, et l'autre de roc. Cette dernière est recouverte d'un faible manteau de till composé de sable et de gravier. Elle est composée de roches de la province de Grenville datant de 950 millions d'années. D'origine volcanique et métamorphique, les roches du Grenville comprennent le granite, le gneiss, le syénite, l'anarthosite, le quartz, le calcaire cristallin, le grenat, l'ocre, le boulders (argile) et le graphite.

La prise de possession du sol par l'homme s'est traduite par l'exploitation de ces minéraux. Déjà l'amérindien utilisait par exemple le graphite comme pigment ainsi que l'ocre pour peindre les objets et pour saupoudrer le corps des défunts. Le quartz était un matériau excellent pour la fabrication de toute une gamme d'outils tranchants. A la fin du 19^e siècle, la prospection minière bat son plein et les premières décennies du 20^e siècle sont marquées par l'exploitation de plusieurs mines sur tout le territoire de la vallée de la Rouge. Si la prospection minière a révélé des richesses intéressantes, les gisements se sont avérés non rentables, et par conséquent, les mines périclitèrent dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Cette terre de roches.

La base physiologique du territoire présente de nombreuses contraintes à l'égard de toute initiative de peuplement. A l'exception de l'étroite vallée de la Rouge et du périmètre immédiat des lacs, le territoire de Canton Marchand-L'Annonciation est marqué par le caractère d'un sol rocheux peu propice à l'agriculture.

Dans le dernier quart du 19^e siècle, le grand projet de colonisation du curé Labelle a entraîné de nombreux colons sur ces terres de roches. De peine et de misère, les familles de colons ont vécu d'une économie de subsistance tirant de la terre le minimum de ressources alimentaires. Le projet de conquérir ces sols rocheux en vue de les convertir en espace agricole était d'avance voué à l'échec. Aujourd'hui toutes les terres abandonnées de la région se situent sur ces sols défrichés.

Selon une étude effectuée en 1964 par la Société Technique d'Aménagement régional, le domaine agricole représente seulement 9% du territoire de Canton Marchand-L'Annonciation. Il se situe le long des basses terres de la rivière Rouge et de la plaine du lac Nomingue.

La force de la nature.

Malgré le progrès l'homme ne peut neutraliser les forces permanentes de la nature.

«L'Annonciation 28-2-1895.

De fortes secousses de tremblement de terre viennent d'avoir lieu; tout a été bousculé, la vaisselle sur la table renversée, les chevaux bousculé. La durée en a été d'environ sept secondes, à sept heures deux minutes du soir. Une seconde reprise dont la durée a été plus longue mais pas si violente s'est reproduite à sept heures vingt-six.

Jean de la Hache.»

Source: *Le Nord*, 7 mars 1895.

Le mythe agricole de la Rouge.

Au 19^e siècle, plusieurs auteurs ont entretenu l'idée que la Rouge était une région agricole. En 1869, Joseph Bouchette écrivit dans son rapport des terres de la Couronne que «les sections de la rivière Rouge et du Lièvre présentent une grande étendue qui contient des terres d'une qualité supérieure, qui ne sont pas surpassées par les terres du Haut-Canada, ou qui soient connues dans la Province de Québec.»

«Emparons-nous du sol». Voilà quel était le mot d'ordre du curé Labelle qui affirmait en 1880 que les terres du Canton Marchand étaient presque toutes «très-propres à l'agriculture». Plus tard, en 1886, B.A.T. de Montigny soutenait qu'«au point de vue agricole, le bassin de la rivière Rouge est des plus avantageux. Il offre une immense vallée de terre d'alluvion qui pousse avec une rigueur étonnante.»

Le journal *Le Nord* écrivait, le 12 octobre 1882: «Au pied du canton Marchand, sur les bords de la Rivière Rouge, se trouve une succession de belles terres sans roches, d'un site agréable s'élevant sur une longueur de 30 milles. Cette région est, à proprement parler, la grande plaine de la Rivière Rouge, qui se rapproche jusqu'à une distance de 5 milles de la plaine de la Rivière du Lièvre dont on parle si avantageusement. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les colons de la Rouge soient si heureux de leur sort puisqu'ils trouvent dans leur nouveau séjour une nature enchanteresse avec un sol propre pour toutes les espèces de culture.»

Le réseau hydrographique

Outre le relief, le réseau hydrographique a joué un rôle extrêmement important dans l'histoire de Canton Marchand-L'Annonciation. La rivière Rouge et les lacs ont constitué la voie d'accès privilégiée des amérindiens vers l'intérieur de leur territoire de chasse. Les premiers colons suivent la rivière au 19^e siècle et s'y établissent. Le réseau hydrographique est formé d'une vingtaine de lacs, de la rivière Rouge, d'une section de la rivière Nominique et des ruisseaux La Carpe, du Castor et du Lac Paquette (voir en annexe 1 la liste des lacs).

Au 19^e siècle, la rivière Rouge exercera une fonction économique importante: les compagnies forestières pratiquant le flottage de bois sur tout son parcours jusqu'à la rivière Outaouais. Devant son nom à la couleur rougeâtre de ses eaux provoquées par la présence d'oxydes de fer (ocre), alimentée par le lac Rouge situé dans la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Maison de Pierre, la rivière Rouge coule sur une distance de trente kilomètres du nord au sud-est du territoire. Parfois, en avril et mai, durant les périodes de crue, la rivière déborde de son lit à certains endroits et cause des dommages dans les zones habitées.

Aujourd'hui, la rivière est surtout utilisée à des fins récréatives comme en témoigne la présence des nombreux canotiers et les écoles de canotage en période estivale.

Les lacs et la villégiature.

Les lacs ont constitué depuis les tout débuts des pôles de peuplement et d'activité économique. Aujourd'hui, on compte quelque 170 résidences permanentes ou de villégiature sur les bords des lacs Lanthier, Petit Lanthier, Cloche et Malo; 115 aux lacs Boileau, Paquette et Brunet; 100 aux lacs Bois-Francs et Castor; 80 au lac Marsan et 20 au lac Lacoste. A partir du début du siècle, plusieurs moulins à scie étaient établis près des lacs et y déversaient inconsidérément leur brin de scie. Encore de nos jours, le fond du lac Castor demeure pollué des déchets d'une ancienne scierie.

Les inondations.

«La crue des eaux a gêné la circulation d'une partie des habitants de la campagne, depuis une huitaine de jours. Dimanche dernier, un bon nombre des colons de la rive est de la Rouge n'ont pu traverser l'immense nappe d'eau pour venir à l'église. L'eau diminue de jour en jour, sans avoir causé de dégâts bien appréciables.»

Source: *Le Pionnier*, 15 mai 1908.



La rivière Rouge sort de son lit vers 1940 en envahissant les alentours du pont couvert du village de L'Annonciation. Cet ancien pont était situé derrière l'hôtel Léger où ses fondations sont encore très visibles.

Le climat

Le climat est aussi un autre aspect géographique qui exerce une influence sur la vie humaine. Ainsi à la médiocrité des sols du territoire de Canton Marchand-L'Annonciation viennent se superposer de fâcheuses conditions climatiques. Sévissant en pleine saison chaude, les gelées sont susceptibles de redoutables ravages. En effet, les dernières gelées menaçantes disparaissent à partir du 10 juin et reviennent à la Saint-Michel vers le 25 août. Ce sont là les dates fatidiques. La période moyenne sans gel est de 94 jours.

En somme, le climat du territoire est du type tempéré et se caractérise par des étés modérément chauds et des hivers froids ainsi que par des précipitations modérément abondantes. En 1978, les données de la station climatologique de L'Annonciation précisent que la moyenne de température en degrés centigrades est de -11,9 en janvier et de 17,7 en juillet. La précipitation annuelle en pluie et en neige totalise environ un mètre.

La peur des gelées,

Plusieurs fois les missionnaires de L'Annonciation griffonnent dans leurs *cahiers des annonces* leurs craintes des gelées. La subsistance des colons est souvent menacée.

Le 27 juillet 1884, le père Marcel Martineau, jésuite, demande à ses paroissiens de prier pour sauver les récoltes des gelées. Aussi, le 10 septembre 1899, Dom André Mouttet, Chanoine Régulier, écrit dans son cahier: «Invitation à prier pour les fruits de la terre, principalement pour la préservation des gelées.»

Source: Archives paroissiales de L'Annonciation.

La forêt mixte

Malgré les rigueurs du climat, une somptueuse végétation, dont la forêt mixte est l'expression, recouvre 85% du territoire de Canton Marchand-L'Annonciation. À l'automne, les couleurs verts sombres des sapins et des épicéas se mêlent aux jaunes et aux rouges des érables et des bouleaux. Enracinés dans un sol bien aéré et riche où dominent de nombreuses herbes, mousses et lichens, la forêt est composée de conifères (épinette, sapin beaumier, pin gris, mélèze, pin blanc, pin rouge, thuya ou cèdre) et de bois francs (merisier, érable, frêne, tilleul, orme hêtre, noyer d'amérique).

Aussi invraisemblable que cela paraisse, les colons vivront de la forêt et devront s'en protéger. En vue de créer un domaine agricole, ils ont dû abattre les arbres, essoucher, brûler les abattis et lutter sans fin contre l'envahissement des arbrisseaux et de la menace du retour de la forêt. D'autre part, c'est de la forêt qu'ils ont tiré une grande partie de leur subsistance comme colon-bûcheron en allant travailler dans les chantiers.

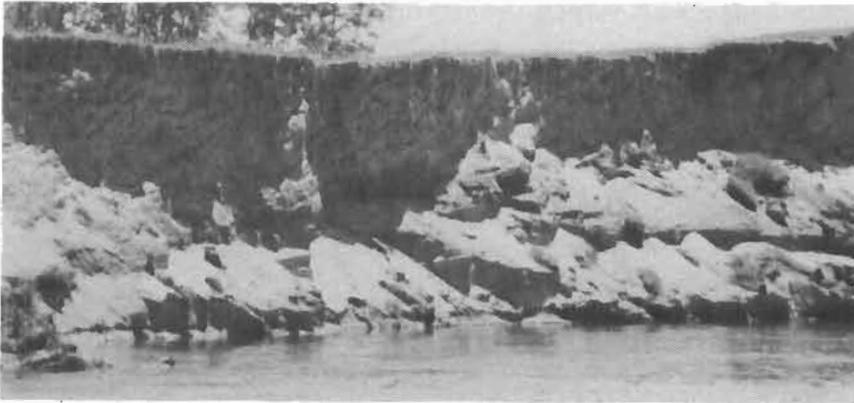
On retrouve donc dans le paysage l'empreinte marquée de l'agriculture, de l'exploitation forestière intensive et de la dévastation des feux de forêt qui ont favorisé les feuillus.



La forêt mixte de feuillus et de conifères, typique de Canton Marchand-L'Annonciation.

La faune

La haute productivité de la forêt offre l'abri et la nourriture à d'innombrables animaux. Elle accueille les grands cervidés (l'orignal, le chevreuil, et par le passé, au 17^e siècle, le caribou). La plupart des mammifères boréaux sont présents en grand nombre: loups, musaraignes, écureuils, martres, visons, marmottes lièvres, porc-épics... La faune ornithologique compte plusieurs espèces d'oiseaux: oies, canards, hérons, martins-pêcheurs, génillotte huppée, pinsons, fauvelles, merles, pics mineurs... Cette forêt abrite une flore, une végétation et une faune caractéristiques qui étaient jusqu'à l'arrivée des colons l'aire de subsistance exclusive des amérindiens dont l'existence était étroitement dépendante de la nature. Les colons sauront aussi en tirer profit. Encore de nos jours, les habitants et les touristes bénéficient du décor naturel du territoire de Canton Marchand-L'Annonciation et de la région de la Rouge.



Ces immenses falaises de sable le long de la rivière Rouge résultent de l'accumulation, il y a quelques dix-mille ans, des fragments de roches que la calotte glaciaire avait broyés et transportés. On note qu'alors la Rouge avait un débit énorme car elle coulait au sommet des falaises que l'on voit aujourd'hui et qui sont devenus l'habitat des hirondelles.

L'état actuel de l'occupation

Le recul de l'agriculture a occasionné le retour de la végétation spontanée sur des pâturages et des champs cultivés; alors que le ralentissement de l'exploitation forestière a fait place à un programme de régénération du bois.

L'environnement a beaucoup souffert: la forêt de la coupe à blanc; la faune, du braconnage; la rivière et les lacs, de la pollution des eaux usées et des pluies acides. On a même vu, aussi, un citoyen détourner le cours de la rivière Nominique. Avec l'adoption des plans d'urbanisme locaux et du schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté (MRC) Antoine-Labelle, des mesures de protection de la nature sont prévues pour les années 1980. L'un des objectifs est d'inciter de nouvelles habitudes chez une population plus consciente de la vulnérabilité des équilibres naturels. On manifeste même le désir de créer un parc écologique régional de la rivière Rouge.

La chasse et la pêche sont aujourd'hui des sports assez sévèrement réglementés. Une association de chasse et de pêche de la région de L'Annonciation contribue à la protection de la faune; des regroupements comme les jeunes naturalistes de L'Annonciation, les associations des résidents et des villégiateurs des lacs, les comités d'embellissement poursuivent des projets de récupération et de dépollution et militent pour la protection de l'environnement.

Si nous regardons le paysage agricole actuel, on a l'impression que le cultivateur a disparu. Or, si la saison de végétation est courte, certaines productions comme le navet, la betterave, la pomme de terre... sont susceptibles d'atteindre une qualité assez exceptionnelle et même un rendement intéressant. Les alluvions récentes de la vallée de la Rouge permettent une agriculture normale. Au début des années 1980, de jeunes cultivateurs se sont regroupés pour coordonner leurs activités et leurs efforts vers l'élevage de moutons et d'agneaux. La coopérative des bergeries de la Rouge a permis de hausser leur standard de vie. Malheureusement cette expérience socio-économique n'a pas survécu.

L'économie forestière a beaucoup changé. Les compagnies reconnaissent que le bois n'était pas une ressource inépuisable. Le desserrement de l'étreinte du monopole des forêts par les compagnies américaines et anglaises a permis l'essor de quelques coopératives forestières et d'érablières dans la Rouge. On s'attaquait à un autre mythe: la main d'oeuvre à bon marché. Une planification nouvelle et coordonnée de la forêt s'est imposée sur tout le territoire de Canton Marchand-L'Annonciation pour préserver ce grand secteur économique. Au sommet socio-économique des Laurentides en 1985, la MRC Antoine-Labelle a demandé que la priorité au plan de développement régional soit consacrée à la forêt.

Les voies de communication jouent un rôle important dans le développement de tout territoire. Aujourd'hui, susceptible de disparaître, le chemin de fer du Canadien Pacifique formait dès 1903, une échine de L'Annonciation à Montréal et devenait ainsi un élément majeur du développement économique de la région.

Jusqu'en 1960, le parcours automobile de l'ancienne route 11 était tortueux et aventureux, mais aussi combien panoramique. Aujourd'hui, la route 117 asphaltée traverse suivant un axe nord-sud les villages de la Rouge. Le gouvernement provincial a adopté un nouveau tracé qui contournera toutes les agglomérations vers 1990. Les populations locales craignent les conséquences sur les activités commerciales. Le réseau actuel des chemins sillonnant Canton Marchand-L'Annonciation ouverts l'hiver comme l'été, est efficace et bien entretenu.

Le transport aérien peut avoir un avenir prometteur dans l'économie: si on décide d'assigner à l'aéroport de La Macaza un rôle important dans le développement régional.

Longtemps pourvoyeur de bois, possédant un faible pouvoir d'investissement, les populations locales ont eu du mal à gérer leurs ressources. Quel-

ques mises en commun des fonds à la caisse populaire et à la société d'entraide tendent légèrement à augmenter ce contrôle. En 1978, la caisse populaire de L'Annonciation a donné un bel exemple d'inter-coopération en apportant un appui tant technique que financier aux fondateurs de la coopérative forestière des Hautes-Laurentides.

Le village de L'Annonciation a un véritable caractère urbain. Il s'affirme comme le centre de services et de commerces pour la vallée de la Rouge. Sa population est de 2200 habitants et s'adonne à une assez grande variété d'occupations où le secteur tertiaire domine. Les établissements commerciaux sont bien nantis et offrent les mêmes produits que ceux de Montréal. L'Annonciation doit sa force centripète et sa croissance actuelle en grande partie à la construction du Centre Hospitalier des Laurentides en 1957.

Le paysage de Canton Marchand diffère totalement de L'Annonciation. De l'urbain nous passons au rural proprement dit où la majeure partie de son territoire est à l'état sauvage. Sa population se chiffrent à 1100 habitants est concentrée autour des lacs. Station de villégiature et de plein air, la population y double à l'arrivée des vacanciers l'été.

Ensemble, Canton Marchand-L'Annonciation est le point de jonction du développement urbain et de l'espace sauvage. C'est deux entités municipales vivent abondamment l'été de l'industrie touristique. En hiver, la population du canton baisse et les commerçants du village le ressentent durement.

*Photo de droite:
Maison de Puisieux de
style victorien ayant
appartenu à Philias Mor-
rissette, notaire du village
à la fin du XIX^{ème} siècle.
Elle se trouve sur la
rue du Couvent.*

*Photo de gauche:
Maison de colon du début
du siècle, Lac Jaune, au
Canton Marchand.*



Le chemin de fer, construit en 1903, l'écurie de la compagnie de bois Riordon bâtie vers 1907 et les fours à charbon de bois datant de 1919.



La scierie Kanenda. En arrière-plan, le Centre Hospitalier des Laurentides.



Le centre du village de L'Annonciation.



CHAPITRE 2

Les Amérindiens

Bien avant l'arrivée des blancs, des Algonquins occupaient la vallée de la Rouge. Parce qu'ils étaient des nomades, il reste très peu de traces de leur passage et leur histoire est fort mal connue. Tout ce qui subsiste d'eux aujourd'hui tient dans la toponymie de certains lieux comme, Kiamika, Macaza, Nominique, Saguay, Chute aux Iroquois (Labelle), dans les écrits de Champlain, *les Relations des Jésuites* et dans quelques témoignages datant du 19^e et du 20^e siècles. On peut lire par exemple dans le journal *le Pionnier* de Nominique en 1911 que les Algonquins venaient camper par groupes sur les bords de la rivière Rouge à la Ferme du Milieu (L'Annonciation) depuis plus de 100 ans.

La préhistoire

En se basant sur l'ouvrage de l'archéologue J.V. Wright intitulé *La préhistoire du Québec*, on peut même penser que la première occupation humaine de la vallée de la Rouge daterait de 5,000 ans avant Jésus-Christ. Appelés les Bouclériens, les gens qui occupaient le territoire du nord des Laurentides à la période archaïque (de 5,000 à 1,000 ans avant Jésus-Christ) se sont adaptés à la rigueur du Bouclier canadien, couvert par la forêt boréale. Les populations bouclériennes vivaient de la pêche et chassaient le caribou, l'orignal, l'ours, le castor, le lièvre, le lagopède et la sauvagine. Ces chasseurs primitifs campaient sur les bords des lacs et des rivières, possédaient des petites embarcations (probablement des canots en écorce de bouleau) et se déplaçaient en raquette l'hiver. Leur mode de vie ressemblait beaucoup à celui des Algonquins. L'archéologue Wright avance l'hypothèse qu'ils aient été leurs ancêtres.

En découvrant la poterie en l'an 1000 avant Jésus-Christ, les Bouclériens connaîtront une transformation importante de leur culture. On les baptisera alors d'un nouveau nom: les Laurelliens. 2000 ans plus tard apparaîtront les Algonquins. Nous connaissons peu de choses sur cette période, mais nous savons de façon certaine d'après les documents de Champlain qu'au 17^e siècle les Algonquins de la Petite Nation occupaient la vallée de la Rouge.

Nous savons également peu de choses de leur culture. A l'arrivée des colons, à la fin du 19^e siècle, la plupart des Algonquins ont disparu. L'exploitation des forêts et des mines a détruit leur territoire de chasse. L'acculturation se poursuit et l'algonquin dû abandonner progressivement sa façon de vivre.

«Catherine La Sauvagesse.»

«Il y avait jadis une race d'hommes qui vivait librement dans ce vaste pays: les Peaux-Rouges, dont tant de petits Blancs rêvèrent comme moi, sur les romans que je vous ai dits. Cette race s'éteint à mesure que les forêts tombent, que la civilisation marche. C'étaient des nomades, des chasseurs: ils ne veulent pas être laboureurs et sédentaires. On leur prend leur gibier, on les parque, on leur impose des lois: ils en meurent. Chaque année, le gouvernement canadien, qui s'efforce de les traiter avec humanité, leur distribue des couvertures, ils s'en enveloppent pour mourir, et leur nombre décroît toujours. J'en ai vu quelques-uns, dans un village près de Montréal, qu'un décret de Louis XIV leur a jadis concédé: ceux-là sont si métissés qu'on distingue à peine la couleur de leur peau, ils sont chrétiens, catholiques et cultivent leurs champs; ils ne conservent que peu de chose de leurs anciennes moeurs. Mais les vrais, ceux des wigwams, des tomahawks, du scalp et des mocassins disparaissent. Quelques générations encore et ce sera fini: à peine en restera-t-il pour les représentations de cet étonnant Buffalo Bill, ce roi de la réclame qui couvre l'Amérique d'affiches colossales où son portrait fait pendant à celui de Napoléon. C'était pourtant une race noble, courageuse et fière. La veille de mon arrivée à Labelle, une des dernières Iroquoises du pays, qu'on appelle «Catherine la Sauvagesse», s'est signalée par un acte héroïque. Trois hommes avaient été pris par les rapides de la Rivière Rouge, en cherchant à dégager des troncs d'arbres qu'arrêtaient les remous du courant: elle seule osa leur porter secours, sur son canot d'écorce, et réussit à en sauver un.

Edouard Rod»

Source: *L'Avenir du Nord*, 5 avril 1907

La Petite Nation ou les Weskarinis

D'après les oeuvres de Champlain, du début du 17^e siècle, les Algonquins, que l'on appelait aussi Weskarinis, occupaient principalement la vallée de la Petite Nation dans l'Outaouais et aussi les vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge (voir carte 1). Ce territoire, les Algonquins le considéraient comme le leur et il était perçu comme tel par les nations voisines. L'historien Raynald Parent écrit qu'au 16^e siècle, «les rives des lacs qui forment l'actuel réservoir Gouin, au nord du Saint-Maurice, recevaient les Cris de la rivière Nottaway, les Montaganis du lac Saint-Jean, les Algonquins de l'Outaouais!.» Selon Parent, l'arrivée des blancs a eu pour effet de stopper l'évolution de la civilisation amérindienne. Il constate que la présence des Européens a entraîné une régionalisation de ces nations en brisant les relations commerciales qu'elles entretenaient entre elles. Par exemple, les Européens offrirent aux Hurons des couvertures de laine et des toiles bouleversant ainsi le commerce des Algonquins qui étaient leurs pourvoyeurs de fourrures. Ils vendirent également aux Algonquins de la farine, des biscuits et des vivres qui remplacèrent le maïs des Hurons. L'intrusion des marchandises européennes eut pour conséquence l'effondrement du système économique traditionnel amérindien.

Non seulement l'installation des Européens semble avoir détruit l'équilibre millénaire existant entre les nations amérindiennes mais elle entraînera des guerres entre les tribus. C'est ainsi par exemple qu'au milieu du 17^e siècle les Algonquins de la Petite Nation seront éliminés par les Iroquois.

Les derniers Algonquins

Au 16^e siècle, on dénombrait plus de 1500 Algonquins habitant le bassin de l'Outaouais. Décimés par les guerres et les maladies, les Amérindiens seront réduits au nombre de 75 au nord de la rivière Rouge, dix ans avant l'arrivée des premiers colons en 1880. Quinze ans plus tard, en 1895, le missionnaire de L'Annonciation Dom Louis Marie Vuaillet, Chanoine Régulier, recense la famille amérindienne de Philomène Daquerre (54 ans) et de ses enfants Marie (18 ans) et Simon (17 ans). Il inscrit aussi le nom de Joseph Mckons, petit-fils (7 ans).

A mesure que la colonisation avance, les Amérindiens émigrent plus au nord dans la région de l'Abitibi. Certains, comme la famille Albert Jabot du Lac Nomingue, regagnent la réserve de Maniwaki créée en 1854. D'autres familles connaissent un triste sort en sombrant dans la pauvreté. En 1889, le missionnaire de L'Annonciation recommandait à ses paroissiens de faire preuve de charité envers une pauvre amérindienne, ayant la garde de trois jeunes enfants.

Note sur les Algonquins de la Petite-Nation.

Nous reproduisons ici, à titre de légende, les détails suivants qui nous ont été fournis par M. l'abbé Richer, curé de Masson.

«C'était un fait bien connu des sauvages, il y a une trentaine d'années, que la Petite-Nation avait été massacrée par les Iroquois sur les bords du petit Nomingue, à un demi mille, environ, de l'embouchure du ruisseau Sawgee. La côte, qui est sablonneuse et assez élevée à cet endroit, s'avance dans le lac, en pointe recourbée vers l'ouest.

Voici, en peu de mots, comment les choses se seraient passées.

Un printemps, les chasseurs de la Petite-Nation, avec leurs femmes et leurs enfants, revenaient d'une de leurs excursions accoutumées sur les sources de la Rouge et du Saint-Maurice. En tout vingt canots. La chasse avait été abondante; pas le moindre accident à déplorer; et le retour s'opérait dans les meilleures conditions. On supputait à l'avance les bonnes et jolies choses, que les traiteurs français devaient échanger contre les magnifiques peaux de castors, de loutres et de visons, etc., et on se promettait de faire grasse et joyeuse «tabagie», sur les bords du Grand Lac. C'était là le «home» préféré de ces grands enfants de la nature.

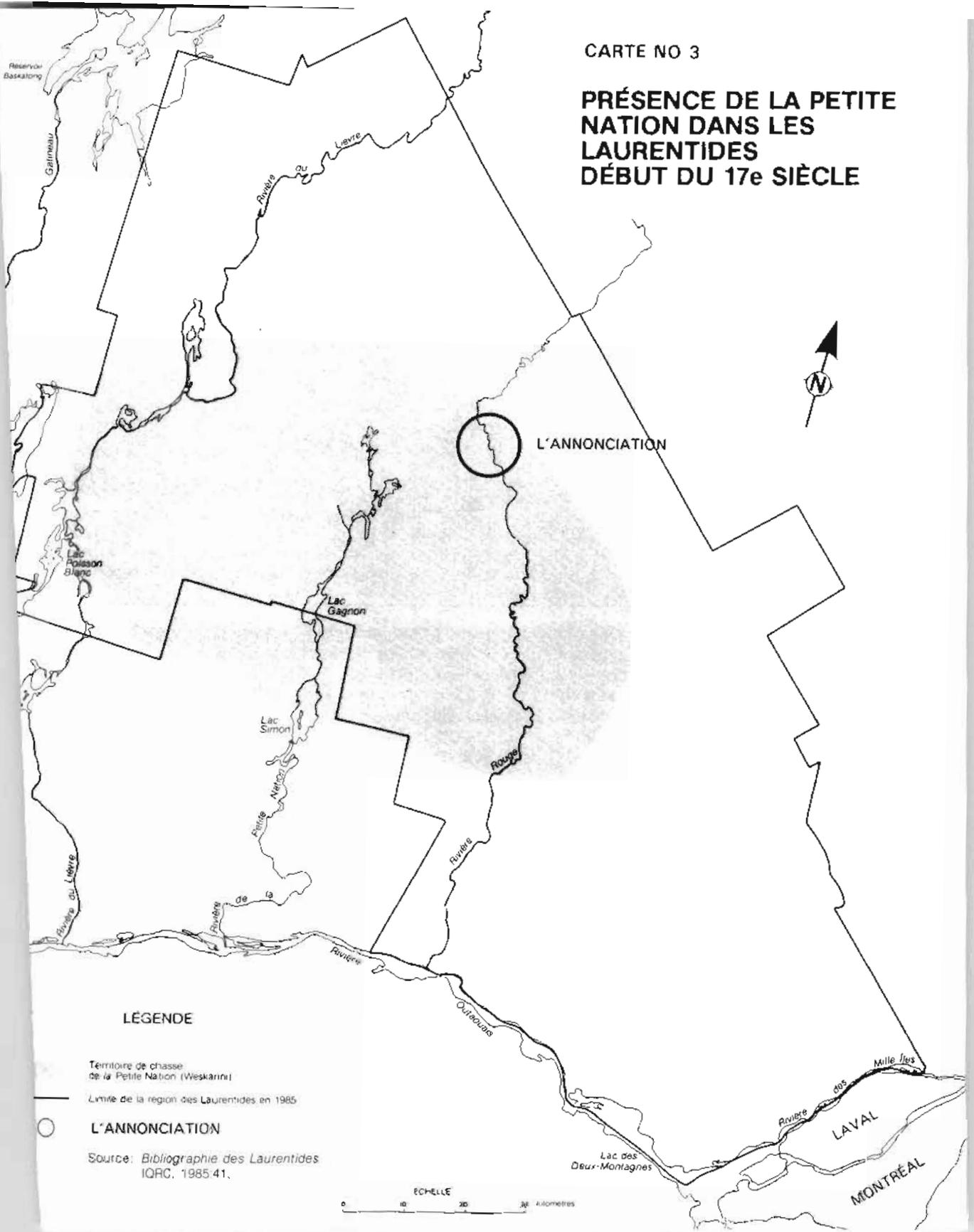
Tous fendaient donc gaiement, de leurs avirons, les eaux du petit Nomingue, et déjà le portage qui mène au lac des Îles, était en vue, lorsque une dizaine de grands canots, se détachant de la rive sud, s'avancèrent à leur rencontre et comme pour leur barrer le passage. Aux coups de fusils tirés de loin, surtout aux cris poussés par ceux qui les montaient, on reconnut bientôt les Iroquois. Sans se déconcerter, nos chasseurs virèrent de bord, et se dirigèrent vers la pointe nord-ouest, pour y mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants, en attendant l'issue du combat, bien décidés qu'ils étaient de faire face aux maraudeurs qui venaient de les attaquer. Mais, hélas! le piège avait été habilement tendu, c'est à la mort qu'ils couraient ainsi tous ensemble. A peine avaient-ils mis le pied sur le rivage, qu'une centaine de guerriers iroquois, sortant d'une espèce de retranchements faits de troncs d'arbres entrecroisés et recouverts de gazon, tombent sur eux le tomahawk à la main. C'en était fait de la Petite-Nation. Deux ou trois seulement purent échapper à travers bois.

Des pointes de flèches et des débris d'armes de diverses sortes auraient été trouvés sur le théâtre de cette fatale rencontre.

Quand eut lieu ce combat? Probablement de 1651 à 1653; car après cette époque on n'entend plus parler de la Petite-Nation, tandis qu'en 1649, elle était encore intacte.»

Source: Rév. P. Alexis de Barbezieux, capucin, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, 1897: 32-33.

**PRÉSENCE DE LA PETITE
NATION DANS LES
LAURENTIDES
DÉBUT DU 17^e SIÈCLE**



Ceux qui restèrent ont parfois affronté les préjugés raciaux. Gabrielle Brisebois, 52 ans, une métisse de L'Annonciation, se rappelle: «Quand j'étais petite on m'appelait la sauvage ou la sauvagesse. Je braillais chaque fois. Ma grand-mère et ma mère nous faisaient des souliers de chevreuil. Le monde riait de nous autres. Pourtant, aujourd'hui, les blancs portent bien des mocassins.» Par contre, certains amérindiens ont su bien s'intégrer à la population. Citons le cas d'une amérindienne dénommée Chip-Chip qui, en 1891, soignait les malades de L'Annonciation. Par reconnaissance à cette femme-médecin, les colons lui ont construit une maison sur le terrain de la fabrique au village.

Dans son ouvrage sur L'Annonciation, l'historien Samuel Charette énumère d'autres familles amérindiennes en précisant les dates de leur établissement et leur lieu d'origine:

«Oka (Hartwell, Deux-Montagnes)

1904 BARNARD, Alphonse (sauvage).

1888 BARNARD, Charley (sauvage) et Elizabeth Vanasse.

Rose-Alma, Joseph, Marguerite, Hélène, Marie-Rosanna.

COMMANDANT, Rose-Anna (veuve sauvagesse).

Johny Barnard, son neveu.

1900 CURTHBERT, John et Catherine Commandant (sauvagesse).
Rosiane.

SHAWING, Barnabé (sauvage) et Philomène Daquerre (iroquoise).

Marie, Simon.

Buckingham (Papineau)

1903 SIMON, Amable dit Lafleur et Olivine Larose.

Alice, Angèle, Auguste, Agnès, William.

Chénéville (Papineau)

1903 SIMON, William (veuf).

Léopold, Rosida, Marie-Anna-Eva, Auguste.»

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 49-50.

Olivine Canard Blanc et Amable Simon.

Le témoignage de Gabrielle Brisebois, une métisse de 52 ans de L'Annonciation, évoque quelques souvenirs de ses grands-parents Olivine Canard-Blanc et Amable Simon.

«A l'automne ils (ses grands-parents) se préparaient avec de la nourriture pis toutes sortes de choses. Ils faisaient des longues marches du lac Simon jusqu'au lac Nominique. Il n'y avait aucune bâtisse, il n'y avait rien. C'était pas découvert. Ils s'en venaient chasser pour la fourrure. Le printemps quand les glaces partaient, ils s'en retournaient pis ils vendaient leurs fourrures.»

«Ma grand-mère Olivine Canard-Blanc m'a raconté qu'elle avait déjà accouché sur le bord du Grand Lac Nominique. Le grand-père faisait une cabane en sapin, elle accouchait pis une couple de jours après elle repartait avec un petit bébé dans son sac pis elle continuait sa run de trappe.»

Source: Entrevue avec Gabrielle Brisebois, réalisée en juin 1984.

Le commerce des fourrures.

Dans l'une de ses études sur les groupes de chasseurs algonquins, Frank G. Speck a identifié en 1928 un groupe au lac Nominique et à la rivière Rouge composé de Xavier Amiconse (signifie: «jeune castor»), Mathias Chichippe (signifie: «canard»), Abraham Chichippe et Joseph Chawin (signifie: «sud»). Ils partaient au mois de septembre pour revenir au printemps. Ils chassaient le castor, le vison, le rat musqué et le pécant. La fourrure était vendue à des marchands locaux de L'Annonciation et de la région qui la revendaient par la suite à des compagnies de fourrure à Montréal. Selon le témoignage d'Arthur Côté, 67 ans, résident de L'Annonciation, ce commerce des fourrures a persévéré jusqu'aux années 1940: «On achetait la fourrure des Indiens qui habitaient en haut de L'Ascension. Ils amenaient leurs fourrures et échangeaient ça pour différents objets. Mettons que t'avais un bon traîneau ou un bon chien. Y disaient: on va vous donner deux peaux de castor pour votre chien. On changeait le chien pour deux peaux de castor qu'on revendait aux commerçants de Montréal pour 7 ou 8 piastres la peau. On achetait deux milles piastres de fourrures à ce moment là. Les Indiens vendaient aussi leur fourrure à la Hudson Bay Co. en Abitibi.»

Source: Entrevue avec Arthur Côté, réalisée en juin 1984.

Actuellement, les localités de Nomingue, Canton Marchand, L'Annonciation, Labelle et La Macaza comptent 252 métis. Regroupés à l'Alliance des Autochtones du Québec depuis 1973, les métis revendiquent le droit à la terre, à la chasse et à la pêche; l'exemption des taxes; l'aide financière pour la poursuite des études supérieures et surtout, l'amélioration de la qualité d'habitation.

*Au début du siècle, à L'Annonciation, quelques descendants des Amérindiens continuèrent à fabriquer des canots d'écorce comme Amable Simon que nous apercevons au premier plan.
(Source: Samuel Charette Douce Souvenance: 25)*



L'expérience du collège Manitou

Établi en 1973 sur l'ancienne base militaire Bomarc à La Macaza, le collège Manitou se proposait de devenir le premier centre éducatif et culturel des autochtones de toute l'Amérique du Nord. En effet, les fondateurs souhaitaient rassembler tous les étudiants autochtones du Canada, des États-Unis et même de l'Amérique du Sud, mais l'avenir lui réservait un autre sort. Au lieu des 1500 étudiants prévus, le collège ne comptera jamais plus de 200 étudiants. De plus, le collège connut aussi de graves difficultés financières dès son ouverture. Après seulement trois années d'existence, il ferma ses portes. D'après le sociologue Jean Beaudoin, ancien professeur au collège Manitou, cette institution était avant tout un projet collectif dont l'existence même constituait une revendication du droit des autochtones à un système scolaire autonome. Le collège Manitou poursuivait le double but de changer la société et la condition amérindienne et de lutter contre le génocide culturel. Mais selon Beaudoin, le gouvernement fédéral a toujours nié le droit des Amérindiens à l'autonomie. Ainsi, avant même de naître, le collège Manitou était condamné à mourir.

NOUVELLES DU COLLÈGE MANITOU DE LA MACAZA

Mise au point.

«Il n'est personne au nord de St-Jovite, en passant par Maniwaki qui n'ait pris connaissance d'un article paru dans plusieurs quotidiens ainsi que dans quelques hebdomadaires traitant de la conservation de la faune, tout spécialement de la race des cervidés (Chevreuils) opposant l'hôtel Larocque de Lac Macaza aux Aborigènes du Collège Manitou.

Des accusations furent portées à l'endroit du collège Manitou par les propriétaires de l'hôtel en question et nous voulons par l'entremise de ce journal faire certaines précisions essentielles. Il n'est pas de ma compétence de juger ces faits ou de faire un procès en vue de savoir si les accusations portées sont fondées mais plutôt de faire comprendre au public que si une personne a la grippe, il ne faut pas prendre acquis que le reste de la population en est affublée.

Il est possible que certains résidents du dit Collège à l'insu des autorités en place aient commis quelques délits, ce qui n'exclut pas que d'autres personnes en dehors des Aborigènes se soit gênés pour en faire autant. Il faudrait se mettre en tête que la réputation du Collège Manitou ne repose pas exclusivement sur les épaules de ces individus. Il est facile de condamner des actes par pures déductions et de généraliser les actions néfastes de quelques personnages à une nation. Ne serait-il pas facile de dire que tous les blancs sont des ennemis jurés des Aborigènes en ne les jugeant que sur le témoignage de deux ou trois de leurs confrères.

Je voudrais par la même occasion faire une remarque qui pourrait en choquer quelques-uns mais qui n'en est pas moins vrai. Les supposés protecteurs de la faune qui s'émissent comme défenseurs des droits des cervidés, qu'ils soient originaires de la région ou de toute autre région, ceux-là même qui prennent un plaisir à les pourchasser durant la période réservée à cet effet, période qu'ils ont eux-mêmes définies, se révoltent quand des loups s'attaquent à une proie à titre de survivance, mais trouvent on ne peut plus normal d'en faire un sport par pur égocentrisme... Si on faisait par pure curiosité le bilan à savoir le nombre de cervidés abattus durant le temps de la chasse, on pourrait peut-être en venir à la conclusion suivante, le loup n'est peut-être en rien la cause de la disparition de la race, mais le chasseur lui?

Il serait bon que les résidents des villages environnants soient mis au courant des développements et de l'évolution du CEGEP installé sur l'ancienne base militaire. Nous nous sommes rendus compte que beaucoup de gens des environs étaient dans la complète ignorance d'une telle institution dans la région.»

Source: Paul André Alarie, *Le Messager Régional*, 1 avril 1975.

CHAPITRE 3

À l'assaut de la forêt (1835-1883)

LA COMPAGNIE HAMILTON

Dès le début du 19^e siècle, le territoire de chasse des Algonquins commence à être envahi par les hommes de chantier. C'est à l'élan de la compagnie forestière Hamilton Brothers qu'est attribuable la véritable colonisation de la vallée de la Rouge. Malheureusement, nous connaissons fort mal l'histoire de cette compagnie de bois. Nous ne possédons à son sujet que quelques informations dispersées dans divers travaux et nous n'avons aucun témoignage qui puisse nous renseigner sur la vie des premiers hommes de chantier de la Rouge. Le géographe Raoul Blanchard fixe les débuts de l'exploitation forestière sur la rivière Rouge vers 1835: «De même vers l'aval des chantiers dès avant 1835 remontaient la vallée de la Rivière Rouge, où chaque automne défilaient 'des gangs montant vers le pays d'en haut' où couper des pins blancs et pins rouges dont les billets partaient pour l'Ottawa'.» Vers la seconde moitié du 19^e siècle, la grande entreprise forestière Hamilton Brothers obtient le droit exclusif, voire le monopole, de la coupe de bois sur la rivière Rouge qui est considérée comme l'une des rivières les plus importantes pour le pin blanc au Québec. Elle gardera cette position prédominante jusqu'en 1883.



*Les scieries de la
compagnie Hamilton
à Hawkesbury
sur la rivière
Outaouais en 1859.*

Hamilton & Co.

Georges Hamilton, qui fut un des plus grands marchands de bois du Canada, possédait en 1811 la plus considérable scierie installée sur les bords de la rivière des Outaouais à Hawkesbury en Ontario. Après son décès en 1839, l'entreprise fut prise en charge par ses trois fils: Robert, George et John. Dorénavant, elle sera connue sous le nom des Hamilton Brothers. Voici le détail de l'établissement industriel des Hamilton Brothers que l'on donnait en 1872.

«This is one of the largest as well as one of the best known of the great milling establishments of the Ottawa Valley. It is situated about 60 miles from Ottawa city, on the south shore of the river, near the head of the Grenville Rapids. There are included in this establishment, four saw-mills, together with a grist mill, with four runs of stone, for the production of flour for the use of the raftsmen, shantymen and other employees, as well as for the neighbouring farmers. The mills contain 101 vertical saws and 44 circular saws, driven by 72 water wheels, and turn out from 35,000,000 to 42,000,000 feet of lumber per annum. About five hundred men and boys are employed constantly by the firm at Hawkesbury alone, in summer. Some conception of the immense extent of the operations of this firm may be formed when we say that more than 3,000 tons of agricultural produce are consumed annually.

The Honourable John Hamilton resides at Hawkesbury; and the whole village and establishment bear evident signs of opulence and comfort.

The limits from which these mills obtain their supply of timber are situated principally upon the rivers Rouge, Gatineau and Du Moine. Messrs. Hamilton & Co. bring down from their limits 200,000 logs, on an average, annually.»

Source: *The lumber trade of the Ottawa valley...*: 44-45.



Chargement de bois équarris et de madriers, à Québec, en 1872.



*Campement de draveurs
sur la rivière Rouge
au 19e siècle.*

C'est en effet le 31 octobre 1852 que la compagnie Hamilton Brothers obtient sa première licence pour couper le pin blanc et le pin rouge au lac Nominique. Par la suite, entre 1855 et 1872, un certain nombre de permis de coupe de bois sur la rivière Rouge lui furent accordés. Au total, plus de 400 milles carrés de forêts des cantons de la Rouge ont été concédés. Dans l'un de ses rapports daté de 1872, un commissaire des terres de la couronne mentionne que dans les limites no. 9, 10 et 11 sur la rivière Rouge, la compagnie Hamilton a coupé 70,000 à 80,000 billots de pin. Il s'agit de grandes pièces de pins de première qualité, équarries à la hache sur les lieux mêmes de l'abattage. Par la suite, les pièces sont transportées par voie de flottage (drave) sur la rivière Rouge jusqu'à Hawkesbury. Là, on assemble ces pièces en radeaux que l'on fait flotter sur la rivière des Outaouais et sur le Saint-Laurent jusqu'à Québec. A cet endroit les radeaux sont démontés et le pin équarri est embarqué sur des navires à destination de Liverpool, en Angleterre. Aussi, d'après les historiens Donald Mackay et Arthur R.M. Lower, les Hamilton de Hawkesbury font-ils figure de pionniers dans l'exportation du bois de charpentes et de madriers².

**«Ce sont des étrangers
qui sont venus dépouiller notre sol.»**

B.A.T. de Montigny écrit en 1886 que le Québec n'est pas maître de son développement. Ce sont des compagnies étrangères, en l'occurrence ici la compagnie anglo-saxonne des Hamilton, qui exploitent nos richesses et les transforment à l'extérieur. En plus, elles commettent un véritable gaspillage de la forêt.

«Le pin de Rivière Rouge est beaucoup diminué, car depuis des années qu'on y fait des chantiers, on y a surtout pris le plus beau. La Rouge est l'une des Rivières où tous les automnes se rendent des bandes de voyageurs qu'ils appellent gangs, pour passer les hivers dans les bois, y bûcher les énormes pins. La hache tranchante abat le tronc et coupe les branches; la scie (godendard) le réduit ensuite en billots qui sont mis en tas (roll ways) sur le bord de la rivière dans laquelle on les précipite au printemps. Des troupes d'hommes hardis et habiles, en suivant leur marche dans les rapides, les décrochent des rochers sur lesquels ils s'amoncellent, quelquefois d'une manière considérable. C'est ce qu'ils appellent *jammer*, du mot anglais *jam*; on fait par là ce qu'ils appellent la *drave* (*drive*) jusqu'à l'Ottawa où on les guette au moyen d'estacades, ou chaussées (booms). Là les billots sont sciés, mis en planches et madriers ou en radeaux pour descendre en bois carrés ou ronds à différentes scieries sur l'Ottawa ou le fleuve St-Laurent. Quelques cageux se rendent à Lachine, d'autres à Repentigny ou à Québec ou au Sault Montmorency, en passant pour la plupart par la Rivière des Prairies.

Les commerçants de bois, pour leur part, ont taillé sans merci dans nos forêts, et ont fait un gaspillage déplorable. Nous avons traversé des régions sur la Rouge où gisent encore ces cadavres géants qui ont été dédaignés dans le temps parce qu'ils avaient quelques défauts qu'on leur pardonnerait bien aujourd'hui.

Combien de richesses n'a-t-elle pas portées, cette Rouge!! Des millions en billots ont coulé sur ses eaux. C'est la réflexion qu'on se fait en traversant les forêts qui ombragent ses bords. On y voit encore les souches énormes qui s'y tiennent enracinées, comme pour nous faire comprendre que c'est en s'implantant dans le sol qu'on peut résister aux tempêtes de l'existence. Cette leçon est d'autant plus significative que ce sont des étrangers aussi qui sont venus dépouiller notre sol de leurs précieuses richesses.»

Source: B.A.T. de Montigny, *La colonisation*: 197-221.

**LA FERME
DU MILIEU**

C'est au cours de cette activité fébrile de coupe de bois sur la Rouge que s'installent de grandes fermes; il y avait la Ferme de Gouin (Saint-Jovite), la Ferme d'En Bas (La Conception-Labelle), celle du Milieu (L'Annonciation) et celle d'En Haut (L'Ascension). On présume qu'elles ont été construites vers les années 1860-1865. Elles avaient pour but de résoudre le problème de ravitaillement des chantiers isolés de plus en plus en forêt. La compagnie Hamilton Brothers ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était avantageux de produire sur place les vivres ainsi que le foin et l'avoine nécessaires à l'entretien des centaines de chevaux utilisés pour les travaux forestiers. Ce furent les raisons qui entraînèrent le défrichement et la mise en place d'une chaîne de fermes échelonnées le long de la rivière Rouge. Ces fermes étaient distantes l'une de l'autre d'une trentaine de kilomètres. Constituant de grands établissements agricoles et comprenant plusieurs bâtiments: maisons, granges, étables, écuries, chaque ferme avait environ 1,500 à 2,000 acres de terre situées de chaque côté de la rivière que l'on traversait avec l'aide de chalands. Grâce à ce système de transport, les voitures à chevaux, les marchandises et les équipements de la compagnie Hamilton Brothers, et plus tard, ceux des paysans, pouvaient franchir la rivière Rouge. Comme le souligne le géographe Raoul Blanchard: «Les fermes des compagnies de bois, oasis agricoles ouvertes à travers les forêts, allaient devenir des noyaux de colonisation au fur et à mesure que les chantiers remontaient plus loin au nord³.» En 1880, Emery Chartrand de Saint-Vincent de Paul achète la Ferme du Milieu, où dans la même année quatre familles formeront le premier noyau de L'Annonciation.



Cette habitation construite vers 1870 est le dernier bâtiment existant de la Ferme du Milieu de la compagnie de bois Hamilton Brothers. Elle est située sur le chemin de la Rivière Sud.

L'arpenteur Crawford écrit en 1880 qu'à la Ferme du Milieu: «depuis nombre d'années, on cultivait un sol qui rendait toujours et cela sans le moindre engrais. Etant donné le rendement de cette ferme et celle d'En Haut, Deguire et Varin, chargés de l'entretien de la première ferme n'hésiteront pas à prendre des lots dans ce canton!.»

La compagnie Hamilton continue à couper le bois de la Rouge jusqu'en 1883. A cette date, elle vend ses limites de la Ferme du Milieu au marchand de bois Alex Baptiste. En 1890, les concessions des Hamilton Brothers sont entièrement entre les mains de Ottawa Lumber Co. et de J.K. Ward.

Description de la Ferme du Milieu en 1883.

«Au milieu de ce canton nous oublions la ferme dite "du Milieu" appartenant à M. Baptiste des Trois-Rivières qui vaut bien la peine qu'on en dise quelques mots.

Cette ferme a une étendue superficielle de près de 2000 acres de terre et bois de 1ère qualité dont un tiers est en culture ou en prairie et chaque année on est inquiet à l'avance pour savoir comment l'on fera pour héberger les fourrages, les récoltes et les légumes, malgré six granges démesurément grandes construites dans chaque quartier de la ferme.

Il faut dire que depuis un an et demi cette ferme est gérée par M. Panneton père, c'est-à-dire depuis qu'elle a été vendue par M. Hamilton à M. Baptiste: un grand ordre y a régné et beaucoup de terres qui étaient en vieille prairie ont été mises en culture et ont donné des récoltes au-delà de toute attente.

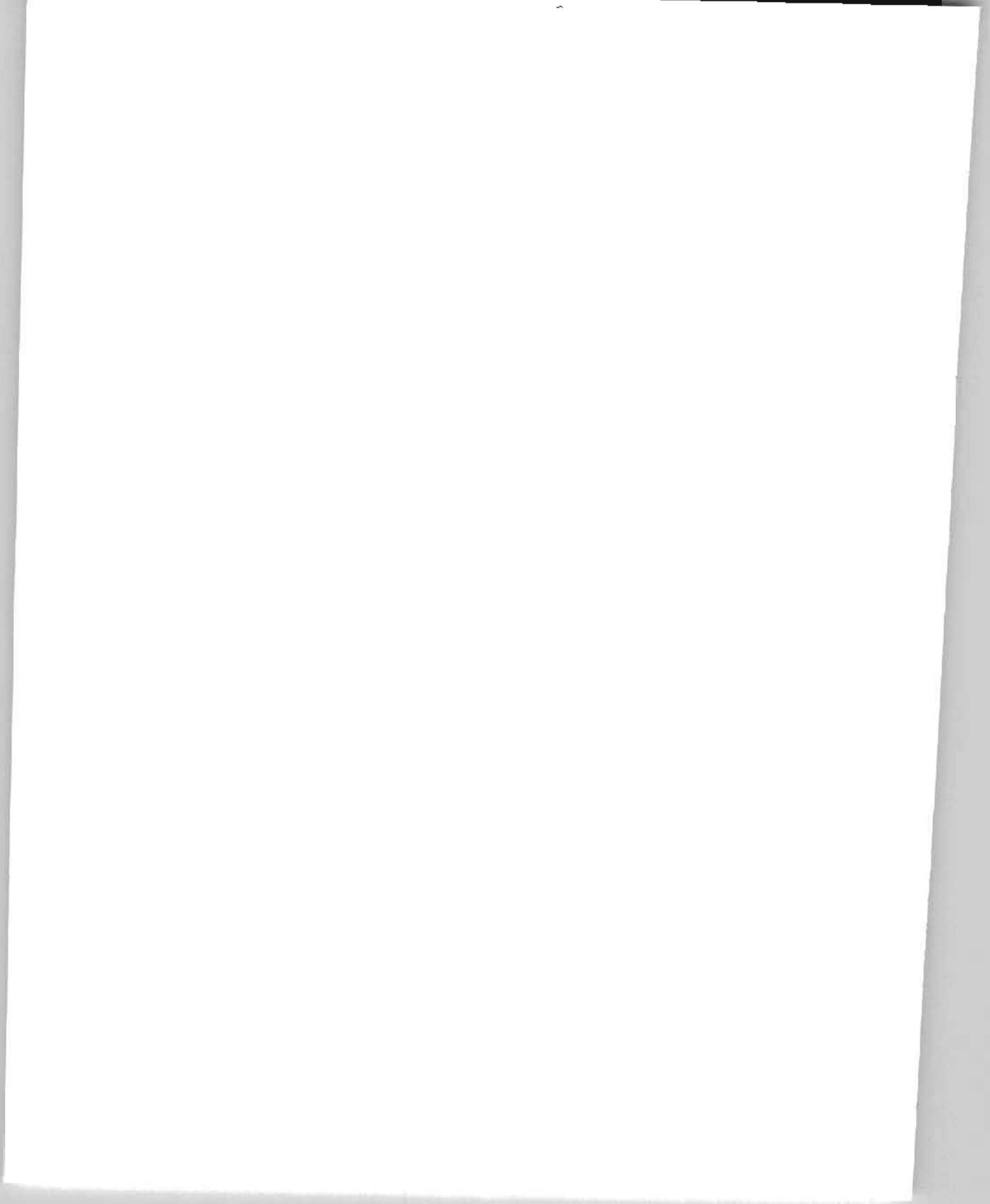
Nous disions plus haut que cette ferme était et est gérée par M. Panneton; à ce sujet nous devons ajouter que ce brave gérant est l'honnêteté et le bon cœur personnifiés car il n'est pas un pauvre colon nouvellement arrivé dans le Nord qui n'ait eu recours à son obligeance qui est toujours à la disposition de tout le monde, néanmoins il étudie son monde et il sait parfaitement à qui il rend service.

Si le proverbe "tel maître, tel valet" est toujours vrai, ce dont nous ne doutons nullement, pour ce cas présent il pourra bien arriver que M. Baptiste fasse pour la colonisation en général ce que le brave père Panneton fait pour les colons en particulier; c'est-à-dire que le maître procure du travail à notre population, duquel travail M. Baptiste retirera un grand bénéfice. Noblesse oblige: donc il faut s'attendre à voir surgir des chantiers sur la Rouge qui n'en a pas eu l'année dernière.

Dans un travail d'étude sur la vallée de la Rivière Rouge et sur ses richesses en général, nous reviendrons sur cette place en général et sur cette ferme en particulier qui mérite toute notre attention et notre sollicitude.

E. Kapps»

Source: *Le Nord*, 18 octobre 1883.



Deuxième partie

2

La marche
de la colonisation
(1880-1891)

CHAPITRE 4

Le curé Labelle, à la reconquête d'un pays...



*Le curé Labelle
(1833-1891).*

Lorsqu'en 1869 le curé Labelle commença à faire chaque année, et plusieurs fois, au cours de l'été, ses voyages d'exploration au nord de la paroisse de Saint-Jérôme, il n'y rencontrait que bûcherons et amérindiens. C'est en 1876 qu'il visite les fermes des Hamilton sur la rivière Rouge dont il constate le haut rendement agricole. Il en revient convaincu de la vocation agricole des terres de la Rouge. Le 26 septembre 1878, le curé Labelle écrit à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, qu'il a planté une croix près de la Ferme du Milieu pour marquer le site de la future église de L'Annonciation. Deux ans plus tard arriveront les premières familles. Mais pourquoi coloniser le Nord? Quel est le but du projet de colonisation du curé Labelle? Répondre à ces questions c'est comprendre dans quel contexte s'inscrivent les origines de L'Annonciation.

Contrairement à une conception réduite de la colonisation visant la reproduction de la société rurale et traditionnelle, le sociologue Gabriel Dussault propose une réinterprétation du projet colonisateur du curé Labelle comme ayant été l'expression d'une utopie englobante de reconquête et d'indépendance. L'analyse de Dussault montre que le curé Labelle a défini la colonisation comme la solution à l'émigration, à la crise économique et à la subordination coloniale des Canadiens-français. Selon Dussault, le curé Labelle s'inspirait principalement de l'ouvrage de l'écrivain français Edme Rameau de Saint-Père intitulé *La France aux colonies* paru en 1860, dans lequel ce livre «apporte en quelque sorte (au curé Labelle) la révélation: c'est l'étonnante progression démographique des Canadiens, leur puissance d'expansion et conséquemment, l'espèce de processus de reconquête qui est en cours tout juste un siècle après la Conquête». Or, poursuit Dussault, c'est dans ce contexte immédiat de reconquête, et non pas de quelque mystique agraire, ou de quelque théorie physiocratique de l'économie, que Rameau situe régulièrement la colonisation et, en particulier, celle de l'Outaouais: estimant que la population francophone du Canada atteindrait 12 à 15 000 000 d'âmes en 1970¹. «C'est alors, écrit le curé Labelle en 1888, que la revanche de Montcalm sera accomplie par la voie pacifique de la force native de la race française sans même brûler une cartouche. Ce sera la plus grande victoire que jamais nation ait accomplie: conquérir nos conquérants!²»

Le curé Labelle devient le porteur de ce projet de reconquête qu'il perçoit comme une mission providentielle et la terre des Laurentides est la terre promise de son peuple. Mais cette terre promise est menacée de tomber entre les mains des Anglais et des protestants, car lors de ses premières explorations vers 1871 au delà de la Repousse³, le curé Labelle rencontra des colons écossais déjà installés depuis les années 1860 dans les cantons d'Arundel, de Salaberry et Grandison (le futur Saint-Jovite). Après avoir obtenu leurs billets de concession de Sydney Bellingham, ces pionniers remontèrent le long de la rivière Rouge pour aller s'établir sur les lots de la rivière du Diable⁴.

La Terre promise.

«Quelles émotions dut éprouver le curé Labelle, quand au mois d'octobre 1872, après une ascension difficile dans l'eau et la boue jusqu'au genoux, il s'arrêta sur ces hauteurs pour la première fois, et qu'il vit se dérouler devant lui ces campagnes sans limites. C'était la terre promise se dévoilant aux regards et aux aspirations de Moïse, c'était la réalisation de voeux et de rêves longtemps caressés.»

Source: Jean-Baptiste Proulx, *Les Annales Térésiennes*, Montréal, 1882: 47.

Devant cette progression de la colonisation anglaise, le curé Labelle réagit rapidement et tente de prendre en charge le mouvement de colonisation afin de le relancer, de l'encadrer et de reconquérir les terres. On lit dans un article sur «Le Royaume du curé Labelle», paru dans le journal *L'Avenir du Nord*, 25 janvier 1907:

«C'est entre 1868 et 1875 que le curé Labelle fit ses premières armes dans le comté d'Argenteuil, en y introduisant une forte émigration canadienne-française en arrière des rangs serrés de la colonie anglaise qu'on y avait installée au commencement du siècle dernier. C'était même mieux qu'une colonie anglaise, c'était une série de colonies orangistes; elle formait une véritable place forte, dont le curé de St-Jérôme dut faire le siège en règle. Il créa tout autour ces petites paroisses canadiennes dans les cantons d'Arundel, de Montcalm, de Salaberry, de Wentworth; il les disposa comme une ligne de circonvallation, et établit peu à peu ses logements au pied même de la muraille. Aujourd'hui, les assiégés étouffent dans cette enceinte qui se resserre tous les jours en les étreignant comme un lien de fer⁵.»

En plus de la reconquête du sol, le curé Labelle écrit à l'évêque de Montréal, Mgr Edouard-Charles Fabre, le 19 avril 1887, son rêve de reconquête religieuse: «Je me suis dirigé du côté de l'Ouest parce qu'il fallait enlever aux protestants les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa et les assurer pour toujours en la possession des catholiques et tout cela sans le dire ouvertement. Les

terres étant meilleures de ce côté, je savais que les protestants y jetaient un oeil de concupiscence, qu'ils faisaient des projets pour s'en emparer et nous avons déjoué leur plan⁶.»

C'est pour ces raisons que le curé Labelle se met à coloniser et qu'il entreprend aux dires du sociologue Dussault une sorte de programme de réformes et de développement économique. Labelle entend mettre en valeur l'exploitation des ressources agricoles et minières, implanter des manufactures, développer le commerce, le tourisme et le réseau de chemin de fer, établir un courant d'immigration européenne francophone et fonder un nouveau diocèse à Saint-Jérôme.

La colonisation de la vallée de la Rouge et de L'Annonciation s'inscrivait donc à l'intérieur de ce projet global qui devait créer un vaste empire canadien français reliant le Québec au Manitoba. Ce projet apparaît clairement dans une lettre du curé Labelle écrite en 1883 au curé Filion, de Saint-Jean Baptiste de Manitoba: «Soyez tranquilles, je m'en vais au Nord-Ouest avec mes gens des cantons de la Rouge. Les deux rivières qui portent le même nom de la Rouge, la mienne et la vôtre, sont appelées à se joindre. Nous nous acheminons tranquillement vers les belles et fertiles régions de la Baie James. Une fois là, nous nous donnerons la main. Partez de votre bord, je partirai du mien; on se donnera la main à la Baie James⁷.»

Les Jésuites, premiers maîtres-d'oeuvre de la colonisation

Dès 1879, après s'être adressé en vain aux Oblats, le curé Labelle propose aux Jésuites un projet d'établissement à Nomingue, dans le canton Loranger, alors que ce canton n'est même pas encore arpenté et qu'il n'y a pas encore de chemin carrossable au delà de la Chute aux Iroquois (Labelle). Il veut associer la compagnie de Jésus à son projet de reconquête religieuse et nationale en leur promettant la direction d'un collège et d'un immense domaine de 2000 acres. Nomingue deviendrait le centre de rayonnement de toute la vallée d'Ottawa. Dans son mémoire présenté aux Jésuites le 14 décembre 1879, le curé Labelle expose en détails son projet: «Cette vallée contient environ cent lieues carrés dont le sol est généralement bon pour la culture sans parler de ses richesses minérales et forestières. Elle occupe une position stratégique qui aura une grande influence sur les destinées religieuses et sociales de la province de Québec.

C'est pourquoi les protestants ont voulu s'en emparer pour en faire une de leur forteresse; mais en présence du mouvement colonisateur et catholique qui les débordent de toutes parts et qui leur enlève toute chance de succès, ils dirigent maintenant leurs aspirations vers le Nord-Ouest.

L'établissement des Jésuites dans cette vallée, qui est le débouché naturel des familles du diocèse de Montréal, activerait immensément l'élan coloni-

sateur des catholiques vers cette région, diminuerait notablement le fléau de l'immigration, augmenterait considérablement les forces de l'église, rendrait les services les plus signalés à la race française, accroîtrait notre influence dans le conseil de la nation (nous aurions plus de représentants à la Chambre des Communes d'Ottawa) et nous rendrait maîtres d'un sol qui serait une des meilleures garanties de notre avenir national.

Un collège dans cette vallée, sous la direction des pères Jésuites qui en prépareraient les voies tout en poussant vigoureusement la colonisation, rendrait d'éminents services à l'église et à l'état. Nul doute que cette population des montagnes formée par les exemples, les vertus et la prédication des Pères, fournirait en abondance, d'excellentes vocations à l'état ecclésiastique⁸.»

Face à ce projet d'établissement, les Jésuites hésitent. On craint l'isolement. Pour avoir une meilleure connaissance des lieux et du mouvement de colonisation, les autorités des Jésuites délèguent le Père Resther qui examinera la région en compagnie du curé Labelle et de l'explorateur Joseph Bureau. A son retour à Montréal le 27 novembre 1879, après une excursion d'une dizaine de jours, le père Resther écrit au R.P. Vignon, Supérieur Général: «Le Nord, mon Père, voilà notre avenir, et dans quelques années votre château fort⁹.» Les Jésuites y croiront et accepteront de devenir les maîtres d'oeuvre de la colonisation du nord dont «le but principal, précise le R.P. Vignon, doit être de sauver les âmes en favorisant une colonisation catholique. Je viens de rencontrer un prêtre apostat, venu de la Rouge d'un endroit appelé Nouvelle Belgique ou encore Namur. C'est l'endroit que vous avez visité ou aux environs. Il était là depuis plus de deux ans, en même temps comme maître d'école et comme ministre protestant.

Nomingue: le centre du Nord.

«A l'ouest de Marchand, le département des terres de la Couronne fait arpenter cette année un nouveau canton sous le nom de Loranger. Les RR.PP. Jésuites se sont décidés à fonder une maison dans ce canton, sur les bords du lac Nomingue, avec l'intention d'y ajouter plus tard un collège, pour procurer le bienfait de l'éducation aux habitants de tout le nord de l'Ottawa.

Ce qui a motivé le choix du canton Loranger pour cet établissement, c'est que, dans l'opinion de plusieurs de ceux qui s'occupent du nord de l'Ottawa, cette région est destinée à devenir plus tard un centre commercial. Un chemin de fer la traversera dans un avenir peut-être rapproché; les chemins principaux y auront un débouché; et celui que le gouvernement vient de faire tracer par M. Joseph Bureau pour relier la rivière Rouge à la rivière du Lièvre traverse le canton Loranger.»

Source: J.O. Fontaine, directeur de la colonisation, *Documents de la Session*, vol. 15 (1881-82), doc. no. 2.

Il était donc occupé à pervertir les pauvres colons. Heureusement, il vient de partir et j'espère qu'il va retourner dans son pays; en France. Le zèle protestant devance donc celui des catholiques. Ce serait une honte de le laisser faire plus longtemps. Ce n'est pas non plus l'esprit de la compagnie d'abandonner une oeuvre sociale et chrétienne comme apparaît la colonisation¹⁰.»

Tout se joue à Nominuingue

Le développement de la colonisation de L'Annonciation ainsi que de toutes les missions de la vallée de la Rouge dépend maintenant en grande partie de la direction des Jésuites à Nominuingue. Pendant la période allant de 1880 à 1891, tous les regards sont tournés vers Nominuingue et toute la presse au Québec suit pas à pas la marche de la colonisation. En 1880, l'établissement des Jésuites à Nominuingue est aménagé par Dosithée Boileau, un colon de L'Annonciation. Il construira des bâtiments de ferme, une maison, une chapelle et il défrichera et cultivera plusieurs arpents de terre¹¹.

Ce n'est qu'en janvier 1883 que le père Marcel Martineau, jésuite, prendra possession de la mission de Nominuingue. Quatre ans plus tard, il sera relevé de ses fonctions par ses supérieurs à cause de sa mauvaise administration. Tous les colons seront atterrés par le départ de ce père qui symbolisait tant la foi dans la marche de la colonisation de la région de Nominuingue. On s'inquiète et on s'interroge: voyant la précarité financière de la mission de Nominuingue, le nouveau supérieur, le père Hamel, tournera-t-il le dos au projet du curé Labelle? D'autres problèmes surviennent dans le projet de colonisation, mentionnons la dure lutte menée par le curé Labelle contre les compagnies forestières, les lobbies des marchands de bois soutenant que c'est pure folie de coloniser le nord, une terre de roches et de forêts.

Les années 1887-1889 furent une période difficile pour les colons du nord. A L'Annonciation, 3 familles s'en allèrent et aucune ne vint les remplacer¹². A Nominuingue, «la colonisation, très prospère dans le principe, subit un arrêt très désavantageux. La plus grande partie des lots du canton Loranger a été acquise par des propriétaires riches demeurant pour la plupart à Montréal. Ces personnes placèrent sur leurs terres quelques fermiers, mais bientôt rebutés par les dépenses, elles se découragèrent, renvoyèrent leurs tenanciers et demeurèrent tranquilles. Il s'ensuivit que la population au Nominuingue diminua plutôt qu'elle n'augmenta; les missionnaires luttèrent de toutes leurs forces contre ce désastreux état de choses, mais ce fut en vain. Les terres vacantes étant très éloignées, et de plus privées de chemin, restèrent sans acquéreurs, et la mission demeura stationnaire durant plusieurs années. Les travaux du chemin de fer furent suspendu¹³.» En 1888, le père Lemire, envoyé par le



Dosithée Boileau.

*Marcel Martineau,
jésuite.*



supérieur général, dresse un tableau sombre de la colonisation: paroisses et missions endettées, mauvaise administration, manque de leadership du père Neault, mauvaises conduites du père Santerre et du frère Boily¹⁴. Il n'en fallait pas plus pour que le 14 mai 1889, le père Neault de Nomingue annonce au père Martineau qu'il est "fortement question de supprimer la mission de Nomingue¹⁵."



*L'habitation des
pères jésuites
à Nomingue.*

En octobre 1889, le père Hamond confie au père Martineau, au sujet de Nomingue: «que ce n'est pas une oeuvre de la compagnie, qu'il n'y a aucun avenir, que ce ne sera jamais un gros village, qu'il n'y aura jamais aucun avantage pour un collège de la compagnie... que dans vingt ans, il n'y aura plus de trois à quatre mille âmes; qu'il vaudrait mieux abandonner, que c'est une affaire décidée, qu'on abandonne¹⁶.» Le père Neault réécrit, en 1890, «nous serons peut-être obligés nous-mêmes de partir bientôt. Chose certaine, c'est que le Père Supérieur n'aime pas le Nomingue¹⁷.»

Ces années tristes s'assombrèrent davantage par la mort du curé Labelle dans la nuit du 3 au 4 janvier 1891. Avec lui semble s'évanouir son rêve grandiose de colonisation du Nord-Ouest. Les colons sont découragés et se sentent dans une impasse. «La Société de Colonisation ne donnera plus un sou aux pionniers du Nord, et, d'un seul coup, tout se ralentit et semble compromis. Le rêve d'un homme ne sera qu'un rêve. Les colons vivront comme ils pourront et leurs desservants se trouveront en face de mille obstacles très difficiles à surmonter. Le chemin de fer ne se construit pas, rares sont les écoles, pauvres sont les chapelles, exagérée et utopique apparaît la fondation d'un collège sur les bords du Lac Nomingue¹⁸.»

«Soudain tout s'écroule.»

Le sociologue Gabriel Dussault relie la mort du curé Labelle au conflit qui l'a opposé à son évêque, Mgr Fabre, de Montréal; conflit se soldant par l'échec de la création d'un diocèse à Saint-Jérôme. Mgr Fabre refusait le démantèlement de son diocèse pour fonder celui de Saint-Jérôme. Cela signifiait pour le curé Labelle l'échec de son projet de reconquête.

Arthur Buies, un ami très proche du curé Labelle, décrit les conséquences de l'effondrement du rêve de Labelle: «Soudain tout s'écroule. Un mot arrive de Rome qui brise le rêve et l'âme de l'apôtre, et lui-même qui sent qu'il n'a plus qu'à mourir, reçoit avec grâce la mort qui répond à son appel muet.

Il sentit que tout était fini pour lui désormais et il ne songea plus qu'à se retirer, à se retirer tellement qu'il voulait abandonner sa cure et se réfugier dans un ermitage, au fond du canton Salaberry, sous l'ombre épaisse de la montagne tremblante loin de tous les bruits humains.»

Source: *L'Avenir du nord*, 16 juillet 1897.

Ce qui était redouté arriva: les Jésuites quittent les lieux en 1891, en laissant derrière eux des habitants émus, troublés... Après tant d'années de durs labeurs, de misères et d'espoirs. Pour certains colons, la raison du départ des Jésuites reste encore un mystère impénétrable¹⁹. Les colons de L'Annonciation reprochent aux Jésuites d'avoir sacrifié les intérêts des missions du nord au besoin de leur communauté²⁰.

Voyant que la décision des Jésuites était irrévocable, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, s'empresse de contacter les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception en France qui accepteront de prendre la succession des Jésuites. Ce sera le début d'un nouvel épisode dans l'histoire de L'Annonciation et de Canton Marchand.

CHAPITRE 5

Les pionniers

Pour réaliser son projet de reconquête nationale et religieuse, le curé Labelle réussit à convaincre un grand nombre de colons à venir s'établir dans l'un des 29 cantons situés dans les vallées de la Rouge et de la Lièvre, (voir la carte no 4). C'est au printemps 1880 que le Canton Marchand ou la mission de L'Annonciation voyait arriver près de la Ferme du Milieu les quatre premières familles; le 20 mars Jean-Baptiste Groulx, le 27 mars, Emery Chartrand; puis Pierre Latour et enfin, le 3 mai, Dosithée Boileau.

De 1880 à 1891, la mission de L'Annonciation connaît un accroissement de population considérable. Comme le montre le tableau 1, les effectifs totaux passent de 238 habitants en 1884 à 414 en 1891. Le taux de croissance enregistré est de 73,9%. En onze ans, 74 familles se sont installées dans le Canton Marchand. Un fait massif se dégage: c'est un bloc homogène francophone et catholique que forme la population de L'Annonciation. A ce point de vue, le curé Labelle a atteint au maximum son objectif de reconquête française et religieuse (voir la liste des familles de colons en annexe 2). Le père Jos. Grenier, jésuite, desservant la mission de L'Annonciation, fait la remarque suivante en 1890: que la population, sans immigration et malgré le départ de 3 familles depuis 1887, a augmenté de 13 âmes en 1888 et de 16 en 1889. Les rapports des missionnaires indiquent qu'il y a déjà un mouvement migratoire dans cette jeune mission: 25 familles arrivent et 11 familles partent entre 1884 et 1888.

Tableau 1. Population totale des nouveaux établissements de L'Annonciation (1880-1891)

	1880	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1890	1891
a) Population totale				238	252	292		337	396	414
b) Nombre de familles	6	11	35	34	43	58	63		74	
1. françaises				34	43	58				
2. catholiques	6	11	35	34	43	58	63		74	

Source: Recensement du Canada de 1891. Rapports annuels des missionnaires de L'Annonciation de 1880 à 1891.

Le magnétisme du curé Labelle.

«Dosithée Boileau a été, lui aussi, magnétisé par le curé Labelle, dans une drôle de circonstance. Boileau était garçon de ferme chez mon père. Il était le père d'une nombreuse famille. Le curé Labelle se mit à le cabaler pour l'envoyer dans le fond du nord.

Une dizaine de citoyens de la ville de Saint-Jérôme veillaient un soir, chez le curé Labelle. Mon cousin était du nombre. A un certain moment, Boileau se leva pour aller prendre un verre d'eau. Le curé Labelle le saisit par le revers de son habit, le colle dans un coin de la salle et, le secouant fortement, lui dit: «Vas-tu m'en donner, une fois, des chemins pour mes colons? Vas-tu l'abolir, une fois, cette damnée montagne de la Repousse? Vas-tu le bâtir, une fois, mon chemin de fer?»

«Pauvre Boileau, qui gagnait \$15. par mois, il se trouva passablement abasourdi par une pareille scène et de pareilles obligations.

—Mais, reprit Boileau, je ne suis pas capable de faire tout ça».

«Tout le monde éclata de rire. Le curé réalisa sa position. Il venait d'avoir une distraction. Il croyait tenir dans ses mains le premier ministre de la province de Québec*.

«D'un autre côté, Boileau était inoculé. Quelques jours après, il montait dans le nord avec sa nombreuse famille, ayant comme capital des dettes à payer.

«Il a aujourd'hui le bonheur de voir ses sept garçons établis autour de lui, à la tête du commerce de L'Annonciation, et d'une industrie qui leur rapporte de 25 à 30,000 piastres par année.

«Boileau et sa digne compagne ne veulent pas mourir. Il a quasi abandonné la culture, mais forcément, puisqu'à la place de l'avoine il a poussé sur sa ferme une gare de chemin de fer, des hôtels, des magasins et des usines.

«M. Boileau est l'un des fondateurs de la florissante paroisse de L'Annonciation, avec les MM. Charbonneau, Chartier, Guay, etc.»

Source: *L'Avenir du Nord*, 24 mai 1907.

*Cette «triste scène» avec Dosithée Boileau a passablement dérangé Mgr Fabre, évêque de Montréal. Il écrit au curé Labelle le 29 juin 1877, «ce que je regrette encore plus c'est que cette aventure soit connu du public (...) Vous comprenez facilement qu'il ne peut qu'en récolter un très grand mal auprès du peuple. Ayez donc assez de puissance sur vous-même pour enterrer ce fait et ne plus en parler.» ANQ-Q, APG. 124-497.

Qui sont les pionniers? D'où viennent-ils?

Selon l'historien Samuel Charette, la plupart des colons ont été recrutés dans le comté de Terrebonne, dans Saint-Jérôme et les paroisses voisines, (voir le tableau 2).

Tableau 2. Provenance des familles établies dans le Canton Marchand entre 1880 et 1891

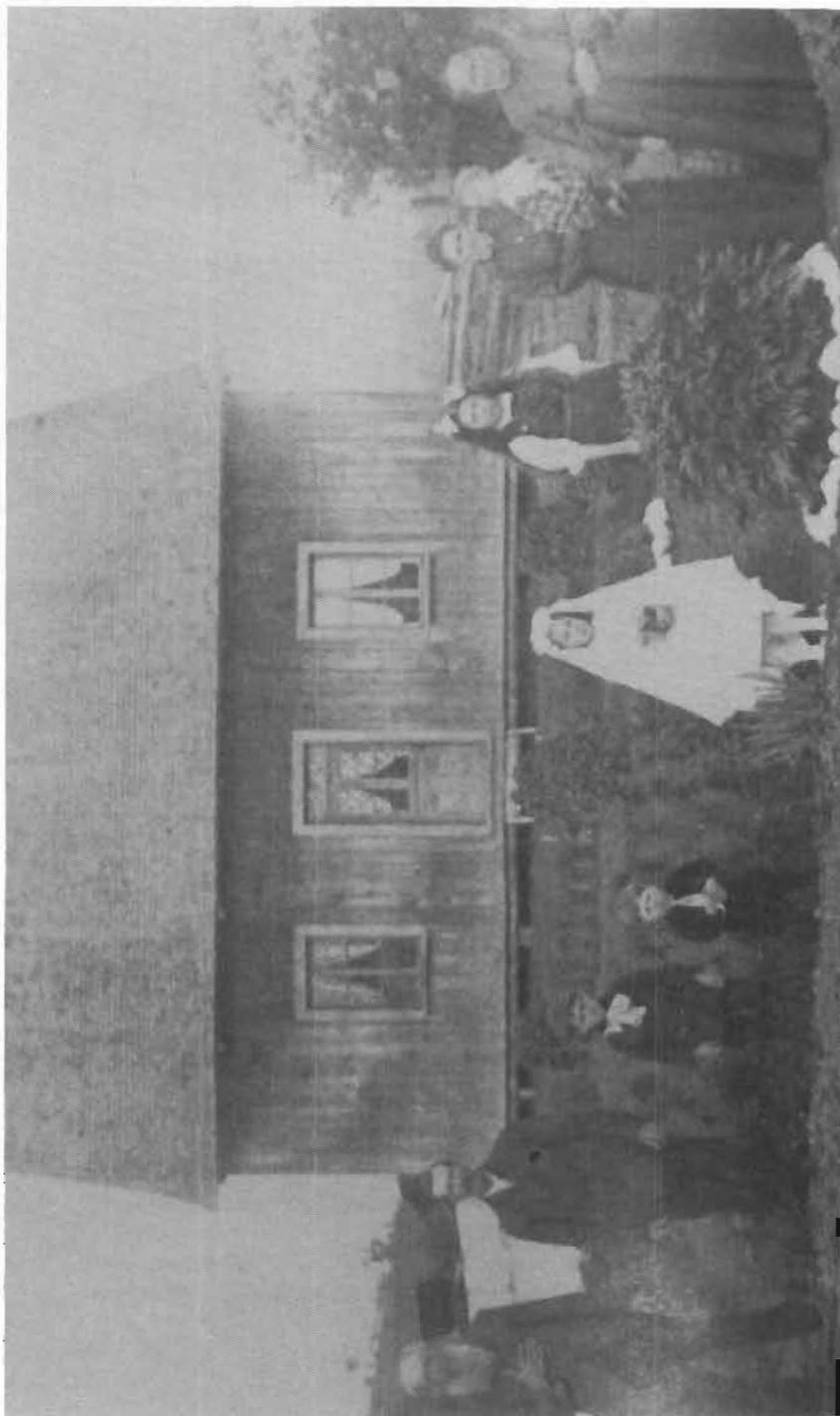
Comté	Paroisse	Nombre de familles
Terrebonne	Saint-Jérôme	46
	Sainte-Scholastique	11
	Sainte-Thérèse	2
	Sainte-Adèle	10
	Sainte-Agathe	12
	Saint-Augustin	5
	Saint-Jovite	6
	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	6
Deux-Montagnes	Oka	2
Papineau	Saint-André-Avellin	1
	Thurso	2
Montcalm	Saint-Jacques L'Achigan	1
	Saint-Donat	2
Laval	Saint-Vincent-de-Paul	2
Montréal (ville)		1
Trois-Rivières (ville)		3
Origine inconnue		4

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 38-63

L'historien Samuel Charette constate que «les facteurs, parenté et voisinage, provoquèrent dans plusieurs cas un courant de déplacements¹.» Les vieux défricheurs lui ont dit: «Voyez-vous, nous étions nombreux chez-nous; notre vieille terre ne pouvait plus être subdivisée; mon père, dont les moyens étaient limités, se voyait incapable de nous établir sur une terre cultivée, sur celles en bordure ou au sud du fleuve; surtout il avait bien peur de nous voir quitter le Canada pour les États-Unis; alors il nous encourageait à aller prendre un lot près des Fermes².» Ainsi, parce qu'au milieu du 19^e siècle, la plaine du Saint-Laurent, contenant les meilleures terres du Québec, est presque totalement occupée, les fils de cultivateurs du comté de Terrebonne à la recherche de terres remontent la rivière du Nord et ses affluents. Ceux qui ne prennent pas ce chemin partent pour le travail en usine dans les villes du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Entre 1840 et 1900, il sont 600,000 à quitter le Québec pour les États-Unis. A l'époque, c'est une catastrophe quand on pense que le Québec ne comptait en 1871 que 1,191,516 habitants.

Parmi les pionniers du Canton Marchand, on y retrouve des aventuriers, des nomades qui ont un besoin viscéral de l'air du large, de courir les bois,

*Famille Filion, arrivée depuis 1884
De gauche à droite, Joseph, Gilbert,
Lucien, Gaston, Annette, Gabrielle,
Mme Gilbert (Josephine Panneton),
Victor, Mme Joseph (Des Anges Rochon).*



de regarder constamment vers l'horizon. Joseph Sarrazin est de ceux-là. Né à Saint-Joseph en 1820, il s'installe successivement à Saint-Benoît en 1846, à Saint-Sauveur en 1852, à Saint-Agathe des Monts en 1858, à Saint-Jovite en 1875 et enfin, à L'Annonciation en 1883. Participant à l'ouverture de toutes ces paroisses, il a refait quatre fois la vie de pionnier. Il a même eu l'intention d'aller ouvrir une autre paroisse sur la rivière La Lièvre alors qu'il avait déjà atteint un âge très avancé dépassant de loin la soixantaine.

Nommons aussi Thomas Brunet, né à Sainte-Scholastique le 31 octobre 1832, il voyagea beaucoup et parcourut presque tous les chantiers du Haut et du Bas-Canada. En 1858, il se maria à Sainte-Adèle et résida quelques années dans cette paroisse, puis il se rendit à la Gatineau avec toute sa famille et au bout de neuf ans, il revint se fixer à Sainte-Agathe. En novembre 1880, il repartit pour fonder la nouvelle mission de L'Annonciation et se chargea du poste de traversier sur la rivière Rouge.

Les premières familles de colons n'étaient pas très riches, comme l'illustre le cas de Dosithée Boileau qui devait six cents dollars et n'avait rien pour payer ses dettes; le curé Labelle raconte «je le dirigerai vers la Rouge. Je dus faire une quête pour lui donner les moyens de s'y rendre. Même je jouai aux cartes à la condition que le gain passerait tout entier au profit d'un colon et j'eus le bonheur de faire dans cette soirée cinq dollars qui devinrent le bénéfice de Boileau³.»

Citons également Joseph Sarrazin qui avait une dette de \$75. et une famille de huit enfants à faire vivre. Il quitta Sainte-Agathe pour tenter sa chance à L'Annonciation en 1883. Le déplacement des colons prit parfois l'allure d'une odyssée périlleuse, la précarité des moyens de communication, l'éloignement des marchés, des centres et des services aggraveront la situation de pauvreté et de misère des colons. Comme en témoigne les récits des pionniers, leurs conditions d'existence étaient pénibles.

Par contre, installés côte à côte le long des rangs du Canton Marchand, les colons développeront un sentiment de solidarité et d'entraide communautaire. Dans les corvées, les colons se rassemblent pour l'érection d'une grange ou d'une maison, le broyage du lin, l'épluchage de blé d'inde... Tout ce travail s'effectue dans un esprit de fête se terminant bien souvent par un souper ou une veillée.

**«Chaque pied que je défriche est bien à moi.»
Témoignage de la famille Chartrand.**

«En janvier 1880, il achète un camp-écurie des Hamilton, à la Ferme du Milieu. Le 17 mars 1880, de grand matin, il attelle deux chevaux empruntés, à une sleigh double, dont le fond est couvert d'une bonne épaisseur de foin; il y jette une table, deux chaises, un sac de farine, une poche de patates, un baril de lard vide, une boîte de galettes cuites, deux briques de lard salé. Les deux plus vieux de ses garçons: Ubald, 8 ans, Eugène, 7 ans, complètent la charge.» (...)

Arrivés au campement, «les deux petits garçons poussent la porte et, d'un coup d'oeil, ils découvrent un lit de branches de sapin dans un coin, une truie (baril de tôle servant de poêle) que les derniers occupants avaient laissée et un peu de paille. Le père Chartrand mène les deux chevaux à l'écurie de la compagnie, rapporte du bois et allume un bon feu. Les articles de ménage sont placés, on mange et, comme on n'a rien pour s'éclairer, le père étend les couvertures des chevaux sur le lit et les enfants s'endorment.» (...) Une semaine plus tard, le père Émery retourne chercher sa femme, Azilda Daoust, ses cinq autres enfants et le reste du ménage. Au retour, comme la rivière est presque libre de glace, on utilise un grand bac, que Chartrand dirige à l'aide d'une gaule d'épinette, pendant que Madame Chartrand, restée sur la berge, le retient contre le courant par une longue corde.

La première année, le labour se faisait au moyen d'une grosse branche d'orme aiguisée, que la mère, aidée un peu des deux plus vieux garçons, tirait dans le sillon avec un câble passé sur l'épaule. Le mari tenait l'autre bout dans l'angle voulu pour renverser cinq ou six pouces de terre. Quand les racines enjambaient la charrue, celle-ci servait de levier, tant qu'elle résistait à la force de l'homme; le plus souvent la racine cédait et fouettait le visage qui s'était penché avec le corps. Le plus dur ce n'était pas de labourer cette terre légère, presque sablonneuse, c'était de travailler dans un pouce ou plus de cendre de bois, qui collait sur le corps en sueur, emplissait les narines, le gosier et les yeux. Ajoutez à cette suie un bataillon de maringouins et de brûlots affamés qui dévoraient sans répit, et vous aurez une idée de courage, de l'énergie qu'il fallait pour «ouvrir» des terres neuves en de semblables conditions. (...)

Le père Émery devait se rendre à pied à Saint-Jovite, emportant sur son dos une poche de grain pour l'y faire moudre, et, le lendemain rapporter la farine ainsi que du lard; la distance est de huit lieues. À voir cet homme aux prises avec la vie sans autres ressources que ses deux bras, ses deux jambes, sa tête et son coeur, c'est à se demander comment il ne s'est pas découragé.

À Arthur Buies, qui lui exprimait son admiration et son étonnement, Chartrand répondait: «Ici je trime dur, mais ce n'est pas plus fatiguant de bûcher, une fois accoutumé, que de travailler dans les «factories» de la ville; quand le soleil chauffe d'un côté de l'arbre que j'abats, je me mets de l'autre bord; on se fait chauffer la couenne bien moins que ceux qui travaillent dans les grosses fonderies; et puis quand je suis fatigué, je me repose. Y pensez-vous, monsieur, chaque pied que je défri- che est bien à moi, il me rapportera de quoi vivre, de quoi établir ma famille.»

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 67-70.

«On se tasse les uns à côté des autres
pour ne pas geler.»

Témoignage de la famille Boileau.

«Le 28 avril 1880, des voisins viennent prêter main-forte aux Boileau, empilent le ménage sur deux voitures louées: il faut être prêt à partir de bonne heure, le lendemain, pour la périlleuse odyssee. Avec les articles de ménage prennent place Dosithée Boileau, sa vieille mère, sa femme Éloïse Pagé, et les huit enfants: Dosithée, Charles-Borromée, Alphonse, Eugène, Joseph, Éliza, Marie-Louise et Edmond. Tard le soir, on a dépassé Sainte-Agathe d'une dizaine de milles et on couche chez France Laviolette. Les femmes et les quatre plus jeunes s'étendent à terre près du poêle, les sept autres se font un nid de paille à côté des chevaux. Le pire de la route est passé, une fois la montagne du Sauvage franchie; pour les colons et les voyageurs, l'épreuve capitale fut toujours la passe du Sauvage.

En partant à l'aube, le père Boileau croit arriver tôt à la Ferme du Milieu, le soir du 30. D'ailleurs, les gens de la Ferme sont prévenus de se rendre aux grands rapides Macaza. Plus on avance, plus les chemins deviennent impraticables, à cause du dégel; les chevaux n'ont plus la force de sortir leur charge des ornières. Boileau et les deux charretiers marchent en avant et couvrent les fondrières de grosses branches, pour s'éviter le désagrément de décharger et recharger. Enfin, au début de la nuit, on arrive à peu près à l'endroit indiqué aux Fermiers. Les propriétaires des voitures n'ont pas eu la patience d'attendre et sont retournés à la Chute-aux-Iroquois (Labelle).

Que faire seuls dans le bois, à cette heure avancée? On attend, on appelle, mais personne. À cet endroit, la rivière Rouge est rapide, mais peu profonde et guéable. Par précaution cependant, le père Boileau donne à tous le même câble à tenir, pendant qu'il s'avance en tête, prudemment, à tâtons, pierre par pierre, portant l'avant-dernier des enfants à califourchon sur son cou; la grand-mère ferme le cortège. Madame Boileau serre son bébé de quinze jours sur son bras gauche et, malgré des précautions infinies pour glisser de roche en roche, elle perd l'équilibre et tombe dans l'eau glacée, jusqu'à la ceinture. Saisissant son poupon à deux mains, elle le pose sur sa tête et continue sans autre accident, jusqu'à la rive. On se tasse les uns à côté des autres pour ne pas geler et le père compte de la main dix têtes. Boileau pleure et prie.»

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 71-78.

«Il dut emprunter \$10. pour se marier.»

Témoignage de la famille Desjardins.

En octobre 1880, «Ferdinand se rendit sur son lot, monta une habitation de douze pieds carrés: il était colon. On défricha deux mois, on descendit à Saint-Jérôme à pied pour les fêtes: quatre jours de marche dans six pouces de neige, à travers les bois. On remonta en janvier 1881 avec le premier équipement: un cheval, une paire de boeufs, un poêle, des provisions. En 1883, Ferdinand se construisit une maison de 20 x 24; sa propriété valait bien \$400 mais il dut emprunter \$10 pour se marier à Rose-Anna Drouin, dans la maison de Ponton».

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 143.

«Il les encourageait à rester sur leur terre.»

Témoignage de la famille Charette.

«Isaac Charette de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson envoya six de ses douze enfants pour le Nord: Herménégilde, Narcisse, Moïse, Bénani, Isaac fils, Alphonsine. Pour conserver, chez ses enfants, l'esprit d'entraide et de fraternité, il leur acheta des lots dans les rangs I et II. Ce fut le rang des Charette.

À l'automne de 1885, les quatre plus âgés s'en furent défricher et bâtir un abri; le père était monté avec eux pour attribuer à chacun ses lots respectifs. En les quittant, il laissait à Herménégilde, l'aîné, la responsabilité du travail, de la cuisine ainsi que la conduite de ses trois frères.

À l'hiver de 1889, Moïse et Bénani, âgés respectivement de 20 et 18 ans, montèrent donner un coup de main aux deux plus vieux. À Labelle, ils quittèrent leur cocher d'occasion, achetèrent une poche de pois, un sac de farine et s'engagèrent dans le bois pour terminer à pied les 18 milles de leur voyage. Ils avaient des provisions et s'arrêtèrent en pleine nuit prendre une bouchée. En coupant du bois pour le feu, Bénani s'abattit la hache sur un pied et se fit une large entaille. Impossible pour lui de continuer à pied. Moïse tailla deux perches de bouleau, les lia ensemble, étendit son frère sur les sacs et tira la charge sur la neige jusqu'à L'Annonciation, soit une dizaine de milles. (...)

Le vieux père Charette de Sainte-Marguerite n'abandonna pas ses six enfants établis sur leurs lots neufs à L'Annonciation. Il vint passer plusieurs hivers chez eux, jusqu'à sa mort en 1903. Il les encourageait à rester sur leur terre, au lieu d'aller gagner quelques piastres dans les chantiers: L'hiver vécu chez vous et passé au travail intelligent pour l'avancement de votre culture, pour la préparation de bois de charpente et autres, pour la construction des bâtiments de la ferme, pour la confection ou la réparation d'instruments aratoires, pour la préparation de l'abattis de l'année suivante, vous vaudra plusieurs hivers au service des autres.»

Source: Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 88-91.

«Sa mansarde prenait vent de toutes parts.»

Témoignage de la famille Chalifoux.

«Quand Jean-Baptiste Chalifoux, surnommé «Nicré», vint en 1883 dans le canton Marchand, il prit 15 jours à couvrir la distance de Sainte-Agathe à son lot; tous les malheurs s'étaient conjurés pour faire obstacle à son projet. D'abord la pluie ne cessa de tomber, ses provisions furent saturées d'eau. Les galettes de sarrazin, ou mate-faim, moisirent, si bien que son chien n'osait y toucher; et Baptiste n'avait pas autre chose à se mettre sous la dent que du lard cru. Il aurait bien fait du feu, mais les allumettes étaient trempées. Les traits de l'attelage se brisèrent; pour les réparer, il tailla des lanières de cuir à même les rênes. Arrivé chez lui, il n'aura pendant quelque temps que des patates à manger. Comme sa mansarde prenait vent de toutes parts, il arracha avec ses doigts, faute d'outils, la mousse aux arbres et calfeutra les joints, avant de les bousiller de mortier de terre.

Sa maisonnette en bois rond à queue d'aronde pouvait maintenant recevoir sa femme, Flavie Beauséjour. À deux, le dénuement et la misère se supportent mieux, même si les enfants doivent partager les souffrances et les privations.»

Source: Samuel Charette. *Douce Souvenance*: 82-83.

Les voies de communication

En 1880, les premiers colons du Canton Marchand devaient emprunter un chemin de chantier de bois pour se rendre à leurs lots. C'était, raconte Arthur Buies, «un chemin horrible, praticable seulement dans les plus beaux jours, dérobé, la plupart du temps, sous les souches d'arbres laissées sur place, les rochers à fleur de terre et les ornières profondes d'où l'on n'arrivait pas toujours à tirer les grossiers véhicules qui s'y aventuraient. C'était la seule route offerte aux colons; elle n'était pas même ouverte, elle avait été simplement tracée, avec quelques abattis d'arbres pour en indiquer le passage. Parfois, la voiture qui portait la malle à la «Chute aux Iroquois» une fois par semaine, y restait engloutie; alors il fallait aller la chercher à cheval, et si le cheval lui-même ne réussissait point à passer, on restait privé de la malle. Cela durait jusqu'à dix ou douze jours de suite, suivant les temps et les saisons.» Ou quand ce n'est pas le pont qui est emporté par les glaces du printemps comme cela s'est passé à L'Annonciation en 1885.

Entre 1880 et 1884, environ une vingtaine de kilomètres de chemins de colonisation seront construits au Canton Marchand ainsi qu'un chaland à la Ferme du Milieu. Les deux plus importantes voies terrestres sont le chemin Chapleau, du nom d'Adolphe Chapleau, premier ministre du Québec de 1879 à 1882. Il a une longueur de 89 kilomètres et relie la Chute aux Iroquois à

Kiamika en passant par les lacs Lacoste, aux Bois-Francis, Jaune et Nomingue. Construit sous la surveillance de Dosithée Boileau entre 1882 et 1884, le chemin Chapleau était à cette époque le boulevard de la colonisation. Le second chemin, le chemin Boileau, du nom de Dosithée Boileau, liera L'Annonciation et Nomingue par le côté sud-est du Lac Nomingue. La mauvaise condition des routes, surtout au printemps, a entraîné une augmentation effarante des coûts des produits vendus aux pauvres colons. Un sac de farine, que l'on payait à Saint-Jérôme \$2.10 coûtait \$3.35 et jusqu'à \$4.00; un sac de sel de 200 livres, coûtant 80 sous à Saint-Jérôme, valait \$3.50, \$4.00 ou \$4.50.

Quand et comment se rendre à L'Annonciation en 1887.

«Autant que possible, c'est le printemps, aux derniers chemins d'hiver, qu'il faut se rendre dans nos cantons. Les transports coûteront moins cher, et vous serez certain d'être prêt pour les premiers travaux du printemps.

Plusieurs montent l'automne pour faire quelques défrichements et construire le chantier qui recevra la famille au printemps. Ces travaux préliminaires sont très utiles et d'un grand avantage pour le colon. Ils évitent à la famille les ennuis et les souffrances du *campement provisoire*.

Pour pénétrer dans ce district, la route la plus courte et la plus facile est celle de St-Jérôme qui est à 33 milles de Montréal et où l'on trouvera des lignes de diligence fort régulières et des voitures de louage pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses.

La diligence en destination de la Rouge et du Nomingue part tous les jours pour se rendre directement à Ste-Agathe: prix \$1.25; de là, le lundi, mercredi et vendredi, elle vous rend, pour \$1.25 à St-Jovite, d'où elle fait deux voyages par semaine à la Chute-aux-Iroquois, les mardis et vendredis, prix \$1.00; de ce point elle va une fois par semaine, le mercredi au Nomingue et le même jour à L'Annonciation.»

Source: G.A. Nantel, *Le Nord-Ouest*, 1887: 20-21, 68-69.

LA POSTE

Avant l'établissement du bureau de poste au village de L'Annonciation, chez Joseph Demers le 1er janvier 1885, les gens de Canton Marchand devaient se déplacer à la Chute aux Iroquois (Labelle) pour y chercher ou expédier leurs lettres une fois par semaine. Le service de la livraison postale était souvent irrégulier et, parfois, les lettres et les journaux ne parvenaient que de trois semaines en trois semaines.

**LA CONSTRUCTION
DU
CHEMIN DE FER**

Dès 1869, le curé Labelle a entrepris des démarches pour la construction d'un chemin de fer reliant les cantons du nord à Montréal. Le premier tronçon Saint-Jérôme / Montréal sera inauguré en 1876. L'année suivante, la ligne entre Montréal et la rivière Rouge est toute ballastée. Mais la construction tarde et les colons s'inquiètent.

En 1882, presque tous les colons de la vallée de la Rouge signent une requête demandant au gouvernement le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe et même jusqu'à Winnipeg.

A Québec, le député Nantel du comté de Terrebonne dit à l'Assemblée Nationale: «Que l'on ne s'imagine pas que le chemin de fer des cantons du Nord n'intéresse que trois ou quatre comtés. Non il intéresse près de la moitié de la population totale de notre province, il intéresse tous ces ouvriers fatigués de gagner leur vie au jour le jour et qui, de toutes les parties de la région de Montréal, demandent bien souvent s'ils peuvent, sans grand capital, s'établir sur les cantons du nord. Il intéresse tous ces fils de cultivateurs qui ne peuvent se diviser à l'infini le domaine paternel et sont bien obligés de s'éloigner pour chercher où s'établir; il intéresse tous ces petits fermiers de nos vieilles paroisses qui végètent dans les dettes avec de nombreuses familles et se trouveraient si au large avec tous leurs enfants, sur nos belles terres du nord. Enfin, la construction de notre chemin de fer intéresse une population de cinq cent mille âmes au moins⁵.»

De Nomingue, le missionnaire Neault, jésuite, écrit au curé Labelle, le 24 avril 1888: «Monsieur le Curé, on compte beaucoup sur le chemin de fer ici. Va-t-on être désappointé? Il faut espérer que non. On est persuadé que le succès dépendra de l'attitude que prendra votre Révérence. Vous avez déjà tant fait pour nos cantons; vous ne pouvez laisser votre oeuvre inachevée⁶.» Finalement, la construction du chemin de fer Saint-Jérôme / Chute aux Iroquois (Labelle) est complétée le 8 septembre 1892. Les colons de L'Annonciation attendront encore une décennie avant d'entendre le sifflet du train.

CHAPITRE 6

La terre et la forêt

Arpentés des deux côtés de la rivière Rouge par les explorateurs W. Crawford et J. A. Martin, plusieurs centaines d'acres de terres publiques sont mis en vente dans le Canton Marchand en 1878. Elles se vendent généralement en lot de 100 acres aux colons «de bonne foi» qui devront répondre à certaines exigences pour s'y établir. Ils devront payer comptant un cinquième du prix d'achat du lot qu'ils obtiendront par un acte de vente conditionnel et le reste en quatre versements égaux et annuels avec intérêt de 6%. Le prix des lots du Canton Marchand était de 30 cents l'acre et la vente s'effectuait dans le bureau de A. B. Filion, à Grenville, agent des terres représentant le département des Terres et Forêts. Par contre, c'était auprès de Dosithée Boileau qu'il fallait s'adresser pour ceux qui voulaient des informations sur la qualité des terres dans le Canton Marchand. On peut lire dans le *Guide du Colon* de 1880 que: «Ce canton possède un grand nombre de bonnes terres. Le site de l'Église est fixé aux Nos. 46 et 47 du côté ouest de la rivière. C'est une position admirable. Un beau pouvoir d'eau sera à une petite distance du village et comme dans Joly, un aqueduc pourra fournir de l'eau à peu de frais. La chapelle, située sur la rivière et sur une éminence, en face de la ferme du Milieu qui est en vente, ne sera qu'à 4 milles du beau lac Nominique, où l'ouverture d'un chemin va conduire le colon. Un grand nombre de bons lots sur la rivière, qui viennent d'être arpentés, sont encore à prendre. Un bon chemin longe la rivière à une grande distance.» Les lots du Canton Marchand se vendent très vite, mais les colons se plaignent de la lenteur des travaux d'arpentage. Ils avancent dans la forêt, défrichent et se querellent ensuite pour avoir la possession de leurs lots; pas d'arpentage et quand il y a des arpentages, on attend 6 mois, 9 mois avant de mettre les lots en vente.

*Voir la carte du
Canton Marchand
(1880-1897),
à la page 36.*

Les règlements d'établissements des colons.

«Le prix des lots dans la vallée de l'Ottawa et du St. Maurice est de 30^c l'acre, payables en quatre ans par versements égaux et annuels, avec intérêt de 6 par cent jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle, égale à au moins dix acres par cent acres et y construire une maison habitable d'au moins 16 × 20. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisse ou clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune condition de vente. Les lettres patentes n'émanent dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, qu'avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. La vente est sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.»

Source: Antoine Labelle, *Pamphlet sur la colonisation dans la vallée d'Ottawa au nord de Montréal*, (1880) :9-10.

On fait fortune dans la Rouge.

«M. S. Robert de St-Jérôme a acheté dans Marchand, pour la somme de \$1,000 deux lots appartenant à un M. Jolicoeur. Ce dernier qui était très pauvre, est venu, il y a deux ans, se fixer sur ces terrains qui se vendaient 30 cts l'acre, et il y a fait environ cinq arpents de défrichement. Aujourd'hui il vend le tout pour la jolie somme ci-dessus mentionnée. C'est un beau bénéfice, n'est-ce pas? quel est le *voyageur* des États-Unis que peut se vanter d'avoir fait, en si peu de temps, d'aussi fortes épargnes sans exposer sa foi et détruire sa santé? M. Robert voulait se fixer au lac Vert; mais les arpentages n'étant pas faits dans cet endroit la chose lui fut impossible. Il est vraiment malheureux de voir que le gouvernement retarde ainsi, par le manque d'arpentages, le mouvement colonisateur. Cependant, l'avenir de la race canadienne-française se trouve dans la colonisation de nos belles terres du Nord. Quand se décidera-t-on à le comprendre d'une manière efficace?»

Source: *Le Nord*, 19 octobre 1882.

De 1880 à 1905, 424 lots sont concédés. Mais les acheteurs ne deviennent pas tous colons; bon nombre profitent du bas prix des terres pour spéculer et ralentissent ainsi la colonisation. Intéressés à investir leur capital dans l'établissement d'«Hacienda» (vaste domaine agricole), employant plusieurs ouvriers, des bourgeois de Montréal acquièrent de grands domaines. Le journaliste B.A.T. de Montigny déclare en 1886 que: «Tous les lots sur le chemin Chapleau sont pris, et plusieurs par des messieurs de Montréal, qui y ont placé des colons avec lesquels ils font des arrangements avantageux pour les deux parties contractantes. Ils paient au colon défricheur \$10. par arpent et ils cèdent l'usage de ce terrain défriché pendant trois ans, et à moitié pendant quelques années subséquentes. C'est ainsi qu'ont contracté MM. Lacoste et Globenski, M.E. de Bellefeuille, M. l'avocat Longpré, dans le Canton Marchand, M. Massue et M. Beaubien, dans le Canton Loranger, et plusieurs autres qui, dans quelques années, auront des établissements de valeur à peu de frais¹.»

Une agriculture en plein essor

Parmi les 80 «occupants de terres» en 1891, comme le révèle le tableau 3, 77 sont propriétaires de leur exploitation, un est fermier et un est employé agricole. L'immense majorité (96,2%) des occupants des terres du Canton

Tableau 3. *L'occupation des terres au Canton Marchand en 1891*

Propriétaires/occupants de terre	Nombre d'occupants de						superficie en acres						
	%	10 acres et moins	11 à 50	51 à 100	101 à 200	201 et plus	total occupé	par occupant	% amélioré	% en culture	% en pâturage	% en forêt	% en jardins et vergers
77/80	96,2	4	1	19	27	29	15684	196	17,9	14,3	3,3	82,0	0,1

Source: Recensement du Canada, 1891.

Marchand est constituée de propriétaires. Ces cultivateurs indépendants occupent une terre d'une étendue moyenne de 196 acres. Ce qui est très élevé car la moyenne des 29 cantons colonisés par le curé Labelle compte 90% de propriétaires occupant une superficie de 153 acres². Mais les statistiques du Canton Marchand signalent que les lots sont de dimensions variées et que, par exemple, 30% des occupants de terres ont moins de 100 acres. Force est de constater toutefois pendant la période colonisatrice du curé Labelle, le colon est généralement propriétaire d'une grande étendue de terre. Ce fut là d'ailleurs l'un des motifs qui l'a poussé à la colonisation des terres vierges.

Si la superficie des terres cultivées semble immense, le tableau 3 indique cependant que 82% du territoire du Canton Marchand est encore en forêt. Seulement 14,3% de la superficie occupée est en culture et 3,3% en pâturage. Même en tenant compte du 17,9% de la superficie «améliorée», il semble que le territoire agricole ne soit guère très développé. En fait, les principales productions du colon sont les pommes de terre (6247 boisseaux), l'avoine (7260 boisseaux), le sarrasin (2609 boisseaux), les navets (2238 boisseaux) et l'orge (1067 boisseaux). Le tableau 4 est remarquable parce qu'il prouve que le rendement qu'obtient le colon à l'acre pour le blé et le foin est supérieur ou égal à la moyenne des 29 cantons de la région Labelle et de ceux du Québec. Dans le cas des pommes de terre, le rendement est supérieur aux 29 cantons, mais inférieur à la moyenne du Québec. Il apparaît donc à la lumière de ces chiffres que l'activité agricole du Canton Marchand se solde par un certain succès.

Tableau 4. Rendements des cultures à l'acre en 1891

	Blé (boisseaux)	Pommes de terre (boisseaux)	Foin (tonnes)
Canton Marchand	9,4	99,2	0,9
29 cantons ¹	8,0	93,3	0,7
Québec ¹	8,2	108,1	0,9

1. Ces moyennes ont été tirées de l'ouvrage de Gabriel Dussault sur *le Curé Labelle*: 315.

Source: Recensement du Canada, 1891.

En moyenne, le colon du Canton Marchand possède 1 cheval ou 1 boeuf de labours, 4 vaches laitières, 2 moutons, 1 cochon, 10 poules et poulets; et produit 125 livres de beurre et 10 livres de laine par année. La plupart des colons habitent une maison de bois ayant un étage et comprenant trois chambres. Ce type d'habitation existe encore de nos jours dans les anciennes zones de colonisation du Canton Marchand.

Pendant la période 1880-1891, les colons vivent d'une agriculture de subsistance qui se «caractérise par une quasi-autarcie des producteurs par rapport à «un marché» quelconque. On cherche à produire sur la ferme le maximum des biens consommés par ses habitants³.» C'est une agriculture fragile et dépendante des aléas de la nature et du climat. Une mauvaise récolte jette

toute la population dans la détresse. Le père Proulx, missionnaire de L'Annonciation, écrit en 1887 que: «Les trois années qui ont précédé l'année d'abondance tiennent encore la plupart des familles dans la misère; leur demander de l'argent, c'est leur demander une partie du pain dont elles ont un extrême besoin⁴.» Vers la mi-novembre 1888, Edouard Barnard, directeur des sociétés d'agriculture du Québec, est venu rencontrer les colons de L'Annonciation et ceux de la région pour mettre sur pied une société d'agriculture en vue d'aider le développement agricole. Sa tournée portera fruit.

A la suite d'une requête signée par soixante et un cultivateurs de Saint-Ignace de Nominingue, de L'Annonciation, de la Chute-aux-Iroquois et de La Conception, la Société d'agriculture no. 2, Division B du comté d'Ottawa sera créée et approuvée par le conseil d'agriculture de Québec, le 12 avril 1889⁵. Un cercle agricole sera également formé dans le Canton Marchand dans les années 1888-1889. Ces nouvelles associations agricoles permettront de sortir de l'isolement, d'aider et d'encadrer les cultivateurs.

**EN CONFLIT
AVEC
LES GRANDES
EXPLOITATIONS
FORESTIÈRES**

Pour le colon, les chantiers des compagnies forestières constituent un débouché important à leur production agricole. Aussi, les commerçants de bois voient-ils d'un bon oeil apparaître le colon à proximité de leurs chantiers pour la main d'oeuvre à bon marché qu'il représente.

Cette complémentarité des deux secteurs économiques est très tôt présente dans le Canton Marchand comme on peut le lire dans un article du journal *Le Nord* daté du 3 février 1887: «cette année, la récolte a été très bonne pour tous, le grain se vend bien; il y a plusieurs chantiers de billots qui vont consommer les produits de nos fermes. Dans l'année qui vient de s'écouler, beaucoup de colons sont venus se mettre sur les lots, et aujourd'hui jouissent de bonnes récoltes. Une partie de ces gens passent l'hiver dans les chantiers à gagner des bons prix, avec l'immense avantage de vivre près de leurs familles.» La colonisation agricole du Canton Marchand paraît devenir à la remorque d'activités forestières selon le modèle élaboré par l'historien Normand Séguin⁶. L'émergence de cette économie agro-forestière est source de conflits entre les colons et les commerçants de bois qui convoitent les mêmes terres publiques, le même espace géographique. On se dispute le monopole de l'exploitation forestière du Canton Marchand, et du territoire de la rivière Rouge, plus vaste encore.

Dans un article intitulé «Tyrannie», le journal *Le Nord* accuse le 19 avril 1888, «les bourgeois de chantiers de la Rouge et de ses affluents» de conclure des «contrats captieux» avec les «pauvres colons» pour la coupe de bois.

La législation qui date de 1849 désavantage la colonisation. Elle ne protège pas le colon qui obtient un billet de location sur une terre située à l'intérieur d'une concession forestière. Ainsi, la compagnie forestière a le droit de couper certaines essences et certains diamètres d'arbres sur le lot du colon. Ce dernier, aussi longtemps qu'il ne sera pas propriétaire, ne devra utiliser

le bois du terrain que pour son défrichement, son habitation, ses clôtures, etc. Il ne pourra pas faire le commerce du bois de son établissement et profiter des revenus de coupe pour payer son lot. Or, la totalité du territoire du Canton Marchand et de la vallée de la Rouge se trouve compris dans une licence de coupe de bois. La compagnie forestière raffe tout le bois marchand: le pin, l'épinette, le mélèze, le merisier, le chêne, le noyer, le cèdre, le noyer tendre et le sapin, qui se trouvent sur la terre du colon nouvellement arrivé et dépouille ainsi cette terre d'une grande partie de sa valeur.

Le pillage de la forêt de pins.

«Canton Marchand

On nous informe que l'on a coupé près de 700 à 800 billots de pin de première qualité sur les terrains de M. Lacoste. Ce dernier va paraît-il prendre des procédés contre ceux qui ont coupé ce bois sans permission. Au dire des connaisseurs ce sera un des plus beaux lots de bois qui soient descendus sur la Rouge depuis nombre d'années. Plusieurs billots mesurent près de trois pieds de diamètre.»

Source: *Le Nord*, 15 avril 1886

En 1882, Gustave-A. Drolet écrit que le marchand de bois de la Rouge, James K. Ward envoya une bande d'hommes couper le bois de commerce sur les lots de certains colons. Ces derniers allèrent se plaindre au curé Labelle qui, aussitôt, écrivit et remit aux colons des manifestes, signés par lui, affirmant que le sol leur appartenait, et garantissant les colons contre tous «troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques et autres évictions généralement quelconques⁷.» Il les chargea d'aller les placarder et les afficher partout sur les portes des chapelles, dans les magasins, les bureaux de poste, jusque sur les arbres et en dessous de l'avis du gouvernement qui informait le public que le marchand de bois Ward était dans son droit d'enlever le bois et que des amendes seraient passibles aux contrevenants à l'ordonnance, en coupant le bois de Ward. Le geste du curé Labelle invite les colons à défier la loi. Partout, on répète que «monsieur le curé est plus fort que le gouvernement!» Le curé Labelle entreprend une longue lutte pour lever l'obstacle, source de mécontentement chez les colons dont certains, exaspérés, sont même prêts à mettre le feu dans les bois⁸. Ce n'est qu'en 1888, lorsqu'il deviendra sous-ministre de l'agriculture au gouvernement provincial de Honoré Mercier, qu'il préparera une nouvelle loi relative à la vente et à l'administration des terres publiques. Elle sera sanctionnée le 12 juillet 1888 à l'assemblée nationale. Mais, au conseil législatif, son projet de loi sera amendé sous la pression de conseillers, tous de riches marchands de bois, dont J. Ward.

Le Curé Labelle: Le «Roi du Nord.»

Arthur Buies se souvient:

«C'était lui qui était le gouvernement; c'était le père, le roi, la puissance visible, toujours bienfaisante et protectrice qui renfermait tout pour les colons du vaste domaine qu'il avait apporté à notre province. Aussi, lorsqu'il paraissait au milieu d'eux ou que son passage était annoncé d'avance, quelle fête et quelle réjouissance pour tous!

Je le vis et l'entendis une fois entre autres à L'Annonciation, paroisse tout nouvellement ouverte, le long de la rivière Rouge, à vingt-trois lieues en arrière de Montréal. Tous les colons et leurs femmes et leurs enfants étaient accourus des défrichements les plus lointains pour entendre le «curé, leur curé», le «curé du nord» depuis Saint-Jérôme jusqu'aux dernières montagnes.»

Source: *Avenir du Nord*, 16 juillet 1897.

La lutte entre le bois et la charrue.

G.A. Nantel, directeur du service de la colonisation, a été témoin vers 1884-1885 du combat mené par le curé Labelle contre les grosses compagnies forestières qui freinent la colonisation. Il raconte à ce propos une anecdote concernant une lettre que reçu le curé Labelle du département des Terres, à Québec, lui refusant «les terrains de La Macaza, à cause du pin qui s'y trouvait en grande quantité. Ce fut le département qui essuya les premiers coups de l'orage. Tout le monde y passa, ministre, sous-ministres, agents, au fond de vrais amis intimes au curé. Puis vint le tour de la race canadienne-française, de son avenir qu'on fait dépendre du pin et de l'épinette, de son indicible insouciance à l'endroit des questions vitales qui devraient la passionner quand tout conspire, autour d'elle, pour l'amoindrir et la ruiner, etc. Et comme dernier coup d'une rage irrépressible parce qu'elle venait de convictions profondes subitement heurtées par une volonté supérieure qu'il tenait pour aveugle et arbitraire il s'écria: «Eh! bien, il me reste à dire aux colons de mettre le feu au bois, c'est le seul moyen d'avoir des terres». Il eut ses terres à la longue, mais ce ne fut pas sans résistances de la part des exploitants forestiers.»

Source: *Le Pionnier*, 27 septembre 1907.

Dans une lettre adressée au docteur Bigonnesse de la Chute aux Iroquois (Labelle), le 31 octobre 1890, le curé Labelle expose un bilan des avantages de la nouvelle loi pour la colonisation: «Rappelez-vous que le colon de la rivière Rouge, entre autres, Mr Bock, m'avait demandé à travailler à faire cesser la réserve des pins quand le colon obtiendrait la patente.

La réserve perpétuelle a été abolie. Le colon peut vendre le bois de son défrichement et de plus garder une réserve de 10 acres que personne ne pourra toucher. La loi diminue de plus de la moitié la quantité du bois marchand en faveur du colon, car selon l'ancienne loi et les termes, tout le bois, sans exception était marchand. Il n'y a plus les 30 mois que vous n'aimez pas sur le reste du lot dont le colon possède le billet de location. Rappelez-vous que le bois franc n'est pas flottable et que la nature des choses empêche de le livrer au commerce parce qu'on ne peut le descendre.

Il n'y a donc que le bois de pin et d'épinette qui n'a dans votre région jusqu'à ce jour de valeur que le prix de l'ouvrage. Or n'est-ce pas forcer le marchand de bois qui ne peut placer un chantier sur la terre de chaque colon, de lui donner de l'ouvrage qu'il a tant besoin en hiver au risque pour celui-là de perdre son privilège?

Le marchand de bois ne peut tout raser le pin puisqu'il ne peut le couper qu'à 12 pouces sur la souche et que ce bois je crois deviendra un jour une ressource pour le colon.

Ne demandait-on pas une loi qui conciliait les intérêts des revenus pour faire les chemins de fer, les ponts, les chemins de colonisation et n'êtes-vous pas la région les plus favorisées du pays sous ces rapports? Ne devait-on pas concilier les intérêts du colon, du gouvernement et des marchands de bois qui donnent le plus clair de notre revenu dont vous profitez d'une manière si généreuse?

Voici ce que m'a répondu Jérémie Boivin un des colons les plus intelligents de la Chute aux Iroquois et qui a des mieux réussis sur le mérite des deux lois qu'il connaît parfaitement puisqu'il a travaillé sous les deux régimes. Sous la première loi, me dit-il, j'ai été pillé, volé, *magané*,⁹ et sous la seconde j'ai rétabli la prospérité dans mes affaires. C'est malhonnête que de dire que la seconde loi n'est pas meilleure que la première et d'un grand bout.

Vu les temps, les lieux et les circonstances, je n'ai pu faire une loi parfaite et je laisse à mes amis de la Rouge d'en faire une meilleure pour mieux concilier tous les intérêts. Mon génie ne peut atteindre leur niveau et je leur laisse volontiers ma place. Quand une personne est comblée de bien, il assied mal d'enfoncer un poignard dans le dos de ceux qui le favorisent et qui lui montrent la meilleure volonté du monde¹⁰. Prenez garde d'être l'instrument d'un jeu que vous pourriez regretter parce qu'on veut surprendre votre bonne foi.

Citez-moi donc le nom de ceux qui ont émigré aux États à cause de la seconde loi?¹¹»

Certains colons sont insatisfaits de la nouvelle loi, mais le curé Labelle, en tant que sous-ministre devait tenir compte d'une réalité financière importante; environ 20 à 30% des revenus du gouvernement québécois provenaient des concessions forestières.

CHAPITRE 7

*La mission s'organise***AU NOM
DU PÈRE,
DU FILS
ET DU
ST-ESPRIT**

Eloignés, isolés, perdus en forêt... les milieux de colonisation sont un terrain propice à l'exaltation de la foi. Superstitieux jusqu'à la moelle des os, les colons du Canton Marchand apprécient les cérémonies religieuses pour obtenir la bénédiction des graines ou un temps favorable des semailles jusqu'à la moisson. Souvent les colons font appel au monde du sacré par l'intermédiaire du missionnaire pour pouvoir mieux dominer la nature. Le *cahier des annonces* du missionnaire de L'Annonciation abonde d'incantations: «vous vous plaignez des mouches, c'est un châtement, qu'avez-vous fait pour mériter d'en être épargné? Quels sacrifices faire» (1883), «éviter le péché, c'est le péché qui nous attire les châtements» (1885), «remercier le Bon Dieu pour le temps extraordinairement favorable pour brûler les abattis et faire les semailles. C'est le moyen d'obtenir encore un temps favorable jusqu'à la moisson. Deux messes sont recommandées pour les biens de la terre» (1885), «prier d'une manière spéciale pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les récoltes, et autres biens de la terre. Comme l'état des chemins ne permet pas de faire une procession dans les champs, chacun est invité à prier» (1888), «quand il y a danger de voir son grain ou son foin se perdre à cause du mauvais temps, on peut travailler à le sauver avec la permission du curé» (1890), «chaque famille devrait avoir un cierge béni en cas de maladie ou de danger» (1889).

Le missionnaire enseigne le catéchisme aux enfants, les prépare à la communion met sur pied des associations religieuses comme l'Oeuvre des Tabernacles, oblige le chapelet en famille «comme le premier fruit de la paix, de l'union dans la famille et le triomphe de la Sainte Église»¹, exhorte les adultes à assister à la retraite, à tous les exercices de piété et aux instructions qui ont lieu deux fois par jour au temps de la retraite, à faire les «saintes pratiques du chemin de la croix, du Saint Rosaire», à assister à la «Sainte messe» et à la célébration des fêtes religieuses, baptise, voit à l'accomplissement du devoir pascal, célèbre des mariages, réprime les désordres, procure des livres de chant et crée une chorale, prête les livres de sa petite bibliothèque, invite les habitants à s'abonner à un journal, console les pauvres. L'église est le centre des activités sociales et culturelles. Non seulement la religion catholique imprègne la vie quotidienne des colons, mais elle marque le paysage et crée un espace culturel en baptisant en 1888 tous les rangs du nom d'un saint et en érigeant à chaque rang une croix de chemin.

L'espace religieux.

En janvier 1888, le Père Santerre baptise tous les rangs du Canton Marchand.

«Circoncision et imposition du Saint et Adorable Nom de Jésus... Sous les auspices de cet Adorable Nom, Chaque Rang habité va recevoir en cet heureux jour un nom de Saint protecteur, selon le religieux et antique usage de nos Pères et de la Ste-Eglise, N. Mère.

La Paroisse est dédiée à l'auguste Mère de Dieu. Ste-Anne sera la protectrice du petit Boisfranc: Côte Ste-Anne. St-Raphaël, Médecin Céleste, compagnon de voyage du jeune Tobie, Protecteur des voyageurs, sera et est choisi Protecteur du chemin du Lac: Côte St-Raphaël.

Le rang en haut de la Rivière, de ce côté-ci: Côte St-Joseph, est sous la protection de St-Joseph. De l'autre côté, vous aurez pour protecteur St-Jean Baptiste: Rang St J. Bte. En bas de ce côté-ci, St-Jérôme, C. et D. de l'Église, est donné Protecteur du ce rang: Côte St-Jérôme. De l'autre côté de la rivière, Ste-Agathe, vierge et martyre, Protectrice: Côte Ste-Agathe.»

Source: APL, *Cahier des annonces, 1887-1893.*

Le 26 septembre 1880, à l'aide d'une croix fabriquée par Dosithée Boileau et ses deux fils, Eugène et Dosithée, le curé Labelle désigne le site de la future chapelle et donne le nom de L'Annonciation à cette prochaine paroisse. Le projet de construire une chapelle ne sera pas une entreprise facile car L'Annonciation n'a pas de prêtre résidant et n'en aura pas pendant toute la période allant de 1880 à 1891. Pour pallier à l'absence de chapelle, le missionnaire Victor Hudon dit la messe dans l'habitation de la Ferme du Milieu. A plusieurs reprises, il revient sur la question de la chapelle et blâme la négligence des colons à la bâtir. Le 11 mars 1883, il leur dit: «Avec une chapelle, nous pourrions plus aisément faire les cérémonies de l'Église. Ne craignons pas de donner quelque chose à Dieu, il est le maître de tout. C'est lui qui fait fructifier la semence jetée en terre. Soyez généreux pour lui, il le sera à votre égard.»

Lors de la visite pastorale de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, les 13 et 14 septembre 1883, la chapelle n'est pas encore terminée. On nomme J.-O. Demers pour diriger les travaux. C'est alors que le bois est coupé et amené au moulin à scie de Joseph Paquette par corvées volontaires. Au cours de l'année 1884, on inaugure la chapelle construite sur un terrain donné par Dosithée Boileau. Mais elle reste inachevée jusqu'en 1887, alors que la Société de colonisation du diocèse de Montréal fournira l'argent nécessaire pour terminer la construction.

Pour l'entretien de l'église, le pauvre missionnaire se voit obligé d'haran-

*Au côté des anciens
édifices religieux
datant de 1884,
on construit, en 1898,
une nouvelle chapelle
et un nouveau presbytère,*



Une question de sous et de privilège.

Concernant le terrain de l'église, une polémique éclate; un certain Dosithée Boileau se serait rempli les poches en plus d'obtenir le privilège d'un banc gratuit à l'église. En 1888, plusieurs paroissiens écrivent à Mgr Duhamel: «Nous protestons, nous sommes mécontents parce qu'il ne nous paraît pas juste que M. Boileau jouisse de ce privilège après avoir retiré un gros bénéfice de la situation de la chapelle sur un de ses lots. La chapelle devait être d'abord, sur le terrain de la Fabrique où il y a, en un endroit, un meilleur site... que M. Boileau, dans ses intérêts, pour amener le village sur ses lots, a offert un terrain d'Église, que ensuite, il a vendu le lot sur lequel se trouve ce terrain, avec avantage, de \$200. au moins; que grâce à la chapelle, il a vendu des lots de village que, grâce encore à la chapelle, la valeur de ses lots a augmenté. De plus, il n'a pas été question de privilège lors de l'acceptation de l'offre de M. Boileau qui n'agréait pas à tout le monde: tous s'y seraient opposés comme aujourd'hui, s'il en eut été fait mention. Aussi, M. Boileau entendait bien donner le terrain et non le vendre équivalement. Autre raison: en vendant à Sev. Rochon le lot privilégié, à haut prix, avec concessions et prétentions et tous droits, M. Boileau n'a plus un semblant de raison d'occuper le 1er banc de la chapelle, sans le payer, au préjudice de notre Fabrique endettée. Voilà de quoi nous sommes fort mécontents.»

Face à cette forte opposition, Boileau se résigne à abandonner son privilège.

Source: ACEML, Joseph Paquet, Napoléon Denis, Pascal Valiquette, Filias Filion, José Filion, J.-B. Laliberté, Gédéas Paquet, Jules Paquet, Alph. Frappier, Damase Charbonneau, Octave Clément, Herm. Desjardins, Michel Desjardins, Ls. Panneton, Ad. Paquet, Theodore Lachaine, Emeri Chartrand, Dalphis Carrière, Ferd. Desjardins, B. Chalifoux à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 1er janvier 1888.

guer de nouveau les colons du haut de sa chaire, de leur rappeler d'effectuer certains travaux de réparations ou de fournir le bois de chauffage. Chaque famille devait fournir 25 cts ou un cordon de bois: or, sur plus de 60 familles, 30 seulement ont payé leur part. En 1889, le missionnaire prend les grands moyens en affichant, à la porte de la chapelle, les noms de tous ceux qui ne sont pas en règle!...

L'église étant déjà trop petite et ne répondant plus aux besoins de la mission, on songe à en bâtir une nouvelle en 1890. Pour le choix du site, les paroissiens demandent à Mgr Duhamel, de «députer un prêtre chargé spécialement de se rendre ici, sur les lieux, pour examiner soigneusement les divers sites dont il est question, et aussi pour entendre les raisons des préférences de chacun².» Des divergences d'opinion sur le choix du site divisent les paroissiens, et Mgr Duhamel n'autorise aucune nouvelle construction.

Description de la chapelle de L'Annonciation
par Arthur Buies en 1890, lors d'une visite du curé Labelle.

«Ce jour-là, la chapelle de L'Annonciation avait été «décorée». Cette chapelle était une pauvre petite construction en planches brutes, pouvant contenir à peu près trois cents âmes. Les bancs de la chapelle étaient de simples madriers posés sur des billots. L'autel avait été orné de quelques bandes de papier bleu doré et de deux candélabres placés chacun à l'une des deux extrémités. A gauche de l'autel, une grande statue en plâtre, cachant à demi un petit confessionnal craquant sous le moindre poids; à droite, une espèce de dressoir contenant les ornements d'église et surmonté d'un sanctuaire où l'on devinait confusément une image de la Vierge; enfin, brochant sur le tout et courant un peu au hasard, de leur mieux, des festons de bandelettes en papier doré et en tuile, en fleurs artificielles et en houblon. Autour de la nef, un chemin de croix représentant tant bien que mal les épisodes de la Passion. Au-dessus de l'autel, se dressait l'image de l'Annonciation, au-dessous, une rangée de candélabres et, de chaque côté, des vases remplis de fleurs de papier. Au dehors, dix à douze maisons composent le village, la Rouge dessinant de longs et gracieux méandres, un petit cimetière sur un talus, où quelques tombes se devinaient au renflement du sol piqué d'une pauvre petite croix de deux à trois pieds de hauteur, et, au loin, par delà les autres montagnes, qui ressemblaient à des collines, la grosse Montagne Tremblante répandant cette ombre épaisse qui retarde le jour et qui augmente les ténèbres.

Le curé Labelle fit le sermon de circonstance. Un sermon du «curé» dans les montagnes, pour des gens qu'il ne voyait que de loin en loin et qui avaient besoin qu'on leur parlât d'une foule de choses propres à leur remettre le coeur dans la poitrine, ne pouvait pas débiter par le texte de l'Évangile. Le curé parla longuement à ces malheureux exilés sur le sol même de leur patrie de leurs petits intérêts, de leurs défrichements, de leurs progrès et surtout et bien particulièrement de la construction prochaine du chemin de fer qu'ils attendaient depuis des années et qui devait leur permettre de rester, eux et leurs enfants, sur la terre nouvelle qu'ils venaient d'arroser de leurs sueurs. Il leur parla dans son langage à lui, dans ce langage unique, plein d'images populaires, fait exprès pour stimuler, pour égayer et pour transporter ces rudes, vaillantes et naïves populations. Il leur recommanda bien fortement, entre autre, de «faire de la terre, rien que de la terre, et de négliger les petites industries qui nous conduisent à mourir la poche sur le dos». Il parla ainsi pendant près d'une heure, et, son allocution temporelle terminée, quand il vit qu'il avait touché juste et que tout son monde allait retourner dans son foyer heureux et plein d'un courage nouveau, il entama l'évangile du jour.»

Source. *L'Avenir du Nord*, 23 juillet 1897.

L'Annonciation: signification religieuse.

«L'Annonciation ou la Salutation angélique est le premier épisode de la vie de la Vierge qui soit relaté dans les Évangiles canoniques. L'ange Gabriel annonce alors à Marie le mystère de l'Incarnation. Saint Luc, le seul des quatre évangélistes à avoir rapporté ce fait, le raconte en ces termes:

Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David; et le nom de la vierge était Marie. Il entra chez elle et lui dit: «Salut, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi.» À ces mots elle fut bouleversée, et elle se demandait ce que signifiait cette salutation. Mais l'ange lui dit: «Rassure-toi, Marie; car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu concevras et enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera Fils du Très Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera sur la maison de Jacob à jamais et son règne n'aura point de fin.» Mais Marie dit à l'ange: «Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme?» L'ange lui répondit: «L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très Haut te prendra sous son ombre; c'est pourquoi l'enfant sera saint et sera appelé Fils de Dieu. Et voici qu'Élisabeth, ta parente, vient, elle aussi, de concevoir un fils en sa vieillesse, et elle en est à son sixième mois, elle qu'on appelait la stérile; car rien n'est impossible à Dieu.» Marie dit alors: «Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'advienne selon ta parole!» Et l'ange la quitta. (*Luc*, I. 26-38.)»

Source: John R. Porter et Léopold Desy, *L'Annonciation dans la sculpture au Québec*, les Presses de l'Université Laval, Québec, 1979: 7-8.

La vie d'un missionnaire dans une région de colonisation n'est pas de tout repos. À L'Annonciation, les Jésuites font face à de nombreuses difficultés: les missions sont trop nombreuses et trop espacées, la difficulté des communications, l'ignorance des uns et la manigance des autres, sans compter les problèmes financiers. Ainsi, avant l'arrivée des Jésuites en 1882, c'est l'abbé Laporte de la Chute aux Iroquois qui desservait la mission de L'Annonciation. Une fois par mois, il franchissait la distance d'une vingtaine de kilomètres pour venir célébrer la messe chez l'un ou l'autre des colons du Canton Marchand ou à la Ferme du Milieu. (Voir la liste des missionnaires à l'annexe 3.)

Puis, en 1883, L'Annonciation est desservie par le père jésuite Marcel Martineau de Nominique, parfois au risque de sa vie comme ce 11 octobre 1884 où son embarcation a failli chavirer au milieu du lac Nominique lors d'une tempête. Qu'on se représente un peu sa situation: 36 familles éparpillées dans la forêt sur les bords d'une rivière sans autre moyen de communication avec Nominique que par les chemins de chantier et le lac. Ce sont sur ces voies

**LA VIE
MISSIONNAIRE**

de communication que le père Martineau s'aventurait portant avec lui sa chapelle de campagne pour donner les secours et les consolations de la religion aux colons de la vallée de la Rouge.

Il parcourt souvent à pied la distance qui séparait Nominique de L'Annonciation en luttant contre la fatigue, les mouches et les maringouins. A cette carence des moyens de communication entre les différentes missions desservies, s'ajoutent les problèmes administratifs. Sa mauvaise administration a des retombées à L'Annonciation et le père Santerre démontre que les comptes du père Proulx n'ont jamais été tenu, que la compagnie de Jésus se trouve redevable d'une somme importante à la paroisse de L'Annonciation³. Pour mettre la situation au clair, le père Lemire arrive à L'Annonciation et à Nominique en février 1888 et rédige un long rapport dans lequel il est prouvé que le père Santerre a dérogé à plusieurs règles régissant la gestion des biens chez les Jésuites. Il est renvoyé. Les esprits s'échauffent. De 1884 à 1891, les habitants du Canton Marchand se plaignent de ne pas avoir de prêtre résidant. Le missionnaire ne vient à L'Annonciation qu'une fois par mois. Après 1888, tous les deux dimanches, puis en 1889, tous les dimanches. Mécontents de cette situation, les colons refusent de payer la dîme. A sa visite épiscopale, en juillet 1889, Mgr Duhamel leur commande de bien payer le missionnaire pour prouver qu'ils pourront soutenir un prêtre résidant lorsqu'il sera possible d'en envoyer un. Malgré cette ordonnance, la moitié seulement des habitants payeront leur dîme et leur banc en 1890. A bout de nerfs, Mgr Duhamel indiquera au missionnaire de L'Annonciation la voie à suivre pour les mettre au pas: «ceux qui n'ont pas payé leur dîme sont exclus des sacrements⁴.»

LE VILLAGE DE L'ANNONCIATION

Au cours des années, le village naîtra autour de la mission, à l'ombre du clocher, où résideront les notables. Des grappes d'habitations sont visibles près de l'église et un petit centre commercial et de services prend forme. En juin 1883, «les habitants ont appelé près d'eux Mr Martin de St-Jacques, arpenteur des plus distingués pour tracer les rues de leur village, fixer la place de l'église, de l'école et déterminer la grandeur des lots à bâtir. Les rues auront une largeur de 80 pieds. La division des lots sera régulière et de distance en distance, on y verra de grandes rues transversales qui, en cas d'incendie, serviront de coupe feu et ajouteront à la beauté symétrique du futur village. De suite, on commencera à faire une plantation de beaux arbres dont l'érable et l'orme seront de rigueur. Bientôt, un aqueduc alimentera d'une eau pure comme le crystal les nouvelles habitations⁵.»

Au pied d'un pouvoir d'eau, Joseph Paquette établit un moulin à scie en 1882. En plus du sciage de bois, on y façonnait des bardeaux de cèdre et le bois de construction des colons. En aval du ruisseau Paquette, Georges Garreault de Sainte-Adèle installe en 1883 une carderie. A sa scierie, Paquette ajoute un moulin à farine en 1890 construit selon le plan de l'architecte Honoré Matte. Avant cette date, les colons devaient se rendre au lac Nominique pour y faire moudre leur sarrasin. Ces industries locales étaient indis-

pensables pour toute jeune colonie; et c'est pourquoi le curé Labelle avait concédé à Paquette, le 18 janvier 1881, six arpents de terrain longeant le ruisseau à condition d'y établir ces industries.

Parmi les commerces, il y avait une ferronnerie tenue par Jules Paquette (frère de Joseph). On y vendait plusieurs outils utiles à tout colon: haches, marteaux, égoïnes, varlopes, clous, ainsi que de la boisson. Il vendit son permis en 1887 à Zéphirin Panneton, contremaître de chantier.



En 1883, Napoléon Denis construit la première maison du village, un magasin et une cordonnerie. En 1886, Joseph Demers ouvre le premier magasin général. Fournissant chaloupes et provisions, J. Demers organise des expéditions de pêche pour les touristes et leur sert même de guide.

A la vue de cette expansion du village et de la paroisse, le curé Labelle ne peut retenir son enthousiasme dans une lettre adressée à Mgr Fabre de Montréal, le 11 mai 1887: «Que dire de L'Annonciation? S'il est une paroisse qui promet d'être des plus prospères en peu d'années c'est certainement ce nouveau canton, le canton Marchand. On y voit un joli presbytère, une chapelle convenable, une école, un hôtel, des magasins généraux, des moulins, tout ce qui donnera la vie à une paroisse⁶.»

La maison et le magasin de Napoléon Denis.

LA SANTÉ Pour les services de santé, les colons de L'Annonciation doivent faire appel aux remèdes amérindiens ou aux médecins résidant à la Chute aux Iroquois: les docteurs Lesage et Bigonnesse. En cas d'accouchement, c'est aux sages-femmes que l'on se fait. Nommons par exemple Mesdames Derouin, Philomène Hottin et Céline Drouin de Nominique; M^{de} Régis Drouin de la Chute aux Iroquois. A l'occasion, le missionnaire donne aussi des conseils médicaux.

Un médecin de campagne: le docteur Lesage.

«Notre ami le Dr Lesage dans une lettre de la Chute-aux-Iroquois nous apprend qu'un triste accident vient d'arriver dans le canton Marchand. Il y a une quinzaine de jours un colon de la Maline père de huit enfants, s'est fracturé la jambe gauche en trois endroits. Il était à charroyer du bois pour bâtir une grange lorsqu'il s'est fait prendre la jambe entre une souche et sa pièce de bois. Le Docteur réussit à le traiter si bien que ce pauvre homme s'en sauvera sans guère d'infirmité. Le nom de ce colon est Damase Paquet, ancien hôtelier de Ste Scholastique.

Notre ami nous dit encore qu'il a parfois à faire jusqu'à 36 milles pour se rendre près de ses malades et cela dans des chemins affreux. Le soir, ajoute-t-il, on a droit de se dire fatigué. «Cependant la vue de tant de braves colons qui ne se découragent pas après la perte d'une partie de leurs moissons par la gelée; la joie et la satisfaction de ces mères de famille qui n'ont pas craint de quitter les villes et les villages pour s'enfoncer dans les forêts du Nord, l'arrivée d'une foule de colons qui se dirigent au Nominique et ailleurs, la fertilité du sol et le magnifique paysage qui caractérisent les cantons de la Rouge, tout fait oublier mes fatigues et m'encourage à rester ici.»

Source: *Le Nord*, 18 octobre 1883.

«On ne laisse pas mourir le monde.»

Madame Régis Drouin, sage-femme.

«Il y a dans l'histoire d'une paroisse, comme d'un pays, des dévouements de femmes qui, pour être restés cachés, n'en demeurent pas moins l'élément de base d'une communauté chrétienne. Nous voulons rendre hommage à toutes ces mères chrétiennes d'autrefois et d'aujourd'hui, surtout celles de famille nombreuse.

Il en est une qui reste quasi légendaire, car elle fut la charité en action aux premières années de la paroisse: Mme Régis Drouin. Arrivée à la Chute-aux-Iroquois dès janvier 1881, avec son mari et ses enfants, elle s'établit sur une terre aux limites de Labelle et de L'Annonciation. La colonie était alors sans médecin. Elle se fit sage-femme pour venir au secours des femmes des colons. Elle a assisté plus de 350 naissances, avec une habileté qui faisait dire au Dr Bigonnesse: «Vous savez, madame

Drouin, par votre expérience vous êtes plus capable que nous autres par nos études». Le Curé Labelle, qui allait souvent loger là, dans ses voyages, l'avait encouragée et l'avait bénie. En allant aux malades, cette grande chrétienne apportait avec elle des cordons de Sainte-Marguerite, des médailles de la Sainte Vierge et de la bonne Sainte Anne, qu'elle distribuait aux familles. Souvent elle apportait de la nourriture aux familles pauvres. Un jour, on l'a vu déchirer son tablier pour faire des couches à deux jumeaux qui venaient de voir le jour dans un pauvre foyer. On venait la chercher même des paroisses voisines, l'hiver comme l'été. Il lui arrivait parfois d'aller à quinze ou vingt milles, en voiture, durant la saison froide. Un jour, son mari lui dit: «Tu vas te tuer dans la tempête!» Elle répondit: «On ne laisse pas mourir le monde.»

Source: Robert Godard, *Histoire de Labelle*: 41-42.

Érigée le 9 décembre 1886, la municipalité du Canton Marchand doit son nom à Gabriel Marchand, ministre libéral de la colonisation à l'époque. Un an après sa fondation, le 8 janvier 1887, le premier conseil municipal est élu et composé du maire Herménégilde Desjardins, des conseillers Damase Charbonneau, Joseph Sarrazin, Prosper Guay, Napoléon Denis, Régis Drouin, et Joseph Filion et de, Samuel Chartier, préfet de comté, qui est nommé secrétaire, à \$30. par année. (Voir la liste des maires à l'annexe 4.) Le développement des voies de communication, le problème de l'aqueduc et de l'administration locale deviennent la préoccupation majeure des édiles municipaux. Leurs activités sont financées par l'impôt foncier et diverses taxes. Soucieux de l'ordre public, le conseil engage, en 1887, les services d'un constable: Joseph Groulx. En 1890, il autorise Napoléon Denis à exploiter un aqueduc de tuyaux de cèdre qui distribuera une eau claire et froide à une vingtaine de villageois.

Dès 1883, le missionnaire s'emploie à entrer dans l'esprit des colons le désir d'instruction. Malgré ses efforts, la situation de l'éducation à L'Annonciation est misérable et il s'inquiète de voir les enfants sans instruction, incapables de lire et d'écrire. Son objectif sera atteint en 1887 par la construction de la première école au village. Une dénommée Mde Filion, non diplômée, dispense l'enseignement primaire à une dizaine d'élèves. En 1888, elle gagnait un salaire annuel de \$85.00 et devait fournir les frais de chauffage et de ménage. La deuxième institutrice fut Joséphine Barrette. Pendant les mois d'hiver, elle donnait, le soir, des leçons de lecture et de calcul aux adultes.

«Les manuels des élèves, au programme scolaire, se limitaient à un très petit nombre. Le travail écrit se faisait sur l'inséparable ardoise. Les jeunes apprenaient les grosses lettres sur le tableau de Lippens; les autres, suivant leur degré d'instruction, possédaient: *Les Devoirs du Chrétien* de Lhomond, *Mon premier livre* de Ahern, *la Grammaire française* de Robert, *le Psautier du Saint Roi David*, *l'Histoire Sainte*, *le Catéchisme de Québec*, *la Géogra-*

LA MUNICIPALITÉ DU CANTON MARCHAND

LES ÉCOLES

phie et l'Arithmétique (des Frères des Écoles Chrétiennes, la *Méthode d'Écriture* de J.-A. Langlois; et les finissantes, plus rarement les finissants, le *Manuscrit*, car il fallait être aussi habile à déchiffrer l'écriture à la main que l'imprimé⁷.)»

Pour l'administration des écoles, une organisation scolaire est créée en 1887: la commission ou la municipalité scolaire de L'Annonciation-Canton Marchand. Les premiers commissaires d'écoles sont Dosithée Boileau, Prosper Guay, Emery Chartrand, Pascal Valiquette et Joseph Demers. Le président est Samuel Chartier, tandis que son fils Horace agit comme secrétaire. Ils imposent des cotisations et reçoivent la rétribution mensuelle, que paient les parents pour chaque enfant d'âge scolaire, et l'octroi gouvernemental.

Pour combler les besoins de l'enseignement, le missionnaire Marcel Martineau sollicite l'aide de la communauté religieuse de Sainte-Croix qui ouvrira à Nomingue, en septembre 1887, le premier couvent dans les cantons du Nord. Les débuts seront modestes avec une seule salle de classe où les deux religieuses accueillent douze élèves. Synonyme d'instruction, d'avancement des connaissances... le couvent signifie également une amélioration des conditions de vie des colons, et deviendra au fil des ans une institution régionale.

A L'Annonciation, les paroissiens entreprennent des démarches pour l'établissement d'un couvent dirigé par les soeurs de Sainte-Croix dans le village. Lors d'une assemblée présidée par le père Grenier et tenue le 7 mai 1890, il est adopté à l'unanimité «Que, pour le logement, tout le bas de la chapelle et la sacristie soient, avec l'agrément de Mgr l'Archevêque, mis à la disposition des Révérendes Soeurs jusqu'à ce qu'une aide suffisante nous soit accordée pour leur bâtir un couvent de dimensions convenables au jugement du curé, des syndics et de Mgr; et qu'en attendant le haut de la chapelle soit préparé pour y faire l'office divin. Que dans le but d'aider au support des Révérendes Soeurs, les paroissiens s'engagent: 1) à ne point demander d'autres écoles dans cette paroisse pendant quatre ans à dater du mois de septembre prochain; 2) à se cotiser jusqu'au montant de cent cinquante piastres annuellement pendant la même période de quatre ans; 3) à apporter aux Révérendes Soeurs une demi-corde de bois par famille chaque année avant le 1er janvier; 4) de plus, mais pour la 1ère année seulement, à leur donner la valeur de cinquante centins par famille soit en avoine, en foin, en pois, en sarrasin ou en pommes de terre; 5) enfin, que Mgr l'Archevêque soit encore prié d'aider le curé de son influence pour nous obtenir ce qui serait encore nécessaire au support convenable des Révérendes Soeurs⁸.» Ce projet se réalisera beaucoup plus tard.

**L'ÉTAT CRITIQUE
DE
L'ANNONCIATION
EN 1890**

En 1890, le père Grenier, jésuite et missionnaire à L'Annonciation, envoie à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, et à Mgr Fabre, évêque de Montréal, un mémoire proposant un plan de développement économique pour redresser la situation de crise et pour faire de L'Annonciation un pôle régional. Vu l'importance de ce document, nous le reproduisons au complet.

«A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa, Ottawa.

Monseigneur,

J'avais tout récemment l'honneur d'exposer à Votre Grandeur l'état et les besoins de la mission de l'Annonciation, que je dessers depuis cinq mois. Pour me conformer au désir de Votre Grandeur, je lui envoie par écrit le résumé que voici:

1. Origine et développement de la mission:

La mission comprend le canton Marchand, moins dix lots; c'est un territoire de près de quatre lieues carrées. Sa chapelle, au centre, se trouve éloignée de quatre lieues, par le chemin actuel, de la chapelle de S.-Ignace du Nominique, à l'ouest; de cinq lieues de cela de la Chute aux Iroquois, au sud; et de six lieues de celle de l'Ascension, dans le comté de Montcalm, diocèse de Montréal, au nord. La première famille de l'Annonciation arriva en mars, 1830, alors qu'il n'y avait pas encore un pouce de défrichement: aujourd'hui la mission compte soixante-quatorze familles, possède ses municipalités civile et scolaire, avec un moulin à scie, chapelle de 50 x 25 pds, presbytère de 25 x 25 pds, et une école; et, suivant le rôle d'évaluation du conseil municipal, elle renfermait un défrichement de 1,167 acres en juillet 1886, et de 1,847 acres en juillet 1889.

Le recensement que j'ai fait en janvier dernier, donne 396 âmes, dont 231 communicants, 118 enfants en âge d'aller à l'école, 29 garçons de 18 ans et au-dessus, avec 13 filles de 16 ans et plus, — un garçon et quatre filles seulement sont en service hors de la mission. Tous les ménages, moins trois, sont ou jeunes ou dans l'âge mûr.

Le canton Marchand, avec ses deux voisins surtout, Loranger à l'ouest, et Turgeon au nord-ouest, forme, de l'avis des agents de colonisation et de toutes les personnes familières avec ces contrées, un des plus beaux districts agricoles que l'on puisse voir. J'ai pu, après la chute des feuilles, l'automne dernier, jusqu'à la tombée de la neige, parcourir le territoire boisé et défriché de l'Annonciation en divers sens, et j'ai constaté par moi-même qu'en effet le sol y est généralement d'excellente qualité et presque partout facile à labourer: on n'est plus là, au milieu de rochers abrupts et de hautes montagnes dénudées, comme à St-sauveur, à Ste-Adèle, à Ste-Agathe, etc. Il y a aussi moins de neige qu'en ces derniers endroits, et le climat y est à peu près le même qu'à Montréal. Les accidents par la gelée, fréquents d'abord diminuent avec le défrichement. La récolte a été très abondante l'an dernier. J'ai vu, par exemple, 50 minots de magnifique blé d'automne, produit d'un minot et demi de semence, et 400 minots de sarrasin, récolte d'un champ de 10 arpents.

Nos colons sont encore à lutter, sans doute, avec les difficultés du défrichement et de l'isolement; il leur faut encore beaucoup d'énergie, du cou-

rage et d'efforts aussi persévérants qu'opiniâtres; leur vie n'a pas cessé d'être une vie de privations et de rude labeur. Cependant, on peut dire que la plupart commencent à jouir d'une aisance relative, puisque bien qu'arrivés presque tous pauvres, au point de porter quelquefois tout leur avoir sur leur dos, ils ne souffrent pas de la faim et sont assez vêtus pour venir à la messe avec leurs enfants les fêtes et les dimanches. Pas un jeune homme ne songe à s'éloigner; presque tous les jeunes gens sont déjà propriétaires de lots qu'ils défrichent peu à peu, tout en continuant d'aider leurs parents. Plusieurs d'entre eux ont déjà des maisons toutes bâties. Enfin, toutes les familles de l'Annonciation, à l'exception d'une dizaine, ont déjà remplacé, par des maisons très modestes mais convenables les misérables chantiers qui leur ont servi de première demeure. Ce sont de plus, des chrétiens réguliers et édifiants, dociles, avides d'instructions religieuses, en général zélés pour l'éducation de leurs enfants et prêts à faire tous les sacrifices pour s'assurer l'avantage d'un curé résident. Bref, le progrès, dans cette mission, a été réel, rapide, étonnant.

II. Besoins actuels de la mission et moyen d'y pourvoir.

Malgré ce progrès très réel, et même étonnant, comme nous venons de le voir, il existe pourtant, ou plutôt il existait, l'automne dernier, chez plusieurs, une tendance marquée au découragement; et je n'ai pas tardé à me convaincre que, si cette funeste disposition n'était de suite victorieusement combattue, elle ne manquerait pas de se propager rapidement et de devenir générale. Depuis trois ans, pas une nouvelle famille n'est montée à l'Annonciation, et trois en sont parties. Le propriétaire du moulin à scie songeait sérieusement à émigrer aux États-Unis; et le four à chaux, malgré l'abondance d'excellente pierre, avait dû, faute d'encouragement, être abandonné.

Ces trois dernières années ont été pour l'Annonciation un temps d'épreuve et comme un point d'arrêt dans son magnifique développement. Une crise même n'était-elle pas à craindre, crise qui aurait pu avoir des conséquences fatales pour toute la colonie?

Les causes de découragement sont multiples et peuvent se résumer ainsi:

- 1° Difficulté de se procurer certaines choses nécessaires à la vie, sans avoir à faire un voyage de trois à quatre jours à St-Jérôme par des chemins généralement mauvais;
- 2° Désappointement au sujet d'un chemin de fer toujours, dit-on, sur le point de se faire, et ne se faisant jamais;
- 3° Une dette de 300 piastres, qui a longtemps pesé lourdement sur la chapelle, avec la perspective d'une nouvelle dette à contracter pour un agrandissement devenu nécessaire;
- 4° Difficulté pour un grand nombre et même impossibilité pour plusieurs d'envoyer leurs enfants à la seule école existante;
- 5° Gelées fréquentes, qui ont gâté, plus ou moins, toutes les récoltes jusqu'à il y a deux ans;

6° Négligence du gouvernement à faire faire certains chemins bien nécessaires, chemins demandés à plusieurs reprises, quelquefois promis et même commencés, puis laissés à l'état de projet, ou inachevés, depuis deux, trois et même quatre ans;

7° Enfin, et surtout, le peu d'espoir de pouvoir, d'ici à plusieurs années encore, fournir, pour supporter un curé résident, un revenu annuel de 600 piastres, exigé par Mgr l'Archevêque.

8° A tout cela il convient d'ajouter un certain malaise créé par l'esprit de division qui règne, depuis plusieurs années déjà, au sujet du site de la chapelle et d'un pont.

La situation une fois bien connue, je résolus d'appliquer incessamment le remède au mal, du moins autant qu'il était en mon pouvoir. Pour relever les courages, je fis observer à ces braves gens que la question du chemin de fer était une question décidée en principe; que ce n'était plus qu'une affaire de temps; que l'exécution ne pouvait beaucoup tarder; que de fait les travaux étaient recommencés avec la probabilité qu'ils ne seraient plus interrompus; que déjà le chemin de Hartwell allait les rapprocher des vieilles paroisses et du chemin de fer, d'une longue journée de marche; que, grâce à un don de cent piastres que la Société de Colonisation de Montréal venait justement de leur accorder, la dette de la chapelle se trouvait éteinte, et que bien entendu, il ne s'agissait nullement d'en contracter une autre; qu'il y avait en effet, plusieurs travaux d'un besoin urgent à faire faire, comme ceux, en particulier, sur lesquels Mgr l'Archevêque a attiré spécialement leur attention, lors de sa dernière visite pastorale, en juillet dernier, travaux si nécessaires à la décence du culte, leur chapelle sans plafond, ni enduit, ni rideaux, avec son vilain plancher, son autel grossier, et ses planches brutes posées sur des bûches en guise de sièges, ne pouvant plus vraiment continuer dans cet état à servir de maison de Dieu, enfin, que d'autres travaux encore étaient bien nécessaires, tels que le défrichement d'une partie des lots de la fabrique et plusieurs constructions; sacristie, dont une partie pourrait servir de sanctuaire, ce qui permettrait d'ajouter des sièges pour 80 personnes de plus dans la chapelle; petite remise et cuisine pour le presbytère; maison avec grange et étable pour le fermier de la fabrique; maison d'école et clôture pour emplacement de la chapelle et pour cimetière. J'ajoutai, au prône, que pour tout cela je leur demanderais des souscriptions non en argent, mais en billots et en journées de corvée, espérant, leur disais-je que, les billots et les bois de charpente étant fournis par eux, je trouverais ailleurs l'argent nécessaire pour le sciage, le bardeau, le clou, les ferrures, les vitres, la chaux, etc., comme aussi pour les menuisiers et les charpentiers. Quant au défrichement, qui n'est encore que de 8 acres sur les lots de la fabrique, je leur dis que je voulais le porter à 50 acres au moins, étendue que je désirais voir ensemer ce printemps même comme un des meilleurs moyens de hâter l'arrivée d'un curé résident parmi eux; et que pour cela j'avais dessein de les appeler en corvée pour abattre les arbres de 42 acres, croyant pouvoir compter sur

l'aide de la Société de Colonisation pour achever de faire faire cette étendue de défrichement et l'ensemencer.

A l'issue de la messe, je proposais à mes gens, convoqués à cette fin en assemblée régulière, une souscription de huit billots par famille, avec autant de journées de corvée qu'il serait nécessaire pour bûcher, en avril, époque la plus favorable, au moins 42 acres de bois, et pour lever tous nos bâtiments après les semailles. La proposition fut acceptée avec enthousiasme et votée à l'unanimité. Un coup mortel était porté, ce jour-là, à l'esprit de découragement, et la joie commença à se manifester sur toutes les figures. De plus, on demandait une retraite depuis un an: jamais l'Annonciation n'avait encore joui de cette faveur. Le dimanche, 22 décembre, je commençais une série d'instructions et d'exercices pieux qui dura 15 jours. Cette retraite suivie par tous avec une édifiante assiduité et grand fruit, ne contribua pas peu, naturellement, à confirmer les esprits dans la bonne résolution de faire la guerre au démon du découragement.

Mais tout n'est pas fait, loin de là. Et c'est principalement pour prier Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de vouloir bien nous aider à mettre nos projets à exécution, si Elle daigne les approuver, que je me suis tout récemment rendu à Ottawa.

Avec la grâce de Dieu attachée à la bénédiction épiscopale, que j'ai sollicitée tout spécialement, avec les paternels avis et la très sage direction que m'a donnée Sa Grandeur, en particulier, pour mettre fin à la division des esprits sur la question du site de l'église, il ne manquera plus qu'une chose, je pense, une seule chose, pour faire sortir l'Annonciation de l'épreuve des trois dernières années et lui imprimer une impulsion puissante qui en assure l'avenir et la prépare même à devenir bientôt une paroisse comparable à nos belles paroisses de la vallée du St-Laurent; car j'ai tout lieu de croire que de son côté, le gouvernement de Québec va enfin répondre favorablement aux requêtes officielles que lui ont adressées de nouveau dernièrement les intéressés au sujet des chemins.

Ce qui nous manque, c'est un secours pécuniaire assez considérable; il nous faudrait pour les travaux de construction et de défrichement, dont je viens de parler, la somme de \$3,650.00. Après y avoir mûrement réfléchi depuis quatre mois, après avoir consulté séparément plusieurs personnes compétentes, des gens d'expérience, du métier, et m'être procuré des renseignements sûrs concernant tous les détails, prix de la main d'oeuvre, du bardeau, du clou, des ferrures, des vitres, de la chaux, etc., je suis convaincu que la somme susdite de \$3, 650.00 suffirait, mais qu'il ne faudrait pas moins. J'ajoute que cette somme, considérable en soi, est relativement fort minime, si l'on considère le coût nécessairement très élevé de la main d'oeuvre, du transport et des vivres dans notre extrême nord, où l'avoine se vend régulièrement 80 à 90 cts le minot, le foin 16 à 20 piastres la tonne, où le sciage ne coûte jamais moins que 50 cts le billot; et où il est impossible de faire faire un acre de défrichement pour moins de 10 à 12 piastres, ni de faire transporter des effets de St-Jérôme pour moins de \$1.25 par cent livres. Le petit tableau suivant.

sans descendre jusqu'aux derniers détails, indique assez l'usage à faire de cet argent:—

Estimation détaillée des dépenses nécessaires à faire, à l'Annonciation:—

I. Ferme de la fabrique à établir:	
— Défrichement de 42 acres	\$ 200.00
— Grain de semence pour 50 acres:— 50 minots d'avoine, et 40 minots de pois, blé, orge, patates, sarrasin, etc.	200.00
— Animaux: 1 vache, 6 moutons, 12 poules etc.	50.00
— Maison, grange, étable, bergerie, etc.	400.00
II. Couvent: maison de 30 × 40 pds, avec cuisine et hangar	1,300.00
III. Sacristie de 30 × 22 pds, avec poêle, armoires, etc.	200.00
IV. Pour chapelle: autel, enduit, plafond, plancher, 1 poêle, 50 bancs de 10 pds chacun	400.00
V. Clôture, en palissade, du cimetière et de tout le terrain de l'église — 18 acres de tour	100.00
VI. Sciage de 600 billots	300.00
VII. Cuisine de 24 × 20 pds, avec remise, pour presbytère .	100.00
VIII. Four à chaux à relever et à faire fonctionner	300.00
IX. Frais pour transport de clou, vitres, ferrures, meubles, provisions	100.00
Total	\$3,650.00

Plusieurs points de ce tableau demandent quelque explication. D'abord, la ferme: Il y a, dans la mission, un homme qui est reconnu de tous comme un travailleur aussi consciencieux qu'il est actif et habile cultivateur; et qui pouvant confier son propre lot à son fils, consentirait à prendre la terre de la fabrique à ferme à des conditions avantageuses. Mais pauvre, il ne saurait fournir le grain de semence, ni payer les 3 bons engagés qu'il lui faudrait pour que, une fois les arbres de nos 42 acres abattus en corvée, il puisse achever le défrichement, c.-à-d. ébrucher et mettre en tas, couper les fredoches et faire brûler à temps pour semer dès ce printemps. Les \$200 marquées au tableau pour défrichement, sont destinées à payer le travail qui resterait à faire après la coupe du gros bois par corvée. Impossible de faire faire tout le défrichement par corvées; il faut laisser à chacun le temps de faire ses propres travaux et d'agrandir un peu son défrichement. Du reste, l'expérience prouve qu'il n'y a que le bûchage qui se fasse bien en corvée; le reste du travail en grande bande se prête trop au babil.

Il conviendrait bien d'avoir de suite un plus grand nombre d'animaux sur la ferme; mais, à la rigueur, ce qui est indiqué au tableau suffirait pour commencer.

Quant à la sacristie et à la cuisine du presbytère, il serait bien utile de les faire faire immédiatement, parce que la chapelle est trop petite, et qu'il est bien difficile pour un prêtre de continuer à vivre, comme il l'a fait depuis la Toussaint, dans une famille privée et au milieu des enfants. De même la maison du fermier, afin que celui-ci puisse venir s'y installer avec sa famille

avant la saison des semailles. Les autres constructions ne se feraient qu'au commencement de l'été.

J'avais parlé d'abord d'une maison d'école; puis, au tableau, j'ai marqué un couvent. Voici les raisons toutes spéciales que j'ai de demander des soeurs pour l'enseignement. C'est le seul moyen pratique, pour le moment, de donner l'éducation à tous les enfants de la mission. Les petites filles couchant et pensionnant chez les soeurs, il deviendrait possible de trouver place, pour coucher les petits garçons éloignés, dans nos neuf familles du village ou même dans le presbytère, comme cela se pratique au Nomingue. Actuellement, il faut aller chercher une maîtresse bien loin et la payer cher, \$128.00; bientôt il nous en faudra plusieurs; les soeurs nous en prépareront pour le jour où chaque rang voudra et pourra avoir son école. Je préférerais des Soeurs Marianites, de la maison de St-Laurent, parce que ces Soeurs peuvent enseigner, provisoirement du moins, les petits garçons, et que ce serait un grand soulagement pour les Soeurs du Nomingue, comme pour celles de l'Annonciation, de n'être plus privées du plaisir de voir des membres de leur propre famille religieuse pendant des années. Je me suis donc, avec la bienveillante permission de Monseigneur notre Archevêque, adressé aux Soeurs Marianites; et la Révérende Mère St-Basile, supérieure générale, me répondait hier en me proposant trois Soeurs pour le mois de décembre prochain, avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Montréal, agrément dont elle se croit sûre d'avance. Cette très importante affaire est donc en bonne voie; je regarde même le succès comme assuré en quelque sorte, si Sa Grandeur veut bien nous recommander à la Société de Colonisation. Le couvent bâti, reste, il est vrai, la question du support des Soeurs, \$125.00 pour chaque Soeur, en tout \$375.00 à donner annuellement; mais la difficulté de trouver cette somme, j'ose le dire, n'est pas insurmontable. D'abord, nos colons s'engageront volontiers, j'en suis sûr, à ne pas demander d'autre école pendant quatre ans au moins, et à se côtoiser pour la somme de \$150.00 annuellement, pendant ces quatre ans. Pour les \$225.00 autres piastres, nous aurions l'allocation scolaire, environ \$30.00, du Conseil de l'Instruction Publique, plus une allocation spéciale facile à obtenir des fonds en réserve pour les municipalités pauvres: en sorte que la Société de Colonisation pourrait aisément je pense, fournir le reste.

Dans quatre ans il n'y aurait plus de difficulté sérieuse pour subvenir au support des Soeurs, vu l'accroissement rapide de la population par les nouvelles familles que ne peuvent manquer d'amener la résidence d'un curé, le couvent et le chemin de fer, indépendamment de l'augmentation normale de la population qui forme déjà la mission. Je suis convaincu que, dans ce laps de temps, presque tous les lots non vendus dans la mission auraient leur propriétaire.

Les 100 piastres qui figurent au tableau pour la clôture paieront la main d'oeuvre pour couper, faire scier et planter les poteaux aidé des enfants de l'école, je puis faire le reste moi-même, scier les planchettes, les clouer et blanchir à la chaux.

J'ai marqué le sciage de 600 billots, parce que, si le couvent se bâtit, il en faudra bien ajouter une couple de cents aux 400 que nous avons déjà.

Pour le four à chaux, j'ai manqué 300 piastres, somme nécessaire et suffisante pour aider M. Boileau et ses fils à relever leur four et le mettre en opération. Ce qui pourrait être fait à condition que M. Boileau fournirait gratis toute la chaux nécessaire pour la chapelle, le presbytère, la maison du fermier et leurs dépendances. Seulement pour les enduits de la Chapelle et du couvent, il faudrait, de l'avis des gens du métier, 80 barils de chaux et 30 à 40 barils pour le reste, en tout, plus de 100 barils. Or, la chaux se vend, à Montréal, 70 cts le baril (200 lbs.) prise au four, en sorte que, avec le charroyage, (\$1.25 par cent livres) la chaux que nous ferions monter de St-Jérôme, nous reviendrait, pour toutes nos bâtisses, à \$300.00 environ; et à la moitié de cette somme au moins, si nous pouvions nous la procurer à St-Jovite, ce dont je n'ai pu encore m'assurer. Il y aurait donc un double avantage à donner \$300 pour aider à remettre le four à chaux en opération, puisque ce serait le moyen de se procurer de la chaux pour les bâtisses de la fabrique tout en en procurant aux colons.

Je n'ajoute rien au sujet d'une cuisine pour le presbytère; car ils est évident qu'un curé ne peut venir résider dans une maison de 25 x 25 pds avec une servante.

Mais je m'aperçois que j'ai été, ici, entraîné trop loin; je me hâte donc d'en finir avec cet article des besoins de la mission, en notant simplement les autres points que voici:

En vue surtout d'aider les colons de l'Annonciation à tout préparer pour l'arrivée d'un curé, j'ai presque tout le temps résidé avec eux depuis la Toussaint, et je me propose, avec la permission déjà obtenue de mon Supérieur, de continuer à y résider encore quelque temps. Mon Supérieur m'a promis de me donner un Frère en juillet, époque où je sortirai de la famille où j'habite actuellement, pour entrer dans le presbytère prêté jusqu'ici pour l'école. J'emporte pour cela, don de plusieurs amis, tout un mobilier que l'on ne pourrait pas acheter neuf sans déboursier une somme assez ronde; et tout ce mobilier, à l'exception des lits, est donné à la mission de l'Annonciation et devra y être laissé pour le Curé. Notre Supérieur, le R.P. Hamel, a poussé la générosité jusqu'à me donner un cheval, avec voiture et harnais, qui seront à l'usage de la mission pendant mon séjour.

L'occasion paraît donc excellente pour entreprendre sans délai les travaux de défrichement et de construction, dont j'ai parlé, tous ces travaux pouvant marcher à merveille, le Père présent, et nullement autrement.

Il importe de ne pas oublier, non plus, le grand avantage d'enlever de suite, en avril, avant le défrichement des 42 acres sur le terrain de la fabrique, tout le bois de charpente nécessaire aux bâtisses, sans quoi il y aurait beaucoup de perte de temps et d'argent à cause des charroyages.

Enfin, je ne crois pas me tromper en disant que les Sociétés de Colonisation ont donné relativement fort peu, jusqu'ici, à la mission de l'Annonciation.

Il est difficile de se figurer toute la joie que produirait à l'Annonciation l'heureuse nouvelle que Mgr l'Archevêque nous a obtenu l'aide généreuse que je sollicite aujourd'hui; et le prêtre que Sa Grandeur se propose de députer au commencement de juillet prochain, pour préparer un rapport dont Elle s'aiderait au moment de régler définitivement notre grosse question concernant le site de la future église, et, par la même, du couvent, pourrait, en même temps, constater les heureux effets de cette joie, savoir: une entente parfaite et une ardeur persévérante, chez tous nos braves colons, pour aider, selon leur pouvoir, à la réalisation de nos projets.

Puisse notre demande être exaucée promptement. Car, je l'ai déjà montré, le temps presse pour commencer les travaux, et "bis dat qui cito dat."

III. Aider L'Annonciation, c'est aider, par là même, les missions d'un vaste district.

En effet, il ressort clairement, de ce qui a été déjà dit, que l'Annonciation est destinée à devenir un centre qui jouera un rôle important dans la colonisation de tout un vaste district; et, sous ce rapport, elle fera, vers le nord, pour tout le haut de la vallée de la Rivière Rouge et le district environnant, ce que St-Ignace du Nomingue est évidemment destiné à faire lui-même vers l'ouest, le long des deux grandes routes dites chemin Nolin et Chapleau, dans un avenir prochain, c.-à-d., aussi tôt que certaines circonstances passagères et surtout l'accaparement des plus beaux terrains du canton Loranger par une douzaine d'individus, qui, contrairement aux exigences de la loi, n'y font pas faire ou presque pas faire de défrichement, auront cessé de paralyser son développement.

L'Annonciation, efficacement aidée et pourvue de son Curé, pourrait de suite servir de point d'appui et comme de base d'opérations à plusieurs nouvelles colonies dans les cantons encore inhabités de Turgeon, de Lynch, de Mousseau, et, le long de la Rouge, jusqu'à la source de cette dernière rivière et la hauteur des terres, distance de plus de 20 lieues.

Impossible, à mon humble avis, d'exagérer l'importance de cette oeuvre éminemment patriotique et religieuse à la fois; il s'agit, ni plus ni moins, de continuer et d'achever la colonisation d'un pays. M. le Curé de St-Jérôme affirme, dans une de ses brochures, qu'il y aurait, là, facilement place pour 50 à 60 belles paroisses; tout ce que j'ai vu de cette région jusqu'ici, particulièrement dans les longues courses que j'ai dû faire trois semaines durant, pour y visiter 12 chantiers, me porte à croire que l'affirmation de Mgr Labelle n'a rien de hasardé.

Tel, est, Monseigneur, l'exposé fidèle, et aussi succinct que possible, de la situation et des besoins de l'Annonciation, aussi des meilleurs moyens, il me semble, de venir au secours de cette mission intéressante. A Votre Grandeur, naturellement, de juger en dernier ressort et des besoins et des moyens d'y subvenir.

Comme Votre Grandeur m'a dit que c'est à la Société de Colonisation de Montréal qu'il faut s'adresser pour obtenir l'aide pécuniaire désirée, j'ai fait l'exposé ci-haut plus détaillé qu'il n'eût été nécessaire de le faire autrement, après l'exposé verbal que j'ai eu l'honneur de vous soumettre à Ottawa. J'ai causé, aussi, longuement et à plusieurs reprises, de tout ce sujet avec M. Adam, Curé d'Hochelaga, un des directeurs de la Société de Colonisation de Montréal. M. Le Curé d'Hochelaga, avec bien d'autres détails que j'ai pu lui donner, surtout avec la connaissance qu'il a acquise du véritable état de choses, dans nos missions, par la visite qu'il y a faite l'été dernier, se trouvera en mesure de fournir, au besoin les autres renseignements que la Société de Colonisation pourrait désirer.

Après avoir de nouveau attiré l'attention de Votre Grandeur sur le fait que l'Annonciation n'a jamais rien reçu, que je sache, ni de la Propagation de la Foi ni des Sociétés de Colonisation, si j'excepte les \$100 mentionnées plus haut, je n'ai qu'une chose à ajouter: je verrai à ce que l'argent qui nous sera accordé soit employé avec toute l'économie possible, et qu'il soit rendu compte de cet emploi exactement et jusqu'au dernier sou, compte-rendu que je pourrai faire parvenir à la Société par l'entremise de Votre Grandeur. Et je serais très heureux d'accueillir de mon mieux tout député de Votre Grandeur ou de la Société de Colonisation qui serait chargé de venir constater sur les lieux la manière dont se feraient les travaux en question.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect, et me croire pour la vie,

de Votre Grandeur, etc.,

le serviteur tout dévoué
Père Grenier, s.j.

Montréal, 28 mars 1890.»

Au sujet de ce projet de développement, la Société de colonisation de Montréal s'enferme dans un mutisme complet. Et le missionnaire Grenier s'en plaint auprès de Mgr Duhamel dans une lettre datée du 11 juin 1890: «Je n'ai pas besoin de vous dire, je pense, Monseigneur, quel a été notre désappointement de ne recevoir de la Société de colonisation ni aide, ni même un mot de réponse à ma demande qui, pourtant, me paraissait solidement motivée. Mes gens ont montré la meilleure volonté. Ils ont fait de leur côté ce qu'ils ont pu, c'est-à-dire les billots et le bûchache de 42 acres. Tout cet abatis a passé au feu, mais n'a pas été ramassé, et ne pourra, par conséquent, à l'exception d'une petite partie, être ensemencée, car je n'ai pas d'argent, et il est impossible de demander à nos gens de laisser là leurs propres travaux pour venir encore travailler sur le terrain de l'église, surtout après les 4 journées de corvée déjà données pour bûcher. Tous nos projets de construction sont aussi tombés à l'eau. C'est peu encourageant!»

Au grand malheur des colons, avec le départ des Jésuites en 1891, ce beau projet croupira à tout jamais dans les limbes.



Troisième partie

3

Un second
souffle difficile
(1891-1930)

CHAPITRE 8

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, à la poursuite du rêve du curé Labelle

Chargés de continuer l'oeuvre du curé Labelle, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception arrivent à L'Annonciation en 1891, «dans une région toute en bois, peuplée ça et là de quelques colons éparpillés sur le bord de la rivière Rouge et autour du lac Nomingue, loin des centres de ravitaillement, à trois journées de Saint-Jérôme, par des chemins rudimentaires tracés et ébauchés en pleine forêt. [Où] aucun secours pécuniaire n'arrive plus aux desservants de ces régions; les prêtres vivent comme ils peuvent, de la pauvreté des colons aussi pauvres qu'eux!» ces colons sont découragés et appauvris; la crise règne dans l'industrie du bois; la construction du chemin de fer est au ralenti. Tout se passait comme si la marche de la colonisation était arrêtée, comme si la «belle oeuvre de Nomingue» et de L'Annonciation était tombée dans le plus affreux marasme.

Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, n'écrit-il pas à Dom Gréa, supérieur général des Chanoines Réguliers, le 19 juin 1891: «Si vous n'envoyez personne il me faudra tout abandonner².» Dans le but de parachever le projet du curé Labelle, les Chanoines Réguliers accepteront de relever le défi et de donner un nouveau souffle de vie au développement des paroisses de la vallée de la Rouge.

Dès leur arrivée, ils fonderont le prieuré de Saint-Ignace de Nomingue et quelques années plus tard trois prieurés: L'Annonciation, Turgeon et La Minerve. Ils desserviront les missions des cantons Loranger, de Montigny, L'Ascension, La Macaza et Hébert.

Dans leur travail de missionnaire, les Chanoines Réguliers ne se limiteront pas seulement à un rôle spirituel. Ils s'intéresseront aussi aux questions économiques, sociales, politiques et culturelles. Leur leadership s'affirmera de plus en plus et leur prestige social s'accroîtra à mesure qu'ils mèneront des luttes pour améliorer le sort des colons en s'attaquant aux grands propriétaires fonciers et aux compagnies forestières; en créant des institutions importantes comme la coopérative des colons du Nord, le journal le *Pionnier*, les cercles agricoles, la société d'agriculture, les syndicats d'initiative



*Au Nomingue en 1908.
Assis, 1ère rangée:
Père Baldoures,
Père André Mouttet et
Père Augustin.
Debout, en arrière:
deux Lalande.
Debout, 2ième rangée:
à gauche, Richard Bernard;
à droite, abbé Choquette.*

en s'occupant de la fondation et de la bonne marche d'un collège classique, de deux couvents et de plusieurs écoles. Mais toutes ces luttes s'avèreront vaines lorsqu'en 1914, Nomingue perdra aux mains du Rapide de l'Original (Mont-Laurier) la vocation de centre du Nord et la création d'un évêché qui lui étaient destinés depuis 1879.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception.

Fondé en 1865 à Saint-Claude, dans le Jura français, par Dom Gréa, l'ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception a des règles spécifiques: «La Congrégation a pour premier but la prière publique. La congrégation se propose, en second lieu, de continuer sur la terre la vie de Jésus-Christ victime en pratiquant les anciens jeûnes et l'ancienne abstinence. La congrégation se destine enfin à tous les offices du clergé séculier: tenir les paroisses et, dans chaque paroisse, une petite école de latinité; tenir en même temps l'école primaire quand ce sera nécessaire; avoir des missions étrangères. En un mot, elle a la destination même du clergé séculier; les chanoines réguliers, en effet, entrent dans le clergé hiérarchique, ils ne se distinguent du clergé hiérarchique qu'en ce qu'ils sont religieux, ayant la vie de communauté dans les paroisses (jamais nous ne serons moins de trois) et pratiquant les vœux religieux.»

Les Chanoines Réguliers renouent donc avec le passé en réutilisant l'ancienne méthode d'évangélisation: celle des monastères.

Source: Dom Benoît cité dans l'ouvrage de Mgr Félix Vernet, *Dom Gréa. 1828-1917*, Labergerie, Paris: 88-89.

Un siège épiscopal à Nomingue.

L'idée d'un diocèse à Nomingue était depuis longtemps propagée dans l'opinion publique au Québec. On pouvait lire dans le journal *La Presse* de février 1909:

«Le siège de l'évêque, c'est le cœur de la cité religieuse et, à courte échéance, c'est l'établissement de ces collèges d'enseignement secondaire, soit pour la préparation aux études professionnelles, soit pour le commerce, l'industrie et l'agriculture; c'est la fixation à demeure du chef-lieu judiciaire, avec garantie de résidence nécessaire du magistrat de juridiction supérieure, en un mot, c'est la consécration d'une grande unité nationale qui ne fera qu'accroître et perfectionner, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, les forces vives de la patrie.

La préparation à la vie civilisée des immenses territoires qui composent l'au-delà de notre ligne de faite ne pourrait que profiter de la présence autant que possible rapprochée, de sièges épiscopaux placés à l'intérieur de la Province, c'est-à-dire, loin des vieilles lignes d'habitations du Saint-Laurent, du Richelieu, du Bas Saint-Maurice, de l'Outaouais Intérieur. C'est ce qui, avec tant d'autres raisons d'ordre patriotique, nous fait désirer l'établissement d'un évêché au Nomingue, comprenant les hautes vallées de la Rouge et de la Lièvre, où 20,000 familles peuvent tenir à l'aise et seraient déjà installées, où tous les moyens d'action employés dans le passé pour coloniser la Province eussent été mis à l'oeuvre ici comme ils l'ont été ailleurs avec les merveilleux résultats que l'on sait.»

TOUT S'ÉCROULE À NOMININGUE

23 ans après l'échec du curé Labelle à ériger un évêché à Saint-Jérôme, c'est au tour des Chanoines Réguliers de perdre tout espoir. Pendant que l'on se réjouissait au Rapide de l'Original d'être la capitale du nouveau diocèse, une sorte de morosité et de rancune s'installait parmi les gens de L'Annonciation et des paroisses avoisinantes qui voient amèrement disparaître le projet d'un évêché à Nomingue pour lequel ils avaient tant travaillé. Cette page très importante de l'histoire régionale reste encore de nos jours une page obscure.

Selon l'historien Luc Coursol, c'est le curé Génier du Rapide de l'Original qui a réussi à dérober à Nomingue son rôle de capitale et du futur siège épiscopal. Entretenant plusieurs voyages à Ottawa, Québec et Montréal, le curé Génier tentera de contrecarrer les anciens plans du curé Labelle en obtenant l'évêché pour sa paroisse. Pour le curé Génier, écrit Coursol, «un évêché à Nomingue pouvait être concevable en 1880, à l'époque du curé Labelle, mais trente ans plus tard, le point de vue a beaucoup changé. La colonisation a maintenant solidement pris pied sur la rivière Kiamika, sur la rivière du Lièvre et sur la Gatineau. Le centre de ce nouveau pays se trouve maintenant à Mont-Laurier, sur la Lièvre et non plus sur la Rouge³.»

On peut s'interroger si l'on doit à un seul homme, en l'occurrence au curé Génier, l'implantation d'un diocèse à Mont-Laurier. Pourquoi cette lutte de pouvoir? Quels ont été les véritables motifs? Est-ce seulement une lutte ecclésiastique opposant le curé Génier et les Chanoines Réguliers? La question du diocèse ne comportait-elle pas aussi un enjeu territorial, économique et politique? L'analyse de ces multiples dimensions donnerait sûrement un éclairage nouveau au conflit entre Nominingue et Mont-Laurier.

Les Chanoines Réguliers restèrent à L'Annonciation jusqu'en 1926, soit jusqu'à l'aube de la crise économique. S'ils ont été des leaders dans plusieurs champs d'activités socio-économiques, ils ont également été, à plusieurs occasions, l'objet de vives contestations. Par exemple, en 1897 et en 1907, les paroissiens de L'Annonciation ont adressé à Mgr Duhamel des requêtes reprochant l'incompétence administrative des Chanoines Réguliers, leur méconnaissance des usages et des coutumes des colons, et demandant la nomination d'un prêtre séculier Canadien à L'Annonciation. Le Dr Côme Cartier pose directement la question à Mgr Duhamel: «sommés-nous éternellement obligés de subir les Rvds Chanoines pour nos curés!»

Parce que nous sommes français.

«Oui plus d'une fois, les actes des Pères furent mal interprétés, mal jugés et même condamnés sans merci.» Le Père André Mouttet le signalait un jour, dans l'un de ses sermons. «Il se trouve, dit-il, des paroissiens indifférents envers nous *parce que nous sommes Français*. Eh bien! mes frères, j'arrive de France où j'ai prié sur la tombe de mon vieux père. J'ai pris de cette terre arrosée de mes larmes et je l'ai emportée ici pour la mêler à celle de votre cimetière; terre canadienne et terre française ne font plus qu'une seule et même terre canadienne, comme nos cœurs unis aux vôtres ne sont tous désormais que des cœurs canadiens.»

Source: *Vers un glorieux passé*, 253-54.

Ce sentiment de rejet disparaîtra totalement en 1909, avec l'arrivée de Dom Victor Epinard qui réussira à assainir les finances de la fabrique et à entretenir de très bonnes relations avec tous ses paroissiens. Mais voilà qu'en mars 1911, à l'annonce du départ du père Epinard, la paroisse se révolte. Des requêtes sont envoyées à Mgr Gauthier, évêque d'Ottawa et des télégrammes de protestation sont expédiés à Rome. Les paroissiens de L'Annonciation cernent et occupent le presbytère et empêchent le père Epinard de partir. Ils menacent de ne plus aller à la messe. Apeuré, le père Epinard écrit à Mgr Gauthier le 1er mars 1911 que les paroissiens «peuvent se porter à des actes de violence qui en éloigneront plusieurs des sacrements peut-être pour longtemps.» Une délégation de citoyens rencontre à Ottawa Mgr Gauthier qui écoute leurs doléances et promet de leur rendre justice. Le calme revient à L'Annonciation.

**DES CHANOINES
TRÈS
CONTROVERSÉS**

Père Victor Epinard.



Le supérieur général des Chanoines Réguliers aurait éloigné le père Epinard de sa paroisse pour le punir d'avoir refusé de remettre à sa communauté tout l'excédent de ses recettes, soit \$4,000. qu'il désirait utiliser pour ses oeuvres paroissiales. Le père Epinard revendiquait la liberté de gérer sa paroisse comme il l'entendait. Cette attitude allait à l'encontre des règles et des obligations de sa communauté et laissait entrevoir les débuts d'une crise interne qui éclatera en plein jour, en 1914 où certains Chanoines Réguliers vont quitter leur communauté pour devenir prêtre séculier. Le père Dom Moquet exigera de Mgr Brunet, nouvel évêque de Mont-Laurier, qu'il leur ferme l'entrée de son diocèse⁵. Cette mesure ne suffira pas pour arrêter l'hémorragie. La Première Guerre mondiale servira de prétexte à plusieurs Chanoines Réguliers pour retourner en Europe. Ainsi, sans avoir l'autorisation de son supérieur général, le père Henri Chalimeau, curé de Nomingue et responsable des missions de la vallée de la Rouge, partira en France aider ses compatriotes en s'enrôlant dans l'infirmerie militaire. D'autres le rejoindront. Certains se séculariseront. Les paroisses du Nord seront maintenant dirigées par des prêtres séculiers à l'exception de L'Annonciation qui restera à la charge des Chanoines Réguliers jusque vers 1926.

LA PAUVRETÉ DES MISSIONNAIRES

Père Louis-Marie Vuaillet.



De pauvres qu'ils étaient lors de leur arrivée en 1891, les Chanoines seront réduits à une indigence extrême après l'incendie qui ravagera leur monastère le 5 janvier 1894. D'autant plus qu'à L'Annonciation, les paroissiens éprouvent de la difficulté à subvenir aux besoins de leur curé et à payer leur dîme. En 1895, Dom Louis-Marie Vuaillet sermonne ses paroissiens: «c'est à peine si nous avons reçu une centaine de piastres. Il y a sur ce point plusieurs personnes gravement coupables, car elles se persuadent qu'elles ne sont point obligées de payer leurs dîmes et ne songent à s'en acquitter que lorsqu'elles ne savent plus que faire de leur argent. Celui qui néglige de payer sa dîme commet un péché mortel car il vole ce qui ne lui appartient pas. Il fait un sacrilège car il vole un bien sacré. C'est donc un péché doublement grave. Combien font des confessions et des communions sacrilèges à cause de ce péché⁶.»

Le pauvre curé Vuaillet n'est pas rendu au bout de ses peines, car même l'un des plus grands propriétaires fonciers du Canton Marchand, le juge Lacoste, retarde le paiement de sa dîme. Il écrit à Mgr Duhamel en 1901: «si M. Lacoste trouve que ses propriétés paient trop cher, il pourrait en vendre ou en abandonner une partie et d'autres colons sérieux s'y établiraient, mais loin de là, il arrondit encore son domaine et il ne voudrait porter qu'une partie des charges: il me semble que ce n'est pas juste; (...) son voisin, M. McGale, pharmacien de Montréal, qui est dans le même cas, a été plus gentil-homme que l'honorable juge et m'a payé ce qui m'était dû et cela, sans aucune réclamation. Les trois missions de Turgeon, L'Ascension et de la Macaza ne donnent presque rien, il faut bien que j'aie un peu de revenu à L'Annonciation afin de vivre moi-même et nourrir le missionnaire qui dessert ces mis-

sions et lui fournir les chevaux et voitures qui lui sont indispensables. Nous sommes peu exigeants mais il serait convenable et juste qu'on nous donne ce qui nous est dû légitimement⁷.»

Plus tard, le curé Dom Adrien Dalloz emploie des moyens plus sévères pour rappeler à l'ordre ceux qui négligeront de payer leurs dîmes. Il leur dit un dimanche du mois de mars 1908: «ceux qui par leur faute n'auront point payé, ou ne les auront pas fidèlement payées⁸,» ne recevront aucun sacrement.

Outre la capitation de la paroisse, le curé a d'autres sources de revenu: la visite des chantiers. Mais là encore, ce n'est pas toujours facile car quelques frictions éclatent entre les membres du clergé sur la question de l'appartenance de certains chantiers au territoire d'une paroisse. En 1902, le curé Lemonde de Kiamika revendique la visite du chantier du canton Montigny parce que, selon lui, la compagnie McLaren fait ses affaires dans la Lièvre et son bureau est à Hull. Par contre, le père Victor Epinard de L'Annonciation réclame ce chantier qu'il visite depuis plusieurs années.

Premier Chanoine Régulier missionnaire dans la paroisse de L'Annonciation de 1891 à 1901, Dom Louis-Marie Vuaillet prend en charge le projet de bâtir de nouveaux édifices religieux. Où seront-ils localisés? Encore une fois, comme à l'époque des Jésuites, ce problème divise la paroisse. Mgr Duhamel intervient avec fermeté lors d'une assemblée en juillet 1892 pour indiquer sa décision de ne pas changer la place de l'église. Jos. Beauchamp de Saint-Jérôme, qui construit en 1892 l'église de Nominique, a été chargé d'entreprendre la construction de l'église de L'Annonciation et d'en fournir les plans⁹.

Mais, la polémique reprend de plus belle. L'enjeu est capital car l'emplacement de l'église déterminera le noyau du village et rehaussera la valeur foncière des propriétés voisines. On propose les terrains de la fabrique, de Napoléon Denis ou de Dosithée Boileau¹⁰. Sans recourir à une assemblée de paroisse, le curé Vuaillet consulte individuellement chaque paroissien pour connaître leur avis sur l'option d'acquérir le terrain de N. Denis. Il veut éviter une assemblée publique pour ne pas croiser le fer avec le forgeron J. A. Authier qui est à la tête d'un groupe d'opposant et qui favorise une autre option, soit le terrain de la fabrique. Ce dernier encore, le 4 mars 1896, envoie une longue requête à Mgr Duhamel critiquant en plusieurs points les dépenses onéreuses du curé Vuaillet et son attitude outrageante en menaçant les paroissiens de malédictions s'ils ne lui obéissent pas.

La requête d'Authier atteint son but. Mgr Duhamel reproche aux Chanoines Réguliers d'outrepasser leurs devoirs. Le premier mai 1896, le curé Samuel Ouimet de Saint-Jovite est dépêché à L'Annonciation par Mgr Duhamel pour rédiger le procès-verbal de l'entente avec les paroissiens concernant la construction des édifices religieux. L'église et la sacristie seront construites sur le terrain de la fabrique et l'ancienne chapelle sera transformée pour servir de presbytère.

LA QUESTION DE L'ÉGLISE

Père Adrien Dalloz.





Père Étienne Riou.

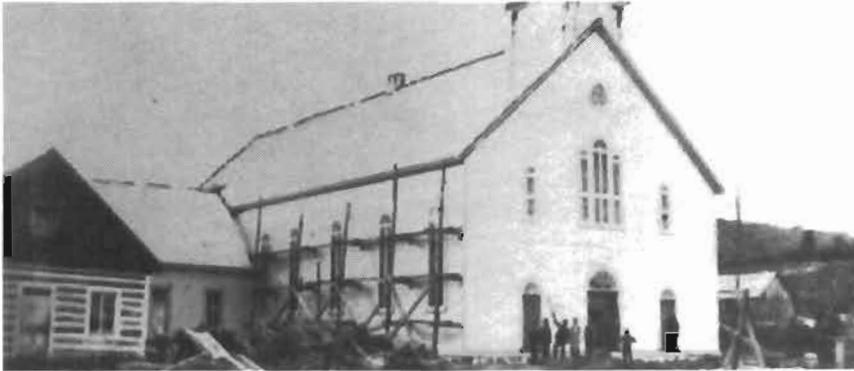
**Le missionnaire de L'Annonciation, Etienne Riou
visite les chantiers de bois en 1908.**

«À travers la Région Labelle

En courses apostoliques. — Le R.P. Etienne, C.R.I.C., a fait plusieurs absences, depuis le jour de l'an. Il a visité les chantiers éloignés; ça été d'abord celui de M. Racicot, avec son équipe si joyeuse et si sympathique à toute visite du prêtre; puis ceux de M. Art. Drouin, sur le lac des Cinq Doigts. Malgré la déception partielle des élections municipales, auxquelles M. Drouin s'était personnellement et activement intéressé. Il s'était fait plus un devoir de coeur chrétien qu'un plaisir, d'ailleurs sensible, de conduire lui-même le missionnaire à ses camps. Ils partaient donc ensemble, le 15 janvier après-midi, sur un léger cutter traîné par deux vrais coursiers. Le soir même, ils allaient coucher au lac Sucrierie, au chantier de M. C. Delisle. Le lendemain de bonne heure, après la messe et la mission, ils continuaient leur route et franchissaient les 12 milles qui les séparaient encore du lac des Cinq Doigts. Dans cette partie, la course n'est pas seulement de trop, elle est dangereuse. Le pas est d'un conseil absolument pratique: il y faut même l'attention d'un oeil très ouvert et très clairvoyant: à son défaut, on peut laisser quelque chose de soi pendu aux arbres ou collé, soit aux roches, soit aux souches. Les yeux, le pas ne manquèrent point au prudent conducteur. Les voyageurs arrivaient à la campe, sans accident, vers midi. M. Parisseau, le cook en chef de son département sans second, servait bien vite un bon diner aux nouveaux arrivés. Ce n'était pas sans besoin, surtout pour l'obligeant conducteur, qui rentrait de suite dans la conduite plus dure des travaux de son chantier et tentait de préparer un chemin de glace, à l'aide d'un réservoir ne sortant point des chantiers du C.P.R. «La misère y glisse avec l'eau qui s'en perd.» Vingt-quatre hommes s'attablaient, le soir, pour le souper, avec les nouveaux venus, et à 7h1/2 le R.P. missionnaire était dans le dortoir séparé, au milieu des voyageurs, pour leur ouvrir encore plus son coeur que son esprit. Il est rare de rencontrer l'indifférence qui se refuse aux bonnes avances de l'envoyé du Ciel. D'ordinaire, tous ces braves voyageurs cèdent aux appels de la grâce, aux secrets désirs de leur conscience. La foi se réveille, vive et sincère; la confiance les met aux genoux du prêtre, d'abord pour le pardon, puis le lendemain matin, de bonne heure, pour une bonne Communion. Ce fut bien ici le cas: à 6h1/2, tout se finissait, dans l'édification et la joie communes; scapulaires et chapelets se distribuent alors. La générosité des voyageurs y répond par une collecte faite par le foreman, en faveur du missionnaire.»

Source: *Le Pionnier*, 18 février 1908.

Mais le désaccord persiste entre les syndics et le curé Vuaillet. Ce dernier affirme à Mgr Duhamel qu'il n'y aurait pas eu de difficultés «sans l'ingérence indue d'un maire libéral et rancunier (Horace Chartier) et l'opposition déraisonnable de M. J. A. Authier. Dans ces conditions je pense qu'une lettre de votre Grandeur suffira, sa voix et ses conseils seront respectueusement entendus¹¹.» Authier réclamera aussi l'intervention de Mgr Duhamel. Il lui écrit le 26 octobre 1896: «si on veut garder la paroisse catholique je crois que vous avez besoin d'y mettre la main car il se dit bien des paroles injurieuses contre la religion¹².»



Construction de l'église en 1897-1898.

Finalement, le litige se règlera en 1897. Le contrat de construction de l'église est alloué à l'entrepreneur Hazaire Poirier de l'Orignal et le sciage du bois est confié à Dosithée Boileau. Les familles sont appelées à fournir le bois, une corvée avec leurs chevaux pour charroyer le bois; avec leurs pics et leurs pioches pour travailler autour de l'église et dans la rue. Le 25 mars 1898, les bâtisses de l'église et du presbytère sont terminées et bénies en la fête de L'Annonciation. Mais il a fallu contracter une dette considérable et le curé Vuaillet fait face à d'énormes difficultés pour collecter la répartition de la dette. Vuaillet écrit à Mgr Duhamel en 1896 qu'il considère que «la répartition pèse uniquement pendant toute sa durée sur les premiers colons qui ont dû faire tant d'autres sacrifices: je comprends que les anciennes paroisses où il n'y a guère de progrès possible, la répartition demeure immuable, mais tel n'est point notre cas ici. Nous, au contraire, nous augmentons en valeur chaque année, il me paraît bien raisonnable que les nouveaux venus paient leur quote-part pour la construction de l'église¹³.»

Sur cette question d'équité, le curé Vuaillet consulte l'avocat Migneault de Montréal qui lui propose de présenter un bill à Québec, avec l'approbation de son évêque, permettant de modifier les statuts de la «loi de répartition.»

Le curé Vuaillet obtient l'appui du premier ministre conservateur du Québec, E. J. Flynn, du procureur général, du député de Labelle, H. Tétreau et du conseiller législatif de Boucherville. Le bill sera sanctionné à Québec le 9 janvier 1897. C'est une grande victoire pour le curé Vuaillet.

**Modifications de la «loi de répartition» provinciale
par le curé Vuaillet de L'Annonciation en 1897.**

L'amendement apporté à la «loi de répartition» par le curé Vuaillet concernant la construction et la répartition des églises, des presbytères et des cimetières, touche l'article 3414, des statuts refondus de 1888 qui se lit ainsi:

«3414. Aucune somme d'argent, prélevée en vertu d'un acte de cotisation autorisé par les commissaires, ne peut être exigée en moins de douze paiements égaux, et les commissaires, dans leur jugement d'homologation de cet acte de cotisation, doivent déterminer et fixer les termes ou l'époque des divers paiements, pourvu que ces termes ne s'étendent pas à moins de trois ni à plus de huit ans. 29 Vict., c. 52, s. 2.

Mode de paiement des cotisations.»

Voici la modification, adoptée le 9 janvier 1897, de l'article 3414 attribuable au curé Vuaillet:

«SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

Art. sj. à S.R., 3414.

1. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 3414:

Acte de cotisation supplémentaire peut être fait en certains cas et déposé au presbytère.

«3414a. Dans les missions où il reste encore, à l'époque de la confection d'un acte de cotisation, des terres de la couronne non concédées, il est loisible aux syndics, lorsque, au moins trois mois avant l'échéance d'un de ces versements, de nouvelles terres auront été concédées par la couronne, soit par lettres patentes, billets de location, permis d'occupation, ou autrement, de faire un acte de cotisation supplémentaire contenant un tableau des dites terres nouvellement concédées, et d'inscrire au dit acte de cotisation supplémentaire, au débit des dites terres nouvellement concédées, suivant leur évaluation respective, un montant égal à celui inscrit au débit des dites terres respectives décrites dans l'acte général de cotisation, et alors, sans autre formalité que le dépôt de l'acte de cotisation supplémentaire et de la nouvelle répartition au presbytère de la mission, au moins un mois avant la date fixée pour l'échéance du dit versement, et sans qu'il soit nécessaire de requérir l'homologation du dit acte de cotisation supplémentaire et de la dite nouvelle répartition, les versements de la dite cotisation devront se payer conformément à la dite nouvelle répartition, jusqu'à ce que, par suite de la concession de nouvelles terres, il ait été fait un nouvel acte de cotisation supplémentaire et une nouvelle répartition, laquelle nouvelle

cotisation est par la présente autorisée et peut se faire de la même manière, tant qu'un ou plusieurs versements resteront dus en vertu de l'acte général de cotisation.

2. Avis au prône de la grand'messe de la mission sera immédiatement donné du dépôt du dit acte de cotisation et de la dite nouvelle répartition, le dimanche qui suivra tel dépôt, et un certificat de tel avis sera inscrit, par le desservant de la mission, au pied du dit acte de cotisation et de la dite nouvelle répartition.»

Avis du dépôt.

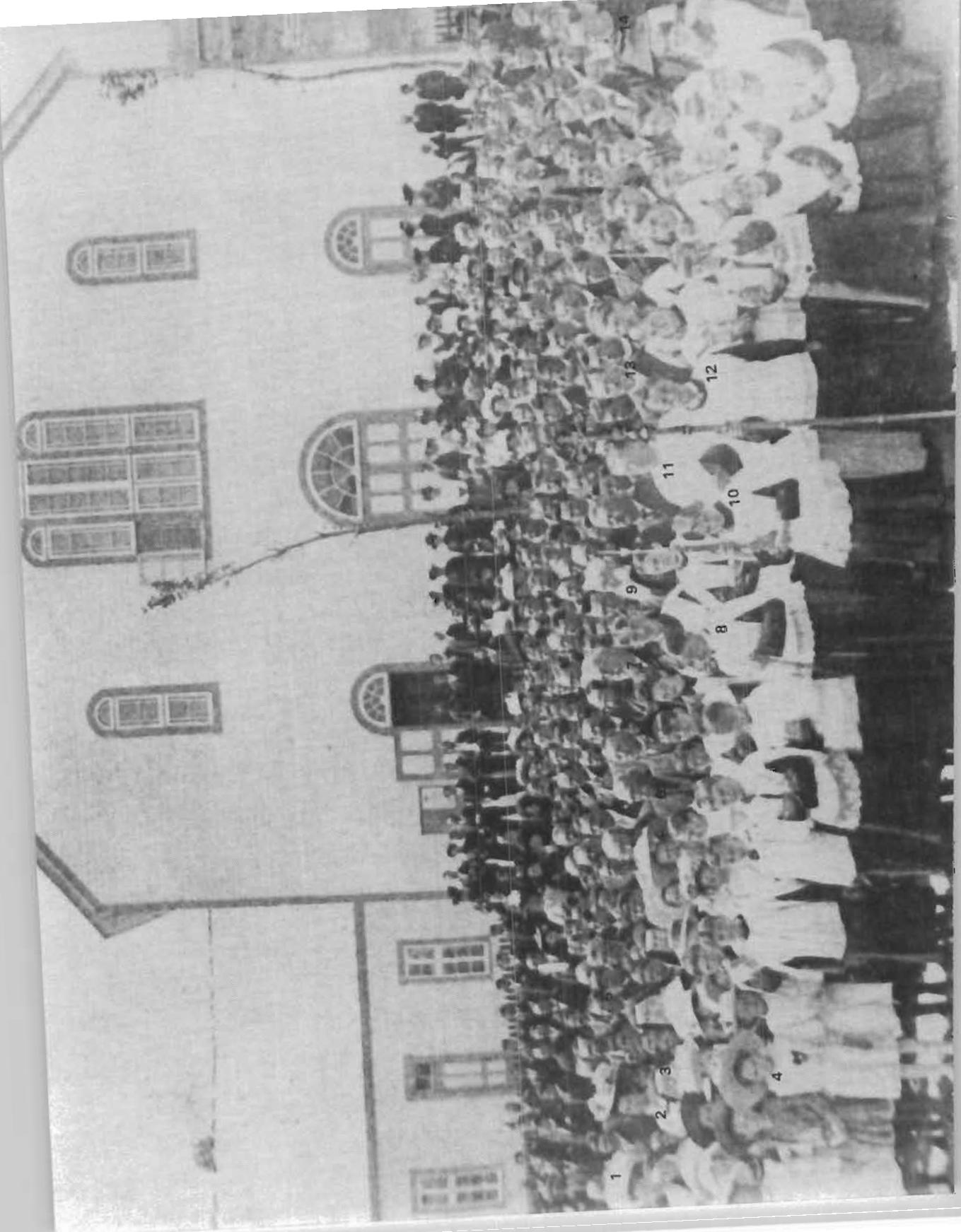
Pour régler le problème de la résidence permanente d'un curé dans leur mission qui est, depuis 1880, desservie par Nominique, les colons envoient une requête à Mgr Duhamel le 11 décembre 1902 demandant que le Canton Marchand soit érigé en paroisse. Elle le sera officiellement le 16 janvier 1903.

Les paroissiens de L'Annonciation ont eu une vie spirituelle intense imprégnée de la vie monastique des Chanoines Réguliers où la prière et les cérémonies religieuses étaient pratiquées couramment. Les Chanoines Réguliers ne rataient aucune journée pour fêter un saint ou une sainte, pour dire une messe ou pour exiger une attention religieuse particulière, pour préparer certaines dévotions saisonnières qui revenaient chaque année et impressionnaient par leur durée et leur permanence. En février, il y avait les quarante heures où pendant trois jours, les fidèles assistaient aux instructions, messes et prières, se confessaient et adoraient le saint-sacrement. Moments privilégiés pour témoigner de la foi et de la piété communautaires, les processions du saint-sacrement ou de la Fête-Dieu étaient organisées par le curé dans les moindres détails en fixant la place de chacun et en réglant le parcours à suivre et les règles à observer.

Au mois de Marie, le curé sollicitait ses gens à venir à l'église et à faire des exercices de piété. Aussi, plusieurs fois, le curé de L'Annonciation organisera un pèlerinage surtout à Sainte-Anne-de-Beaupré, à Notre-Dame du Cap et au calvaire d'Huberdeau.

Pour donner de la vigueur à la vie chrétienne dans la paroisse, le curé a mis sur pied diverses associations religieuses: les Dames de Sainte-Anne en 1891, l'Apostolat de la Prière en 1897, les Enfants de Marie en 1901, les Forestiers Catholiques et l'Union Saint-Joseph en 1904, l'Alliance nationale en 1907, la Confrérie du Saint-Rosaire en 1912, le Tiers-Ordre de Saint-François en 1912, l'Association du Chemin de la Croix en 1913, dont la force et le tout reposaient uniquement sur la religion. Plusieurs familles étaient recommandées à la charité publique chaque année. Certaines étaient victimes de maladie, d'incendie, etc. Elles étaient immédiatement signalées au prône et une quête était organisée dans le village et dans les rangs pour les familles

AU RYTHME DES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES



1

2

3

4

8

9

10

11

12

13

14

Les quarante-heures à L'Annonciation en 1908.

«Les Quarante heures ont été célébrées dans notre paroisse avec une solennité et une piété extraordinaires, mercredi, jeudi et vendredi derniers. Le Bon Dieu nous a favorisé d'un temps splendide et tous ont mis toute la générosité possible pour assurer un triomphe grandiose au Dieu de l'ancharistre. L'église avait été superbement décorée par la R. Mère Gertrude supérieure du couvent de L'Annonciation, aidée de quelques-unes de ses soeurs et de mesdemoiselles Dorina Denis, Alma Pagé, Louisa Larose. De nombreux confesseurs étaient à la disposition des fidèles. Le R. Père André Mouttet sup. de Nominique, M.M. Charles Proulx, curé de Labelle, Lavergne, curé de l'Ascension, étaient venus prêter leur concours à notre R. Père curé. Le premier jour, la grand'messe d'ouverture fut chantée par le R. Père Victor Epinard, curé assisté du R.P. Adrien Dalloz, comme diacre, et de Dom Léon Ruty, comme sous-diacre. La partie musicale des offices fut beaucoup admirée et très goûtée par tous les assistants. Mlle Boivin, le professeur de musique, a mérité des éloges unanimes pour le succès avec lequel le programme des Quarante heures, pour le chant, a été exécuté. Les chanteurs ont tous rempli leur partie d'une manière admirable. Voici quel a été le programme pour le premier soir: «Dans un Saint Tremblement»: «Choeur Deus absconditus» Père Hermann, par les élèves du couvent. «Parce Domine» harmonisé à 4 parties et «Tantum ergo», des fautes, Solo et chœur à 4 parties par M.M.A. Boileau, A. Grand-pré, T. Brulotte, J.W. Dumouchel et W. Taillon. «Tantum ergo» chœur à 3 parties, harmonisé, par le P.A. Police, mariste et exécuté par les membres du chœur de chant.»

Source: *Le Pionnier* 18 février 1908.

éprouvées. La confiance que lui portaient les paroissiens consolidait sa fonction de chef pouvant rallier ses brebis et réconcilier les familles en brouille. Et que dire de la mort? Elle était l'occasion de cérémonies religieuses émouvantes où une grande piété régnait.

Considérant la paroisse comme une famille, le curé de L'Annonciation dictait la conduite à ses paroissiens en dénonçant le modernisme, en blâmant les parents qui négligeaient d'envoyer leurs enfants à l'église, en condamnant le travail du dimanche, les danses, l'insubordination des enfants, les fréquentations des jeunes filles, en reprochant l'ignorance de certains enfants en matière de catéchisme, en luttant contre l'intempérance et pour la fermeture des hôtels.

Page de gauche:
Les fidèles de la paroisse de L'Annonciation, à la sortie de la messe, en 1909.

1. Glorvina Denis
2. Dorina Denis
3. Soeur Marguerite
4. Thérèse Denis
5. Gilbert Filon
6. Octave Clément
7. Damase Charbonneau
8. Alphonse Denis
9. Dosithee Poirier
10. Camille Gauvreau
11. Dom Adrien Dalloz
12. Henri Péctet
13. Borromée Boileau
14. Dom Louis-Marie Vuaillet

La première communion en 1906.

«Dimanche, 24 juin, eut lieu la première communion des enfants, au nombre de 71; ce fut une fête sans égale. Notre fanfare de «Colons du Nord» se rendit au couvent pour faire escorter ces petits élus jusqu'à l'église et de là, après le chant de la messe, les y reconduire au son de la plus céleste harmonie. Rien que ce nombre dit un peu ce qu'est L'Annonciation, comme paroisse dans le nord, mais il y a plus.»

Source: *L'Ami du colon*, 6 juillet 1906.

L'emprise sur les âmes.

Le Dr Côme Cartier raconte une anecdote qui remonte à 1925: «Dom Adrien Dalloz, ne marchandait pas ses prières. Quand il portait le Saint-Viatique à un malade en danger, il tintait lui-même la grosse cloche au sortir de l'église, nous remettait une clochette et tout le long du chemin récitait des prières à demi-voix. Nous sonnions à pleins bras cette clochette, à la rencontre d'un piéton d'une voiture, en passant devant une maison. Que de fois ais-je vu le piéton s'agenouiller dans l'herbe sur le côté du chemin, le charretier découvert sur son siège, donnant largement le chemin au curé qui portait l'hostie sacrée au malade, les maisons s'ouvrir, avec les enfants, la maman et les vieux à genoux sur le seuil de la porte durant cette alerte momentanée.»

Source: Dr Cartier *Sous le ciel de L'Annonciation*: 28-29.

Procession de la Fête Dieu en 1895.

«La procession d'hier a fait l'honneur au prêtre et à toute la paroisse. Reposoirs et arcs de Triomphe étaient élevés à profusion et avec les plus splendides décors. Le recueillement était grand parmi la multitude qui suivait et l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner dans les rangs. Les bannières et autres étendards étaient portés par les Dames de Ste-Anne, et ensuite par les jeunes gens, et c'est peut-être la plus grande foule que l'on ait vu réunie pour une solennité religieuse depuis la construction de la chapelle.»

Jean de la Hache

Source *Le Nord* 20 juin 1895



*Procession de la Fête-Dieu
vers 1900*

*En arrière on reconnaît
Herménégilde Charette,
Adolphe Charbonneau,
Dosithee Boileau et
Eugène Charbonneau.*

En 1915, le curé Dom Adrien Dalloz mettait en garde ses paroissiens contre l'alcool qui était un «ennemi plus redoutable que l'Allemand et l'Autrichien¹⁴.»

Pendant la Première Guerre mondiale, Dom Dalloz mis sur pied un comité de secours pour venir en aide aux familles françaises et belges éprouvées par la guerre, en y envoyant argents, vêtements, nourriture et pansements.

Les Chanoines Réguliers semblent avoir eu une certaine influence en temps d'élection. Ultramontains, les Chanoines Réguliers voient dans le Parti libéral un mouvement anti-catholique qu'il faut combattre. A L'Annonciation, en 1897, Dom Louis-Marie Vuaillet est fréquemment en butte à l'agitation des libéraux¹⁵ et appuie ouvertement le conservateur Ferdinand Desjardins aux élections municipales du Canton Marchand en 1898. En 1908, les Chanoines Réguliers demandent aux électeurs de voter en faveur du candidat qui s'engagera pour la réalisation du programme de la coopérative des colons du Nord.

Aux élections de 1912, le curé Dom Adrien Dalloz déclarera qu'il faut «éviter la boisson, la fraude et le parjure» et que l'église vaut mieux que les séances des parlements d'Ottawa et de Québec¹⁶.

L'INFLUENCE INDUE DES CURÉS

Le père Grenier, ancien missionnaire jésuite de L'Annonciation en 1890, prononce le 15 juin 1908 une conférence à L'Annonciation sur les valeurs chrétiennes et traditionnelles.

«—Mes chers amis, dit-il, ce n'est pas du tout un discours que j'ai l'intention de vous adresser: et j'ai plus d'une raison pour en agir ainsi. Une de mes raisons, c'est que, puisque l'heure approche où nous devons nous séparer, il me sera plus facile à moi et plus utile à vous-mêmes, que je me borne en ce moment à une simple série d'avis pratiques.

Ce que je voudrais vous dire, à vous, braves habitants de L'Annonciation, et à tous ceux qui sont venus se joindre à vous en ce grand jour, c'est un peu ce que je disais lors de mon dernier prône, avant de quitter cette belle mission de L'Annonciation, il y a près de 18 ans.

À propos de dangers déjà existants alors, et que je prévoyais devenir plus grands avec le temps je vous parlais d'abord d'élections, vous signalant le temps d'élections comme des jours dangereux. Un bon chrétien, un véritable enfant de l'Eglise, doit alors prendre certaines précautions et se tenir en garde contre plus d'un danger, s'il tient à ne pas offenser Dieu, même gravement.

1° Avant tout, il faut bien prier, afin d'obtenir du Ciel les lumières nécessaires pour faire un bon choix. L'acte d'un électeur est toujours important, surtout quand il s'agit de choisir un député à la législature ou au Parlement. Il y a là un devoir de conscience à remplir, dont il faudra rendre, un jour, un compte sévère à Dieu.

2° Il faut se préparer aux élections par la prière, et aussi dans *le calme de la réflexion*. Rien n'est dangereux, pour un grand nombre, comme l'agitation des esprits, comme la fièvre électorale, qui précède immédiatement ou accompagne le choix d'un député. On voit alors même des citoyens, d'habitude très recommandables par la sagesse de leur conduite et leur esprit de modération, perdre complètement l'équilibre, oublier les devoirs élémentaires du chrétien, et se rendre coupables d'actes dont ils rougiraient en tout autre temps.

3° Qui dira *tous les désordres* qui se commettent dans ces temps d'effervescence et d'aveuglement? Qui pourrait énumérer les querelles, les haines, les vengeances, les fraudes, les mensonges, les noires calomnies les excès d'intempérance, tous les actes éhontés de corruption? On voit alors des hommes s'acheter ou se vendre comme se vend ou s'achète un vil bétail.

Ce que je dis là, mes amis, vous est connu, à vous, comme à moi: ce sont des pratiques détestables, qui tendent, pour notre hôte et les malheurs du pays, à se répandre parmi nous et à pénétrer jusqu'aux extrémités de nos paisibles campagnes. Comment, après cela, pourrions-nous compter sur les bénédictions du Ciel? Chacun de vous est intéressé à voir de tels désordres à jamais bannis du sein de la patrie.

4° C'est un *devoir de voter*, en temps d'élection; il n'est permis à aucun citoyen de rester indifférent dans une chose qui importe au bien public à un aussi haut degré que le bon gouvernement de tout un peuple. Mais ce devoir, il peut le remplir chrétiennement, sans faiblesse, avec une inflexible fermeté en s'élevant au dessus des préjugés, de la passion et de toute considération d'intérêt personnel ou de parti.

5° *Pour qui voter?*—Uniquement pour ceux que vous croyez, devant Dieu, dignes de votre confiance, capables de vous bien représenter dans les Chambres; pour des hommes droits, sincères; pour des hommes aux idées saines; pour des hommes convaincus, fermes et inflexibles dans l'accomplissement du devoir, surtout lorsqu'il s'agit de la défense de vos droits les plus chers, des droits sacrés de l'Église, de votre Foi, de l'éducation chrétienne de vos enfants.

Gardez-vous, par conséquent, de voter pour un homme qui ne mérite pas votre confiance; pour un homme qui est connu pour son hostilité à l'Église, malgré ses belles paroles; pour un homme qui se nourrit de la lecture des mauvais journaux; qui vit dans l'intimité d'amis à mauvais principes; qui est plus capable de fléchir afin de plaire à un ami ou à un partisan, que de résister à la tentation dans l'accomplissement consciencieux du devoir.

—Le temps des élections, je viens de le dire, est un temps plein de dangers; ce n'est pas, néanmoins, dit le R. Père, le seul temps où vous devez être sur vos gardes. Les voies de communications avec les grands centres sont devenues plus faciles; les chemins de fer, qui prénètrent aujourd'hui partout et jusque dans nos montagnes, apportent assurément avec eux plus d'un avantage; mais avec les chemins de fer se multiplient aussi certains dangers. Gardez-vous de la mauvaise presse; fermez la porte de vos maisons aux mauvais journaux qui tendent à nous envahir de plus en plus. J'appelle mauvais journaux, journaux que vous ne devez pas lire et que vous ne devez jamais permettre d'entrer dans vos familles, non seulement les journaux positivement impies, insultant à plaisir les vérités de la Foi ou les lois de la morale; j'appelle encore mauvais journaux toutes ces feuilles neutres ou à sensation qui ne cherchent qu'à exciter ou à satisfaire une curiosité malsaine; et qui, si elles publient parfois de bonnes productions ou des récits édifiants, le font dans le but de mieux tromper, de calmer certains scrupules et de faire passer leurs chroniques mondaines et scandaleuses, leurs réclames de théâtres, leurs faits divers suspects, leurs images grotesques, leurs histoires dépravantes, etc.

Il ne suffit pas de repousser la mauvaise presse; faisons-nous un devoir d'encourager la bonne presse, si souvent et si instamment recommandée à tous les catholiques par nos trois derniers et glorieux Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Un autre fléau, qui cherche à pénétrer partout chez nous, jusqu'au fond de nos montagnes, c'est le luxe extravagant et ruineux des grandes villes. Oh! travaillez plutôt, mes amis, à conserver ou à remettre en honneur, avec leur modestie, la belle simplicité de nos pères dans le vêtement! Puis, leurs précieuses habitudes d'économie! Que de folles et inutiles dépenses nous faisons chaque jour! Habituez vos enfants à l'épargne et à l'esprit de sacrifice. C'est une partie essentielle de l'éducation à donner à vos enfants que de les habituer de bonne heure à se priver généralement de certaines choses, afin de procurer le salut des infidèles, de gagner des âmes à Jésus-Christ, et des enfants à la sainte Eglise, en s'affiliant aux oeuvres si belles et si méritoires de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la Foi. Sans compter que les Annales de la Ste-Enfance, de la Propagation de la Foi, de la bonne Ste-Anne, etc., fourniront constamment à vos familles une lecture toujours édifiante et instructive à la fois. Règle générale, on apprécie une bonne oeuvre en proportion des sacrifices que l'on s'impose pour elle.

Je dois ajouter un mot au sujet de la tempérance; l'intempérance est un terrible vice chez nous. Il faut lui faire une guerre à mort, sans jamais se lasser. L'ivrognerie est la source de tant de maux pour l'ivrogne lui-même, pour sa famille, pour toute une paroisse, pour tout le pays!

De nos jours, on décore du nom d'hôtel, non pas seulement de respectables maisons destinées à donner l'hospitalité à des étrangers de passage, mais encore des auberges ou plutôt de misérables buvettes principalement destinées à entretenir le vice de l'intempérance. Il me souvient que pendant mon séjour ici, L'Annonciation avait un hôtel de ce dernier genre; et c'était de trop. Aujourd'hui, vous en avez quatre, paraît-il; et je suis tenté de dire que c'est quatre de trop! Quelle responsabilité pour tous ceux qui aident à maintenir une telle occasion de désordres en une paroisse!

Enfin, souffrez, mes chers amis, que je vous signale encore un autre point, en terminant. Ce point, j'y ai déjà touché tout à l'heure, en vous parlant des élections. Ce que je vous ai dit des élections, de leurs dangers, des soins à prendre pour que les élections ne deviennent pas une occasion de péchés, de fautes plus ou moins graves, c'est comme parfumé d'une lettre qu'un de nos grands Evêques, Mgr Ignace Bourget, de sainte mémoire, second évêque de Montréal, adressait aux fidèles de son diocèse, à l'approche d'une élection. Cet autre point, c'est un autre fléau qui fait encore rage, hélas! au milieu de nous; qui même, loin de diminuer, semble avoir augmenté ses ravages d'une manière effrayante en ces derniers temps. Ce fléau, c'est l'*esprit de parti* en politique; et ce n'est plus seulement un saint Evêque qui le signale à ses diocésains; c'est le chef suprême de l'Eglise de Jésus-Christ, le grand Pape Léon XIII, qui l'a signalé et dénoncé à tous les catholiques du monde; et cela, à diverses reprises, et en particulier dans un document

solennel, dans sa célèbre Encyclique *Sapientiae Christianae*, du 10 janvier 1890.

L'Encyclique *Sapientiae Christianae* parle des graves devoirs que sont tenus de remplir fidèlement tous les catholiques, *en leur qualité de citoyens*. Tous les catholiques, tous les citoyens, enfants de la sainte Eglise, devraient avoir constamment présentes à leur esprit les règles si sages qu'y a tracées le grand Pape Léon XIII, Vicaire de Jésus-Christ. Ces règles mériteraient bien d'être citées en entier à votre piété comme à votre admiration. Le temps me permet d'en citer à peine quelques courts extraits:

«Tous les partis politiques, dit le Saint-Père, doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir de toute atteinte.

En politique, dans les choses inséparables des lois de la morale et des devoirs religieux, on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté.

Ceux qui rédigent les constitutions et font les lois, doivent tenir compte de la nature morale et religieuse de l'homme et l'aider à se perfectionner.

L'Eglise a reçu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuiraient à la religion, et de faire de continuels efforts pour pénétrer de la vertu de l'Évangile les lois et les institutions des peuples.»

Et le Pape ajoute:

«Comme le sort des États dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement, l'Eglise ne saurait accorder ni son patronage ni sa faveur aux hommes qu'Elle sait lui être hostiles; qui refusent ouvertement de respecter ses droits... Au contraire, le devoir de l'Eglise est de favoriser ceux qui ont de saines idées sur les rapports de l'Eglise et de l'État...»

Ces préceptes, ajoute encore le Saint-Père dans la même Encyclique, renferment la règle à laquelle *tout catholique doit conformer sa vie publique.*»

Déjà, d'après le jugement du Pape, on voit donc clairement combien fausse et condamnable est la prétention libérale que l'Eglise n'a rien à voir dans la politique; que le prêtre, les Evêques, le Pape, tous les représentants de l'Eglise, n'ont qu'à garder le silence dans les affaires politiques, dans le gouvernement des peuples, dans la confection des constitutions et des lois.

Par là, jugez si le Pape n'avait pas le droit et le devoir de blâmer les Canadiens de ne s'être pas unis pour réclamer justice dans la question des écoles du Nord-Ouest; par là, jugez si le Pape n'avait pas le

droit et le devoir de nous commander à nous spécialement catholiques canadiens, dans l'Encyclique *Affari vos*, de nous unir pour réclamer justice pleine et entière jusqu'à ce que justice pleine et entière ait été accordée, sur la question vitale des écoles catholiques; enfin, par là encore, jugez, si les Canadiens catholiques ont été vraiment obéissants envers le Chef suprême de l'Église, en ne faisant rien ou presque rien pour les écoles, même après une direction pontificale si claire, si positive et si formelle.

—Des élections viennent d'avoir lieu; et d'autres encore paraît-il auront lieu prochainement; ne serait-ce pas le temps, pour des citoyens qui désirent se conduire en vrais catholiques — ne serait-ce pas pour eux le temps, dis-je, de s'examiner sérieusement, devant Dieu, sur la manière dont ils viennent de donner leurs suffrages, et de voir s'ils n'auraient pas à prendre la résolution de mieux faire, aux élections prochaines?

Dans le désir sincère de vous être utile, voilà, mes chers amis, quelques points sur lesquels j'ai cru devoir attirer spécialement votre attention. Une colonie ne sera prospère, et des colons ne seront heureux qu'autant que la loi de Dieu sera fidèlement observée.»

Source: *le Pionnier*, 9 et 16 juillet 1908.

Une assemblée électorale en 1908. — L'ANNONCIATION

«—Jeudi dernier, une grande assemblée électorale s'est tenue en plein air devant la salle du conseil municipal parce que celle-ci ne pouvait contenir la foule venue pour entendre les orateurs des deux partis. La présidence fut offerte à un des fondateurs de la paroisse, un vénérable vieillard à barbe blanche, M. Dosithée Boileau. M. Hector Chauvin, candidat conservateur indépendant, accompagné de M. l'avocat Achim de Nomingue qui l'aide de son éloquence, de son bon jugement et de son zèle ardent dans la présente lutte électorale, parlèrent tour à tour ainsi que leur adversaire M. l'avocat Pilon, de Montréal, représentant M. C. B. Major. M. Achim sut réellement par la chaleur de sa parole, gagner à son candidat des applaudissements enthousiastes. M. Pilon, excellent parleur lui aussi, réussit à faire admirer son intarissable faconde. Malheureusement dans l'abondance de ses paroles, il en laissa tomber quelques-unes qui froisèrent les sentiments religieux de notre population, en voulant excuser le gouvernement d'avoir donné une position très lucrative à M. Charlier, un ennemi de l'Église, un calomniateur de prêtres, un écrivain qui a mérité d'être condamné par l'autorité épiscopale, et surtout en déclarant qu'eux ne s'occupaient pas de la religion dans la politique, principe monstrueux qu'un catholique ne peut pas admettre. Espérons que M.C.B. Major effacera le 22 oct. la mauvaise impression qu'a créé son précurseur et que s'engageant bien sincèrement et bien catégoriquement à sauvegarder les droits des canadiens français et des catholiques dans tout le Dominion, il ne suivra pas à l'aveugle son parti s'il fallait par là trahir un seul de nos droits, à cette condition la sympathie qu'il s'est acquise parmi nous et la reconnaissance lui donneront des votes nombreux, mais à cette condition.»

Source: *Le Pionnier*, 22 octobre 1908.

CHAPITRE 9

La deuxième et dernière vague colonisatrice

Pendant l'ère des Chanoines Réguliers, plusieurs familles d'immigrants et canadiennes françaises viennent tenter leur chance sur les terres du Canton Marchand. En 1891, L'Annonciation/Canton Marchand regroupaient 414 habitants; ils en comptent 1625 en 1921; l'augmentation, en un peu plus d'un quart de siècle est de 292.5% (voir le tableau 5). Les missionnaires de L'Annonciation notent que l'accroissement s'est poursuivi de façon assez particulière, que la population a eu un cycle annuel marquant une grande mobilité. Entre 1895 et 1896, 46 nouvelles familles s'établissent dans le Canton Marchand et le village. Par la suite, l'arrivée du chemin de fer, en 1903, attire 85 familles. Mais les départs atteignent un sommet dans les années 1902-1912 où 151 familles quittent les lieux.

LA NOUVELLE POUSSÉE DU PEUPEMENT

Tableau 5. Population totale de la paroisse de L'Annonciation (1891-1921)

	1891	1892	1893	1895	1896	1901	1902	1903	1904	1905
A) population totale	414	464	524	727	837	1150	1333	1341	1570	1639
B) nombre de familles										
1. françaises				143	170	240				
2. catholiques				143	170	240	242	278	337	342

1906	1907	1908	1909	1911	1912	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923
1396	1479	1683	1546	1568	1371	1149	1254	1253	1227	1240	1275	1202	1625	1335	1305
												249	325	275	260
257	265	302	290	250	217	214	257	254	243	217	228				

Source: Recensements du Canada 1891, 1901, 1911, et 1921. Rapports annuels des missionnaires et curés de L'Annonciation de 1891 à 1923.

L'émigration est soit saisonnière, soit sans intention de retour. Plusieurs familles et des jeunes quittent définitivement la région pour des horizons qu'ils croient meilleurs. Plusieurs partent pour l'Ouest canadien, les Territoires du Nord-Ouest ou les États-Unis. Certains s'absentent quelques années seulement, le temps de s'amasser de l'argent. D'autres enfin, pour alléger le fardeau familial, quittent leur foyer durant l'hiver, le temps «d'aller au chan-

L'Annonciation: nombreux départs.

«Nous avons vu cet été arriver bon nombre de colons venant de la ville et la fin de saison arrivant, il nous en reste très peu qui prendront leur part du sol. Nous ne savons pourquoi, ayant parlé avec plusieurs personnes sur les différentes routes où l'on travaille et ayant par tous les moyens cherché à approfondir ce mystère et les conséquences qui s'y rattachent pour servir à éclairer nettement les familles qui auraient le désir de venir s'établir dans le Nord, afin de ne pas les laisser décourager par de faux rapports fondés par les buveurs de whiskey; ceux-là seuls n'ont pu se plaire dans la forêt. Nous en avons vu de toutes catégories, que généralement l'on appelle *tramps*, ou *loffeurs*, arriver, travailler deux, trois, quatre jours, c'est-à-dire le reste de la semaine qui suivait leur départ de la métropole et repartir en disant qu'il était impossible de vivre ici; même beaucoup s'en retournent sans avoir gagné de quoi payer leur passage et traînent la route à pied plutôt que de s'habituer tout doucement au travail, qui n'est pas plus dur ici que dans les rues de la ville; mais dont le cabaret n'attend pas d'enlever la grosse part de leur salaire pour ne laisser à la femme et aux enfants que les déchets. À leur retour en ville, ces gens vont prêcher le contraire; pourtant, on leur dit que la vie des colons tend à s'améliorer tous les jours, car si le travail n'est pas à une place il est à l'autre. Les facilités s'apportent chaque jour par les constructions de routes nouvelles, par les modifications que l'on fait à celles existantes. Il est bien vrai qu'il y a encore beaucoup à faire, que plusieurs années s'écouleront avant que ce pays ne soit au niveau des anciens, mais mettez-vous en garde contre les racontars de ces ivrognes invétérés qui ont tant couru et qui connaissait tout excepté le bon.

L'inverse existe pour une petite partie qui, dès leur arrivée se sont mis au travail et ont, tout en travaillant, fait venir leur famille, se sont établis sur les terres; aujourd'hui sans trembler ils peuvent attendre les rigueurs de la prochaine saison. Ils étaient pauvres en ville, ils le seront encore ici, mais ne craindront pas le froid.

Bref, leur famille n'aura pas faim! Quel contraste entre la famille de l'ivrogne et celle de l'homme sobre! Si la première a froid et si elle a faim, l'autre, près de l'âtre, se réchauffera à volonté et mangera son appétit en attendant le printemps. Cet homme aura alors la place pour semer ou il bûchera sur son lot quand il ne travaillera pas aux chemins de colonisation. Alors, il aura encore besoin de secours, car peut-être les ressources seront-elles épuisées et il faut semer pour récolter; mais ce sera la dernière fois que l'on devra venir à son secours, la ville ne les reverra pas d'ici à longtemps. La plupart de ceux qui retournent trouve que rien n'est bon. Eh bien, je pense que c'est eux qui ne valent rien. Tout au moins qu'ils ne répandent pas de faux bruits et qu'ils laissent à ceux qui ont de la volonté et du courage la liberté d'agir suivant leur idée, et qu'ils s'engourdissent dans leur grasse ignorance et leur abrutissement, cause de leur malheur.»

Jean de La Hache

Source: *Le Nord*, 31 octobre 1895.

tier»; ils reviennent cultiver les terres au printemps ou continuent le travail en forêt en faisant la drave. Le taux de natalité arrive à compenser l'exode de nombreux jeunes et de familles entières. En 1891, on compte 5 personnes par familles dans le Canton Marchand.

Comme le montre le tableau 6, plusieurs familles sont d'origine européenne, bien que le plus gros contingent de colons vienne de Montréal et de diverses régions au Québec. Ces familles s'installent dans le Canton Marchand et le village de L'Annonciation pour diverses raisons. L'historien Samuel Charette précise que: «Quelques familles de Beauharnois avaient des affinités avec celles de Sainte-Marguerite, la famille française Felix de Saint-Polycarpe connaissait les Pères Dalloz et Épinard, de la mission de la Ferme du Milieu. Mme Felix écrivit à la famille Régis Lalonde, dont quelques membres étaient menacés de phtisie, pour les inviter à recouvrer la santé dans le climat de nos montagnes, ces malades récupérèrent leurs forces et donnèrent à plusieurs autres l'idée de les rejoindre. (...) Les nouveaux colons venus de l'Outaouais connaissaient la région de la Rouge, au moins par le bois que la rivière leur apportait au moulin Hamilton de Hawkesbury. (...) Les familles indiennes du Lac Chaud avaient des parents à la réserve d'Oka. Dans leur échange de visites, ils firent connaître la région de la Rouge et décidèrent nombre de familles canadiennes de Saint-Benoît, de Saint-Hermas et de Saint-Placide à déménager. (...) (La) crise économique et la construction de la voie ferrée à L'Annonciation (entraînèrent) les populations des grands centres, surtout celle de Montréal, (...) des groupes moins homogènes, de commerçants et d'hommes de tous métiers'.»

Si la population de L'Annonciation demeure majoritairement canadienne-française et catholique, on compte, au fil des ans, de nombreux groupes ethniques venus se fondre dans le mode d'existence des colons (voir le tableau 7).

Les Italiens.

L'ascension du groupe italien se fait en 1901 alors qu'il constituait 5.5% de la population du Canton Marchand, soit le groupe d'immigrants le plus imposant. La nouvelle colonie comptait 74 personnes et était baptisée «Villanville» ou «Viladam». Elle était établie sur les bords de la rivière Rouge où un industriel André Villani avait installé une scierie et projetait la construction d'une magnanerie pour l'élevage du ver à soie (sériciculture). De là l'appellation de l'endroit: «Rapide des Italiens». Villani rêvait de créer des filatures tout comme en France et en Italie. Mais, en 1908, un feu de forêt ravagea toute son entreprise. Découragées, la plupart des familles italiennes retournèrent à Montréal. D'autres, comme les Toppi et les Monetta, décidèrent de rester.

Tableau 6. Total des familles établies dans le Canton Marchand de 1891 à 1903, selon leur lieu d'origine

Comté	Paroisse d'origine	Nombre de familles
Terrebonne	Saint-Jérôme	17
	Saint-Scholastique	7
	Sainte-Thérèse	3
	Sainte-Adèle	19
	Sainte-Agathe	5
	Saint-Augustin	6
	Saint-Jovite	7
	Sainte-Marguerite-du-lac-Masson	10
	Sainte-Anne-des-Plaines	2
	Saint-Hyppolite	1
	Saint-Sauveur	9
	Terrebonne	3
	Deux-Montagnes	Ôka
Saint-Benoît		2
Saint-Hermas		2
Saint-Placide		3
Papineau	Saint-André-Avellin	6
	Thurso	1
	Buckingham	3
	Chénéville	1
	Hawkesbury	1
	Montebello	6
	Ripon	3
Laval	Saint-Vincent-de-Paul	3
	Saint-Martin	2
	Saint-François de Sales	3
Hull	Aylmer	1
Berthier	Berthierville	2
	Saint-Cuthbert	1
Joliette	Joliette	1
	Saint-Alphonse	1
L'Assomption	Saint-Paul	3
	L'Épiphanie	2
	Saint-Esprit	1
Beauharnois	Saint-Lin	1
	Beauharnois	2
	Saint-Louis-de-Gonzague	2
	Saint-Timothée	1
	Valleyfield	1
	Châteauguay	1
Vaudreuil	Rigaud	5
	Sainte-Marthe	3
	Vaudreuil	2
Huntingdon	Saint-Anicet	1
Soulanges	Saint-Polycarpe	1
Chambly	Chambly	2
	Saint-Hubert	1
Verchères	Saint-Antoine	1
	Varenes	1
	Verchères	2
	Saint-Constant	3
Laprairie	Saint-Hilaire	1
Rouville	Saint-Hyacinthe	1
Saint-Hyacinthe	Saint-Rémi	1
Napierville	Rimouski	2
Rimouski	Sainte-Cécile de Mithon	1
Shefford	Waterloo	1
Lorbinère	Saint-Flavien	1
L'Islet	Saint-Jean-Port-Joli	2
Charlevoix	Saint-Urbain	5
Montréal (ville)		33
Québec (ville)		7
Trois-Rivières (ville)		1
Ontario (Province)	Orignal	3
Belgique (pays)		2
États-Unis (pays)		4
France (pays)		4
Italie (pays)		4
Origine inconnue		1

Source: S. Charette Douke *souvenance* : 38-63.

Familles de colons,
au Canton Marchand,
vers 1914, chemin des
Cyprès. On reconnaît,
de gauche à droite:
Lorenzo Gareau,
Charles Gareau (bébé),
Ansi's Gagnon,
Marie Borvin-Gagnon,
Henri Gagnon,
Henri Gareau
(dans la voiture) et
Paul-Émile Gareau.



Tableau 7. Répartition de la population de Canton Marchand et de L'Annonciation selon l'origine ethnique, 1901-1911

Année	Localité	Française	Britannique			Italienne	Juive	Belge	Bulgare et Roumaine	Polonaise	Russe	Métis	Non- spécifiés
			Anglaise	Écossaise	Irlandaise								
1901		1249	6		3	74	18					<	5
1911	Canton												
	Marchand	1209	12	5	6	23	94	2	2	30	19		
	L'Annonciation	606	8		1	3		1					3

Source: *Recensements du Canada. 1901. 1911.***Les Juifs.**

Victimes de persécutions en Russie, un grand nombre de Juifs émigrent vers l'Amérique et certains d'entre eux s'orientent vers le Canton Marchand. En 1911, le canton compte 143 habitants d'origine juive, polonaise et russe, soit 7% de la population. Leur concentration sur une partie de territoire de La Macaza est appelée la «petite Judée». S'appuyant sur des organismes de protection comme la fondation du Baron de Hirsch, le club politique Laurier de Montréal, les Juifs se lancent dans la colonisation.

On bâtit une synagogue, une école, un hôtel, des fours à charbon de bois. Mais leur arrivée n'est pas appréciée par tout le monde. Les familles juives sont l'objet d'harcèlement et de préjugés raciaux. Par exemple, en 1908, les colons, les curés et les notables réunis à l'assemblée générale de la coopérative des colons du nord, adoptent une résolution contre l'envahissement menaçant de l'immigration israéliite.

Cette cohabitation de cultures différentes est perçue par le Dr Côme Cartier comme une «brisure du Canton Marchand!» Canadiens, Italiens, Juifs, Polonais, Russes, Anglais, Roumains, Ukrainiens ont conservé leurs moeurs, leur genre de vie, leur langue, leurs manières qui donne à La Macaza un caractère distinctif voire cosmopolite dans la vallée de la Rouge.

Source: C. Cartier, *Op. cit.*: 83.**Les Français.****Témoignage de la famille Rapatelle.**

Arthur Buiès rencontre en 1898 Casimir Rapatelle. Voici ce qu'il a écrit à son sujet:

«Un vieux Français natif de la Haute-Loire, M. Casimir Rapatelle, image frappante du caractère énergique et entreprenant des anciens colons français, disait, l'an dernier: «Il y a un peu plus de trois ans, je quittais Montréal pour aller m'établir dans la Macaza, en pleine forêt, à onze milles de Labelle, dans le nord. Il n'y avait pas là de chemins.

Après avoir payé un lot \$40.00, il ne me restait que \$5.00 et je n'avais pas pour un sou de provisions. Cependant, j'ai trouvé le moyen de gagner ma vie et, aujourd'hui, je suis en bonne voie de prospérité. L'an dernier, j'ai cultivé quatorze arpents de terre, et l'été prochain, j'en cultiverai vingt. Sur mes quatorze arpents, j'ai moissonné, l'été dernier, 70 minots d'avoine, 20 minots de pois, 20 minots de patates, etc., et des légumes en abondance, de toutes sortes. J'ai de plus un cheval, une vache laitière, des animaux de basse-cour, etc.»

Source: Arthur Buies «A travers le royaume du curé Labelle», *Rapport du congrès de la colonisation*, 1898: 338.

Témoignage de la famille Pécelet.

Le Général Henry Martin explique comment la famille Pécelet a été attirée par les Chanoines Réguliers à L'Annonciation.

«En 1890, les industriels jurassiens, comme tous les exportateurs européens, virent se fermer le marché des États-Unis, à la suite du vote des tarifs douaniers Mac Kinley. Les frères Constant et Félix Pécelet, qui après leur père, Joseph Pécelet, continuaient aux Rousses (Jura) la fabrication et l'exportation des articles de lunetterie, cherchèrent au Canada une clientèle de rechange.

Ils y étaient encouragés par un religieux rousseland, le savant historien de l'Abbaye de Saint-Claude, Dom Benoit, de la Congrégation des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. A cette époque, Dom Benoit, mandaté par son supérieur général, Dom Gréa, discutait avec l'archevêque d'Ottawa de l'envoi de prêtres français au nord du Saint-Laurent.

Félix Pécelet, le plus jeune des deux frères, partit le premier, en reconnaissance. Enthousiasmé par les possibilités du marché canadien, il appela même un cousin, Philibert Monnier, à le rejoindre avec des échantillons de tout ce que produisait notre industrie dans l'arrondissement de Saint-Claude (tournerie, pipes, pierres synthétiques etc...)

Au retour de Félix, Constant, l'ainé, décida de faire lui-même un nouveau voyage pour prolonger l'effort et étudier personnellement le problème des longs crédits demandés par les importateurs canadiens. Finalement, en 1893 il devait s'établir outre-Atlantique et y faire souche avec son épouse, elle-même jurassienne (Léonie Benoit-Guyot). Après une vie extrêmement active, ayant été commerçant, agriculteur, fondateur de mutuelles, juge de paix, secrétaire bénévole de mairie, puis maire pendant quelques années, il s'éteignit en 1963, dans le petit village d'Annonciation, où, en 1893 il était venu s'établir.»

Source: Général Henry Martin «Des Rousselands au Canada». *Le Jura français*, no 112, octobre-décembre 1966: 655.

Témoignage de la famille Cotte.

«Louis Cotte, émigrant français établi sur une ferme en Alberta, reçoit une invitation du Père Dom Jean-Batiste Morlat, curé à L'Annonciation. Celui-ci, un ami de la famille Cotte en France, réussit à convaincre Louis de venir construire et opérer un moulin à farine dans les Laurentides. Il vend donc sa ferme et tous ses biens pour venir à L'Annonciation du Québec avec sa famille. Un seul coup d'oeil à ces grandes forêts impropres à la culture du blé lui suffit pour comprendre qu'il n'y a pas d'avenir dans la farine à L'Annonciation. Un certain M. Labelle possède un petit garage de planches, le premier de la région. On y vend d'ailleurs plus d'alcool (qu'on cachait sous le plancher) qu'on y répare de voitures. Louis qui a toujours été attiré par la mécanique décide de l'acheter [et] en août 1922, il ouvre le petit garage de planches.»

Ajoutons qu'à son arrivée à L'Annonciation, la famille Cotte contracte une maladie contagieuse et que suivant les règles de l'époque, toute la famille fut mise en quarantaine afin d'être isolée de la population. Le père Morlat les hébergea pendant 45 jours au 3e étage du presbytère.

Source: Informations tirées de la chronique familiale des Cotte et de l'entrevue réalisée avec Frédéric Cotte en avril 1985.

LA DERNIÈRE VAGUE DE COLONISATION

En 1892, 18,878 acres de terre sont arpentés et mis en vente à 30 cent l'acre dans le Canton Marchand, sur les rangs sud-ouest, est et nord-est, sud-est, I à IV ainsi que sur le rang nord et sud de la rivière Macaza. Le colon intéressé à prendre possession d'un lot devait aller à l'agence de la couronne située à Saint-Jovite et tenue par T.A. Christin.

Les terres de la vallée de la Rouge sont moins vantées qu'à la période euphorique de la colonisation et l'on ne se gêne pas pour écrire en 1896 que la partie nord des rangs A et B du Canton Marchand est peu colonisable.

A partir de 1906, toutes les personnes intéressées à obtenir des renseignements sur la colonisation du Canton Marchand devaient s'adresser à Napoléon Pagé, nouvel agent de la couronne à Nominigüe. Ce dernier recevait en moyenne 1500 lettres par année, 100 applications pour achat de lots, \$6550. de revenus de vente. Surchargé, l'agent de la couronne réclame la nomination d'un assistant pour lui venir en aide à Nominigüe, qu'il qualifie comme «d'une des agences les plus importantes de la province». Le Canton Marchand reçoit encore de nouvelles familles, mais l'espace à combler commence à rétrécir. Vers 1920, il n'y a plus de terres disponibles pour de nouveaux colons. La colonisation est arrivée à son terme à L'Annonciation et le sera bientôt dans les cantons voisins.

Cette deuxième vague de colonisation ne s'est pas déroulée sans heurts et conflits. Bien au contraire, les colons ont dû faire face à de multiples problèmes. À un point tel qu'en 1898, le ministère de l'agriculture lève une enquête sur l'administration de T. A. Christin, l'agent des terres de la couronne. À L'Annonciation, onze colons portent plainte devant les enquêteurs le 17 mai 1898. L'enquête terminée, rien ne changea. Après plusieurs requêtes contre Christin, ce n'est qu'en 1909 que celui-ci se départira de son agence de colonisation.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE CHRISTIN

Témoignage de Désiré Laurin.

Installé sur un lot non arpenté dans le Canton Marchand, le long du chemin Chapleau dans le rang 4, Désiré Laurin se voit déposséder de ses biens alors qu'il avait défriché un couple d'arpents de terre, bâti un chantier et une sucrerie. Christin explique que cette dépossession a eu lieu parce que le colon n'aurait pas payé sa terre. Laurin rétorque qu'il attendait que son lot soit arpenté pour payer. Mais l'affaire se complique par l'accaparement de ce lot par un dénommé McGill qui possédait d'ailleurs un lot près de Laurin. Ce dernier a pris possession d'un autre lot et se plaint de nouveau n'avoir reçu aucun titre de propriété et son terrain n'a pas été arpenté. Pour comble de malheur, le pauvre Laurin ajoute: «je n'ai pas pu établir ma famille parce que je n'avais pas le moyen de m'établir plus loin, et de plus je n'aurais pas été surpris si j'eus été traité de la même manière une autre fois. Je suis sans titre et sans terrain (...) mes enfants (...) sont dans la rue.»

Source: ANQ, Ministère de l'Agriculture, E, 9, Commission d'enquête Christin.

Témoignage de Louis Dépatie.

Louis Dépatie, résidant sur le chemin Chapleau explique comment il a perdu sa terre dans le premier rang du Canton Marchand. Après avoir réservé le lot auprès de Christin; «je me suis rendu avec ma famille, je me suis mis sur le lot et j'ai fait à peu près 15 arpents de défrichement, de terre bien nettoyée. Une maison de 16 pieds en dedans, une écurie, bonne dimension, une grange de 25 pieds, carrés en charpente, et je suis encore sur le lot. j'ai fait toutes ces améliorations là depuis 5 ans. M. Christin pendant que j'étais sur ce lot et que je faisais toutes ces améliorations et ces défrichements, un an après que je fus sur le lot a vendu mon lot à M. Noé Charbonneau et ce M. Charbonneau qui a obtenu le billet de location de mon lot est venu prendre possession du lot et m'envoyer et ne voulait pas me payer tous mes travaux, dépenses et améliorations que j'avais faits, et j'ai blâmé M. Christin d'avoir donné un billet de location sans m'avoir averti, comme il devait le faire.»

Source: ANQ Ministère de l'Agriculture, E, 9, Commission d'enquête Christin.

Témoignage d'Eugène Lebrun.

Parce qu'il était libéral et s'occupait activement de politique, Eugène Lebrun se voit refuser d'obtenir les rangs 2 et 3 du Canton Mousseau par Christin, reconnu du Parti conservateur. Lebrun souligne que Christin «se mêlait activement de politique contre les libéraux et profitait de ses charges officielles de paie-maître de la colonisation et d'agent des terres de la couronne pour travailler en faveur des conservateurs»; c'était notoire ici. D'après le témoignage de Joseph Filion, cultivateur de L'Annonciation, Christin aurait dit en public à l'hôtel Panneton, «qu'il travaillait pour le parti conservateur et que tout bon catholique ne devait pas voter pour Laurier (...) J'ai compris qu'il cherchait à effrayer les gens en faveur de son parti.» Louis Genaud, un menuisier de L'Annonciation ajoute que Christin aurait dit: «que si les libéraux rentraient au pouvoir qu'on aurait pas autant d'argent pour les chemins et qu'on attendrait plus longtemps» et que «ça prenait des imbéciles» pour élire les libéraux. Comme moyen de pression, Christin aurait retenu le salaire de plusieurs colons gagné dans la construction des chemins publics. Après les élections et la défaite des conservateurs, certains colons reçurent leur paie d'autres pas.

Source: ANQ, Ministère de l'Agriculture, E, 9, commission d'enquête Christin.

**LES JOBBERS
ET LA
COOPÉRATIVE
DES COLONS
DU NORD**

Autre entrave à la colonisation: les Jobbers qui exploitent sans scrupules le domaine public. Ils arrivent dans le Canton Marchand, se font concéder un lot, commencent un petit défrichement, histoire de montrer leur bonne foi puis ils entreprennent le dépouillement systématique de tout le boisé. Une fois la coupe terminée et le bois vendu, ils repartent à la quête d'autres lots avec une petite fortune en poche.

Le 1er février, Napoléon Pagé, agent de la couronne pour la région de Nominuingue écrit au député F.-A. Gendron: «étant plusieurs fois par jour assiégé par des spéculateurs en quête de lots (bons pour la culture) lorsqu'il m'est démontré que ce n'est que le bois que l'on cherche. Vous auriez aussi constaté qu'il arrive par fret, à la gare, en proportion autant de moulins à scie que de colons, que toutes les classes de la société, dans l'agence, n'ont qu'un but, spéculer à même le domaine public, le plus difficile pour ces spéculateurs est de trouver le moyen d'obtenir un billet de location au nom de

Les jobbers.

«Nous avons eu un exemple frappant de ce que nous avançons. L'on nous avait parlé, au cours de notre voyage, d'une colonie italienne sur les bords de la Rouge, à six milles de Labelle. M. Andréa Vilani, italien, comme son nom l'indique, est propriétaire d'une scierie qui fonctionne jour et nuit. Vingt-cinq hommes y sont employés. Devenu acquéreur d'une assez grande étendue de terrain impropre à la culture mais riche en bois de pulpe, M. Vilani ne tarda pas de faire un désert de ce qui était, quelques mois auparavant, une belle forêt touffue. Pour continuer son industrie, il lui fallait naturellement étendre le cercle de son domaine. Mais les lois de la couronne sont graves. Pour prouver que ses intentions étaient pures, notre colon fit venir quelques Italiens en faveur desquels des concessions de terres furent demandées. Les terres en question avoisinent celles où M. Vilani est déjà établi, et ne sont pas cultivables. L'intention des nouveaux arrivés était visible; l'agent des terres de la couronne refusa de les octroyer, et la question fut référée à M. Fillion, agent des bois.

Le moyen de remédier à cet état de chose, il est bien simple, et tous les amis de la colonisation espèrent qu'il sera mis en pratique. Ce moyen serait de classer toutes les terres de nos régions en deux catégories, cultivables et non cultivables.

Les terres cultivables seraient données aux colons de bonne foi, ou vendues à un prix nominal; celles qui ne le sont pas seraient considérées comme terre à bois, et ceux qui voudraient les exploiter paieraient en conséquence. De cette manière, l'on éviterait la plaie des colons fictifs, et l'on ferait faire du coup une grosse économie à la province.»

Source *La Presse*, 21 septembre 1901, «Pour nos colons du Nord.»

celui-ci ou de celui-là, peu importe le reste. Dès la première année, ils enlèvent assez de bois pour se faire un profit assez considérable; c'est un pillage en règle. Depuis mon arrivée, j'en ai eu des preuves évidentes.» Pour remédier à cet abus, le député Gendron propose au ministre de la colonisation de légiférer le classement des terres agricoles et non-agricoles et la surveillance des défrichements pour prévenir les opérations spéculatrices. Nous retrouvons là l'esprit de la loi 90 sur la protection des terres agricoles adopté soixante-quinze ans plus tard par le Parti québécois.

En 1902, une nouvelle commission d'enquête est créée pour entendre des plaintes concernant la colonisation. Dans une autre tournée ministérielle, en janvier 1908, Devlin, ministre de la colonisation, et Castonguay, ingénieur-voyer du gouvernement du Québec, rencontrent de nouveau les colons des cantons du nord pour prendre note de leurs griefs.

Les malheureux colons, abandonnés à leur piètre sort, ne réussissent seulement pas à faire entendre aux gouvernements leurs griefs et doléances. En raison de cette situation, pour défendre leurs intérêts, les colons, les Chanoines Réguliers et les notables mettent sur pied la coopérative des colons du nord.

Dès sa fondation en 1906, elle tient plusieurs réunions à Nomingue en présence de l'agent d'immigration et de rapatriement du gouvernement fédéral, des membres de la société de colonisation de Montréal et des directeurs de la chambre de commerce de Montréal. Pour raviver la colonisation, elle prépare, par exemple, en 1906, l'arrivée de familles de colons des Cantons de l'Est en demandant aux compagnies de chemin de fer un taux de faveur pour le transport des 28 personnes en comptant leurs bagages ainsi que leurs instruments aratoires, les trente vaches laitières et les dix chevaux. Elle réussit à convaincre le gouvernement fédéral en 1909 à envoyer en Europe un agent recruteur pour essayer d'attirer des immigrants.

Elle organise, annuellement, un congrès sur la colonisation lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, à Nomingue en 1906, à Saint-Jovite en 1907 et à L'Annonciation en 1908. Elle établit un vaste programme de réformes dont la première mesure consisterait à modifier la loi adoptée par le curé Labelle en 1890 en donnant non pas la moitié mais toute la quantité du bois marchand aux colons. Les autres réformes visant à faire progresser la colonisation sont les suivantes: concession plus facile et moins précaire aux colons, subventions plus généreuses pour la construction de routes, aide aux écoles rurales, encouragement à l'industrie laitière et à l'élevage, campagne pour le reboisement, adoption d'une loi limitant à un hôtel par mille âmes le nombre des licences, reprise par l'Etat des lacs appartenant aux clubs privés en vue d'une plus grande liberté d'accès aux lacs pour les colons et les touristes, meilleure protection du gibier et du poisson par l'interdiction de la chasse avec les chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, extension du chemin de fer jusqu'au Témiscamingue, concession de taux plus bas pour l'expédition de fret de la région de la Rouge et de la Lièvre, extension du service postal, construction d'un tronçon relié à la voie du trans-

La Coopérative des colons du Nord.

Pour continuer le mouvement colonisateur comme du temps où vivait le curé Labelle, les Chanoines Réguliers fondent le 27 mars 1906 la Coopérative des colons du Nord ayant comme buts:

«1° a) de promouvoir les intérêts généraux de la colonisation dans le nord-ouest de Montréal; b) de favoriser l'étude et la pratique de l'agriculture, de l'industrie laitière et de tout ce qui peut aider le colon à vivre chez lui; c) de soutenir le colon dans ses revendications légitimes.

2° Le champ d'action de la société comprend, à partir de Ste-Agathe exclusivement, les paroisses et missions situées dans les vallées des rivières du Nord, Rouge et du Lièvre.

3° Le siège principal de ses opérations est au village de Nominuingue.»

Notons que, pour être directeur de cette société, il faudra, «outre la résidence dans la région d'action de la «Coopérative», n'appartenir à aucune autre société de colonisation, ne pas être employé officier du gouvernement, n'être intéressé dans aucune grande exploitation forestière dans la région d'action de la «Coopérative».

Le premier comité de régie de la société est ainsi constitué: «Président, le R.P. André Mouttet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé du Nominuingue; vice-président: M.P. Emile Forget, maire de Labelle; secrétaire: M. J.E. Leblanc, n.p. de Nominuingue; directeurs: MM. les abbés Corbeil, curé de L'Ascension; Cadieux, curé de Ferme-Neuve; Génier, curé du Rapide de l'Orignal et MM. J.A. Lalande, maire de Nominuingue, et J. Touchette, maire de Kiamika.»

Source: Extrait du Journal «*La Vérité*» du 31 mars 1906, 25e année #38, p. 303. Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier, cité dans *Nominuingue 1883-1983*: 130-131.

continental National, extension du tronçon actuel Monfort et Huberdeau vers Nominuingue et Ferme-Neuve, érection de la région Labelle en un comté spécial pour la colonisation, établissement d'un district judiciaire, d'une cour Supérieure et nomination d'un juge résidant au nouveau chef lieu, extension du réseau téléphonique de Bell jusqu'à Nominuingue puis à La Lièvre, prospection minière à Labelle, constitution d'une réserve forestière communale, création de coopératives paroissiales de colonisation et implantation des caisses populaires.

Malgré les nombreux efforts déployés, la coopérative des colons du nord ne réussit pas à relancer la colonisation et le développement économique. Elle accuse le gouvernement libéral du Québec d'en être la cause.

**GRAND RALLIEMENT À L'ANNONCIATION
DES COLONS DU NORD,
LE 14 et 15 JUIN 1908.**

«Coopérative des colons du Nord

III^e célébration annuelle à L'Annonciation

En dépit de la température inclemente, dimanche soir ainsi que lundi toute la journée, de même que de certaines autres circonstances adverses, les grandes fêtes annuelles de la C.C.N., célébrées, cette année, pour la troisième fois et tenues à L'Annonciation, ont de nouveau obtenu un succès absolument à la hauteur de celui des deux années précédentes. L'affluence de peuple était peut-être un peu moins nombreuse, mais la bonne tenue, l'entrain parfait, la réussite des détails, et surtout les résultats acquis pour la grande et noble cause colonisatrice, ne laissent guère à désirer.

L'arrivée

Dès dimanche soir, à 5.30 h. p.m., quand Monseigneur l'évêque de Pogle, qui avait bien voulu consentir à présider nos fêtes, prit pied sur le quai de la station, à L'Annonciation, accompagné de son imposante suite ecclésiastique et d'une cinquantaine de citoyens de Nominique, qui lui faisaient escorte d'honneur, avec la foule locale énorme qui encombrait les abords de la station, les éclats de la musique, la féerie du pavoisement général, l'air réjoui de tout ce monde mis en joie par la circonstance, le spectacle était sûrement intéressant au possible, et du meilleur augure. Cette impression favorable ne s'est pas démentie, pendant toute la durée de la fête.

Après que M. le maire Pécelet, entouré du conseil municipal de L'Annonciation, eût souhaité la bienvenue à Mgr Racicot, Sa Grandeur prit place dans la voiture de gala qui lui avait été réservée, et une immense théorie de voitures, ainsi que de piétons lui fit escorte, aux sons des cloches sonnantes à toute volée, et aux accords de la fanfare, jusqu'au presbytère. Une brillante cavalcade, organisée par les citoyens, faisait garde d'honneur autour du carrosse épiscopal. Nous croyons savoir que Monseigneur et ses dignes compagnons de voyage ont été singulièrement émus par la cordialité de cette chaleureuse réception: cordialité soulignée, sur tous les points, par la piété des fidèles se prosternant, le long de la route, sous la main bénissante du pontife, par les superbes arcs de triomphe, aux multiples inscriptions de «Bienvenue», etc., etc.

Une belle soirée

Toute la soirée qui suivit cette inauguration triomphale fut pareillement intéressante. Après le lancement d'un feu d'artifice aux plus gracieux effets, de cet endroit délicieux qu'offre la haute rive surplombant la Rouge, en face de l'église de L'Annonciation, une foule énorme se massa devant le presbytère, et la passion des Canadiens français pour l'art oratoire réclama la faveur de quelques discours.

Monseigneur l'évêque de Pogle, avec sa bonne grâce toute paternelle, se prêta volontiers à cette exigence de la foule, et d'une voix vibrante fit entendre à ce peuple attentif, d'abord quelques paroles d'éloges sur sa piété patriotique, puis, de sages et énergiques conseils sur la nécessité de rester fidèle aux nobles traditions des ancêtres, notamment celles de l'attachement au clergé national, qui a fait la force et la grandeur de nos destins jusqu'aujourd'hui.

Les amicales et éloquents recommandations du vénéré prélat furent couvertes d'applaudissements, et mise de la sorte en appétit, la foule réclama d'autres discours. A la demande de Monseigneur, M. le curé Laforce, le R.P. Grenier S.J. et M. l'abbé Elie J. Auclair, répondirent tour à tour, et avec bonheur, à cette invitation. L'éloquent secrétaire de la *Revue Canadienne* n'eut qu'à laisser déborder son cœur ardent de patriote pour improviser une charmante allocution, au cachet tout littéraire, et qui fit vibrer cette foule. M. M. Denault, secrétaire de la C.C.N., et Honoré Achim, avocat de Nominigüe, vinrent aussi apporter l'humble contribution laïque à ce tournoi oratoire. M. Achim sut se tailler un succès, en quelques remarques fort heureuses, et en particulier lorsqu'il glorifia «l'âme du colon, qui rend le son du sacrifice.»

Puis, ce furent des chants patriotiques, exécutés en chœur: «Jadis la France sur nos bords» «Rien n'est si beau que son pays», etc., entremêlés des airs d'orchestre, et qui contribuèrent à faire que cette belle soirée, malgré l'orage déjà menaçant, se termina en apothéose, comme elle avait commencé.

La messe

Lundi matin, au réveil, nous avons le chagrin de constater que le beau temps de la veille avait fait place à une pluie d'averse. Cela n'empêcha point que de nouveaux arrivants survenaient de toutes parts, sous l'orage, si bien que le vaste temple de L'Annonciation se trouvait complètement rempli, quand commença la messe solennelle du jour, à 9.30 h. a.m.

S. G. Mgr Racicot tenait chapelle, assisté de M. le curé Sauriol, de Ste Marthe (autrefois de Ste Adèle) et du R.P. J. Grenier, S.J., comme diacre et sous-diacre d'honneur, ainsi que du R. P. Victor Épinard,

C.R.I.C., curé de L'Annonciation, comme prêtre assistant; M. le curé Ouimet, de S. Jovite, et l'un des directeurs de la C.C.N., officiait, avec les R.R.P.P. Léon Ruty et Adrien Dalloz, comme diacre et sous-diacre. Les autres membres du clergé présents étaient M.M. les curés Laforce, de S. Vincent de Paul de Montréal, Lavergne, de L'Ascension, R.P. Guihéneuf, C.M., d'Huberdeau, R.P.M. Martineau, S.J., ancien curé de Nominique, R.R.P.P. André Mouttet, supérieur C.R.I.C., curé de Nominique et président C.C.N., Etienne Riou, curé de Turgeon, M.M. les abbés J. Saint-Denis, Elie J. Auclair, P. Bruchési, A. Choquette; R.P. Vincent Bardin, C.R.I.C.

La musique, à la messe, fut très intéressante, et le sermon, prononcé par M. le curé Laforce, fut une véritable pièce d'éloquence, pour célébrer les nobles vertus léguées en exemples par nos ancêtres et les hautes leçons civiques offertes à notre émulation par le Saint Patron National que vient de nous attribuer officiellement l'Eglise, et qui était déjà celui de la Coopérative des Colons du Nord: S. Jean Baptiste, l'héroïque Précurseur!

Réunion des directeurs

Immédiatement après la grand'messe se réunit l'assemblée générale des directeurs de la C.C.N., à laquelle furent présents, sous la présidence du T.R.P. dom André Mouttet, les directeurs et substituts suivants: M.M. les curés Ouimet, S. Jovite, Lavergne, L'Ascension, P. Guihéneuf, Huberdeau, P. Victor, L'Annonciation, P. Adrien, La Macaza, M.M. les maires Pécelet, L'Annonciation, J. Beauvais, L'Ascension, M.M.D. Champagne, S. Jovite, W. Charbonneau, L'Ascension, F. Raymond et A. Riou, Ste Véronique de Turgeon, C. Delale, La Macaza, J. Sarrazin, J. Chabot, T. Côté, P. Sarrazin, P. E. Levert, O. Chabot, L'Annonciation, et Amédée Denault, secrétaire.

Le rapport-résumé des opérations de l'année ayant été présenté par le président, on procède à l'élection des membres du Comité de Régie, lequel est unanimement constitué comme suit, pour le prochain exercice, sur propositions de M. le maire Pécelet, secondé par M. le curé Ouimet, puis de M. le maire Beauvais, secondé par le R.P. Victor et M. Charbonneau, et enfin de M. Ouimet, secondé par M. Beauvais, savoir: Président, le T.R.P. dom André Mouttet, vice-président, M. le curé Ouimet, membres du comité M. le curé Lavergne, R.P. Victor M.M. les maires Lalonde, de Nominique, Pécelet de L'Annonciation, et M.F. Raymond, de Ste Véronique de Turgeon.

Des Voeux de Résolutions, dont nous donnons le texte dans une autre colonne, sont alors étudiés, puis adoptés à l'unanimité, sur proposition de M. le maire Pécelet, M. le curé Ouimet et M. W. Charbonneau,

secondés par M. le maire Beauvais, le R.P. Victor, M.M. Delale, de La Macaza, Raymond, de Turgeon, Champagne, de S. Jovite.

Le R. Père président ajoute quelques excellents conseils pratiques et judicieuses directions pour l'action à venir, puis la réunion est déclarée close.

Le banquet

Un peu avant une heure, une quarantaine de convives se groupaient autour des tables d'un superbe banquet, sous la présidence de Mgr Racicot, et servi avec une grâce parfaite, par les dames de L'Annonciation, sous l'active et intelligente direction de la révérende Mère Gertrude, des Dames Chanoinesses des Cinq Plaies, et supérieure du pensionnat de L'Annonciation. Inutile de dire qu'un appétit généreux et un entrain des plus complet distinguèrent ces agapes fraternelles, auquel le R.P. Victor, curé de L'Annonciation, apporta le bouquet vraiment spirituel d'une brève mais charmante allocution, pour remercier S.G. Monseigneur l'évêque de Pogla de l'honneur fait par sa visite à la paroisse de L'Annonciation.

La parade

La température s'étant quelque peu rassérénée, la procession des chars allégoriques, qui n'avait pu défiler ni avant, ni après la grand'messe, promenait à travers la grande rue du village la féerie de ses chars artistiquement composés, lorsqu'à 2 h. p.m. les hôtes quittèrent les tables du banquet. Signalons, parmi les mieux réussis, quelques-uns de ces chars, fort nombreux: celui du petit S. Jean-Baptiste, personnifié par le gracieux enfant de M. Danis, celui des scieries, de l'exploitation forestière, de la «sucrerie», des floteurs (dravers) de bois, du Pacifique Canadien, de la fanfare, etc., etc.

Le congrès général

Retardé par ces modifications forcées au programme primitif, le congrès général et final ne put guère s'ouvrir avant 3 h. p.m. Le R.P. André eût bien vite mis toutes choses au point, et puis il invita S.G. Mgr Racicot à parler une dernière fois à la population des cantons du nord, avant de la quitter, comme l'heure en allait bientôt sonner. Monseigneur de Pogla consentit encore, et de bonne grâce, à cette nouvelle complaisance, et en quelques rapides sentences fit un vigoureux rappel à l'énergie et à la persévérance chrétiennes, cachet des oeuvres bonnes et belles, gage de leur succès. De ce vibrant discours du noble évêque, tous ses auditeurs garderont longtemps un précieux souvenir. Et de même, pour les apostoliques conseils offerts ensuite par le R.P. Grenier, S.J., ancien curé-missionnaire de L'Annonciation, que ses fidèles d'autrefois revoyaient avec bonheur au milieu d'eux.

Puis, le président donna lecture des Voeux et Résolutions adoptés par l'assemblée générale des directeurs, en expliqua sommairement la portée, signalant surtout qu'ils constituaient le programme revu, renouvelé et complété de la C.C.N., celui sur lequel, après son adoption au congrès des Colons du Nord, le porte-parole de leur association, le Pionnier orientera, d'une façon pleinement autorisée, toute sa propagande colonisatrice. Ces explications une fois fournies, et lecture faite, les Revendications et Voeux déjà étudiés et ratifiés par les directeurs furent approuvés et adoptés unanimement par le congrès.

Il était déjà 4 h. p.m. et Mgr Racicot, avec ceux de sa suite, dut quitter l'assemblée, pour aller prendre le train qui le ramènerait vers S. Jérôme, où il se rendait prendre part aux fêtes jubilaires de notre honoré co-sociétaire en C.C.N., M. le curé de la Durantaye. Après le départ de Sa Grandeur, la dernière conférence fut faite par le R.P. Martincau, S.J., qui fit applaudir et approuver par tous ses auditeurs son beau et fécond projet de «Fédération Nationale de Coopératives Paroissiales de Colonisation», projet auquel la C.C.N. venait d'adhérer officiellement, la première, comme en fait foi le voeu XV^e adopté par son congrès.

Sur cette résolution éminemment pratique, génératrice, il n'en faut pas douter, des plus heureux résultats pour l'avenir colonial dans la province de Québec, prit fin le troisième congrès annuel de la C.C.N.»

Source: *Le Pionnier*, 19 juin 1908.

Terrible cri d'alarme

Le «Pionnier» dénonce en termes cinglants l'abandon où est laissée la région Labelle, le désordre et le gaspillage qui en résultent.

«Le «Pionnier» du 9 septembre publie en tête de ses colonnes un terrible cri d'alarme au sujet de l'abandon où notre gouvernement laisse présentement la région Labelle.

Nous extrayons de son virulent réquisitoire ce passage typique:

Jamais, en effet, la colonisation dans notre vaste région Labelle, au moins, n'a été, autant que cette année, abandonnée sans merci à ses misères décourageantes; jamais l'État ne s'est encore montré plus rebelle à nos supplications, plus insensible à nos nécessités. On nous rapporte que c'est partout ailleurs la même chose, sauf, peut-être au Témiscamingue un peu, dans la vallée de la Gatineau et en Gaspésie. Il sera toujours temps de faire la grande revue générale des faillites au devoir, de la part de nos gouvernants. Nous commençons par celle que nous connaissons mieux, parce que nous en sommes les témoins oculaires.

Nous ne parlerons point des nouveaux règlements de régie coloniale, qu'on applique avec une rigueur draconienne. Nous ne voulons préjuger de rien et préférons attendre ces règlements plus longtemps à l'épreuve, dans l'espoir qu'ils finiront par démontrer qu'ils furent bien réellement édictés au bénéfice de la colonisation et des colons de bonne foi. Nous ne saurions, cependant, nous empêcher de faire écho aux plaintes de nombreux colons qui accusent ces nouveaux règlements de ne gêner qu'à demi la race détestable des petits spéculateurs; de créer aux colons les mieux intentionnés, chez nous comme au Lac S. Jean, les plus pénibles embarras et d'assurer le triomphe des grands exploitants forestiers, ces vautours de la forêt, en faisant retomber dans leurs réserves une foule de lois qui en avaient été «retraits» loyalement, et dont il devient de plus en plus malaisé, sinon impossible, d'obtenir de nouveau la concession, pour fins coloniales...

Mais c'est à l'article «chemins», que nous avons à formuler des griefs sans restrictions. Pour notre Région Labelle, cette année, se poursuit, avec aggravation, la vengeance dont l'honorait déjà, l'an passé, la rancune du député d'Ottawa, élu malgré elle. En fin de saison 1908, nous avons obtenu, du moins, quelques centaines de piastres, destinées à faire oublier les milliers qui nous étaient dus pour travaux de voirie, et dont nous avait frustrés la préférence de notre député provincial pour la section Gatineau de son trop vaste comté. Là, on avait mieux voté, à son goût; ses intérêts de famille et de fortune y sont concentrés, et c'est encore là que se fait élire, pour le fédéral, le propre frère de notre ministre de la colonisation... Pourquoi faut-il que nous soyons obligés de fournir de nouveau ces explications de la décourageante indifférence affichée par M. Devlin, en qui nous avons placé d'autres espoirs, pour honorer les promesses qu'il nous prodiguait, lors de sa visite de janvier 1908?...

Toujours est-il que la bonne saison de 1909 s'achève, et à peine quelques piastres ont-elles été dépensées, dans la Région Labelle, ou du moins dans les environs de son point central, Nomingue, pour des travaux de voirie coloniale, pourtant urgents en maints endroits. Turgeon, qui vota un peu plus Gendron, obtient un peu d'aide; Ferme Neuve de même. Mais nous n'avons même pas encore aperçu du tout cette année-ci, un fait sans précédent en nos annales, le surintendant des travaux de voirie provinciale, que l'on nous expédiait à la hâte, l'automne passé, pour nous dispenser un simulacre de justice distributive, et sauver, du moins les apparences. On en est donc rendu à en prendre à son aise avec les colons en général et ceux de la Région Labelle, en particulier! La conspiration ne songerait même plus à jeter un cache-nez, fût-il le plus grotesque, sur sa face hideuse de mégère.

Il suit de là que nos grands chemins vicinaux Chapleau et Guoin, n'ayant point subi, cette année, pour un seul sou de réparations, sont à l'état de fondrières et sur le point de devenir impraticables, pour les

malheureux colons, pour les voyageurs et les touristes, qui s'y tordent le cou et y ruinent chevaux et voitures. Cette incurie voulue va rendre inutiles et réduire en pure perte les centaines de milliers de piastres que ces longues routes intercantoniales ont déjà coûtées à l'Etat. Quel particulier oserait faire montre d'une telle négligence et s'afficher ainsi comme le dilapidateur cynique de son patrimoine.

Une foule d'autres routes d'intérêt secondaire, du côté de La Minerve, du Lac des Ecorces, etc., restent simplement ébauchées; l'argent dépensé s'y trouve perdu, et les colons maudissent à bon droit le régime qui mène à de pareils résultats.

Comment pourrions-nous, en présence de pareils faits, refuser d'admettre, et de consigner pour l'histoire, ce qui se crie partout autour de nous: Que le gouvernement Gouin paraît bien décidément entré dans cette conspiration qu'organise d'une influence délétère et antipatriotique pour étouffer la Colonisation?»

Source: Le journal, *Le Nationaliste*, 12 septembre 1909.

En 1891, le peuplement de Canton Marchand et de L'Annonciation est d'une lenteur désespérante, l'émigration s'intensifie, l'agriculture rencontre toutes les misères à s'assurer un véritable départ et les chantiers connaissent des temps difficiles. Un colon de L'Annonciation écrit dans le journal *Le Nord*, le 21 mars 1895 qu'«il est impossible à beaucoup de colons de résider sur leurs terres, puisqu'ils n'ont pas d'autres routes que celles des bêtes fauves pour gagner le centre.» Les chemins sont impraticables. Plusieurs colons doivent marcher à travers les bois, le sac sur le dos, pour aller chercher des vivres au village, beaucoup passent l'hiver à la galette et aux navets. Il devient urgent d'améliorer et de construire de nouvelles voies de communication.

Après de nombreuses démarches, requêtes, pétitions, lettres et voyages à Québec entrepris par les Chanoines Réguliers et les notables, des fonds sont débloqués pour prolonger et améliorer les chemins Chapleau et Boileau, pour construire par tronçons successifs de nouveaux chemins de colonisation dans le Canton Marchand, des routes ouvrant les terres de La Macaza et de L'Ascension et reliant L'Annonciation à toutes les localités environnantes; pour bâtir un bac au Lac Castor en 1896; pour reconstruire le pont du village endommagé par la crue des eaux du printemps en 1899; pour installer une traverse sur la rivière Rouge permettant de franchir le Rapide des Italiens. Mais en 1897, le commissaire C.B. Major du Département de la Colonisation et des Mines se rend dans la vallée de la Rouge afin de mener une enquête sur le patronage et la partisanerie dans les travaux publics³.

Preuve à l'appui, il constate que des sommes d'argent considérables ont été dépensées pour des travaux inutiles et pour favoriser des particuliers au détriment des colons qui se plaignent de la direction des travaux menée par Emery Godard, Dosithée Boileau et Samuel Chartier.

LES COMMUNICATIONS S'ORGANISENT

L'occupation le long du grand chemin Chapleau en 1902.

«La colonisation des cantons du Nord-Ouest provincial s'est faite d'après certaines règles que la nature a tracées. Les établissements se sont formés le long des cours des rivières. C'était des routes toutes indiquées d'avance. Mais entre ces rivières qui ont noms: Rouge, Diable, Kiamika et Lièvre, à l'intérieur, se trouvent des valons destinés à se couvrir de nombreuses paroisses, si seulement on veut y pratiquer des voies de communications avec les grandes artères ou chemins principaux.

Or, dans cette terre promise, vaste comme trois comtés, l'on ne possède qu'un seul chemin, le chemin Chapleau, qui va de Labelle à la Lièvre.

Cependant plusieurs routes bifurquent le chemin Chapleau ou forment avec cette artère principale toutes les voies de communications mises à la disposition du colon. Ces routes ont été commencées en 1895 et terminées cette année. En voici la nomenclature:

Le chemin de Labelle au lac Labelle; celui de la Minerve, long de 14 milles; celui qui va de la Macaza au lac Chaud, cantons Nantel et Marchand, et qui a été terminé cette année jusqu'à l'extrémité du lac; celui qui conduit de la Macaza à L'Annonciation, côté Est de la rivière; celui de L'Annonciation dans les cantons Turgeon et Boyer; ceux des cinquième et septième rangs du canton Loranger; celui qui part du chemin Chapleau, canton Loranger, passant au sud du Petit Nominique et qui va jusqu'au lac d'Halewyn.»

Source: Charles Guérin, *Pour les colons*, 1902: 13-14.



Pour la confection des chemins, d'immenses roches étaient déplacées avec un «stoneboat».



*Rang de colonisation
au Canton Murchand.*

Le pouvoir des familles patriarcales en 1895.

«Notre paroisse qui devrait être l'une des plus prospères du nord par sa position, par son sol et les facilités de communication qui, dès à présent, nous relie de tous côtés, est en train de construire un beau cimetière et l'on se dispose à commencer sous peu les travaux du sous-bassement de l'église. Tout irait bien pour les colons et la colonisation si quelques familles patriarcales ne conduisaient un peu toutes les grandes affaires à leur profit, et presque au détriment de la classe des colons pauvres, c'est ce que chaque jour nous sommes forcés de constater. C'est ainsi que pour travailler aux travaux du gouvernement il faut prendre ce dont on a besoin chez le fils à papa, sans ça il faut prendre son sac et partir, abandonnant récoltes et bâtiments et se rendre au côté de la Lièvre ou de La Minerve. Il en est de même de la direction des chemins, c'est toujours au profit du monde cité plus haut que tout trouve sa place, sans que les plaintes et justes des pauvres colons puissent être entendues en haut lieu; il nous semble même que plus on change, plus ça va mal. En mars dernier nos espérances étaient fondées sur l'association des colons du Nord et c'était une grande illusion, nous croyons même que l'on n'a fait qu'agrandir les pouvoirs d'espoirs dont jouissent ces prétendus monarques dans le domaine libre du défunt grand prélat de St-Jérôme.» Aussi ces messieurs disent «Nous avons les pouvoirs, nous sommes premiers! Oh! messieurs, vous vous trompez, car Notre Seigneur ayant tous les ouvriers occupés à sa vigne a dit que le dernier était autant que le premier. Retenez bien cette maxime. Ce n'est pas pour les chiens, mais pour les hommes de sa religion, qu'il leur a dit de vivre en frères, et actuellement, son vicaire Le Saint-Père Léon XIII dit que patrons et ouvriers sont également frères. Vous vous éloignez, messieurs.

Jean de La Hache»

Source: *Le Nord*, 1895.

LE CHEMIN DE FER A l'amélioration et à l'organisation du réseau routier s'ajoute le chemin de fer qui était perçu à l'époque comme un levier essentiel au développement de la colonisation et de la croissance économique du Canton Marchand et de toute la vallée de la Rouge.

Sans chemin de fer, notre pays reculera.

Au congrès de la colonisation à Montréal en 1898, le père Dom Joseph Cottet, supérieur à Nominique, lance un cri d'alarme: «Eh! Bien, messieurs, si l'on ne trouve pas le moyen de nous donner le chemin de fer, notre pays reculera, je le tiens pour certain; vous allez en comprendre facilement la raison.

Voilà un colon qui vient s'établir en pleine forêt; il est courageux, il a de bons bras, il se met résolument à l'oeuvre pour abattre des arbres géants, et pour faire sa terre; cela est bel et beau; mais pendant ce temps-là il faut qu'il vive, il lui faut de l'argent, et il n'en a pas, n'en ayant point apporté avec lui. Ce colon continue, la seconde, la troisième année, à abattre des arbres. Il a quelques récoltes, c'est vrai, d'avoine et de sarrasin, quand elles n'ont pas été gelées, ou détruites par quelqu'accident; mais, pendant ce temps, il faut vivre, et trouver de l'argent pour acheter les denrées indispensables à la vie. Or, où trouver cet argent?

Dans les commencements d'une colonie, en général, les colons peuvent se procurer les ressources nécessaires en vendant aux chantiers leurs diverses denrées, comme le foin, l'avoine, les patates, le beurre, la viande.

Mais vient un temps, messieurs, où ces chantiers disparaissent, et alors les colons se trouvent dans une situation étrange. D'un côté, il leur faut absolument de l'argent pour acheter les choses indispensables à la vie; d'un autre côté, ils sont dans l'impossibilité absolue de se procurer cet argent.

Or, messieurs, nous sommes arrivés à cette phase critique. Depuis quelques années déjà, nous n'avons plus de chantiers à Nominique. Cette année même, les colons de l'Annonciation sont dans l'anxiété, et redoutent l'absence de tout chantier, cet hiver, au haut de la Rouge.

Pour la culture, comment voulez-vous que nous puissions venir vendre à Montréal le produit de nos terres; comment voulez-vous que nous, qui cultivons à travers les souches, nous puissions lutter avec les vieilles terres, où l'on peut faire passer, sans encombre, la charrue, la faucheuse, la moissonneuse et autres instruments agricoles? Quant à l'industrie laitière, le petit nombre de vaches rend insuffisante la quantité de lait, et empêche absolument le fonctionnement de toute beurrerie, malgré toute espèce d'efforts et de bon vouloir.

En outre, le commerce de bois est nul, à cause de l'éloignement des chars.

De telle sorte que, si cette situation critique ne change pas, nos contrées vont éprouver un formidable recul, cela est certain. Je ne voudrais pas peindre l'état présent sous des couleurs trop sombres, bien qu'alors je me rapprocherais encore davantage de la vérité. Mais ce que je dois dire, c'est que si l'on ne trouve pas quelque moyen pratique par lequel les colons puissent vivre, nécessairement ils quitteront des forêts, qu'ils aiment sans doute, mais où ils sont exposés à mourir de faim, et alors, nous assisterons au dépeuplement du Nord.

Or, messieurs, on peut indiquer un double remède à cette situation désastreuse.

Le premier, c'est l'octroi des chemins. En accordant de l'argent pour les chemins, le gouvernement, donne au colon la facilité de s'établir sur son lot, mais, surtout, il lui donne le moyen, en lui faisant gagner un peu d'argent, pendant l'été, de pouvoir traverser nos rudes hivers sans être dans le danger de périr de faim.

Il y a un autre remède, et, celui-là, j'ose le recommander à votre plus sérieuse attention.

C'est le prolongement de la ligne de chemin de fer de Labelle au Nominique.

J'ose dire que l'établissement de cette ligne, non seulement empêchera le recul de la colonisation, mais la fera marcher en avant, d'une manière surprenante.

Avec le chemin de fer, nous établissons immédiatement un grand commerce de bois de chauffage et de bois de menuiserie.

Le produit de cette vente mettra le colon dans l'aisance; lui donnera le moyen d'augmenter la culture et l'industrie laitière.»

Source: Élie Auclair, *Le curé Labelle*: 151-153.

À la tête du mouvement, le père Dom Joseph Cottet multiplia ses voyages à Québec pour rencontrer le premier ministre Félix-Gabriel Marchand afin d'obtenir le prolongement du chemin de fer de la Chute aux Iroquois jusqu'à Nominique. Mais un problème grave survient: la compagnie de chemin de fer propose que les rails passent à trois kilomètres du village de L'Annonciation. Les travaux de construction sont retardés jusqu'à l'intervention, en 1901, du député de Labelle, Henri Bourassa, qui surmontera l'obstacle en faveur des gens de L'Annonciation.

Pour le passage des rails, la compagnie de chemin de fer de la colonisation qui cédera ses droits en 1914 à la compagnie du Canadien Pacifique, expropriera cinquante pieds de chaque côté de la voie. Ceci entraînera bien des tracasseries chez les habitants dont quelques-uns perdront du terrain,

déplaceront leur maison. De plus, la paroisse se verra exproprier une partie du cimetière et devra procéder à l'exhumation des corps.

Finalement, ce sera le 30 novembre 1903 que la ligne ferroviaire atteindra L'Annonciation et, le 4 janvier 1904, une locomotive y circulera pour la première fois. L'impact est immédiat. Plusieurs familles s'établissent dans le Canton, les locomotives transportent mobilier, biens personnels, articles ménagers, nourriture, vêtements, bois et divers produits forestiers manufacturés.

*Construction
de la voie ferrée
en 1903.*



«Y avait le train à Lacoste.»

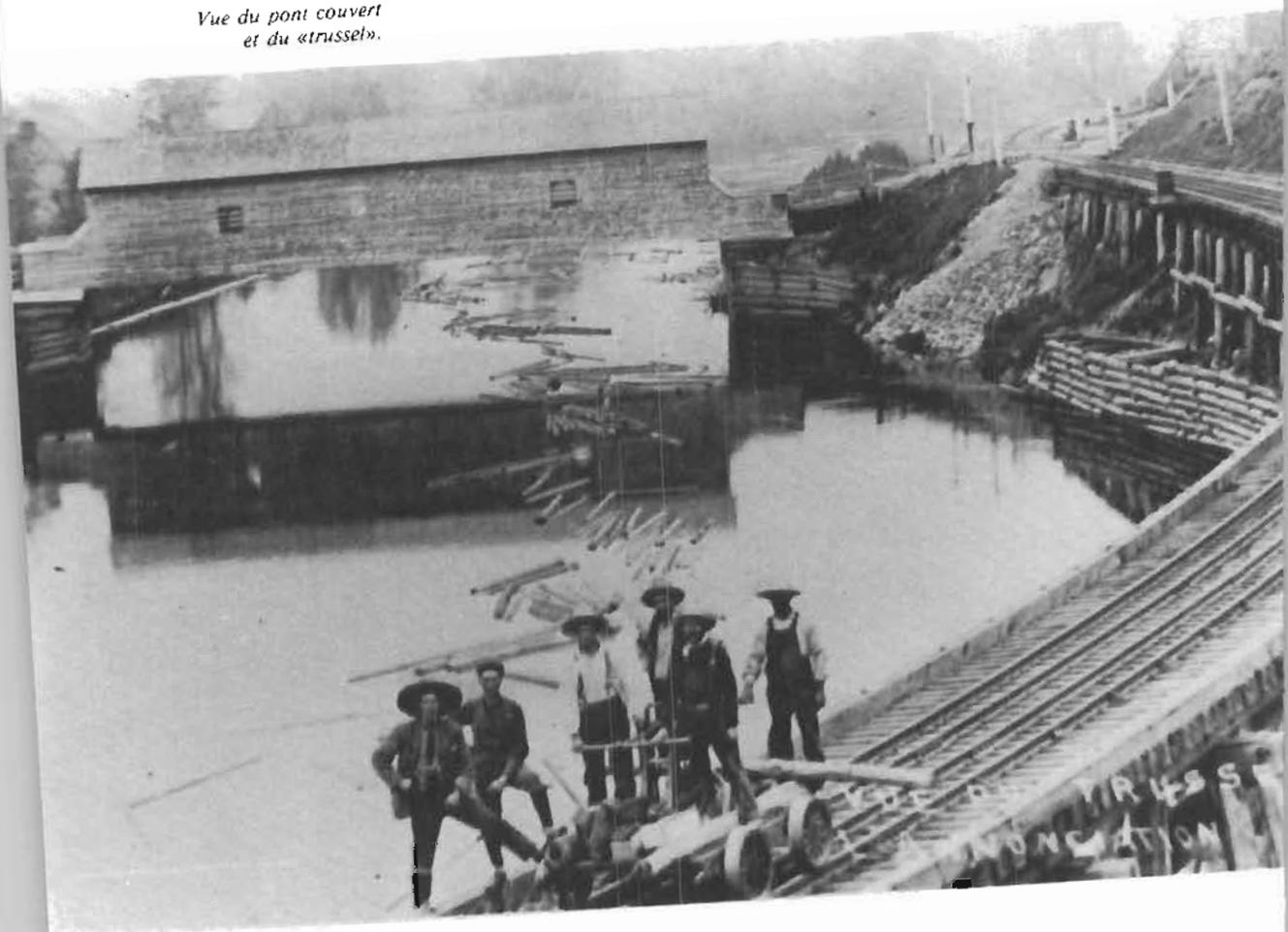
«Y avait le train à Lacoste, tout le chargement de bois se faisait là. Mon grand-père, au début, y avait le magasin général, y achetait les fruits, les légumes, le bois, y avait la McLaren qui passait là. Tous les commis voyageurs passaient là et même, dans ces années là, le magasin général était une auberge. Y avait des pensionnaires, c'était 50¢ du repas, 50¢ pour coucher.»

Temoignage de René Pelletier, âgé de 53 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 9 avril 1985.

*Arrivée du train
en 1905.
On aperçoit sur le
côté de la gare
la diligence de
l'hôtelier Eugène Danis.*



*Vue du pont couvert
et du «trussel».*



Où sera installée la gare? et comment l'appellera-t-on?

Avant même que les travaux de parachèvement de la voie ferrée jusqu'à L'Annonciation ne soient terminés, un autre conflit éclate en 1902 dans la paroisse au sujet de l'emplacement de la future gare.

Soutenu par la majorité de la paroisse, Dosithée Boileau propose un emplacement près de son moulin à scie au village pour y installer la gare. Par contre un deuxième groupe appuyé par la majorité du conseil municipal préfère le terrain de la fabrique. Enfin, un troisième groupe suggère un terrain appartenant à la compagnie Perley situé à un kilomètre de l'église. «De là, écrit le curé Dom André Mouttet à Mgr Duhamel, le 17 avril 1902, le danger d'avoir un autre village, et parce que M.M. Perley et cie sont protestants. Le danger de voir des industries tenues par des protestants s'établir dans cet endroit, et en un mot tous les inconvénients qui accompagnent l'existence de deux villages rapprochés. Pour obvier à tout cela et faire cesser la division qui ira en s'augmentant sans cesse, on m'a prié de vous demander de vouloir bien donner gratuitement le terrain nécessaire à la station sur les lots de la fabrique près du cimetière¹.»

Finalement c'est le terrain de Dosithée Boileau qui sera choisi pour le site de la gare.

Prétextant que le nom de «L'Annonciation» était trop long surtout pour le besoin du télégraphe, difficile à écrire et à prononcer, un des officiers du Canadien Pacifique propose de nommer la nouvelle place «Jetté», soit le nom du lieutenant-gouverneur de l'époque. Ce qui n'a pas eu l'heur de plaire au clergé qui s'y opposa systématiquement. Et les employés du télégraphe durent s'habituer à l'appellation du nom de la paroisse.

Le train partait de la gare de la Place Viger à Montréal quatre fois par jour en direction de Labelle-L'Annonciation. Cependant, les Chanoines Réguliers à la tête de la coopérative des colons du Nord interviendront souvent auprès de la compagnie de chemin de fer pour exiger un service de qualité. Par exemple, en 1909, la compagnie avait l'intention de faire circuler un seul train par semaine entre Labelle et le Rapide de l'Original. C'est grâce à l'intervention de Dom André Mouttet, président de la coopérative des colons du Nord, que le service d'express de soir et de jour a été maintenu trois fois par jour entre Montréal et Nominigue.

Vers les années 1920, pendant la saison estivale, un plus grand nombre de touristes descendent à la gare de L'Annonciation. On y vient pour pêcher ou chasser ou encore, au printemps, pour assister à la drave. Tranquillement, la région s'éveille à ce nouvel apport économique.

Au tournant de notre siècle, plusieurs autres projets de développement ferroviaire ont alimenté l'espérance des colons du Canton Marchand de pouvoir profiter de leurs retombées économiques. Parmi ces projets, signalons celui du chemin de fer Toronto-Québec en 1899 qui devait passer par Nominique pour transporter les blés du Nord-Ouest, tant des états américains que des provinces du Canada. Mais ce projet ne se réalisera pas. Signalons le projet d'un chemin de fer Papineauville-Nominique qui devait, en 1908, ouvrir à la colonisation toute la région du nord de Papineauville. Encore une fois, c'est un projet qui n'aura pas de suite. Enfin, mentionnons le projet de prolonger la voie ferrée de la compagnie de chemin de fer de la Rouge en 1911 de la mine de Kaolin de Saint-Rémi d'Amherst jusqu'à Kiamika. Mais le train n'ira jamais plus loin que Saint-Rémi d'Amherst.

Tarif en faveur des colons en 1908.

*Transport des passagers
(Par le chemin de fer canadien du Pacifique)*

	ALLER	RETOUR
De Montréal à L'Annonciation	1 90	2 85

Les enfants de six à douze ans ont droit à un demi-billet.

De Montréal au Nominique et les stations intermédiaires, il est accordé aux colons le transport gratuit de 150 lbs de bagage par adulte et 75 lbs par enfant porteur d'un demi-billet.

*Transport des effets de ménage et instruments aratoires, etc.
aux endroits suivants:*

	100 lbs	CHAR
De Montréal à L'Annonciation	0 20	17 50

Le Transport des vaches laitières, moitié prix au wagon.

Le bois de corde, sur le marché de Montréal, 5 cts les 100 lbs.

La distance de Montréal à Nominique est de 121 milles.

Pour bénéficier des tarifs ci-dessus, il suffit de s'adresser à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, 82, rue Saint-Antoine, à Montréal, ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

Source: *La colonisation dans la province de Québec, 1908: 14-16.*

Avant l'arrivée du train, le courrier parvenait à L'Annonciation par la diligence. Le postillon annonçait son entrée dans le village en sonnant du cor et arrêtait chez les maîtres de poste qui étaient Joseph Demers de 1885 à 1894, Horace Chartier de 1897 à 1904, Mme D. Saint-Pierre de 1905 à 1921 puis Côme Robidoux de 1923 à 1947.

LE SERVICE POSTAL



*Le bureau de poste
chez Mme D. Saint-Pierre.*

Le Bureau de poste Bayard.

Le bureau de poste Bayard, situé à cinq milles et demi au sud du village dans la maison de Théophile Fortin.

«Mon père a été maître de poste de Bayard. Ça serait dans les alentours des années 1920. Ça, ça là duré jusqu'en 1940-1941. On avait la malle 3 fois par semaine, le mardi, le jeudi pis le samedi, rien que quand le train descendait de Mont-Laurier à 2-1/4 heures de l'après-midi. On préparait le sac, pis on avait un poteau là, à crossing de la route, de l'ancienne route 11, c'était avec des bras. En levant le bras d'en bas, ça baissait le bras d'en haut, pis là y avait 2 crochets mobiles où on accrochait notre sac. Là, j'attendais que le train passe. Quand l'express arrivait là, il rouvrait la porte de l'express, il levait le bras et poignait le sac de malle en passant à toute vitesse. Pis l'autre, il garochait le sac de malle à distribuer en bas de l'express. Pis nous autres, on le ramassait pis on s'en allait au bureau de poste de Bayard où le monde venait chercher leur malle à la maison.»

De 1930 à 1943, la poste rurale entre L'Annonciation et L'Ascension est assurée par Anatole Bélanger. Il y avait aussi un bureau de poste au lac Castor et à Lacoste tenu par M^{de} Renée Pelletier.

Témoignage de Léon Fortin, âgé de 71 ans, du Canton Marchand.
Entrevue réalisée à l'été 1985.

Le Service Postal en 1908.

(Horaire du Courrier)

Départ de Nomingue pour Montigny, Saint-Gérard-de-Montarville (Kiamika) tous les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures du matin, dîner à Saint-Gérard-de-Montarville, arrivée au Rapide-de-l'Original 5-1/2 heures p.m.

Départ du Rapide-de-l'Original tous les lundis, mercredis et vendredis matin, à 6 heures pour Saint-Gérard-de-Montarville, où elle arrive à 11 heures a.m. et de là au Nomingue où elle est due à 6 heures p.m. Ces malles font raccordement avec le chemin de fer le jour suivant.

De L'Annonciation à L'Ascension, tous les mardis et samedis à l'arrivée du courrier, retour les mardi et samedi suivants.

De Sainte-Véronique-de-Turgeon, tous les mardis, jeudis et samedis à l'arrivée du courrier, retour les mardis, jeudis et samedis suivants.

Tarif du Courrier

Pour les passagers:

De L'Annonciation à Turgeon, 14 milles75
De L'Annonciation à L'Ascension, 15 milles75

Source: *La colonisation dans la province de Québec*, 1908: 16-17.

Le bureau de poste du village.

«Le maître de poste que j'ai connu le plus c'était monsieur Côme Robidoux qui a tenu le bureau de poste 22, 23 ans je pense. Ce qui était formidable c'était le service postal par le train du samedi soir. C'était le rendez-vous, le pied de la gare se remplissait de monde. Un préposé amenait les sacs de malle au bureau de poste. Fait que là, monsieur Robidoux fermait le bureau de poste tant qu'y avait pas fini le dépouillement de la malle, après ça, il rouvrait le bureau de poste, pis il donnait la malle tant qu'il y avait quelqu'un là, même chose après la messe de 10 heures le dimanche matin.»

Témoignage de Léon Fortin, âgé de 71 ans, du Canton Marchand.
Entrevue réalisée à l'été de 1985.

Modernisme et tradition.

«Le téléphone, le télégraphe, l'électricité en 1902 à L'Annonciation; peu en supposaient l'existence et qu'un jour, il y aurait des voitures mues par elles-mêmes circulant sur nos routes; que des avions plus lourds que l'air y voleraient comme des oiseaux; que des bateaux s'enfonceraient dans l'océan comme des poissons, non «des plaisanteries.»

Les diésels, le plastique, les fibres chimiques, la radio, la télévision, le jeu de l'électricité dans la cuisine, toutes des choses impossibles; cependant à 120 milles au sud, ces utiles découvertes étaient mises à profit pendant que le colon filait heureusement ses jours disant à qui mieux mieux que l'on n'a qu'une vie à vivre et qu'elle doit appartenir à son pays comme à son Dieu.»

Source: Dr Cartier. *Sous le ciel de L'Annonciation*: 54.

De partout on sollicitait l'installation téléphonique de E. Danis.

«Vint la ligne L'Ascension sur les instances du bon curé Eugène Corbeil, en 1905 ligne que j'ai montée poteau par poteau; ensuite vint Labelle en passant par Macaza; ensuite Nominique terminus de chemin de fer dans le temps; Turgeon également.

En 1908 je commençais la ligne pour chemin Gouin pour me rendre au 27 qui fut nommé Picardie aujourd'hui Barrette, ligne construite le long du chemin de fer; seul moyen pour s'y rendre; je peux vous dire combien il y a de dormants ou ties entre ces deux points.

En 1909 j'étais rendu à Mont-Laurier et installé la première boîte chez un Monsieur Fortin maison de pension qui fut le premier téléphone installé à Mont-Laurier; également Kiamika et Lac des Écorces était fait. Cette ligne je la connais, je l'ai construite de poteau en poteau, installé fils, câbles, échanges, instruments et à ces endroits ce fut les premiers installés.

J'ai même monté une ligne en plein bois installé comme le Trolley à Montréal en partant de L'Ascension le long de la Rivière Rouge au Half-way Pierre Beauchamps les camps Pierre Courtemanche, Mac McRay jusqu'au dépôt des Eddy que votre père connaît l'endroit.

En somme j'ai le plaisir de dire que ce fut les premiers téléphones partout; et qu'ils donnaient satisfaction pour les besoins du temps, malgré mes misères car je n'avais pas les moyens de transport d'aujourd'hui, c'était la marche et l'auto était peu connu dans le temps premier.»

Source: Temoignage d'Eugène Danis, recueilli le 26 novembre 1954 par Bell Canada.

**LE TÉLÉPHONE
DANIS**

Vers 1903, Eugène Danis construit et installe la première boîte téléphonique à L'Annonciation reliant son hôtel à la gare. Ce fut l'étonnement de toute la région. Dès 1904, les notables du village de L'Annonciation possédaient le téléphone. Par une résolution adoptée par les conseils municipaux du Canton Marchand et de L'Annonciation en 1909, E. Danis obtenait l'autorisation d'étendre son réseau téléphonique sur tout le territoire ainsi qu'une exemption de taxes pour 25 ans. Le nombre d'abonnés passa de 16 en 1915 à 34 en 1919.

Parmi les premiers abonnés, mentionnons: J. W. Dumouchel, agent du Canadien Pacifique; Dr Côme Cartier, les hôteliers Eugène Danis, Alfred Pharand et Dominique Chartier, le curé Adrien Dalloz, Alex Esdon, le propriétaire du moulin à scie Carlon Fumagali, Alex Handyside, le boucher Médéric Legault, l'agent de la Riordon Co. Peter Leroy, le notaire Philius Morissette, la Riordon Pulp and Paper; les marchands généraux Alfred Robidoux, Leslie Sibley et Wilfrid Taillon.

La première opératrice engagée par E. Danis en 1910 fut Délisca Brisebois (Mme Jos. Groulx). Elle travaillait de sept heures du matin à dix heures du soir, sept jours par semaine ainsi que les jours de fête pour un salaire de dix-huit dollars par mois. Le prix d'un téléphone individuel était de \$2.35 et d'une ligne rurale \$1.90.

«Il avait reçu le choc de la vitesse.»

La ligne téléphonique changea complètement l'existence des colons de la région comme l'illustre l'anecdote racontée par le Dr Côme Cartier: «on avait plus à se rendre de L'Ascension ou de La Macaza chez le Docteur demeurant à L'Annonciation ou obliger les voisins, les amis, à courir au Docteur. On appelait par téléphone et le Docteur de chez lui pouvait immédiatement répondre à tout appel.

«J'ai bonne souvenance de l'ébahissement d'un colon de La Macaza Fortunat Chagnon, homme fort et rustique qui se rendait chez Laframboise, hôtelier de La Macaza pour appel du Docteur, sa femme étant dangeureusement malade. L'hôtelier aussitôt sonne mon Numéro, et remet le cornet de son téléphone à Fortunat, qui criait à tue-tête, 'c'est y vous Docteur, venez vite ma femme se meurt.' Je lui répond, oui c'est bien moi. J'entends un bruit sourd et plus un mot. Laframboise me dit à sa place . . . 'venez vite, Fortunat est à terre.' Il avait, ce cher Colon, été si surpris d'entendre ma réponse que tout stupéfié, il était tombé comme paralysé d'étonnement. Il avait reçu le choc de la vitesse.»

Source: Témoignage du Dr Côme Cartier recueilli le 4 décembre 1954 par Bell Canada.

Ainsi, le paysage de colonisation du Canton Marchand à l'époque des Chanoines Réguliers ne ressemble en rien au temps du curé Labelle et des Jésuites. Il n'est plus ce territoire perdu, vivant uniquement d'une agriculture de subsistance et de la forêt où le colon mange de la galette de sarrazin, peine comme une bête de somme, dans des sillons ingrats, sur des lots de terres de roches inaccessibles à tout secours humains. Ce n'est pas que la pauvreté est disparue, loin de là, mais les conditions matérielles sont meilleures qu'auparavant. L'économie commence à se diversifier. Sur le plan des communications, le canton compte plusieurs chemins et est maintenant relié à tous les autres villages de la vallée de la Rouge. En 1903, le chemin de fer raccorde L'Annonciation au marché de Montréal. En 1925, la route des Laurentides entre Montréal et Mont-Laurier est ouverte. La population est mieux organisée qu'auparavant au niveau des institutions et des services.

L'Annonciation: la clef s'ouvrant sur la Rouge et la Lièvre en 1898.

«Toute cette partie du bassin de la Rouge, où se trouve la paroisse de L'Annonciation, constitue une immense plaine, d'une fertilité étonnante; la vue s'étend indéfiniment sur un pays qui ne lui présente pas d'obstacle, si ce n'est à l'horizon, la montagne Tremblante . . . la montagne au Caribou. Des explorateurs, parmi lesquels, Champagne, d'Ottawa, y ont marché trois jours, sans y avoir d'autre relief de terrain, que de simples ondulations, ou des coteaux d'une ascension très douce. La Rouge serpente librement, et comme en folâtrant, dans cette plaine, enlaçant dans ses courbes, la fameuse ferme du Milieu, avec ses bordures de plaines et d'ormes, et son vaste front qui n'a pas moins de quarante-huit arpents de largeur.

On peut considérer L'Annonciation comme un seuil s'ouvrant également sur la Rouge et sur la Lièvre; elle est comme la clef et l'assise d'un territoire aussi vaste par l'étendue qu'admirable par la fertilité. L'Annonciation a prospéré beaucoup dans le cours de ces années dernières. La population est de plus de huit cents âmes, et ne contient que fort peu de mélange, ce qui est un fait rare dans les nouveaux établissements. On y trouve trois magasins, deux moulins à moudre et à scier, outre deux hôtels dans l'un desquels, surtout, on peut se faire servir à peu près tout ce qu'on demande d'ordinaire en ville pour un repas varié.»

Source: A. Buies, «À travers le royaume du curé Labelle», *Rapport du congrès de la Colonisation*, 1898: 335-336.

La première automobile en 1909.

«L'ébahissement des colons ne fut pas moindre, à la vue de la première automobile dans le village, en 1909, automobile que son propriétaire J.-Patrick Lee, marchand en ferronnerie conduisait à la vitesse de 20 milles à l'heure. Ce fut la terreur des chevaux, qui ne pouvaient s'habituer à voir foncer sur eux ces deux grands yeux nickellés, encore moins se faire l'oreille aux pétarades du moteur. Le notaire Phillias Morrissette fut le deuxième à se procurer ce genre de véhicule, en 1912, le Dr Côme Cartier conduisait la troisième, en 1913, une voiture Allemande, une Metz, dont les roues d'arrière étaient commandées par des chaînes extérieures, assez semblables aux chaînes des bicyclettes.»

Source: Samuel Charette, *Douce souvenance*: 153.

*Les trois voies
de communication
se côtoient au
Rapide des Italiens.*



CHAPITRE 10:

L'économie agro-forestière

Le recensement de 1911 et de 1921 révèle une baisse du nombre d'occupants de terre passant de 260 à 223 (voir le tableau 8). Malgré ce début d'exode, la majorité des habitants du Canton Marchand continuent à faire de la culture du sol leur activité principale. Quatre-vingt dix-sept pour cent des occupants de terres du canton sont formés de propriétaires. Ils occupent une terre d'une étendue moyenne de 150 acres, ce qui est une baisse par rapport à 1891. De plus, les statistiques montrent que l'écart s'agrandit entre le nombre de petits propriétaires ayant moins de 100 acres (40%) et les grands propriétaires ayant plus de 100 acres (60%) en 1921.

Tableau 8. Évolution de l'occupation des terres au Canton Marchand (1911-1921)

	Nombre d'occupants de							Superficie en acres						
	Propriétaires/occupants de terres	%	10 acres et moins	11 à 50	51 à 100	101 à 200	201 et plus	total occupé	par occupant	% amélioré	% en culture	% en pâturage	% en forêt	% en jardins et en vergers
911	254/260	97,6	38	8	98	82	34	36692	141	27,8	28,9	—	69,7	—
921	217/223	97,3	—	7	85	95	36	35341	158	—	21,4	9,1	32,4	—

Source: Recensements du Canada, 1911 et 1921.

Une chose à noter c'est le recul de la forêt. La superficie du territoire en forêt tombe de 69,7% en 1911 à 32,4% en 1921. 24,4% des terres sont en culture et 32,4% en jardinage. Les principales productions agricoles sont en 1911, les pommes de terre (35 017 boisseaux), l'avoine (34 543 boisseaux), le sarrasin (4 877 boisseaux), les navets (1 420 boisseaux) et les pois (1 340 boisseaux), le blé (532 boisseaux), le tabac (2 120 livres) et le foin (2 724 tonnes). Le Canton Marchand reste le seul canton de la vallée de la Rouge à cultiver le blé en grande quantité. Par rapport à l'année 1891, le rendement des cultures à l'acre de toutes les productions est nettement supérieur sauf pour le foin (voir tableau 9).

Tableau 9. Rendements des cultures à l'acre

	Pommes de terre (boisseaux)	Avoine (boisseaux)	Foin (tonnes)	Blé (boisseaux)	Sarrasin (boisseaux)
1911	134,2	18,3	0,7	10,0	17,3
1921	111,0	21,0	0,6	13,0	12,6

Source: Recensements du Canada. 1911 et 1921.

Pour une économie de marché.

À travers les Cantons du Nord.

L'Annonciation

12 déc. 1896

«Aujourd'hui que le vent souffle à la colonisation et que les temps sont très prospères pour peupler les terrains vides, puisque l'industrie dort profondément sans que l'on puisse apprécier quand elle se réveillera, c'est-à-dire quand la crise qui sévit si durement sur nos voisins méridionaux, tout a concouru à verser dans le Nord cet été un nombre de colons qui, au juste, est incalculable et pourrait laisser dans le doute les gens sceptiques qui pensent que le Nord ne peut nourrir que du gibier sauvage.

Mais, voici récolté, il n'y a plus que peu ou point de chantiers pour y vendre les produits, et il faut les écouler, puisqu'il faut fournir la ferme de ce qu'elle ne peut produire, et comment s'y prendre: faire la route de la grande cité, où les frais absorbent une partie du produit pour le chemin de fer, les pertes de temps et l'hôtel où stationneront les chevaux pendant le voyage.

Un autre a du bétail en trop, et ne peut s'en défaire; s'il tue, il ne pourra en placer que la moitié et encore, il n'en sera payé que plus tard, puisqu'il n'y aura pas d'argent, que le peu qu'il monte pour les che-

mins est descendu, pour que le colon puisse se procurer ce qu'il a besoin avant que le maître payeur soit venu l'apporter; et le bétail a augmenté en nombre incroyable, car en général derrière chaque famille on y voyait le troupeau conduit par un jeune garçon. Il faut donc trouver l'écoulement de ces divers produits qui doivent faire la richesse, ou plutôt produire le bonheur au foyer; car il manque toujours, et ici comme ailleurs, les besoins de la vie augmentent avec le progrès. Il faut trouver le moyen, que sans faire tous ces gros frais qui enlèvent au colon la moitié de ses sueurs, il puisse vendre contre argent ce qu'il a de trop et acheter de la même manière qu'il lui manque. Ce projet est réalisable, et le jour où il sera accompli on pourra dire que c'est un grand pas dans la voie du progrès, et les promoteurs de la colonisation et de l'agriculture en défendant cette idée, auront mérité de la patrie et de la société.

Il nous faut un marché . . .

Il nous faut des routes . . .

Il nous faudra ensuite le chemin de fer . . .

Tels sont les besoins du colon du Nord, et l'on ne doit pas oublier, on n'est pas loin de devoir marcher reculons comme mère écrevisse si l'on ne se met à l'oeuvre sans beaucoup de retard. D'abord le marché, établissons-le sans retard et qu'il soit alternatif et mixte, afin que bétail, grain, graine, foin, tout s'y vende pour argent comptant et que l'on puisse rentrer chez soi munis de ce que la maison a besoin et un peu d'argent pour la réserve. De même que celui qui aura besoin de quelque chose s'y rendra et se le procurera séance tenante; et s'il ne se fait pas au plus vite tout l'argent quittera cette contrée avant que de le voir; la pauvreté ira augmentant chez les colons au lieu que le marché y apporter le nécessaire pour le jour de la Noël. Mais comment faire pour y arriver à l'établissement de cette foire? Rien de plus simple: dans chaque paroisse où il doit exister un marché en supposant ici dans le haut. Labelle, L'Annonciation, Nominique et La Lièvre, soit deux marchés chaque place, et chaque été, aux jours et lieux assignés, un fermier mettra à la disposition du public contre une petite rétribution bien entendu, sa batterie, ses hangars pour les diverses marchandises et une étable pour les jeunes cochons, afin que si tout n'est pas aussi beau qu'en ville, tout soit aussi bien pour la conservation des marchandises, tant fraîches que sèches; tant qu'aux animaux, la clôture est là, et le champ à l'ombre du bois voisin, c'est une place aussi belle que le bétail puisse souhaiter, à moins que du beau jeune trèfle, il n'y a que ça qui puisse lui plaire mieux.»

Jean de La Hache

Source: *Le Nord*, 16 déc. 1896.



Charge de foin.

La plupart des cultivateurs du Canton Marchand s'orientent vers la polyculture et l'élevage des ovins et des bovins. Citons en 1892, l'achat de 70 acres de terres aux alentours du Lac Paquette pour y élever des moutons.

Le 19 mai 1912, 28 cultivateurs du Canton Marchand fondent le syndicat d'élevage de L'Annonciation ayant pour but de regrouper les éleveurs d'animaux de race pure, de tenir des livres de généalogie, etc. À la tête de cet organisme, nous retrouvons le curé Dom Augustin Roux, le marchand Constant Pécelet et le boulanger Ovila Gauvreau.

Encore une fois, c'est sous l'initiative du curé de L'Annonciation, Dom Vuaillet, qu'une beurrerie sera construite en 1899 au village. Elle sera en opération durant les mois de mai à octobre sous la direction de Herménégilde Charette, Joseph Sarrasin, Emery Chartrand, Adolphe Charbonneau, Dominique Chartier, cultivateur et Constant Pécelet, marchand. Fabriqué par M. Graham, le beurre est entreposé dans un wagon-frigorifique de la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique à Labelle pour être vendu à Montréal par Alex W. Grant et, à Saint-Augustin, par Théodule Leroux.

En juin 1900, 15 boîtes de beurre de 56 livres chacune, fabriqué en mai sont expédiées à Montréal, et 14 autres boîtes à Saint-Augustin.

La beurrerie de L'Annonciation essaie de s'intégrer dans le circuit commercial de Montréal, mais la qualité de ses produits est bien faible et n'aide pas son développement, le mauvais état des chemins empêche certains cultivateurs de livrer leur lait à la beurrerie et les cultivateurs sont découragés du bas prix de leur lait et de leur beurre. En un mot, l'agriculture au Canton Marchand ne parvient pas à être rentable. Elle a de la difficulté à concurrencer avec les denrées agricoles de plus grande qualité provenant des diverses régions du Québec.

Pour venir en aide aux cultivateurs, plusieurs associations sont créées et dirigées par le clergé. En 1893, une société d'agriculture (no. 2, division B, du district d'Ottawa) est formée pour renseigner, éduquer et inciter les cultivateurs à rationaliser, à planifier et à accroître leur production. Elle organise des réunions, des expositions, des concours et des conférences. À sa présidence, on retrouve les curés Charles Proulx de 1892 à 1902, Dom André Mouttet de 1903 à 1906, Dom Étienne Riou de 1907 à 1908, Dom Adrien Dalloz de 1909 à 1911, Dom Augustin Roux de 1912 à 1913 et le marchand Constant Pécelet à partir de 1914. Au secrétariat on retrouve J. A. Lalonde de 1894 à 1912 puis le marchand P. E. Forget en 1913.

Regroupant 116 membres en 1904, 246 en 1908 puis 147 en 1913, la société d'agriculture du comté de Labelle couvre les cantons Loranger, Marchand, la Minerve, Joly, Labelle, Clyde, Amherst, Addington, Hartwell, Suffolk et Ponsonby.

Localement, les cultivateurs mettent sur pied le cercle agricole du Canton Marchand en 1893. Regroupant 32 membres à ses débuts; il en comptera 104 en 1913. Les membres se réunissent régulièrement pour discuter de leurs problèmes et partager leurs expériences, pour acheter des graines de semence, des animaux de race et de la machinerie agricole, pour organiser des conférences. Parmi les présidents du cercle agricole, il y a Dosithée Boileau (1893-1905), Dom Étienne Riou (1906-1908), Dom Victor Épinard (1908-1911), Dom Adrien Dalloz (1912). Le poste de secrétaire, lui, est occupé par Alphonse Boileau (1893-1905) et Constant Pécelet (1906).

Les activités du cercle agricole deviennent populaire et réussissent à influencer les cultivateurs du canton qui moderniseront leur culture du sol: rotation des cultures, emploi de la chaux sur les terres, construction de remises à fumier, construction des premiers silos à s'élever dans le nord.

LES ASSOCIATIONS AGRICOLES

Conférence de Wilfrid Grignon à L'Annonciation.

«Le Dr W. Grignon fit le même soir une conférence agricole aux cultivateurs avec la bonne humeur et l'accent convaincu qu'on lui connaît. L'avenir de nos paroisses se trouve dans l'industrie laitière. Pour attirer des colons nouveaux et maintenir et encourager les cultivateurs, il faut au village une beurrerie centrale, avec des postes d'écémage aux alentours. La démonstration est claire, le succès est à ce prix. Il est probable qu'avant l'an prochain, nous aurons un poste d'écémage; les cultivateurs ont compris et sont décidés à améliorer leur situation. M. Robidoux est propriétaire de la beurrerie du village. Il possède, en outre, un centrifuge près de son moulin de Turgeon, où les habitants apportent leur lait à écémage.»

Source: *L'Ami du colon*, le 29 juin 1906.

En 1924, 2,400 cultivateurs fondent à Québec l'Union Catholiques des Cultivateurs (U.C.C.) où P.-Zénon Desjardins de L'Annonciation est nommé directeur et représente le district agricole du diocèse de Mont-Laurier. Cinq ans plus tard, il en deviendra le président.

En dehors de ces associations, les Chanoines Réguliers interviendront de diverses façons pour favoriser la diffusion des connaissances agricoles. Signalons, par exemple, Dom Adrien Dalloz qui, de 1906 à 1909, sous le pseudonyme du «Fermier de L'Annonciation», rédige hebdomadairement un article en première page du journal *Le Pionnier* où il donne des renseignements sur les expériences tentées à la ferme expérimentale d'Ottawa et sur divers sujets touchant le domaine agricole; signalons aussi Dom Louis-Marie Vuaillet qui laboure un jardin autour de la chapelle de L'Annonciation en y expérimentant de nouvelles méthodes agraires et cultive de nouveaux arbres fruitiers; mentionnons finalement la création de l'Institut Agronomique à Nominque.

À la demande des cultivateurs, les curés de L'Annonciation ont également recours à la prière pour préserver les récoltes contre les gelées; à la procession des rogations pour bénir les graines de semence et les fruits de la terre ou pour demander la cessation du fléau des sauterelles et exorciser ces insectes.



*La prière avant
les semailles.*



*L'entraide communautaire
ou les «bis».*

Tant vaut la femme tant vaut la ferme.

Parce que le mari est souvent parti aux chantiers, c'est à l'épouse et aux enfants que revient la tâche de besogner sur les jardins, potagers et les petits champs de famille. Dans cette société rurale et traditionnelle, on attribue à la femme un rôle de reine du foyer; elle est l'âme de la ferme.

«La femme est l'âme de la ferme. Si la femme est intelligente, laborieuse, économe, la ferme marchera toujours. Si la femme est incapable, dépensière, paresseuse, la ferme sombrera.

Chaque jour, nous voyons des cultivateurs chez eux; d'autres toujours absents de chez eux; d'autres encore qui aiment à s'amuser. S'ils ont la chance d'avoir pour femme une bonne ménagère, ils réussiront quand même. Si, au contraire, le fermier est intelligent, actif, vigilant, mais si la femme est incapable ou paresseuse, il se ruine à quoi qu'il fasse. Pourquoi?

C'est qu'il faut dans l'intérieur d'une ferme une surveillance perpétuelle de chaque moment, surveillance que l'homme ne peut exercer ou qu'il exerce incomplètement.

Une montre quelque parfait son mécanisme ne peut fonctionner sans le grand ressort: dans la ferme la femme est ce grand ressort elle est levée la première de la maison, simplement et proprement mise: dès le petit matin elle circule dans sa maison elle a bientôt fait le tour de la ferme; va de l'intérieur à l'extérieur, vivement remet une chose en place en passant; elle a tout vu; et on a dit qu'elle a des yeux tout autour de la tête. Elle travaille peu de ses mains, beaucoup de ses jambes; elle va partout veille à tout.»

Source: *Le Nord*, 23 décembre 1896.

LES MARCHANDS DE BOIS SONT GAGNANTS

Le conflit au 19e siècle opposant les marchands de bois et les colons se perpétue pendant la période 1891 à 1930. Cependant, cette fois, les marchands de bois sont gagnants. Plusieurs cultivateurs du Canton Marchand délaissent leurs lots pour «faire des chantiers».

«C'était dangereux.»

«On était sur les billots pis on sentait les rapides avec une perche dans les mains pour balancer. Quand y mouillait bien fort, c'était là que les hommes travaillaient bien plus. Ça faisait de l'eau. Y nous manquait toujours de l'eau pour la drave. C'était plus dangereux.»

Source: Témoignage de Henri Ouellette. 95 ans. Ancien homme de chantier. Entrevue effectuée à l'été 1981.



Les draveurs.

À l'automne, c'est la ruée vers le bois pour les colons et les cultivateurs qui se cherchent un revenu d'appoint, pour les journaliers et les jeunes qui ramassent l'argent nécessaire à la subsistance de leur famille. Gagnant \$26. par mois, en moyenne, les hommes de chantier déclarent à un journaliste de *La Presse*, le 21 septembre 1901, «que certaines compagnies exploitent indignement le bûcheron. Celui-ci paie, dit-on, son tabac et ses vêtements qu'il est obligé d'acheter plus du double de leur valeur.» Sans syndicat, ils se tournent vers le clergé pour obtenir de meilleures conditions de travail.

En 1902, les bûcherons demandent au curé Dom André Mouttet de L'Annonciation de négocier auprès des compagnies pour obtenir des journées de congé lors des fêtes d'obligation religieuse. Le curé écrit à son évêque Mgr Duhamel: «Le propriétaire d'un chantier est venu me consulter au sujet de la fête de l'Immaculée-Conception. Ses ouvriers veulent chômer le jour de cette fête comme étant d'obligation. Lui, prétend que la coutume des chantiers est que cette fête n'est pas chômée ainsi que plusieurs autres qui le sont cependant par les fidèles. Je prends donc la liberté de m'adresser à Votre Grandeur et de vous demander dans quel sens je puis leur répondre. Il n'y a pas de protestants dans ce chantier. On me dit que dans les chantiers où il y a des protestants, les catholiques suivent les habitudes des protestants excepté pour la Toussaint!»



«C'était pas drôle.»

«C'était pas bien drôle les premières années dans le bois. Il y a 50, 60, 70, 75 ans ... mal nourri, du pain, des beans, de la mélasse...»

Source; Témoignage de Henri Ouellette. 95 ans. Ancien homme de chantier. Entrevue effectuée à l'été 1981.

La cuisine ambulante des draveurs.

Servage au XX^e dans la province de Québec.

Sous ce titre, l'éditeur-directeur du journal *L'Étoile Polaire* de Labelle, Joseph Demers, appuie les revendications ouvrières et dénonce la domination des compagnies forestières.

«Nos seigneurs à nous colons aujourd'hui c'est toute la bureaucratie rapace et les politiciens affamés qui savent bien que les départements de colonisation et mines sont ceux où les pots de vin sont les plus crachés et les plus rémunératifs. (...)

Les Canadiens-français révoltés ont aboli les rentes seigneuriales il y a 50 ans mais notre Bureaucratie gouvernementale nous a créé des seigneurs du Nord dans les marchands de bois en leur concédant des valeurs inestimables pour des prix dérisoires souvent (et partage des copains et des bureaucrates en arrière) et taillant des seigneuries dans nos domaines publics à tous les exploiters tandis que les terres publiques devraient appartenir toujours et avant tout aux colons à qui on les refuse. (...) Les gens de '37 étaient en grande partie nôtre et les rouges de Saint-Hyacinthe, et ailleurs en applaudissant votre vaillant député Bourassa ont montré qu'ils sympathisent avec nous exploités et serfs du XX^e siècle et origine de libéralisme comme tous les serfs.»

Source: *L'Étoile Polaire*, 7 septembre 1907.

En août 1906, un syndicat s'organise à Buckingham pour aider les ouvriers de la forêt de la Compagnie McLaren qui sont «tenus dans un esclavage digne des temps barbares» écrivait le journal *Le Temps*, le 24 octobre 1906. Les demandes ouvrières sont la reconnaissance de l'Union, la réduction des heures de travail de onze à dix par jour et une augmentation salariale de 2,5 cents l'heure. La McLaren réagit en congédiant les principaux leaders syndicaux et en proclamant un «lock-out». Le syndicat lance un appel à la grève pour tous les chantiers de la compagnie². *L'Ami du colon* du 19 octobre 1906 écrit: «qu'à la suite de cette grève, la plupart des coupes de bois, qui se font toutes, directement ou non, pour le compte des McLaren, ont été contremandées dans la région de Nominique. C'est la stagnation à peu près complète de l'industrie forestière pour l'hiver, avec des conséquences encore plus pénibles à appréhender. Plusieurs de nos vaillants colons, qui ne veulent pas encourir ce risque, et qui, d'autre part, ont assez d'énergie et de persévérance pour ne point abandonner leurs belles fermes, à cause de ce contretemps momentané, sont partis en quête d'ouvrage et de gain là où ils peuvent en trouver en hiver.»

«Les camps de toile.»

«Les camps de toile ça c'est... y'a pas de plancher là-dedans, y'avait rien, tu levais ça là, c'était des camps pour 8, on couchait 8 de large, pas de poêle là-dedans, pas de feu, pas rien là. Une couple de couvarties de laine ordinairement à la première pluie qui venait y mouillaient ces maudites couvarties-là pis y'étaient trempes pour le restant de la run.»

Source: Témoignage de Armand Lapointe. 76 ans. Ancien charretier. Entrevue effectuée à l'été 1981.

Campement
de draveurs.





«La journée à l'eau.»

«Dans la Rouge, La Macaza, dous que j'ai dravé, là on commençait d'bonne heure dans le mois d'avril aussitôt que la glace était libre, pis là on jetait l'bois à l'eau pis on l'suivait. Les criques étaient trop étroites pis trop roughes pour avoir les boais, y fallait suivre sus les billots, pis quand on était pas capable sus les billots ben à l'eau jusqu'à ceinture, pis y avait ça d'épais d'neige dans les champs, dans l'bois; c'était pas ben drôle passer la journée à l'eau jusqu'à ceinture là, à glace c'est pas c'qu'y avait de plus drôle.»

Source: Témoignage de Albert Amyot, 75 ans. Ancien draveur Réclis de forestiers: 55-56.

Les draveurs.

En 1890, les immenses forêts de la Rouge ayant une superficie de 15 000 milles carrés (m.c.) sont exploitées par les compagnies Ottawa Lumber, J.K. Ward et la succession John Ross. De plus, Alex Baptist et Higgins gèrent deux gros chantiers dans la région du Lac Caché (Labelle-La Macaza). Une bonne partie du bois coupé est transformée à Hawkesbury et expédiée sur les marchés nationaux et étrangers.

À L'Annonciation, les retombées économiques des chantiers sont imminentes. Le journal *Le Nord*, du 21 mars 1895 souligne la prospérité de la paroisse de L'Annonciation qui est en train de devenir un petit Klondyke: «On a coupé 50,000 billots et l'argent circule. Ce qui attire une affluence d'étrangers, de commerçants de toutes sortes.» Jamais a-t-on vu tant de bois circuler sur la rivière Rouge. Ce n'est pas la matière première qui manque, ce sont les bras et on fait appel aux bûcherons des différentes régions du Québec pour travailler dans les chantiers de la Rouge.

En 1898, Arthur Buies écrit: que sur la rivière Rouge «les billots y viennent par centaines de milles» et «30,000 hommes hivernent chaque année dans cette région forestière abattant le bois en hiver et faisant le flottage au printemps.»

**LA GRANDE
ENTREPRISE
FORESTIÈRE**

Avec la nouvelle industrie de pulpe et de papier surviennent de nouveaux maîtres de la forêt dans la Rouge. En 1896, les compagnies J.K. Ward et Alex Baptist cèdent leurs droits de coupe à la Cie Riordon Paper Mills Limited alors que la Cie G.H. Perley d'Ottawa acquiert les limites de la Cie Ottawa Lumber. En 1898, G.H. Perley est propriétaire de 623 milles carrés de forêt sur la Rouge, tandis que la Riordon Paper Mills en possède 373 m.c. et la Cie Eddy 85 m.c. En 1906, la compagnie Perley dirige à L'Annonciation un bureau d'affaires et une scierie qui sera incendiée deux ans plus tard. En 1907, plus de 110,000 billots appartenant aux compagnies Church et Riordon descendent la rivière Rouge. À L'Annonciation, 60 hommes travaillent à descendre les billots de la compagnie Perley.



Le moulin Perley.



Le moulin Perley.

La demande de papier journal est très forte et incite les Américains et les Britanniques à investir massivement dans l'industrie des pâtes et des papiers. Ceci entraîne une concentration des intérêts forestiers qui se répercute dans les opérations forestières de la Rouge. En 1912, G.H. Perley Company cède à la Riordon Paper Co. ses droits de coupe sur la Rouge. Cette dernière achète en 1918 la Cie Church et Fee de Labelle. Depuis cette date, elle domine toute l'exploitation forestière dans la Rouge. Elle coupe 10,227,000 pieds de bois annuellement. Entre 1915 et 1925, la capacité de production dépasse la demande et la concurrence entre les compagnies cause une guerre des prix au Québec. Des compagnies se regroupent, d'autres sont éliminées. C'est dans ce contexte de la guerre du papier qu'en 1915, la Canadian International Paper (CIP) fait l'acquisition des grandes propriétés de la Riordon Company Limited. La CIP devient le seul maître sur la Rouge: 1,100 milles carrés de forêt⁴ Filiale de la multinationale américaine International Paper, la CIP possède déjà des pulperies, des moulins, des centrales d'énergie et des réserves forestières de 10,000 milles carrés au Québec.

Au côté des grandes compagnies qui font figure de Goliath, des petits moulins à scie se multiplient dans le Canton Marchand. Ils s'approvisionnent avec le bois des colons et des agriculteurs des environs, emploient plusieurs personnes et écoulent leur production sur le marché local et régional. En 1896, Dosithée Boileau construit un moulin à scie mu par la vapeur et une fabrique de portes et de chassis à L'Annonciation. Dans la même année, Horace Chartier fonde une fabrique de tinettes à beurre profitant ainsi du débouché qu'offre l'industrie laitière en plein essor dans la région.

LES SCIERIES LOCALES



Les enfants: Athanase, Bruno et Alphonse Boileau, Adrien Beauchamp, Alcide Boileau.
2e rangée: Borromée, fils, Edmond, Joseph, Borromée, père, Alphonse et Dosithée Boileau, fils.
Debout: inconnu, Joseph Cantin, Noé Berthiaume, Dosithée Boileau, père, Adélard et Arthur Bastien, Eugène, inconnu, Louis Brunet.



*La manufacture
Boileau.*

L'histoire des petites scieries est difficile à cerner, car les sources documentaires sont rares. Pour le Canton Marchand, nous avons pu localiser quelques entrepreneurs: J.S. Bruneau sur le rang est de la rivière Rouge; Racine Damase sur le rang 1,2,5; Laurentide Co. sur le rang est de la rivière Rouge; Eagle Lumber à La Macaza; Émilien Racine sur le rang 2; Conrad Robidoux, Louis Dion et Henri Ladouceur. En 1910, le moulin à scie H.E. Trudeau, situé au lac Castor, emploie plusieurs colons, attire l'établissement de nouvelles familles et entraîne l'ouverture d'un bureau de poste, d'une épicerie et d'une école au lac Castor.

Le bois de chauffage constitue une autre industrie locale non négligeable pour les colons de L'Annonciation qui expédient, en 1907, 200 wagons de leur production à Montréal par le chemin de fer.

En 1919, la compagnie Gagnon construit des fours à charbon de bois près de la gare du village de L'Annonciation en vue d'expédier rapidement son charbon à Montréal. Cependant, on se plaint de la fumée âcre et irrespirable qui se dégage des fours à charbon.



*Le moulin à scie
Lussier*

*Le moulin à scie
Trudeau.*





*Les fours à
charbon de bois.*

Les feux de forêt.

Le spectre du feu a toujours hanté l'esprit des colons. À plusieurs occasions, le feu était à la porte du village de L'Annonciation emportant dans ses flammes quelques habitations. Décrivant le sentiment d'impuissance des colons devant cet élément destructeur, le journal *Le Pionnier* écrit le 1er octobre 1908: «De toutes parts on se tourne vers le ciel demandant de longues averses.»

Les feux de forêts se révèlent une véritable calamité non seulement pour les colons, mais aussi pour les compagnies de bois. À la fin du 19e siècle, le département des Terres et des Forêts établit un service de protection des forêts contre le feu, en engageant des gardes-feux pour surveiller toute la région de la rivière Rouge. Dans la seule année de 1900, 12 incendies sont rapportés ayant détruit plusieurs centaines de billots et des milliers de pieds carrés de forêt. En 1902, 29 incendies sont combattus dans la région. Plusieurs milliers d'acres de pins, de sapins, de merisiers, d'épinettes et des milliers de billots de la compagnie Perley et de Labelle Lumber company disparaissent en fumée. 1903 est l'une des pires années: 3 chantiers de la compagnie Church & Sons ont été dévastés par un incendie ainsi que 375,000 billots de la Compagnie Perley et 155,000 billots de la compagnie Riordon Paper Mills. On soupçonne que ce sont les feux allumés par les colons, dans leurs abattis de terre neuve, et arrivés par le vent, qui ont causé tous ces dommages.

Source. Gouvernement du Québec, *Rapport des Terres et Forêts*, 1902: 95.

En 1897, Eugène Boileau ouvrit une carrière près du village pour obtenir la chaux nécessaire à la construction de l'église. Plus tard, cette carrière est exploitée par L'Annonciation Marble Co., sous la direction d'Ovide Brassard; et par laCanada Marble and Lime Registered.

LES MINES

Dans la première décennie du 20e siècle, plusieurs prospections minières sont entreprises dans le Canton Marchand. En 1907, une mine d'argent est découverte par Joseph Paquette, Jules Gareau et O. Brassard. Une autre mine est découverte sur la terre de Durieux, un colon d'origine belge. Des échantillons sont analysés à Ottawa révélant qu'une tonne de ces pierres contiennent environ la valeur de \$42.00 en or et en argent. Donald Smith, un ingénieur minier de New-York, explore la région Labelle pour le compte de capitalistes américains intéressés à investir dans l'exploitation minière. Mais les résultats sont négatifs car aucune mine ne sera ouverte dans le Canton Marchand.

Dès la fin du 19e siècle, des clubs de chasse et de pêche s'installent près des lacs du Canton Marchand. Nommons le club privé D. Law au lac McGale, Carl Riordon au lac Caché, J.B. White au lac à la truite, le club de chasse et de pêche de Huntington. Ces clubs aménagent des camps et emploient plusieurs personnes de la région comme guides et achètent leurs provisions au village. Malgré cette retombée économique, une lutte s'organise contre eux. Le journal *Le Pionnier* du 19 juillet 1907 dénonce l'appropriation des lacs de la région de Labelle par les clubs privés qui «en sont devenus rois et maîtres, des tyrans qui éloignent impitoyablement les colons des lacs et des lots voisins.» Le 4 décembre 1922, une requête des citoyens de L'Annonciation demande à la municipalité de faire pression auprès du gouvernement du Québec pour rendre la loi plus sévère concernant la protection des lacs et des rivières et la limitation de la vente de la truite rouge, à moins de 25 livres de poissons par mois et par individu.

LE TOURISME

CHAPITRE 11

Le Village et le Canton

Avec l'arrivée de nouveaux colons, de gens de métier, à la fin du 19^e siècle, le village de L'Annonciation se développe: plusieurs maisons ont été construites; les deux magasins offrent différents articles au même prix qu'à Saint-Jérôme; Joseph Paquette construit un moulin à farine; Constant Pécllet installe une boutique de marchandises générales et une maison de pension pour recevoir les visiteurs et les touristes; Coulombe, un photographe de Nicolet y installe son atelier ambulant et réalise plusieurs cartes postales; Renaud La Poche, vendeur itinérant qui, parcourant tous les rangs dans sa roulotte rouge, vend sa camelote au prix fort, puis achète à un prix dérisoire les peaux, la laine, la guenille, les poches; le «peddler» Alias Georges et ses deux grosses valises en cuir se promène sur tout le territoire pour y vendre divers articles; Eugène Danis construit en 1899 le premier hôtel, considéré comme l'hôtel chic du temps et trois ans plus tard deux autres hôtels sont construits près de la gare, celui d'Alfred Pharand et celui de Lalonde qu'il vendit à Dominique Chartier; on trouve le boucher italien Fumagali Carlo, l'orfèvre Ovide Brassard, les selliers Emmanuel Paré et H. Bélanger, le voiturier et croquemort Pierre Gervais, le barbier Floribert Godard, les cordonniers J.-B. Sauvé et Alexandre Valade, les garagistes Boileau et Cotte, l'horloger Onésime Noël, les forgerons Noël Charette, Ovide Giroux, Joseph Tranchemontagne, J.-A. Authier et Herménégilde Taillon, les boulangers Gédéas Paquette, Félix Filiatrault et Ovila Gauvreault, le tailleur F.-X. Racine, l'agent de la compagnie Imperial Oil Georges Pécllet, les médecins Archambault de 1896 à 1899, Côté en 1899, Pineault de 1900 à 1907, Raymond Doray en 1908, A.P. Descary et Côme Cartier en 1902, etc.

La population du village en 1911 était alors de 622 habitants et le Canton de 1402, (voir le tableau 10).

Tableau 10. Population totale de Canton Marchand et du Village de L'Annonciation, 1911-1921.

	1911	1921
Canton Marchand	1402	1601
Village de L'Annonciation :	622	612
Total	2024	2213

Source: *Recensement du Canada. 1911, 1921.*



La boulangerie Gauvreau en 1899. M. et Mme Ovila Gauvreau et leurs deux enfants Camille et Ovila, ainsi que Joseph Pilon, ouvrier à la boulangerie.

Les Hôtels.

«Ces vieilles auberges avaient à peu près toutes le même caractère. L'édifice pouvait avoir de dix à quinze chambres à coucher, un bar gracieux, deux salles, une pour les dames, l'autre pour les hommes. La plus grande servait de réfectoire et de dortoir pour les clients les moins fortunés: les hommes de chantiers, les «draveurs», les colons. Autour de cette grande salle, tout le long des murs, s'alignaient des rangées de coffre en bois servant de sièges et divisés en compartiments dans lesquels les voyageurs mettaient leurs «paquetons». Après avoir pris un souper simple, mais copieux, qui leur coûtait 15 sous, ils étendaient par terre leur «capot» ou leur robe de voiture, presque toujours en peaux de bêtes sauvages ou de mouton, s'allongeaient dessus et dormaient jusqu'au matin.

Les voyageurs plus fortunés payaient 25 sous par repas, les mets consistaient surtout en omelette au lard, en saucisses et boudin fabriqués à la maison, en ragoût à boulettes, tourtières, truite rouge, perdrix, chevreuil, orignal, en fraises, framboises, bleuets, crème et beurre frais, tartes de toutes sortes et beignets.

Les coucheurs versaient 25 sous pour une chambre; si celle-ci n'était pas luxueuse, elle était toujours très propre.»

Source: S. Charette, *Douce Souvenance*: 20 p.

*La livraison
de pain par
Ovila Gauvreau.*



*La boutique de forge
d'Adalbert Authier.
De gauche à droite:
Wilfrid Berthiaume,
Moïse Godmer, Simon
Barnabé, Histe Authier,
Raoul Pagé, Joseph Provost,
Thomas Potvin, Michel
Desjardins, Emile Authier.
En arrière, Léo,
Marie-Anne, Ida et Eva
Authier, sur la galerie,
Mme A. Authier et
Joseph Provost.*



*La résidence
et le magasin
de Constant Pécelet.*



HOTEL VICTORIA



Alf. Pharand, Prop.

*Vins, Liqueurs et Gigares de choix. Bar de premier ordre.
Salles d'échantillons au service des commis-voyageurs. —
Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.*

Le plus grand hôtel près de la gare.

L'ANNONCIATION

L'Avenir du Nord, 30 mars 1905.



*La banque d'Hochelaga
et la résidence du
docteur Côme Cartier.*

La santé publique.

Malgré la présence des médecins à L'Annonciation, des épidémies de thyphoïde en 1893-1894 et de diphtérie en 1899, 1902, 1903, 1923 font plusieurs victimes. Des épidémies de varicelles et de gripes éclatent en 1903 et 1919. Le bureau d'hygiène ordonne la fermeture des écoles dans tout le Canton et mène aussi une campagne contre la tuberculose. Pour améliorer la qualité de la santé de ses citoyens, le conseil municipal du village adopte un règlement rendant la vaccination obligatoire en 1912: les enfants non-vaccinés seront refusés dans les écoles. On désinfecte les maisons des familles pauvres. En 1899, les Chanoinesses créent un orphelinat et un petit hôpital à Nomingue et dispensent des soins à domicile aux malades. Leur oeuvre est encouragée par les médecins qui entreprennent des démarches en 1908 pour agrandir l'hôpital. En 1923, les municipalités du Canton Marchand et du Village de L'Annonciation s'unissent pour fonder un bureau d'hygiène paroissial et fournissent une aide financière à l'assistance publique couvrant les frais d'hospitalisation des indigents.

Très souvent, le curé accompagnait le médecin pour la visite des malades et la prière avait même parfois la préséance avant l'administration des soins. Le docteur Côme Cartier écrit au début du siècle: «*Seul médecin de la région*, je ne connus longtemps d'autres consultants auprès du malade en danger que la Viatique*. Je dus me spécialiser dans l'art dentaire et dans la chirurgie pour des cas assez compliqués: hernie étranglée, appendicite, amputation et greffe. Donner le chloroforme, opérer sans aide. Guérisons auxquelles j'avais peine à croire: le nord était si vierge qu'il ne connaissait pas le nom d'un seul microbe. Ces paysans, vivants d'un autre âge, avaient confiance au médecin et ne connaissaient pas la peur» (et) «ce qui m'étonnait le plus après chaque naissance d'un enfant, c'était l'invitation pressante «de bien vouloir baptiser le nouveau-né, au cas où il deviendrait en danger de mourir. Impossible, il est comme un ressort, un morceau de caoutchouc, il bondit de vos mains.» Mais avant mon départ, on y revenait... «Docteur, on reste bien loin du curé... les chemins sont si mauvais... si souvent des tempêtes, puis le froid.» Ces événements toujours possibles me gagnaient et gratuitement j'ondoyais le petit. Si bien qu'un beau matin l'un des vicaires de L'Annonciation s'amena chez moi avec une lettre du chapitre me disant que tous les enfants ne naissaient pas en danger de mourir et de bien vouloir cesser d'ondoyer tous ces petits anges.»

A cause de la rareté des médecins, de la pauvreté et de l'éloignement de certaines familles de colons, les sages-femmes continuaient à jouer un rôle de premier plan pour les accouchements. Elles se nommaient Mdes Régis Drouin de Labelle, Odile Hogue-Pitre, Agnès Desjardins, Sainte-Marie de La Minerve, Mde Thomas Brunet, Mde Chagnon, Mde Arménié Lefebvre, etc.

Source: Dr Cartier, *Sous le ciel de L'Annonciation*: 18, 61.

*communion portée à un mourant (extrême-onction)

CRACHER A TERRE C'EST ATTENTER A LA VIE D'AUTRUI



LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC — LE SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE
Reproduction autorisée par le Bureau International de Santé de la "Fondation Rockefeller"
et par le Comité N°1 de Défense contre la Tuberculose PARIS, 66^{bis} Rue Notre Dame des Champs

L'inégalité sociale devant la mort.

«Quand on a frappé la grosse période de la grippe espagnole, ces mortalités là n'entraient pas dans l'église alors on amenait le mort sur le perron de l'église, le curé sortait y faisait une bénédiction et puis c'était la cérémonie ça. Mais les gens plus en moyen il les laissait entrer dans l'église... et puis les gens étaient tous exposés chacun chez eux. Y avait pas de salon dans ce temps-là.»

Source: Témoignage de Liguori Gervais, âgé de 77 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée en janvier 1985.

*Affiche publicitaire
contre la tuberculose
que l'on retrouvait
sur les murs du
village de L'Annonciation,
dans les années 1930.*

«Ça m'a toujours marqué».

«Ma mère a donné naissance à 14 enfants. 6 sont morts en bas âge, bébé de 2 mois environ, dans ce temps-là, il y en avait plus qui mourraient bébé. Je me rappelle une petite soeur, elle s'appelait Anita, pis elle était exposée dans le salon dans maison de briques, pis je me rappelle encore, elle était sur la table, dans un petit cercueil blanc, ça m'a toujours marqué, j'avais 6 ans. C'est pas croyable ces choses-là comment qu'on reste marqué de ça, bien plus que ce qui s'est passé il y a un mois ou voilà un an.»

Source: Témoignage de Léon Fortin, âgé de 71 ans, du Canton Marchand.
Entrevue réalisée à l'été 1985.

**Le Village de L'Annonciation:
un point stratégique sur la Rouge en 1902.**

Dès son arrivée en 1902, le Dr Côme Cartier constate que: «L'Annonciation est un *point divisionnaire*, un point stratégique de la rouge et, de ce fait, était assuré d'un avenir prometteur.

Supposez un moment le «village» sous la forme de votre volant d'auto, avec avertisseur au centre de la roue: par le secteur inférieur de la roue s'amaient chez nous les habitants de Nominique, de Belerive, du rang Charette, du rang des Pagé, du rang des Renaud et aussi aux Rangs de la Rouge et Labelle; par le pont Rouge, venaient ceux de La Macaza, de Lynch (L'Ascension) de Marchand, des Carrières, les Desjardins; par le secteur Nord, Turgeon, les Fillion, les Raymond, les Sarrazin.

Les industriels, petits et grands, les hôteliers, les marchands, les professionnels étaient groupés aux environs du couvent, du presbytère et de l'église.

Ils accomodaient facilement les voyageurs, les entrepreneurs et les sous-entrepreneurs des compagnies «Riordon et Géo. Perley» puis ceux de la Co. MacDonald qui avait le contrat de la construction du chemin de fer: «Labelle, L'Annonciation, Nominique». Cette partie était donc fort mouvementée, fort agitée. De l'autre côté de la coulée Denis, il y avait une aussi forte population disséminée sur une plus vaste étendue de terrain, mais non moins intéressante.»

Source: Dr Cartier, *Sous le ciel de L'Annonciation*: 22-23.

La formation de la Municipalité du Village de L'Annonciation en 1908

Devenu un centre de commerces et de services, le village de L'Annonciation se distingue de la vie agricole du Canton Marchand. Ces divergences économiques amèneront le 8 octobre 1908, le village de L'Annonciation à se détacher de Canton Marchand pour devenir une administration municipale indépendante.

Selon l'historien Samuel Charette, ce sera la question de l'aqueduc qui hâtera l'érection de la municipalité du village¹. Ce problème remonte à 1890 où l'entrepreneur Napoléon Denis obtint du conseil municipal de Canton Marchand l'autorisation d'exploiter un aqueduc dont les tuyaux de bois approvisionnèrent en eau potable une vingtaine de villageois.

En 1898, Charles-Borromée Boileau devenait propriétaire de cet aqueduc et cinq ans plus tard, c'était son frère Alphonse. Sans améliorer la distribution de l'eau, l'entreprise privée augmenta ses tarifs qui furent très contestés

par les villageois. Le problème s'envenima lorsque le conseil municipal accorda à un autre groupe formé de Wilfrid et Ménéippe Guay, Eugène Danis, Napoléon Denis et Horace Chartier le droit de construire et d'exploiter un système d'aqueduc plus considérable. L'entrepreneur A. Boileau s'opposa à cette mesure d'où les disputes et les procès. Finalement, il céda ses droits au nouveau groupe en 1908. Plus qu'une querelle entre deux entrepreneurs, la question de l'aqueduc devint un problème politique qui divisa les villageois et les campagnards. La division vient du fait que les campagnards refusent de payer une taxe d'aqueduc pour un service qu'ils n'ont pas et s'opposent à l'idée d'acquérir le système d'aqueduc. Par contre, les villageois veulent municipaliser le service d'aqueduc. C'est ce qu'ils feront après la fondation de leur municipalité en 1908.

C'est encore à l'entreprise privée que l'on accorda l'administration du service public de l'électricité. Le 8 novembre 1924, le conseil municipal du village donnait champ libre à Osias Giroux pour ériger un barrage sur le ruisseau Paquette. L'année suivante, son entreprise fut vendue à la Laurentian Hydro Electric Company.

Les élections du 3 novembre 1908 amenant à la table du conseil municipal du village le docteur Côme Cartier, maire, le notaire Philius Morissette, secrétaire, et les conseillers Arthur Drouin, Oza Chabot, Ubald Gamache, J. Wilfrid Dumouchel, Joseph Pharand et Joseph Thomas, ont été contestées en cour le 20 novembre 1908, sous prétexte qu'il y avait eu violence et fraude. Le jugement a donné gain de cause aux requérants et le juge A.F. Carrier fixait le nouveau scrutin au 6 mars 1909. Ce deuxième scrutin présidé par Anthime Lalande donna le même résultat que le premier. Ces débuts difficiles laissaient entrevoir des débats tumultueux où il règne une vive division. L'atmosphère est intenable et le 1er juin 1909, le maire C. Cartier démissionne. Remplacé par Horace Chartier, le calme revient peu à peu. Nouveau rebondissement aux élections de 1920 où cette fois-ci, ce sera le Dr Côme Cartier qui contestera la soi-disant nomination de Ménéippe Guay au poste de la mairie par le lieutenant-gouverneur. Il soutiendra que cette élection est illégale puisque M. Guay ne possède aucune preuve, aucun document signé par le lieutenant-gouverneur. Acculé au mur, Guay remettra sa démission et sera remplacé par Wilfrid Taillon.

Le nouveau conseil se mettra rapidement à la tâche, l'année même de sa formation, la toute nouvelle municipalité de L'Annonciation acquerra le service d'aqueduc et procédera à l'amélioration du réseau. Une hausse de taxe s'en suivra et plusieurs familles pauvres seront incapables de la payer. On fait des criées à la porte de l'église pour avertir les fautifs. On intente des procès et on coupe l'eau des retardataires.

L'Annonciation se donnera des allures de véritable village. On procédera à l'embellissement et à l'aménagement du centre-ville par la construction de

LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DU VILLAGE.

trottoirs en bois et, plus tard, vers 1920, en béton; la construction de traverses; l'entretien et le gravelage des rues; la confection des canaux d'égoûts; l'installation d'une ligne téléphonique en 1909 et de poteaux pour la lumière électrique en 1910; l'adoption d'un règlement en 1920 sur l'alignement des bâtiments; la plantation de 884 arbres dans le village en 1925 et l'installation d'un système d'éclairage électrique en 1924.

Règlement no. 38

Pour assurer l'ordre et le bien-être dans la municipalité.

«Vu la nécessité d'assurer l'affaire, l'ordre, le bien être et l'amélioration de la municipalité, le conseil par son règlement no. 38 défend ce qui suit: Il est défendu d'occasionner des désordres dans les rues et sur les places publiques de la municipalité: en faisant du tapage, criant, jurant chantant d'une manière désordonnée; en scandalisant ou gênant les passants, encombrant les trottoirs; ou servant de langages grossiers ou insultant; ou étant ivres en roulant dans les rues; ou de toute autre manière; sous peine d'une amende, n'excédant pas avec les frais, la somme de vingt piastres et à défaut de paiement d'un emprisonnement de (30) trente jours.

Il est défendu d'établir, sur la voie publique, des fosses ou puisards ou d'y faire déverser ou jeter des eaux sales ou des immondices ou autre saletés, ou s'y laisser séjourner toute autre nuisance sous peine d'une amende n'excédant pas les frais la somme de dix piastres.

Il est défendu de conduire une voiture automobile à toute personne âgée de moins de quinze ans; ou à toute personne en état d'ivresse ou de la conduire à une vitesse supérieure à vingt milles à l'heure, sous peine d'une amende, n'excédant pas avec les frais, la somme de quinze piastres pour la première fois et la somme de vingt piastres pour les récidives.

Il est défendu aux personnes exploitant des tables de billards de recevoir et permettre sciemment aux enfants âgés de moins de douze ans de jouer sur ces tables, ou de permettre à qui que ce soit de jouer de l'argent ou de permettre à qui que ce soit de jouer après onze heures du soir, sous peine d'une amende de dix piastres pour la première offense et de \$20.00 pour les offenses subséquentes.

Tout contrevenant aux dispositions du présent règlement encourra les pénalités y imposées, sur conviction sommaire devant un juge de paix.

La moitié des amendes imposées ira à l'officier du conseil chargé de la police municipale qui aura fait la plainte, l'autre moitié sera versée au fonds général de la municipalité.»

Source: AMVL, *Livre des minutes de la municipalité du Village de L'Annonciation, 1920-1926*: 203-204.

En conformité avec l'idéologie cléricale, le conseil municipal du village mène une lutte contre l'intempérance. En 1909, il réglemente la vente de boisson dans les hôtels en les obligeant de fermer leur bar le dimanche.

L'année suivante, il rend public une liste noire des buveurs invétérés et les hôteliers sont tenus de ne pas leur vendre d'alcool. En 1916, on adopte un règlement (no. 19) prohibant toutes les licences d'hôtels et la vente de liqueurs spiritueuses ou alcooliques. Ce règlement très oppressif sera abrogé en 1919.

N'étant jamais arrivé à une entente sur la construction d'une salle municipale, le conseil siègera à plusieurs endroits: au couvent, au magasin de Joseph Denis, à la maison de P. Légaré, à la salle du Canton Marchand, au presbytère et à la maison de Léon Raymond.

Pour aider les conscrits de L'Annonciation de la Première Guerre mondiale. Le conseil municipal du Village de L'Annonciation adopte une résolution le 11 novembre 1919:

«Attendu que les conscrits sous la loi militaire 1917, résidant dans les campagnes éloignées n'ont pas été au courant de la loi comme ceux des centres où la question a été traitée et expliquée à plusieurs reprises et sur toutes les faces et que partant, le défaut de ces conscrits de se rendre peut s'expliquer par le manque de connaissance exacte de la loi, que la bonne foi n'a jamais manqué dans leur agissement et que de ce chef ces mêmes conscrits devraient être traités avec le plus de ménagement possible:

Il est proposé par le conseiller Ovide Giroux, secondé par le conseiller S. Gariépy que ce conseil, en égard à ce que l'on recommande à toute cour de justice devant laquelle ces causes devront être jugées, les conscrits de notre région de colonisation et spécialement ceux de L'Annonciation, sachant à l'avance que cette recommandation sera prise en bonne part tout juge auquel ces questions seront soumises.»

Source: AMVL, *Livre des minutes de la municipalité du Village de L'Annonciation 1909-1919*: 292-293.

La construction des chemins reste la préoccupation majeure des édiles municipaux du Canton Marchand et même l'enjeu politique local. Insatisfait de l'administration des routes dans la municipalité du Canton Marchand, le colon Jean de la Hache écrit dans le journal *Le Nord*, le 29 août 1895: «Nos conseillers ne sont pas nommés à vie et le temps est passé où on conduisait les électeurs avec du whiskey. Plus les gaucheries administratives auront créé de griefs, plus le coup de balai sera grand.»

**L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE
DU CANTON
MARCHAND**

Les élections du Canton Marchand en 1908.

«— M. Constant Pécelet vient d'être réélu maire.

Malgré la lutte acharnée de la dernière élection municipale; en dépit de la pression exercée, sur les électeurs, par le Syndicat de l'aqueduc, uni aux marchands de bois du canton, la cause du pauvre a triomphé encore une fois.

M. Pécelet a remercié le conseil à peu près en ces termes:

«Messieurs, je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites; la charge, bien lourde, que vous m'imposez, me sera légère, parce que, je me sens appuyé, par une majorité sincèrement dévouée à la cause commune.

«Soyez persuadés, que je m'efforcerais encore de mériter votre confiance et que, toujours vous me trouverez dans le sentier du devoir.

«Je crois devoir féliciter ici publiquement ceux de mes collègues du conseil qui ont su résister aux manoeuvres malicieuses dirigées contre moi en cette circonstance. Leur acte prouve qu'ils sont assez intelligents, pour déjouer les pièges qui leur sont tendus, et qu'ils sont des hommes soucieux de leur honneur.

«Encore une fois, messieurs, merci.»

Source: *Le Pionnier*, 28 janvier 1908.



*Les foins
au Canton Marchand.*

CHAPITRE 12

L'éducation, la culture et les loisirs

Les Chanoines Réguliers et les commissaires d'écoles ont été des promoteurs infatigables de la cause de l'éducation pour les jeunes. Mais l'implantation des écoles ne s'est pas fait sans complications. Les problèmes de financement et de fonctionnement, les difficultés de recrutement et le peu de qualification du personnel enseignant ont été parmi les nombreux obstacles à surmonter. Mais les progrès sont évidents: la situation de l'éducation en 1930 ne se compare aucunement à celle de 1891, époque où tout était encore à faire, où l'instruction entraînait difficilement dans les moeurs, où une seule école était ouverte au village de L'Annonciation.

En 1899, pour améliorer la situation financière de la commission scolaire de L'Annonciation, le curé Dom Louis-Marie Vuaillet dénonce le mode de distribution des octrois gouvernementaux du département de l'Instruction publique qui ne correspondent pas à la réalité des paroisses de colonisation. Il propose au gouvernement que la subvention soit indexée chaque année suivant la courbe de population. «Ainsi, dit-il, pour nous à L'Annonciation, lorsque le bureau de l'Instruction Publique nous accorda son premier octroi, la population s'élevait au chiffre de trois cents âmes environ en supposant ainsi qu'on me le disait dernièrement à Québec que l'octroi fut dix centimes par âme nous arrivons à la somme de trente piastres qui nous est accordée depuis chaque année. Mais dans un pays de colonisation, la population augmente sans cesse, ce système excellent pour les paroisses anciennes, ne peut rien pour les paroisses de fondation récente. Actuellement la paroisse de L'Annonciation compte une population de (1200) douze cent âmes environ: nous devrions donc recevoir en proportion sur le fonds de l'Instruction publique une somme de (\$120. à \$130.) cent-vingt à cent-trente piastres: il y a là une injustice frappante d'autant moins excusable que ces paroisses nouvelles sont plus pauvres¹.»

Malgré les démarches du curé Vuaillet, cette injustice flagrante envers les paroisses de colonisation persiste et les commissaires se rabattent souvent sur leur député du comté pour dénicher une subvention supplémentaire. Les écoles de rang dans le Canton Marchand se sont ouvertes à mesure que

**LA PETITE
ÉCOLE
DE RANG**

le nombre d'enfants d'âge scolaire en légitimait la construction: l'école no. 2, école Desjardins en 1902; l'école no. 3, école Raymond en 1903; l'école no. 4, école Fortin en 1903; l'école no. 5, l'école Charette en 1903; l'école no. 6, école Patrick Fillion en 1908 et l'école no. 7, école Marleau en 1911. Ces écoles sont désignées par le nom des familles les plus nombreuses du rang.

Bien que l'école Desjardins ait été construite en 1902, Alexandrine Meilleur, la première maîtresse enseignait déjà, en 1898, à 32 enfants qu'elle regroupait dans une maison de colon, loué à cet effet.

De même, en 1915, Mme Jos. Henripin ouvre une école dans sa maison pour dispenser l'enseignement primaire aux enfants du 7^e arrondissement. Dans le rang sud-ouest de la rivière Rouge, les classes se font dans la maison de Cyriaque Panneton et en 1920, Gilbert Fillion fournit gratuitement un local pour y faire la classe aux enfants du 5^e arrondissement.

En 1911, L'Annonciation comptait donc 7 écoles primaires. Mais la fréquentation scolaire faisait défaut. Pour y remédier, en partie, le curé Dom André Mouttet établira en 1901 une école du soir pour les jeunes gens qui aidaient leurs parents dans les travaux de la ferme et qui ne pouvaient aller à l'école. Vu la faible fréquentation scolaire des écoles fermaient et rouvraient plus tard, lorsque le nombre d'enfants le justifiait.

Dans la majorité des cas, les enfants n'avaient que le temps d'apprendre à lire, à écrire et à calculer. Beaucoup de jeunes arrêtaient leurs études après avoir fait leur première communion. Ceux et celles qui aspiraient à poursuivre leur formation académique devaient s'inscrire dans des établissements supérieurs à l'extérieur de L'Annonciation.

Comme instrument pédagogique, les commissaires d'écoles n'achètent qu'un seul manuel: *Mon premier livre*, qui, selon eux, «renferme toutes les matières qui peuvent être utilement enseignées aux enfants de cet âge².» Pour les distributions des prix, ils se procurent plusieurs volumes à saveur religieuse ou nationale, tels les ouvrages de la Ligue des droits du français. *Aux sources canadiennes, Discours, conférences et lettres* de C.F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa* de DeBarbzieux, le testament de Mgr Duhamel, etc.

Les rapports des inspecteurs d'écoles montrent que les écoles étaient plutôt en mauvais état: mauvais mobilier qui devra être remplacé par de bons pupitres, bâtiment non sécuritaire en cas d'incendie, bancs et tables non adaptés à la taille des enfants, surpopulation des classes, mauvaise qualité de l'eau qui n'était pas potable, bâtisse mal isolée et très froide l'hiver, chemin impraticable à certains moments de l'année pour se rendre à l'école, ventilation des classes insuffisante, tableau noir usé, cartes désuètes et déchiquetées, lieux d'aisance impropres dès les premiers froids, etc. Certaines écoles avaient une mauvaise mine, éloignées des habitations et isolées en forêt, que des institutrices refusaient d'aller y enseigner ou quittaient tout simplement les lieux. À l'exception du couvent, aucune école ne disposait d'une bibliothèque, si petite soit-elle.

À cause des dures conditions de travail et de la faiblesse des traitements salariaux, le recrutement d'institutrices qualifiées est difficile. Vers 1915, le salaire annuel est de \$175. L'inspecteur Léopold Langlois remarque en 1916: «que dans chacune de vos écoles il y a cette année une titulaire nouvelle. (...) on ne saurait s'attendre à des progrès remarquables quand les enfants changent d'institutrices tous les ans. Un bon moyen de conserver vos institutrices serait celui de leur donner \$200. par an³.» Cinq ans plus tard, le salaire des institutrices atteindra \$300. Parce que les institutrices qualifiées sont rares, les commissaires engagent des institutrices non-diplômées. Le personnel enseignant est à l'occasion très critiqué par les parents et les commissaires.

LES INSTITUTRICES

INSTITUTRICES

«On demande des Institutrices, ayant leur brevet pour écoles élémentaires, pour enseigner dans les écoles de rang; salaire \$150.00. S'adresser à Constant Pécelet, Sec.-Trés. à L'Annonciation, Q.»
(162-163)

Source: *Le Pionnier*, 9 juillet 1906.

Se portant à la défense des institutrices et de l'éducation, le curé Dom André Mouttet en 1903 dicte aux parents de faire preuve de «zèle pour envoyer les enfants à l'école, les encourager les institutrices, ne pas prendre parti pour les enfants contre les maîtresses, ne pas parler en mal des maîtresses devant les enfants surtout (...) continuer à la maison la bonne éducation de l'école⁴.»

Plus tard en 1918, l'inspecteur Rodolphe Maltais s'adresse aux commissaires d'écoles en ces termes: «Si vous placez de l'argent et qu'à la fin vous perdez ce que vous avez placé, ce n'est certainement pas avantageux. Ainsi en est-il de l'éducation. Si les enfants doivent aller à l'école pour en sortir ignorants, c'est une perte d'argent, de temps et surtout une perte de confiance dans nos éducateurs⁵.»

En 1897, les Chanoinesses des Cinq Plaies prennent en charge l'école du village de L'Annonciation. Deux ans plus tard, elles construisent et ouvrent un couvent situé derrière l'église. Ce sont les commissaires d'écoles qui en sont les promoteurs et qui ont incité Dom Louis-Marie Vuaillet à entreprendre les démarches auprès de Mgr Duhamel et de Dom Gréa. Les Chanoinesses, au nombre de cinq, enseigneront au couvent jusqu'en 1920 et leur salaire annuel sera de \$125.00. La première année, elles accueillent environ 120 enfants alors qu'en 1915 on en comptera 175. Elles dispensent un enseignement conforme au programme du comité catholique de l'Instruction Publique et un enseignement sur les vocations religieuses. Elles érigent un chemin

LE COUVENT

de croix dans la chapelle du couvent en 1902 avec la collaboration du curé. Toute la population assiste à l'événement et participe également à l'examen des enfants à la période des fêtes et à la fin de l'année.

En 1902, des leçons de piano et de couture sont données au couvent le soir et tous les samedis. Le curé Dom André Mouttet précise dans son prône du dimanche du 14 septembre 1902, qu'au couvent « il y aura étude le soir précédée de la récitation du chapelet, et il faudrait que tous les enfants du village y assistent. (...) Les soeurs seront très dévouées pour vos enfants, pour que ce dévouement ne soit pas stérile, vous devez les seconder. Chaque mois, il y aura un bulletin mensuel indiquant les notes de travail de conduite et d'assiduité méritées par l'élève. Les parents devront s'en rendre compte et signer ce bulletin. Ce sera pour vous un moyen de voir si vos enfants travaillent⁶. »

«Le couvent, à trois étages, est une jolie construction en bois peint en blanc, avec encadrement beige aux diverses ouvertures. Il mesure 60 pieds sur 40, si bien que les soeurs, ne recevant pas de pensionnaires, s'y trouvent à l'aise. Le clocher du couvent domine tout le village, (...) et on y arrive (au couvent) par un long escalier couvert, comprenant douze paliers et soixante-quinze marches.»

Source: Archives des soeurs de Sainte-Croix. Maison de L'Annonciation. 1920-1932: 4.



À chaque premier dimanche du mois, le curé annonce au prône le nom des élèves qui ont le plus de succès dans leurs classes. Il suit de très près l'enseignement primaire dispensé au couvent ainsi que les commissaires d'écoles. Le curé invite ses paroissiens à considérer le couvent comme une oeuvre provinciale qu'il faut encourager et aider financièrement. Reconnu comme une école modèle, le couvent reçoit le titre d'académie en 1916.

En 1920, les Chanoinesses quittent L'Annonciation et ce sont les soeurs de Sainte-Croix qui prennent possession du couvent. Les trois religieuses de Sainte-Croix reçoivent des commissaires d'école un traitement annuel de \$300., les frais de voyage, la fourniture du chauffage, des chambres meublées et des ustensiles de cuisine. Les notables du village dont le Dr Côm



*Elèves du couvent
de L'Annonciation
en 1910.*

Cartier, le maire Wilfrid Taillon offrent des médailles d'or aux meilleurs élèves signifiant par ces dons leur grande satisfaction de l'éducation dispensée au couvent et organisent de nombreuses activités (concert musical, conférences sur les missions étrangères, l'amour du travail, la soumission à l'autorité...). En 1925, le couvent est surpeuplé et les religieuses ont dû refuser 25 enfants de 5 à 6 ans. Il devient urgent d'agrandir le couvent qui compte plus de 200 élèves.

Comme solution au problème de surpeuplement du couvent, le curé Jean-Baptiste Morlat proposera d'ouvrir une classe de garçon en 1925 dans le presbytère et d'en offrir la direction aux Frères de l'instruction chrétienne. Malgré plusieurs démarches, le projet ne se réalisera pas.

Déjà, en 1908, Dom Victor Epinard avait ouvert une école cléricale pour le recrutement et la formation des jeunes gens en vue du sacerdoce. Les jeunes clercs étaient vêtus de soutanes et de bonnets blancs, et participaient aux cérémonies religieuses. Ils chantaient à l'église, les heures canoniales. Des jeunes de L'Annonciation partirent en Europe étudier pendant douze ans jusqu'à la prêtrise et prononcèrent les vœux de l'ordre des Chanoines Réguliers. Nommons les pères Alcide Boileau, René Desjardins, Paquette et Tittlit.

En plus des petites institutions scolaires locales, il y avait les grandes écoles comme le collège d'agriculture d'Oka, le collège classique et le couvent de Nominique, le séminaire de Mont-Laurier.

Fondé en 1911 et dirigé par le père Henri Chalumeau, le collège de Nominique offrait un cours commercial de trois ans et un cours classique de cinq

LES ÉCOLES RÉGIONALES

ans. L'élève y apprenait le français et l'anglais, les mathématiques, les sciences (physique, chimie, agriculture, astronomie, zoologie, architecture) la tenue de livres, le droit commercial, les affaires bancaires, la géographie et l'histoire du Canada, des États-Unis, du moyen-âge, moderne contemporaine, de France et d'Angleterre et l'histoire sainte, la calligraphie, la dactylographie, la sténographie, le dessin, les langues latines et grecques, la mythologie, etc.

Les pensionnaires payaient \$125. par année et devaient porter le costume obligatoire soit l'habit noir complet, la casquette noire avec gallons d'or. Les règlements étaient sévères et on interdisait aux collégiens la lecture des journaux. Tous les finissants devaient passer devant un bureau d'examen composé de trois prêtres et cinq laïques. En 1911, le bureau d'examen était composé de Honoré Achim, député fédéral; Jean-Baptiste Bousquet et Achille Delâge, avocats; Raymond Doray, médecin; Joseph Edouard Leblanc, notaire. Le collège comptait environ 150 élèves provenant de diverses paroisses des Laurentides, de la Vallée du Richelieu, de Montréal, des États-Unis, etc.

Cependant, trois ans après son ouverture, le collège est détruit par un incendie. En 1914, Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier prend en main la corporation du collège de Nominigüe, assume toutes les dettes des Chanoines Réguliers et installe le collège, qui deviendra le séminaire de Mont-Laurier, près de son évêché. Depuis cette date, les jeunes de L'Annonciation poursuivront leur cours commercial et classique à Mont-Laurier.

Le couvent de Nominigüe des religieuses de Sainte-Croix a aussi joué un rôle régional. En 1905, le couvent se voyait décerner le titre d'école modèle et plus tard celui d'académie. Il comptait environ 175 élèves. Outre les matières de base, l'élève y apprenait l'anglais, la sténographie, les sciences, l'histoire, la géographie, la musique instrumentale ainsi qu'un cours d'enseignement ménager (couture, tricot, broderie, art culinaire).

LA CULTURE

Au 19e siècle, les colons et les notables du Canton Marchand et de L'Annonciation lisaient surtout les journaux de Saint-Jérôme en particulier *Le Nord* et *L'Avenir du Nord*, et entre 1906 et 1912, le journal de Nominigüe, *L'Ami du Colon* appelé aussi *Le Pionnier*, et entre 1908 et 1912, le journal de Labelle *L'Étoile Polaire*. Dirigé par Amédée Denault de 1906 à 1911 et par l'avocat Bousquet de 1911 à 1912, *Le Pionnier* était un hebdomadaire appartenant à la coopérative des colons du Nord des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. La clientèle du journal s'étendait à l'extérieur de la vallée de la Rouge et comptait des abonnés dans toutes les régions du Québec, au Canada, aux États-Unis, en France, en Belgique et en Italie.

Comme l'écrivait en 1907 Mgr Bruchési, évêque de Montréal, *Le Pionnier* était «un journal de propagande catholique, sociale et patriotique» et Denault était considéré par Paul Tardivel, directeur du journal *La Vérité*, comme étant «au premier rang dans la petite armée des zouaves de la plume qui luttent au pays pour le triomphe du catholicisme intégral⁷.»



Les ateliers du journal «Le Pionnier» de Nominique. De gauche à droite: Père André Mouttet, Bernard, Jean, Amédée Denault, un typographe inconnu et Ardoin, typographe

Le journal *L'Étoile Polaire* de Labelle qui a paru hebdomadairement de 1904 à 1908, était édité par Joseph Demers. Ce journal indépendant, libéral et anti-clérical présentait des articles du parti social-démocrate de France, appuyait la revendication des travailleurs de la journée de 8 heures et l'instruction de la classe ouvrière, dénonçait les maladies industrielles, etc. Devant le danger que représentait ce journal jugé radical, Mgr Duhamel et le clergé local s'associent au journal *Le Pionnier* de Nominique pour mener une lutte acerbe contre *L'Étoile Polaire*. Les curés accusent *L'Étoile Polaire* de franc-maçonnerie et en interdisent sa lecture. Face à une telle force répressive *L'Étoile Polaire* ne pourra pas survivre et fermera ses portes en 1908.

Plusieurs fêtes populaires sont organisées. Mentionnons par exemple le «Denier du Colon», une fête inaugurée en 1899 par la Société Générale de colonisation et de Rapatriement qui se renouvelait tous les ans; la fête de la Saint-Jean Baptiste du 24 juin couronnée par une grande procession et des feux d'artifice; la fête de la coopérative des Colons du Nord regroupant toutes les colonies de la vallée de la Rouge ayant à son programme une multitude d'activités: messe en plein air, défilé de chars allégoriques, discours politiques et religieux, galas; la fête de L'Annonciation en avril; la fête des Français le 14 juillet organisée entre autres par Constant Pécelet avec l'Union Française de Montréal; la fête de Noël pour les enfants, etc.



LES FÊTES POPULAIRES

L'Union musicale des colons du Nord de L'Annonciation en 1903.

1ère rangée, de gauche à droite: Dosithée Boileau, Noël Charette, Aldéric Labelle, Guillaume Marois, Dr Josué Pineault, Noël Charbonneau, Joseph Tranchemontagne, Horace Chartier, Polydore Dans.

2e rangée: Edmond Boileau, Joseph Boileau, Eugène Boileau, Alphonse Boileau, Emmanuel Paré, Charles-Borromée Boileau, Eugène Dans.

3e rangée: Alfred Bélanger, Ovide Brossard, Alfred DeGranpré, Raoul et Eudore Beauchamp.

Dans la région du Nomingue.

«Le dimanche, 14 juin, Mgr Racicot, évêque de Pogle et auxiliaire de Montréal, présidait à Nomingue une cérémonie d'ordination, et, le lendemain, 15 juin, Sa Grandeur assistait, avec ses compagnons de voyage, à la célébration de la Saint-Jean Baptiste et au congrès de la «Coopérative des Colons du Nord» à l'Annonciation, prospère village sis à une quinzaine de milles en-deçà de Nomingue.

Les journaux quotidiens ont déjà raconté par le menu, et avec force «illustrations», ce qui s'est fait et ce qui s'est dit à Nomingue et à l'Annonciation. Nous ne voulons ici que consigner quelques échos.

Ce dimanche, 14 juin, le Rév. Père Baldomer Dumas, aussi des Chanoines Réguliers, recevait, toujours au même endroit, des mains de Mgr Racicot, l'ordre sacré de la prêtrise. C'est le premier prêtre ordonné sur les bords du Nomingue, et il s'est trouvé que ce sont précisément M. le curé Leblanc, le Père Martineau et le Père Moutet, d'il y a 35, 25 et 12-1/2 ans, qui assistaient immédiatement Monseigneur pour cette cérémonie de première ordination à Nomingue. La coïncidence méritait assurément d'être signalée.

En même temps que ce premier prêtre était fait, un jeune abbé du diocèse de Montréal, M. Lacroix, était promu au sous-diaconat. Son curé, M. l'abbé Casaubon, de Sainte-Dorothée, avait fait le voyage pour assister à son ordination.

M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent-de-Paul (Montréal), un ami du Nomingue et des Pères, avait accepté la charge honorable de prêcher le sermon de circonstance. M. l'abbé Saint-Denis, le rubriciste avantageusement connu, fut une fois encore, suivant le mot d'un Père, «l'âme vivante» des cérémonies qui se déroulèrent grandioses aux yeux d'une population si sincèrement ravie.

Ah! c'est qu'elles sont belles les cérémonies de l'Église, celles surtout d'une ordination. Et quelles choses merveilleuses, expliquait d'une voix pénétrante le prédicateur, elles cachent et symbolisent, ces cérémonies! Puis, il parla du sacerdoce, de sa grandeur, de sa responsabilité, de ses consolations. Il dit que tout chantait en ce moment les joies saintes dont l'âme de son nouveau confrère était pleine. Il évoqua avec un tact délicat le souvenir des absents, de la patrie — le jeune Père est français, des parents, de la mère — le jeune Père est orphelin... et bien des larmes coulèrent des yeux de tous ces croyants.

À 5 heures de l'après-midi, toutes les visites étant faites, on partait pour l'Annonciation, où une réception des plus sympathiques attendait Monseigneur et sa suite. Plusieurs prêtres étaient venus se joindre aux Révérends Pères en charge de la paroisse, entre autres: le Père Grenier, S.J., ancien missionnaire, M. le curé S. Ouimet, de Saint-Jovite, l'ancien et toujours fidèle lieutenant du cher curé Labelle, M. le curé Sauriol, de Sainte-Marthe, lui aussi un ancien apôtre de la région, M. le curé Lavergne... et quelques autres.

Le joli village était en liesse. Arcs de triomphes, bannières, drapeaux,

fanfares, chars allégoriques, chants patriotiques, rien ne faisait défaut. Quand Monseigneur eut pris place sur la galerie du presbytère des Pères et que les petits soldats d'occasion eurent terminé leurs salves d'artillerie d'honneur, le paternel évêque les fit défiler devant lui, les bénissant et leur disant un bon mot à chacun, puis il appela les autres enfants, garçons et fillettes, dont les grands yeux si francs brillaient du désir de voir Monseigneur de plus près. «Venez, mes enfants, — leur disait-il — venez, n'ayez pas peur! «Mais d'avoir peur, personne assurément, parmi ce petit monde, n'éprouvait l'envie. Monseigneur, comme jadis le Divin Maître, était pour eux trop accueillant!

Le soir, il y eut feu d'artifice, discours, coups de canon, chants patriotiques — c'était la Saint-Jean-Baptiste, à laquelle on préludiait. Tout le monde était patriote. Mais hélas! la température s'annonçait incertaine. Il pleuvait déjà par ondées.

Le lendemain, ce fut pire encore. Une pluie durable baignait l'atmosphère. On se consolait en se disant que ce déluge était pour la terre un bienfait du ciel, mais tout bas on regrettait le contre-temps.

La grand'messe, en présence de Monseigneur au trône, fut chantée par M. le curé Ouimet. M. Laforce donna le sermon de circonstance. La Saint-Jean-Baptiste, c'est là un sujet qu'il n'est pas facile de rajeunir! Le plus simple est de n'y pas prétendre. Mais quand on parle de ce qu'on aime, même en redisant des choses connues, la voix trouve des accents et le ton qui pénètrent et font vibrer le cœur des patriotes. Et d'entendre ainsi parler de la foi de nos ancêtres, de ce qu'a fait l'Eglise pour nous, de ce que nous lui devons encore si nous sommes fidèles à nos traditions, devant cet auditoire de braves gens qui ont tant peiné pour la patrie, pour agrandir son sol et défricher sa forêt, par ce prêtre éloquent et convaincu, ce fut une heure grave et solennelle, pleine de leçons fécondes. Sur son siège d'honneur, le petit saint Jean-Baptiste dormait à poings fermés, mais le patriotisme veillait, et, du haut du ciel, où sans doute il pense encore aux Colons du Nord, le regretté curé Labelle dut se réjouir. Son oeuvre est bien vivante!

Après le dîner, au cours duquel le Père curé remercia Mgr l'évêque auxiliaire de Montréal de l'encouragement que sa présence apportait aux apôtres et aux colons de la région, eut lieu le congrès de la Coopérative des Colons du Nord. Mgr Racicot, le Rév. Père Grenier, le Rév. Père Moutet puis le Rév. Père Martineau, M. Amédée Denault du *Pionnier* et d'autres orateurs exposèrent et discutèrent les mesures à adopter pour la prospérité des oeuvres de colonisation.

Chacun emporta, c'est certain, de ces deux jours des fêtes de Nominique et de l'Annonciation, des souvenirs réconfortants. Les hommes passent, mais la religion et la patrie demeurent. Ceux qui usent leur vie à travailler à la prospérité et à la gloire de la religion et de la patrie canadiennes ne mourront pas tout entiers. C'est une consolation de le penser et c'est une force de le croire.»

cote. A-8.2

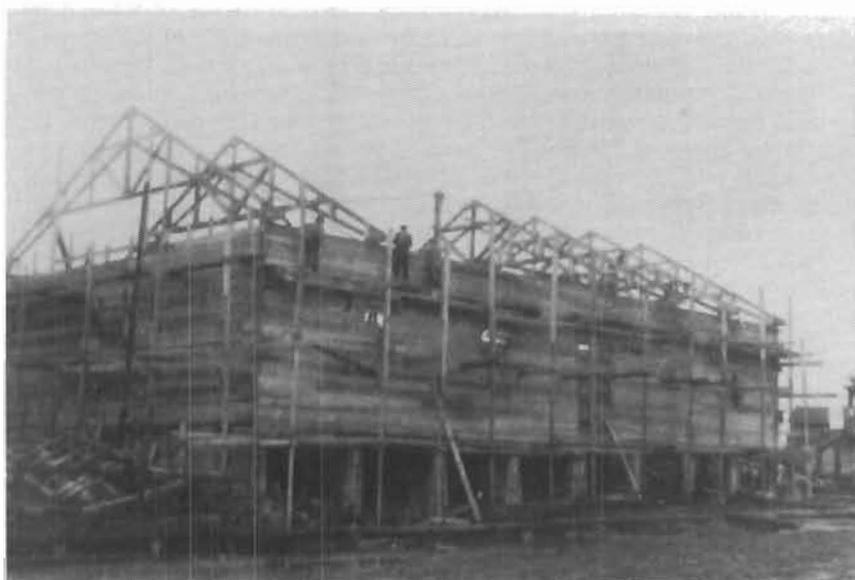
La Saint-Jean Baptiste en 1929.

«Lundi, le vingt-quatre juin, on fête la «St-Jean Baptiste» comme jamais on ne l'a fait à L'Annonciation. Décor-promenade des enfants en automobile, du presbytère jusqu'au couvent de Nomingue où défilent vingt-deux autos, enguirlandés et remplis de nos chers enfants, décorés des couleurs patriotiques. Le tout procure une grande liesse dans la paroisse où l'on aime Dieu et la Patrie. Le soir, feu de la St-Jean, très bien réussi. Chants de circonstance en la salle «La Gaieté». Vive la patriotisme bien ententu! il rapproche les âmes de Dieu.»

Source: Archives des religieuses de Ste-Croix, Maison de L'Annonciation, *Chroniques 1920-1932*: 175.

LE THÉÂTRE

Dès le début du siècle on jouait du théâtre à L'Annonciation. En 1910, une troupe de comédiens est dirigée par Dom François Mallet. Les pièces étaient jouées à la manufacture Boileau, au couvent ou à l'hôtel de ville. Plus tard, le 21 octobre 1915, on fonde le Cercle de la Gaieté qui s'occupe des loisirs et de la culture: séances récréatives, cinémas, baseball, hockey, tennis, courses de chevaux, etc. Le 24 juin 1920, le Cercle de la Gaieté inaugurerà sa salle de spectacles. On y jouera plusieurs pièces de théâtre, plus souvent du vaudeville, et les acteurs et les actrices seront dirigés par Albert Gauvreau.



La salle du cercle de la Gaieté, construite en 1920.

L'Annonciation et sa troupe de théâtre.

«Dimanche, un groupe composé de quelques dames et messieurs, de L'Annonciation avec le concours gracieux de quatre musiciens de l'orchestre de Saint-Jérôme, venus expressément pour la circonstance, nous ont donné, au profit de l'oeuvre de l'agrandissement du couvent, une séance dramatique et musicale qui, au dire des connaisseurs, fut un succès faisant honneur aux acteurs et actrices amateurs de notre localité.

Le drame intitulé «Sous le même toit», de Z. Henriot, fut rendu avec un grand succès, ainsi que la comédie: «Nous divorçons», de Régis Roy.

Parmi les acteurs on remarquait Mmes P. Morissette, H. St-Pierre, A.-A. Drouin; Mlle L.A. Boivin, et Y. St-Pierre; MM. T. Brulotte et J.W. Dumouchel.

Les artistes qui ont bien voulu contribuer à une bonne oeuvre et régaler nos amateurs de bonne musique, sont: MM. Sigouin, cornet; O. Rochette, violon; V. Savard, violoncelle et E. Sigouin, guitare, accompagnés au piano par Mlle L.A. Boivin, avec le goût artistique et la sûreté d'exécution qu'on lui connaît. Il y eut représentation dans l'après-midi, pour les amateurs venus de Labelle, Mont-Tremblant et de Saint-Jovite. L'écho du succès obtenu attira pour la soirée un public aussi nombreux que choisi qui ne manqua pas de signaler son contentement par de chaleureux applaudissements, souvent réitérés. Après la séance, le Rév. P. Etienne Riou, curé de L'Annonciation, a adressé des félicitations bien méritées aux acteurs, manifestant le désir de voir se renouveler ces intéressantes soirées qui, tout en amusant le public, lui permettent de contribuer à de bonnes oeuvres. Il remercia aussi les spectateurs qui étaient accourus en si grand nombre, que plusieurs même ne pouvant trouver place, durent se contenter d'entendre la représentation dans une salle située au-dessous de la salle de représentation.

Les acteurs avaient été grimés par M. L. P. Ponton, de Montréal, dont la réputation dans cet art, n'est plus à faire.»

Source: *L'Avenir du Nord*, 22 juin 1906.

A cette époque, les ecclésiastiques étaient à la tête du développement culturel de la masse et s'occupaient par exemple du chant. En 1911, Dom Adrien Dalloz disait au prône «qu'il n'y a rien de plus beau qu'un chœur de Chantres suivant les règles portées, chantant avec respect, piété, le tout pour l'édification des fidèles et de la gloire de Dieu de l'Eucharistie⁸.» Il existait d'ailleurs depuis 1902 une Union musicale des colons du Nord à L'Annonciation qui présentait plusieurs spectacles. Elle avait été fondée par l'aubergiste Eugène Danis et concourait à rehausser les grandes cérémonies religieuses et les fêtes civiques.

Les sports.

La première équipe de hockey a été mise sur pied en 1907 par Fred White et Georges Cook. En 1912, Georges Péclét dirigeait le club de hockey de L'Annonciation Junior et remportait en 1913 le championnat du nord au hockey.

La première équipe de baseball a été organisée par Ernest Rochon et G. Forebill en 1908 et dix ans après, elle remportait la coupe du championnat du nord.

*Club de hockey de L'Annonciation en 1913.
Assis: Jos McGibbon, gardien de buts.
2e rangée, de gauche à droite: Ernest Rochon, capitaine, Joseph Leblanc, centre, Wilfrid Dumouchel, chronométrateur, Geroges Péclét.
3e rangée, de gauche à droite: Dr Côme Cartier, vice-président, Edgar Fee, défense, Wesley Betty, gérant, Paul Couvrette, Eugène Dans, président.*



Club de baseball de L'Annonciation en 1919.



«L'Annonciation 5 juin 1910.

Nous les sousignés promettons sur notre honneur d'observer le règlement suivant: Du 5 juin au 10 juillet 1910.

- 1° De ne plus aller jouer au pool dans le village de L'Annonciation en n'importe quelle circonstance.
- 2° Ailleurs on ne pourra jouer au pool sans nécessité.
- 3° Nous ferons notre possible pour encourager le jeu de Base-Ball.

Pénalité

Celui qui manquera un de ces points du règlement ne sera plus admis dans la société.

Tous les membres de la société devront se réunir au lieu indiqué le 10 juillet.

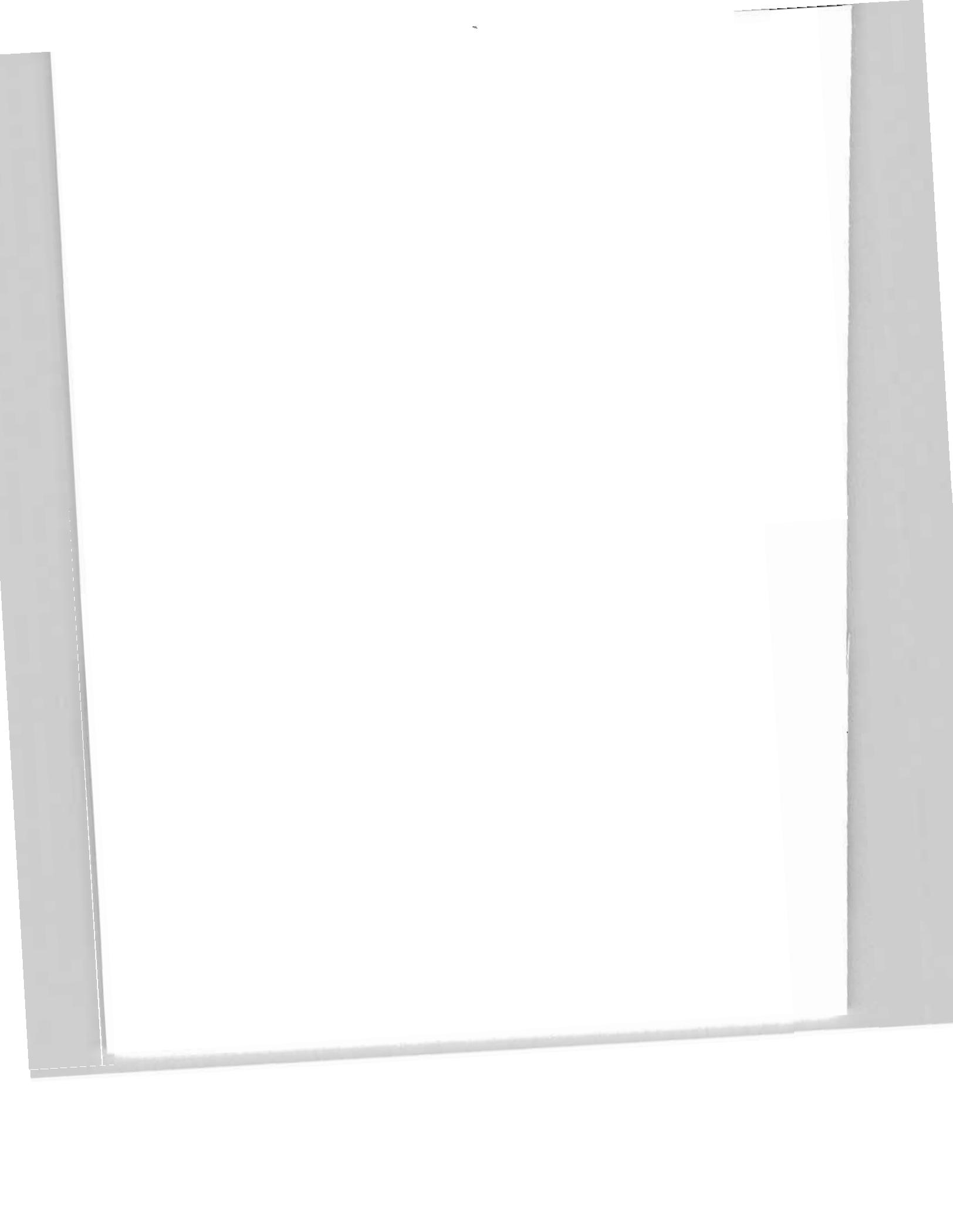
*J. Bruno Boileau
Georges Pécelet
Alphonse Boileau
Arthur Dion
Ludovic Giroux
Damien Boileau»*

Source: Fonds Pécelet.

*Photo de gauche:
Fête champêtre à
L'Annonciation
vers 1915.*

*Photo de droite:
L'équipe de hockey
Impérial en 1931-1932.
De gauche à droite:
Adrien Charbonneau,
Ernest Boileau, Lionel
Racicot, Georges Pécelet
et Laurent Dumats.
Gagnant de la coupe
L'Annonciation.*





Quatrième partie

4

Les années
dures
(1930-1960)

A partir de 1930, la situation se modifie. Le profil économique de L'Annonciation change bien qu'elle reste une paroisse pauvre. L'agriculture, à cause de ses nombreux problèmes, continue d'en être une de subsistance. Après la Seconde Guerre mondiale, l'appel de la ville contribue à diminuer le nombre des agriculteurs. Plusieurs cultivateurs voient dans la complémentarité des occupations une solution qui leur permettra de survivre. Pendant une partie de l'année, ils deviennent journaliers dans les moulins à scie, bûcherons dans les chantiers ou travaillent aux divers travaux publics. L'industrie forestière devient essentielle pour l'agriculteur, s'il veut boucler son budget. La quasi absence de transformation sur place, sauf pour les petites entreprises locales, fait que le boisé de la Rouge continue à alimenter les usines de la Canadian International Paper situées à l'extérieur de la région de L'Annonciation.



*Paysage du
Canton Marchand.*

La période 1930-1960 est aussi marquée par l'amélioration des communications et, surtout, de la route 117 (l'ancienne route 11). La route est synonyme de changement. Grâce à elle, à partir des années 1950, de nombreux visiteurs et villégiateurs viennent durant la saison estivale chercher le dépaysement sur le bord des lacs et des cours d'eau. Leurs attitudes auront tôt fait de déteindre sur les habitants et parfois de choquer les moeurs des paroissiens.

Mais le phénomène qui frappe peut-être le plus les observateurs est le climat conservateur et traditionnel de la paroisse de L'Annonciation et sa fermeture aux nouvelles idées, aux intellectuels libres penseurs et aux immigrants. L'Eglise continue à avoir un véritable ascendant sur la population. Les curés mènent plusieurs combats et ils les imprègnent souvent de leurs idéaux. Il y a un énorme contraste entre les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, qui ont joué un rôle de premier plan comme leader socio-économique, et les prêtres séculiers qui se confinent davantage à l'aspect proprement spirituel de l'oeuvre religieuse. Ce sont des années dures où la paroisse de L'Annonciation est tiraillée entre le traditionalisme et le modernisme.

CHAPITRE 13

Une population Française et Catholique

En 1931, le village de L'Annonciation compte 658 habitants et le Canton Marchand a une population de 907 âmes. Pendant la période 1931-1961, la population totale passe de 1565 à 2068, ce qui constitue un accroissement réel de 32%. La croissance démographique est plus forte dans le village: il y a eu là une hausse de 58% et dans le canton une hausse de 13% (voir le tableau 11).

Tableau 11. Population totale (1931-1961)

	1931		1941		1951		1961	
	Nombre	% d'accroissement entre 1921-1931	N.	%	N.	%	N.	%
Canton Marchand	907		1032	12.1	913		1026	
L'Annonciation	658	7.5	632	-4.	660	4.4	1042	
Total								
Comté de Labelle		3.5		8.9		69.8		

Note : En 1930, détachement d'une partie du territoire du Canton Marchand pour former la nouvelle municipalité de La Macaza. Parties de la Municipalité du Canton Marchand annexées au Village de L'Annonciation le 1er janvier 1956, en 1959 et 1960; et 1962, 1963, 1965 et 1969. Source : Recensements du Canada 1931, 1941, 1951, 1961.

Durant la période 1930 à 1960, la campagne se vide. Plusieurs familles quittent le Canton Marchand pour émigrer en faveur de la métropole montréalaise ou vers les terres neuves de l'Abitibi ou pour s'installer au village de L'Annonciation. C'est grâce à l'exploitation forestière que L'Annonciation réussit à maintenir et à garder sa population.

Le mouvement migratoire atteint un sommet dans la décennie 1950-1960 où le curé de L'Annonciation dénombre le départ de 194 familles et l'arrivée de 204 nouvelles familles. C'est un véritable va-et-vient.

Dans L'Annonciation, les Canadiens-Français forment une écrasante majorité, soit 90%. Les autres groupes ethniques témoignent d'une diminution considérable. On ne voit plus arriver de gens venus du continent européen. Le visage humain qu'offre la paroisse de L'Annonciation en est un profondément français et catholique, (voir le tableau 12).

Tableau 12. *Population par origine*

	1931				1941		1951		Brit.	1961				1971	
	Brit.	Angl.	Irl.	Fr.	Brit.	Ecos.	Fr.	Brit.		Fr.	Euro.	B.	Fr.	Euro.	Autre
L'Annonciation Canton	5	1	19	638	6	626	5	655	18	1013	11	85	2040	35	20

Population par religion

	1931		Eglises unies	1941		1951		1961			1971		
	Cat.	Angl.		Cat.	autres	Cat.	Angl.	Presb.	Cat.	Angl.	Eglises Unies	Autres	
L'Annonciation Canton	653	5		631	1	1035	1	5	2100	15	20	30	

Source: *Recensement du Canada 1931, 1941, 1951 et 1961.*

LES JUIFS

Persécutés en Europe, les Juifs affrontent aussi au Québec un climat d'intolérance envers eux. En 1934, le maire de L'Annonciation, Charlemagne Denis, explique que le règlement no: 24 adopté en 1920 imposant une taxe spéciale sur les commerçants, les professionnels et les gens de métier, visait «surtout à ne pas laisser entrer de Juifs!». Qui plus est, la municipalité du village renforce cette mesure discriminatoire en adoptant le 5 décembre 1938 et le 7 janvier 1944 une résolution déclarant son opposition à tout mouvement d'immigration juive au pays.



*Visite épiscopale
à L'Annonciation.*

Résolution s'opposant à l'immigration juive au Québec. 7 janvier 1944.

Résolution:

«En «opposition» au projet d'immigration de réfugiés d'Europe au Canada contrairement aux lois du pays.

Considérant que le Ministre Fédéral de l'Immigration Monsieur Cruar, déclarait le 3 novembre 1943 selon le rapport de la Montreal Gazette, page un, ce qui suit:

«Le Canada offre un domicile aux réfugiés. Un agent d'immigration est envoyé en Europe et le Gouvernement Fédéral considérera d'une façon sympathique l'immigration au Canada d'un nombre indéfini de réfugiés»;

Considérant qu'il est notoire que la United Jewish Refugees & War Relief Agencie avec siège social au No 1121 ouest, de la rue Ste-Catherine, Montréal, a lancé dans le public une requête réclamant au Canada l'admission de tous les réfugiés du continent Européen et qu'elle désire sous le patronage de la Sénateur Cairine R. Wilson obtenir dans ce but 500,000 signatures au Canada;

Considérant qu'il y a lieu de s'inquiéter puisque cette immigration doit se faire spécialement dans la province de Québec;

Considérant que la Presse canadienne, le 7 janvier 1944, a fait tenir un communiqué intitulé comme suit: «Le Canada a accepté d'admettre un nombre limité d'immigrants. Les réfugiés qui viennent au Canada de la Péninsule Ibérique en conformité avec une décision rendue récemment, recevront asile pour la durée de la guerre.»;

Considérant que le fait de permettre ainsi l'entrée au pays de réfugiés est non seulement une nouvelle brèche aux prérogatives du peuple, mais, sera l'origine de perturbations sociales pour le moment et pour l'après guerre; Considérant que la Chambre des Communes ne s'est pas prononcée et que les députés devraient avoir l'occasion de se prononcer sur cette question avant qu'une telle politique soit mise en force;

Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité du Village de L'Annonciation

1° Que le susdit Conseil municipal s'oppose au projet d'immigration suggéré et à toute immigration sur un plan différent de celui qui a prévalu jusqu'ici et en vigueur ces dernières années;

2° Que dans tous les cas, aucune modification aux lois et règlements existants régissant l'immigration ne devrait être faite sans que le Parlement ait eu l'occasion d'en discuter au cours de la session prochaine;

3° Que publicité soit donnée à cette résolution;

4° Que copie en soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au Premier Ministre de la Province de Québec, au Chef de l'Opposition Provinciale de Québec, aux Députés fédéral et provincial du Comté.

Adoptée.»

Source: AMVL, *Livre de délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1941-1944*: 115-117.

CHAPITRE 14

La diversification économique

LA CRISE DE 1929

La crise économique de 1929 frappe durement la région de la vallée de la Rouge. À L'Annonciation c'est la misère. Plusieurs familles tentent leur chance en colonisant de nouvelles terres dans le Canton Marchand, mais la plupart ne doivent leur subsistance qu'à l'aide gouvernementale. Les menus se limitent de plus en plus à la soupe aux pois et au lard salé. Jos Guimond de L'Annonciation se rappelle: «chez-nous, on mangeait pauvrement et modestement. On était pauvre puis durant la crise il n'y avait pas d'ouvrage. Les gens n'avaient pas d'argent. Dans ce temps-là, les gens s'entraidaient beaucoup plus. J'allais aider à mes voisins et lorsque j'avais besoin d'aide eux ils venaient m'aider¹.» Onésime Noël, marchand de L'Annonciation explique aussi que «dans le temps de la crise, Monsieur le curé achetait 15 à 20 poches de fèves pour faire des beans et il distribuait cela aux pauvres et aussi de la graisse, de la mélasse².»

Le chômage et la misère touchent tous les groupes sociaux. On compte plus d'une centaine de chômeurs dans la paroisse de L'Annonciation. Pour un grand nombre de personnes, vivre occasionnellement des secours de l'État devient une réalité qui se perpétuera par la suite. Pour soulager la misère, les municipalités du Canton Marchand et de L'Annonciation reçoivent l'aide de l'État en vertu de la loi sur les secours aux chômeurs. À ces secours directs s'ajoutent les octrois pour l'exécution des travaux publics tels la construction de chemins, de ponts, etc. En plus des gouvernements fédéral et provincial, les municipalités de Canton Marchand et de L'Annonciation interviennent en vue de relancer l'économie locale en encourageant par exemple l'exploitation de la mine de marbre; en baissant les taxes sur les lots de la Canadian International Paper, etc.

Les secours directs.

Les Municipalités de Canton Marchand et de L'Annonciation eurent recours à la loi de l'aide aux chômeurs. A titre d'exemple, voici une copie d'un extrait du livre de délibération de la Municipalité de L'Annonciation, du 2 novembre 1931:

«Attendu que la crise actuelle a créé un état de chômage inquiétant dans cette municipalité;

Attendu qu'une requête révèle que le nombre des chômeurs est d'environ quarante dans le village de L'Annonciation et de cent dans cette municipalité (Paroisse de L'Annonciation) se composant dans cette municipalité, de colons bouclant habituellement leur budget par le travail des chantiers, dont les activités sont diminuées des quatre-cinquième;

Il est proposé que cette municipalité, par son conseil, demande au Gouvernement Fédéral un secours direct de \$5,000.00 pour donner le pain nécessaire à nos familles de chômeurs, tout en développant une industrie canadienne stable et améliorant nos chemins et nos terres».

Source: AMVL. *Livre de délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation*, 1926-1933: 181.

Pendant la crise, le salaire des instituteurs et des institutrices est réduit presque de moitié. Dans l'industrie du bois, les compagnies ne donnent que \$0.50 par jour en plus de la pension et encore le nombre de travailleurs est restreint. À L'Annonciation, on vit les activités forestières de la Canadian International Paper diminuer progressivement jusqu'à devenir à peu près nulles. Leur bureau d'engagement est fermé. Les cantonniers et les employés de la compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique sont sans travail. Non seulement les ouvriers subissent une réduction importante de salaire, mais aussi une dégradation de leurs conditions de travail. Ainsi, par exemple, en 1932, le conseil municipal de L'Annonciation dirigé par le maire Côme Cartier enfreint lui-même la loi des chômeurs en faisant travailler ses ouvriers 10 heures par jour au lieu de 8 heures. Les gouvernements fédéral et provincial réagissent en suspendant les subventions à la municipalité tant que la loi ne sera pas respectée par les élus de L'Annonciation. Les conditions de vie sont difficiles au village pour les pauvres qui reçoivent la visite des huissiers concernant leur compte de taxe d'eau.

L'agriculture a également été un secteur bouleversé par la crise comme l'exprime cette résolution adoptée le 22 avril 1932 par le conseil municipal de L'Annonciation.

«Considérant que la généralité des cultivateurs de cette municipalité sont dans l'impossibilité d'ensemencer les terrains qu'ils ont préparés ou qu'ils désiraient préparer à cette fin, en raison de leur manque d'argent et du

crédit qu'ils ne peuvent obtenir; plusieurs d'entre eux venant déjà d'éprouver de grandes difficultés pour se procurer le fourrage dont ils ont besoin pour finir d'hiverner leurs bestiaux;

Il est proposé que le Conseil vienne en aide à notre malheureuse population en achetant un char d'avoine de semence pour lui être revendu au prix coûtant³.»

La fermeture des chantiers et des moulins à scie prive le cultivateur d'un revenu d'appoint important et l'accule à la misère. Autre conséquence de la crise, les marchés agricoles à l'extérieur ferment. Pour un grand nombre c'est la misère noire.

Pendant la crise, «les gens sont venus à bout de vivre».

«Le monde travaillait, ça voyageait, ça allait bien, les gens dépensaient et vivaient à leur manière et puis un bon matin tiens, il y a des gens de L'Annonciation qui avaient perdu leur argent à la bourse, monsieur Cartier le père, monsieur Gauvreau, le père d'Albert, monsieur Taillon. Le curé Arpin qui avait une belle ferme tuait une grosse vache à tous les mois, y la faisait mettre en quartier et puis y donnait ça aux vrais pauvres. Y leur donnait un bon deux piastres pis va au magasin pis achète toi à manger. Y en a tellement donné qui s'était ruiné. Y avait après la messe une criée, t'apportais n'importe quoi pour le vendre à l'encan pis l'argent ça allait aux pauvres. Les gens qui voyageaient en train, qui sautaient l'engin, y venaient demander un lunch à ma mère qui disait à mon père: «Ben oui, y te demande un lunch parce qu'ils ont réellement faim». Ça va être de même que les gens sont venus à bout de vivre.»

Source: Témoignage de Frédéric Cotte, âgé de 68 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 21 avril 1985.

*Gaby Filion—Robidoux
dans le rang des Filion
vers 1920.*



L'agriculture

La crise économique oblige les gouvernements à tenter des efforts exceptionnels pour parer temporairement à l'augmentation du chômage. Pour plusieurs hommes politiques et pour l'élite en général, le retour à la terre demeure le meilleur remède. C'est pourquoi on observe entre 1931 et 1941, dans le Canton Marchand, une augmentation momentanée du nombre de cultivateurs passant de 128 à 175. De plus, le tableau 13 révèle un agrandissement de l'espace agricole de 6,806 acres. L'espace consacré aux grandes cultures augmente de 19% pour l'avoine, de 18% pour le foin et de 56% pour les pommes de terre. Quelques cultivateurs commencent à exporter de la pomme de terre: en 1936, quatre wagons chargés de pommes de terre quittent la gare de L'Annonciation pour le marché de Montréal, de Sainte-Agathe et de Saint-Jovite. Dans la même décennie, le nombre de chevaux augmente de 27% et le nombre de moutons, de 16%. Mais il y a une baisse sensible de la quantité de vaches laitières de 11%, de porcs de 6% et de poules de 31%.

En 1941, la majorité des cultivateurs est formée de propriétaires qui occupent en moyenne 185 acres de terres. Par contre, 30% des occupants de terres ont moins de 100 acres. Les autorités religieuses et civiles se donnent la main pour encourager la venue et l'établissement des colons. On forme le «comité du retour à la terre».

LE RETOUR À LA TERRE DES ANNÉES 1930

Tableau 13. Canton Marchand (1931-1961)

	Propriétaires/ occupants de terres	%	Nombre d'occupants de					total occupé
			10 acres et moins	11 à 50	51 à 100	101 à 200	200 et plus	
1931	125/128	97.6						25537
1941	175 ¹		2 (10-69) ³	2 (70-129)	48 (130-179)	80 (180-239)	43 ² (240+)	32343
1951	109/118	92.3	5	36	18	33	26	22346
1961	49/52	94.2	3	9	8	14	18	11874

	Propriétaires/ occupants de terres	par occupant	Superficie en acres					
			% amélioré	% en culture	% en pâturage	% en forêt	% en jardins et vergers	% en jachère
1931	125/128	199		20.8	8.7	53.3		.04
1941	175 ¹	185			11.5	56.4		
1951	109/118	189		20.2	15.8	59.5		
1961	49/52	228		19.7	14	58.9		.5

Au recensement de 1941, on ne donne pas le nombre de propriétaires et de locataires, mais le nombre de fermes occupées. Fait remarquable, quatre (4) propriétaires possèdent plus de 640 acres de terres. Dans tout le comté de Labelle, aucune autre municipalité ne compte autant de grands propriétaires.

En 1951 et 1961, le recensement établit une nouvelle règle de mesure de la grandeur des fermes.
Source: Recensements du Canada 1931, 1941, 1951, 1961.

En 1935, le gouvernement Taschereau lance un vaste programme de colonisation connu sous le nom de «Plan Vautrin». De son côté, Ottawa lance la même année, le «Plan Gordon-Rogers», qui vise à mettre à la disposition des citoyens secourus par l'assistance publique et désireux de revenir à la terre, un octroi de \$1,000. réparti sur quatre ans.

L'EXODE RURAL Durant la période 1941-1961, la superficie des terres cultivées diminue de façon importante.

La population agricole accuse une chute fracassante au cours de ces années. Au début des années 1940, plus de 80% de la population du Canton Marchand vit sur une ferme; au recensement de 1961, il n'en reste environ que 5%. Le Canton Marchand est donc durement touché par l'abandon des terres. Indéniablement, la période 1941-1961 marque le déclin de l'agriculture et le départ massif des cultivateurs vers la ville. Dans les années 1940: «dans le seul comté de Labelle, plus de 300 familles ont abandonné leurs terres dans l'espoir d'obtenir du travail dans les usines de munitions et d'armements⁴.» À L'Annonciation, la superficie totale occupée par les cultivateurs passe de 32 343 acres en 1941 à 11 874 en 1961. Le nombre d'occupants de terres agricoles tombe de 175 à 52. Dans une étude récente sur l'agriculture dans la vallée de la Rouge on révèle que «de 1951 à 1961, la moitié des terres ont été abandonnées et en 1961, 48% des terres étaient enregistrées à des touristes ou des spéculateurs. Les deux tiers des fermes sont non-rentables et 52% appartiennent à des exploitants qui ont plus de 45 ans⁵.»



Famille de cultivateurs.

L'industrie laitière est dans un marasme. Le nombre de vaches passe de 716 en 1941 à 324 en 1961. Les beurreries ferment. La production du foin et de l'avoine baisse. Ainsi, en 1941, 3553 acres en culture sont alloués au foin tandis que 1755 le sont à l'avoine. En 1961, c'est 1379 au foin et 538 à l'avoine. En 1951, le blé et le seigle ne sont plus cultivés. La pomme de terre subit également un recul passant de 213 acres en culture en 1941 à 190 en 1961. De même, le nombre d'animaux de ferme est réduit de beaucoup. En 1941, la ferme du Canton Marchand compte en moyenne 1.9 chevaux, 4 vaches, 1.3 moutons, 3.5 porcs et 40.7 volailles. En 1961, elle possède 1 cheval, 6 vaches, 0.5 moutons, 3 porcs et 17.7 volailles.

Depuis les débuts du village de L'Annonciation jusqu'en 1940, la majorité des villageois entretenaient un petit jardin et possédaient quelques poules, un porc et une vache. L'inconvénient, au printemps, c'était l'odeur insupportable du fumier au village. Et à partir des années 1940, cette petite vie agricole disparaîtra complètement du village.

La saignée des porcs à l'automne.

«C'était rare qui avait pas à toutes les 2 maisons et des fois à chaque maison, un étable à l'arrière où il y avait une vache, des porcs, des poules. Alors les porcs c'étaient pour manger l'hiver puis ils les tuaient à l'automne. S'il y avait 100 porcs au village ça faisait 100 porcs à tuer. Y avait rarement une journée qu'on entendait pas hurler le porc.»

Source: Témoignage de Frédéric Cotte, âgé de 68 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 21 avril 1985.

Erigée vers 1910 sur la rue Marois, au village de L'Annonciation, la beurrerie est exploitée, depuis 1936, par la Société Coopérative agricole de la rivière Rouge. Sa période d'exploitation est de 10 mois. Son personnel comprend 1 gérant, 1 fabricant et 1 aide. Vers 1950, il en est sorti 129,000 livres de beurre, fabriquées avec le lait de 700 vaches appartenant à 164 cultivateurs dont 50 de Marchand, 50 de Turgeon, 40 de La Minerve, 14 de L'Ascension et 10 de La Macaza. Les consommateurs locaux en ont consommé 35,000 livres, la coopérative Fédérée en a reçu 60,000 livres et les marchands de détail de la région en ont distribué 34,000 livres.

En 1954, la beurrerie est la proie des flammes. Elle sera reconstruite près de la route 117 au sud du village. Puis en 1962, la coopérative agricole de la rivière Rouge s'annexa à celle de Saint-Jovite et ferma définitivement les portes de sa beurrerie.

LA BEURRERIE

**CAS
EXCEPTIONNELS**

Si le métier de cultivateur disparaît, quelques-uns d'entre eux persévèrent et réussissent à se faire valoir. Mentionnons le cas de Julien Labelle du Canton Marchand qui a obtenu en 1953, la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite agricole provincial et, qui cinq ans plus tard, sera le lauréat de la médaille d'or. Installée le long de la rivière Rouge, sur une terre sablonneuse, sa ferme se spécialise dans la production de la pomme de terre. Labelle récolte 280 minots de pommes de terre à l'acre et produit 3,000 sacs de 75 livres par année. Gérant un domaine de 300 acres, il a une machinerie agricole adéquate: semoir, arracheuse, empocheuse, classificateur, etc.



*Julien Labelle, avec André,
préparent la machinerie
pour la récolte
de la pomme de terre
en 1953.*

Signalons également René Richard du Canton Marchand qui a reçu en 1953, la médaille de bronze. Il s'adonne surtout à l'industrie laitière. Son cheptel comprend 2 chevaux, 2 taureaux, 22 vaches et 24 jeunes d'élevage, 1 verrat, 3 truies et plusieurs porcelets; 150 cochets et 300 poulets. La production moyenne des vaches s'élève à 5,800 livres de lait. Le poulailler loge 40 pondeuses en hiver et on livre à la boucherie une trentaine de pores chaque année. En plus d'être cultivateur, Richard occupe le métier de boucher.

**LES INSTITUTIONS
AGRICOLES**

Le cercle agricole du Canton Marchand et la société d'agriculture du comté de Labelle continuent d'inculquer lentement des principes d'agriculture progressive. Mais le rôle du cercle agricole est devenu moins important. On retrouve à sa tête en 1960, Alphé Gareau, président; et Léon Fortin, secrétaire. Et on compte une trentaine de membres. Dans les 1930, la société d'agriculture est présidée par le curé Clément Arpin de L'Annonciation et Zénon Desjardins agit comme secrétaire. Dans les années 1950, les présidents sont Léon Fortin et Médéric Legault, alors que les secrétaires sont Victor Racine, Albert Gauvreau et Jérôme Legault. La société d'agriculture compte environ 160 membres.

En 1929, l'Union catholique des cultivateurs publie son propre journal *La Terre de chez nous* que reçoivent plusieurs familles de cultivateurs du Canton Marchand.

Dans le but de former de bons cultivateurs, le séminaire de Mont-Laurier offre des cours d'agriculture subventionnés par les fonds publics en 1933. L'enseignement agricole est dispensé pendant deux ans aux fils de cultivateurs de la région à l'école régionale d'agriculture de Mont-Laurier. Il faut aussi signaler que depuis 1933, les cultivateurs du district de Labelle reçoivent la visite d'un agronome régional. Mentionnons les noms de Gérard Ampleman, Alban Noël et Victor Racine.

La mécanisation et l'électrification rurale représentent les deux grandes innovations qui apparaissent dans les années 1941-1961 chez les agriculteurs. De plus en plus, la machinerie occupe une plus grande place dans la vie de la ferme au détriment des chevaux dont le nombre diminue. Par ailleurs, la mise en place de l'Office de l'électrification rurale en 1945 permet une augmentation du nombre d'utilisateurs de l'énergie électrique.

En 1936, avec la création de l'Office du crédit agricole, le gouvernement du Québec améliore la stabilité de l'entreprise rurale. Cet office permet aux cultivateurs d'emprunter à long terme avec des taux d'intérêt plus faibles que d'habitude. Il sauve plusieurs cultivateurs de la faillite.

LA MÉCANISATION ET L'ÉLECTRIFICATION

L'industrie forestière

Au lendemain de la crise des années 1930, l'industrie forestière reprend une place encore plus importante dans l'économie de la vallée de la Rouge. Elle attire constamment d'anciens cultivateurs. Tous travaillent pour la Canadian International Paper (CIP). Mais aucune usine de transformation du bois ne sera installée ni dans L'Annonciation ni dans la vallée de la Rouge. La CIP fonctionne à l'échelle du pays et du continent et elle ne se préoccupe guère du développement économique local ou régional. Cette situation rappelle aux bûcherons et aux cultivateurs leur vieille relation de dépendance avec les compagnies forestières depuis le 19^e siècle⁶.

On fait des chantiers depuis plus d'un siècle à L'Annonciation, mais les chantiers du 20^e siècle surtout depuis la CIP ne sont pas les mêmes qu'au 19^e siècle. Les formes d'exploitation sont améliorées, les chemins d'accès sont praticables, le «portage» des provisions et de l'équipement est plus facile, les «camps» sont plus confortables, la nourriture plus variée, l'efficacité de la coupe est plus grande.

LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER

*Train à neige
de la CIP
chargé de bois.*



Les chantiers ne s'attaquent dans la plupart des cas qu'au bois de pulpe. Ils emploient moins d'hommes que jadis à l'époque du bois de sciage où les arbres les plus beaux étaient recherchés sur un très vaste territoire.

Dans ses enquêtes, Raoul Blanchard affirme que dans les années 1940 tous les hommes de la paroisse de L'Annonciation allaient aux chantiers⁷. Cette migration est donc un fait capital dans le genre de vie des habitants de L'Annonciation. Les bonnes terres sont rares et retiennent peu d'hommes dans la paroisse. «Les portageux partent en août. Dès le début de septembre beaucoup de cultivateurs commencent à s'agiter: c'est «une vraie maladie». Les gros départs se placent à la fin du mois; on ne reverra guère les absents qu'en mars. Mais les plus enragés retournent à la drave des billots en mai, et il en est qui font durer la besogne jusqu'au début de juillet. Au total cinq mois d'absence au moins; pour quelques-uns, sept mois⁸.»

*Le flottage de billots
à L'Annonciation.*





«C'était dur.»

«Ah oui, c'était dur bien sûr! Quand j't'allé les premiers temps moé, j'ai pas frappé le temps dur là comme y en a. En premier temps là, fallait qu'une personne monte sa couvarte, sa fourchette, son couteau pour manger pis s'apporter du thé si y voulait boire du thé. Y'était pas fourni. Là c'est avant mon temps. Moé, mon père c'était un cook pis là y faisait la cookerie, là pis c'était suivi par la compagnie ça. Aux fêtes y faisait des beignes, un plein drum de beignes là. Là c'était les fêtes. C'était toutes les pâtisseries qui y avait. Rien du lard pis de la mélasse pis des beans.»

Source: Témoignage de Edgar Turpin. 87 ans. Ancien contremaître.
Entrevue effectuée à l'été 1981.

«Une ou deux piastres par jour.»

«C'était de donner de l'ouvrage autant qu'on pouvait pis qui nous payaient le moins qui pouvaient. Faire dix heures de bûchage dans l'bois là je compte pas le temps qu'on marche pour s'en aller travailler ni le temps qu'on marche pour s'en revenir, je compte dix heures le temps qu'on est dans le bois. C'était ça qu'ils nous demandaient. Ça c'était pour une piastre par jour, une piastre et demie, deux piastres.»

Source: Témoignage de Armand Lapointe. 76 ans. Ancien charretier.
Entrevue effectuée à l'été 1981.



«Le camp.»

«Rien qu'une porte, rien qu'une vitre dans porte là pis on couchait deux rangées là pis deux par deux. On a rien qu'une log chaque bord de nous autres là, y fallait pas prendre de foin parce qu'un homme se ferait clairer tout de suite. On coupait des branches de sapin, on se faisait un bed avec ça. Pis y avait des poux, pas de rien pour se laver...»

Source: Témoignage de Edgar Turpin. 87 ans. Ancien contremaître.
Entrevue effectuée en juin 1981.

«Une atmosphère de famille.»

«On se connaissait tous les gars, les gars de Labelle ou de L'Annonciation surtout quand t'étais commis là tu changeais, t'étais pas toujours à la même place... Fait que ça donnait l'occasion de tout connaître ces gars-là pis à un moment donné tu rencontrais ces gars-là sur la drave et puis, fait que c'était... je sais pas... Y avait une atmosphère de famille, t'sais comme une famille là.»

Source: Témoignage de Adrien Charbonneau. 65 ans. Ancien commis de la C.I.P.
Entrevue réalisée à l'été 1981.

«On coupait 130 billots par jour.»

«A deux hommes on coupait 100, 125, 130 billots par jour. On montait dans le bois avec une grande scie, un godendard et pis des haches. On abattait un arbre. On mesurait la longueur du billot: 12 pieds, 13 pieds. On débranchait. D'autres passaient avec des chevaux. Y les ramassaient, y les mettaient en tas, en pile: 200, 300 billots ensemble.»

Source: Témoignage de Henri Ouellette. 95 ans. Ancien homme de chantier.
Entrevue effectuée à l'été 1981.

La Seconde Guerre mondiale modifie substantiellement l'exploitation de la forêt. La main d'oeuvre, conscrite par l'armée, est moins nombreuse et les compagnies doivent rationaliser leur exploitation forestière. On introduit la scie mécanique, qui a le même effet en forêt que le tracteur en agriculture. Avec la disparition de la hache et de la sciote, le rendement s'améliore. De même, on prend l'habitude de bûcher non seulement l'hiver, mais aussi au printemps et à l'automne. Les routes se rendent désormais au milieu de la forêt. Les cultivateurs sont écartés de la forêt par l'éloignement des chantiers de coupe et par l'apparition de la scie mécanique qui exige plus de réflexes et d'habileté manuelle; l'âge moyen du bûcheron s'abaisse et, lentement, le travailleur forestier professionnel élimine le bûcheron occasionnel.

Deux types de rémunération ont alors cours: le salaire à forfait et celui à la journée. Les salaires moyens versés à la fin des années 1950 varient entre \$8. et \$13. par jour.

Le géographe Raoul Blanchard décrit en 1947 l'état lamentable des ressources forestières de la vallée de la Rouge: «La forêt porte en effet la marque des coups qu'elle a reçus depuis que les hommes se sont déchaînés à travers les Laurentides. Il y a eu l'exploitation abusive, massacrant tout pour prélever peu. Il y a eu les incendies, fléau terrible. Il y a eu la colonisation mal dirigée, opérant des défrichements pour abandonner peu après un champ de ruines. (...)

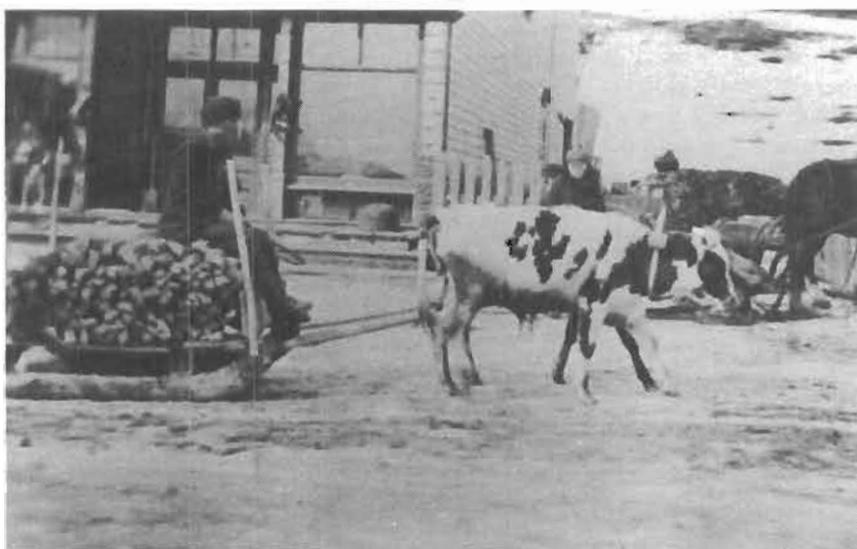
Nominingue, L'Annonciation, Labelle, Saint-Jovite, Saint-Faustin n'annoncent que de faibles quantités de bois utile, pas de bois marchand. La route de Labelle à La Minerve ne traverse guère que des forêts maigres et dévastées, des landes de souches noircies, des rangées de troncs blêmes qui ont vu passer l'incendie. De Nominingue à la rivière Kiamika, la forêt ferait peine à voir si les teintes admirables de l'automne n'y étendaient leur pourpre et leur jaune d'or; au Lac Saguay, le long tuyau branlant d'une scierie fermée et silencieuse semble porter le deuil des bois dévastés.»

Dans la période 1930 à 1960, la grande majorité des industries du canton Marchand et de L'Annonciation sont liées directement à la forêt. Dans les années 1930, la paroisse de L'Annonciation expédie beaucoup de bois de chauffage vers les villes. Le cultivateur consacre tous ses moments perdus à la coupe des bois francs sur son lot pour faire du «bois de poêle». Certains cultivateurs coupent aussi des billots destinés aux usines de pulpe.

En 1935, on compte trois scieries dans le Canton Marchand appartenant à Omer Lussier, Alfred Gingras et Ovila Robidoux. En 1941, Gérard Houle bâtit une scierie sur le lot 42 du rang sud-ouest dans le Canton Marchand. En 1954, au cours de sa période de sciage de 2 mois il emploie 18 hommes. Une grosse scierie qui représente un actif important pour le village ouvre ses portes en 1952. Il s'agit de la scierie Rouge River Lumber Co. Inc. dont le président est Alfred Gingras. En 1954, la période de sciage s'est étendue sur

LA PETITE INDUSTRIE FORESTIÈRE

*La livraison du bois
de chauffage
à domicile.*



7 mois pendant lesquels en plus des 8 employés permanents, 40 hommes y ont trouvé de l'emploi.

En 1952, l'usine «Les meubles L'Annonciation» voit le jour sous l'initiative de Bruno Nantel. Dès le début, cette manufacture se spécialise dans la production de mobilier de chambre à coucher et emploie jusqu'à 50 ouvriers et ouvrières. Elle écoule sa production sur le marché québécois, canadien et même américain.

Le plus important des 4 ateliers de menuiserie, celui de Robidoux & Frères, rue Saint-Charles-Borromée, est en production depuis 1954. Au cours de leur première année d'exploitation, ils ont fabriqué 2,000 portes plaquées, 25 châssis et 10 armoires. Ils ont vendu directement aux particuliers de la région 200 portes et les 25 châssis et à des marchands de gros et à des entrepreneurs de Montréal 1,800 portes et les 10 armoires.

Les petites entreprises de bois semblent rencontrer quelques difficultés entre autre face à la mainmise de la Canadian International Paper sur la forêt. En 1958, le conseil municipal de L'Annonciation demande au député Albiny Paquette d'entreprendre les démarches à Québec en vue de décréter une réserve de bois en faveur des scieries locales.

Autre source de profit non négligeable est la fabrication du charbon de bois. Depuis 1919, L'Annonciation a deux fours en activité près de la gare. C'est en 1933 que Willie Borduas s'en porte acquéreur sous la raison sociale: La National Charcoal.

Huit autres fours viendront plus tard s'ajouter et jusqu'en 1974, ces fours cuiront le bois vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine, procurant du travail à une quinzaine d'hommes. Il était reconnu qu'un bon charbonnier ne quittait jamais son four.

Les fours à charbon de bois

Willie Borduas raconte son métier de charbonnier et le procédé de transformation des déchets de bois en charbon:

«La cuisson du bois pouvait varier, selon les conditions climatiques, entre cinq et vingt jours».

«Le bois était disposé circulairement à l'intérieur des fours de manière à obtenir une cheminée au centre. Chaque four pouvait contenir 76 cordes de bois qui donnaient après cuisson 25 tonnes de charbon. La température devait atteindre jusqu'à 1200°F et le contrôle de cette température s'effectuait par la quantité d'air que le charbonnier jugeait utile de laisser entrer par les événements pratiqués dans les parois du four. Pour arrêter la cuisson, il suffisait au moment opportun d'interrompre l'arrivée de l'air.»

«Pour que les murs puissent absorber les effets de la dilatation, la construction des fours exigeait de la brique réfractaire à l'intérieur, de la brique molle au centre et de la brique dure à l'extérieur que l'on recouvrait de mortier. La base était composée de ciment et de briques réfractaires. Accompagnant chaque four, les cheminées servaient à élever suffisamment les vapeurs d'alcool de bois pour que les gens du village n'en soient pas incommodés.»

«Le bois utilisé sera en grande partie fourni par les colons cultivateurs et les déchets de scierie. Ce bois, une fois transformé en charbon, sera acheminé par wagon jusqu'au centre de distribution de Montréal où il sera expédié sur les différents marchés d'Amérique et sur ceux d'autres continents.

Les fours de L'Annonciation produiront deux types de charbon. Le charbon de bois industriel sera entreposé et classé dans un bâtiment de trois étages selon son taux de carbonisation, d'humidité ou de cendre. Le charbon de bois domestique pour lequel, en plus d'utiliser le bois habituel, on recyclera les déchets de scierie».

Source: Entrevue avec Willie Borduas, réalisée à l'été 1981.

Quant aux mines, la plupart des gisements de L'Annonciation sont de faibles étendues et très difficilement exploitables sur le plan commercial. Ainsi, en 1923, une carrière de marbre et de chaux est ouverte par la compagnie Marble National Ltée et donne des matériaux pour Montréal. Plus tard, elle est exploitée par L'Annonciation Marble Co. et par la compagnie Canada Marble & Lime Co. entre 1933 et 1941. Elle emploie 15 hommes. Cette carrière avait d'abord été exploitée à la fin du 19e siècle pour obtenir la chaux nécessaire à la fabrication du plâtre utilisé pendant la construction de l'église du village.

L'INDUSTRIE MINIÈRE

«Casser de la pierre à la mine de marbre.»

«On avait 15¢ l'heure. A ce prix là on était pas riche mais on avait assez pour venir à bout de survivre. C'était du travail assez dur, casser de la pierre, avec des masses de 7 heures du matin à 6 heures le soir.»

Source: Témoignage de Adrien Charbonneau, âgé de 70 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 20 février 1985

En 1934, la compagnie E. McNicoll exploite une mine d'ocre et emploie dix hommes. L'année suivante, la mine est exploitée par la compagnie Laurentian Iron Oxyde puis de 1935 à 1937 par la compagnie Iron Oxyde Products Co.

Il faut avouer que la prospection du sous-sol du Canton Marchand n'a pas réalisé les espérances qu'on aurait pu s'attendre. L'exploitation minière n'a pas joué un rôle important dans le développement économique de L'Annonciation. Les mines n'ont entraîné aucune création d'usine. Et aujourd'hui, il n'existe aucun établissement menant des opérations minières à L'Annonciation et Canton Marchand. Toutefois, il faut mentionner l'entreprise des Produits Ciment de L'Annonciation Enrg. mise sur pied par Alfred et Henri Francisco en 1947. L'usine se trouve sur le lot 36A du rang Nord-Est dans le Canton Marchand. En 1954, ils ont fourni du travail à 5 hommes et ils ont fabriqué 75,000 blocs de construction de 4 à 12 pouces, 4,800 blocs à cheminée et 870 tonnes de tuyau de 4 pouces à 4 pieds de diamètre, soit quelque 12,700 pieds. Les produits restent dans la région. Les particuliers représentent une clientèle évaluée à 40 p.c.; le gouvernement provincial est acheteur dans la proportion de 25 p.c., les entrepreneurs dans la proportion de 20 p.c. et les municipalités dans celle de 15 p.c.

**L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE**

Comme on l'a vu dans la première partie du livre, les éléments géographiques de la paroisse de L'Annonciation sont pittoresques: le relief est variée, la végétation est somptueuse et parée à l'automne de teintes resplendissantes, les lacs et la rivière Rouge forment une attraction de premier ordre, la brume du matin d'été enveloppant les habitations le long de la Rouge est envoûtante... Ainsi tous ces points font de L'Annonciation un lieu avantageux pour les citadins des grandes villes. Mais Raoul Blanchard précise, en 1947, que «l'organisation en est à ses débuts dans La Conception et Labelle, dans La Minerve, L'Annonciation, Sainte-Véronique, qui n'ont pas en tout 1,000 personnes. Nominique, en hôtels, villas, camps, colonies de vacances, reçoit 1,200 hôtes; le reste des paroisses du comté de Labelle ne fait pas 1,000. De cette infériorité, le paysage en est-il responsable? Moins varié, moins

gracieux que dans Terrebonne, il ne manque pourtant pas de mérites et recèle une vraie débauche de lacs; il nous semble qu'il s'agit surtout d'un retard d'exploitation, dû à ce que les bonnes routes sont récentes. On en est encore dans Labelle à la phase des grands clubs, des rendez-vous de chasse et de pêche, où se rencontrent de riches citoyens de Montréal et des Américains, club Chapleau, club du lac d'argent, fréquentés en toute saison»¹⁰.

En effet, L'Annonciation en est à ses premiers balbutiements dans l'activité touristique. En 1949, on forme un syndicat touristique. On améliore les chemins. On ensemece de truites les lacs. Et on constate que les retombées économiques du tourisme sont réelles. Les gens de L'Annonciation, cultivateurs et commerçants, y trouvent leur subsistance: entretien, réparation et construction de chalets, aménagement de villas et de camps de vacances, achats de nourriture, gazoline, articles de sports, assurances, dépenses d'hôtellerie et de restauration, etc. Le tourisme devient donc un nouveau secteur générateur d'emplois.

En 1955, le Canton Marchand compte 113 chalets d'été et 57 autres, pour la plupart loués à la quinzaine. Les villégiateurs sont pour moitié de langue française et pour moitié de langue anglaise. On y trouve aussi quelques Américains. Le lac Lanthier avec 40 chalets est le plus favorisé; le lac Boileau en a 24 et le lac Paquet 20; les autres chalets sont dispersés.

Le commerce

Au niveau des services et de la vente au détail, le commerce fait naître à L'Annonciation un dynamisme économique qui ralentit l'exode démographique et diminue quelque peu le pessimisme qui régnait dans la région.

En 1936, on crée la Chambre de Commerce de L'Annonciation sous l'initiative de Damase Lauzon alors gérant de la Banque Canadienne Nationale. Le premier conseil était composé de Côme Cartier, président; Arthur Sarrazin, vice-président; Damase Lauzon, secrétaire-trésorier; Arthur Paquette, Delphis Desjardins, Henri Fortier, Côme Robidoux, Athanase Sarrazin, Georges Pécelet, Hector Beaudoin et E. Léonard, conseillers. Le district de cette Chambre comprend les paroisses de L'Annonciation, La Macaza, L'Ascension et Sainte-Véronique¹¹.»

Entre 1930 et 1960, parmi les nouveaux commerces qui se sont ajoutés aux activités économiques de la paroisse de L'Annonciation, mentionnons les agents d'assurance Jacques Bastien et Onésime Noël; le bureau d'avocat J.-A. Dussault; la boulangerie Alphonse Landry en 1950; l'électricien Jacques Denis en 1948; les épiciers-bouchers Louis-Provost Côté en 1938; Marcel Raymond en 1948 et Roger Piché en 1951; l'épicier en gros J.-Oscar Létourneau en 1940; les garagistes Lionel Forget, Maranda et Poirier, et Ad. Strasbourg

LES SERVICES ET LA VENTE AU DÉTAIL

en 1948; l'horloger Adrien Poirier; les hôtels Château Laurentien en 1945 et Raymond Léger en 1946; les magasins généraux Paul-Emile Taillon en 1930, O. Borduas et Hormidas Côté en 1935, Joseph Pelletier en 1937, Gérard Charlebois en 1945, Viger et Fils en 1947, Jacques Denis en 1952; les merceries G. Lafontaine et A. Raymond en 1948, Côme Bertrand en 1949; le nettoyeur Jean Godard en 1949; le bureau de notariat de Lucien Cyr en 1951; la pharmacie de Jacques Cartier en 1936, le plombier Georges Richard en 1946; les restaurants de L. Racicot en 1930, de Léo Clapin en 1935 et de Lucien Bertrand en 1952; les compagnies de transport Autobus Victoire en 1942, les services de taxi Alphonse Boileau, Armand Richard, Alphéodor Tremblay et Hormidas Vallée; la manufacture d'eau gazeuse de Joseph Dion en 1930, qui sera exploitée de 1934 à 1937 par Denis Bastien.

Parmi les commerces du village se trouve la vieille boulangerie d'Albert Gauvreau, datant de 1899, qui emploie un de ses frères. En 1954, sa production est de 52,000 pains écoulés en majeure partie par ventes directes à domicile dans le village de L'Annonciation et dans le Canton Marchand. En 1950, Gaston Demontily ouvre dans le Canton Marchand la Boulangerie Française dans laquelle il travaille seul, son unique employé étant un livreur. En 1955, il a cuit 85,658 pains, 6,000 douzaines de beignets et 3,000 douzaines de brioches. Les 2/3 de la production s'écoulent directement chez les consommateurs des localités de L'Annonciation et de Marchand; le reste est vendu dans les municipalités de Turgeon et de Nominigüe.



*La boutique du sellier
Midras Bédanger.*

Alors que le bois et l'agriculture occupaient tous les chefs de famille depuis 1880, force est de constater que la décennie 1950-1960 en est une de diversification économique. D'après une étude réalisée par la Société Technique d'Aménagement Régional sur la vallée de la Rouge, on affirme qu'entre 1951 et 1961, sur trois emplois créés, deux l'étaient dans le secteur tertiaire. En 1955, on compte dans le village de L'Annonciation:

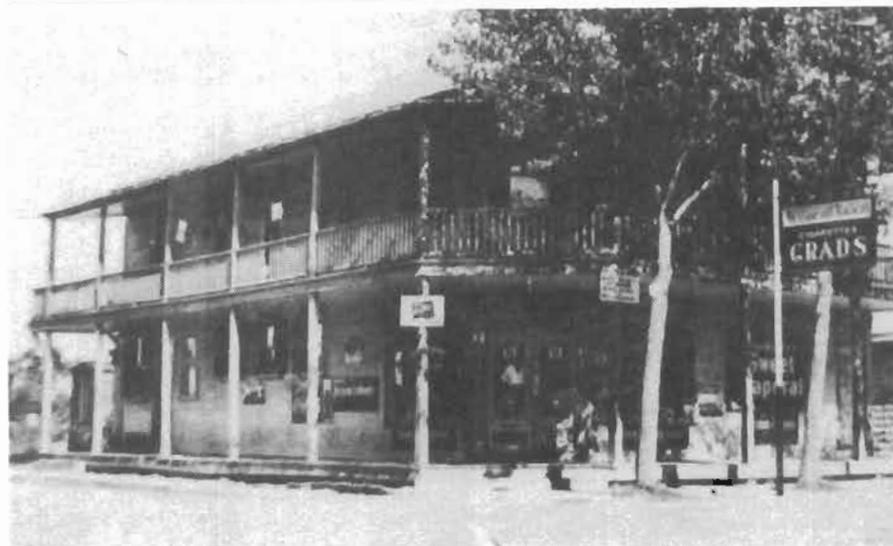
- 4 cultivateurs
- 4 industriels
- 4 menuisiers
- 1 boulanger
- 1 forgeron
- 4 garagistes
- 1 cordonnier
- 3 barbiers
- 3 électriciens
- 1 plombier
- 4 mécaniciens
- 2 cuisiniers
- 2 scieurs
- 1 mesureur de bois
- 1 coiffeuse
- 1 marchand de gros
- 8 marchands de détail
- 4 bouchers
- 2 restaurateurs
- 2 hôteliers
- 1 propriétaire de maison de pension
- 2 entrepreneurs
- 6 employés de chemin de fer
- 9 camionneurs
- 4 chauffeurs de taxi
- 1 cantonnier
- 1 instructeur d'aviation
- 1 postillon
- 4 comptables
- 2 agents
- 18 commis
- 1 secrétaire-trésorier
- 1 gérant
- 1 maître de poste
- 1 huissier
- 1 avocat
- 1 notaire
- 2 médecins
- 66 journaliers
- 28 rentiers
- 1 garde-pêche
- 1 garde-feu et
- 1 sacristain.

Par contre, le Canton Marchand comprend:

- 113 cultivateurs
- 25 journaliers
- 8 rentiers
- 3 garagistes
- 2 marchands
- 2 industriels
- 1 fermier
- 1 garde-feu
- 1 cordonnier
- 1 menuisier
- 1 mécanicien
- 1 gérant
- 1 boucher et
- 1 sellier.

Le château Laurentien construit vers 1927 par Emery Godard.

Photo du bas: Le restaurant Racicot.



«Y gagnaient pas cher.»

«Y avait mesdames Jean-Baptiste Sauvé, Moreau, Lachaine, Provost, Laverdure qui travaillaient comme domestiques. C'était l'ouvrage manuel de la maison. Le lavage, l'entretien, recevoir les gens et pis certaines femmes allaient à Montréal travailler chez des médecins, chez des juges. Eux autres, dans ce temps là, y gagnaient pas cher, 12 piastres par mois. Y envoyaient ça à ses parents pauvres qui étaient sur une ferme.»

Source: *Témoignage de Lucille Gauvreau-Dionne âgée de 76 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 13 mars 1985.*

Le garage Cotte.



La rue principale du village vers 1945. On voit le restaurant Clapin, le garage Boileau et le magasin Létourneau.



L'impact des communications

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, L'Annonciation profite des progrès de la technologie qui avance à pas de géant. À L'Annonciation, cela a un double effet. D'abord, L'Annonciation devient plus aisément accessible: l'ouverture de la route nationale amène, l'été, de nombreux touristes qui apportent des idées nouvelles, américaines ou autres, et qui contribuent à changer les mentalités. En même temps, l'impact des communications se fait sentir sur la conscience régionale. Désormais, bien que les esprits de clocher persistent, les habitants des divers villages de la vallée de la Rouge se sentent plus solidaires pour résoudre les problèmes communs.

L'arrivée de chemin de fer à L'Annonciation en 1903 n'a pas réglé les problèmes de développement économique. Au contraire, le service ferroviaire diminue. Les agents de la gare de L'Annonciation sont Alphonse Piché de 1934 à 1939 et, depuis 1939, Georges Giroux. En 1949, il n'y a plus d'agent du Canadien Pacifique à la gare du village. La station de L'Annonciation ainsi que celle de Lacoste sont encore couramment utilisées pour la marchandise. Mais dans les années 1940, les compagnies d'autobus d'Abitibi et Victoire et la compagnie Tremblay Transport Enrg. de L'Annonciation font une dure concurrence au chemin de fer en mettant la paroisse de L'Annonciation en contact direct et quotidien avec Montréal. Plus rapide le transport routier surclasse la voie ferrée.

LE CHEMIN DE FER

«C'était le nombril de L'Annonciation.»

«Les routes fermaient l'hiver, complètement, alors y restait seulement le train, c'était le centre de L'Annonciation. À toutes les fois que le train arrêtait à la gare une partie de la population se rendait au train chercher des amis ou des parents, la poste ou les journaux, les marchandises ou les remèdes, tout ce que vous voulez, et puis quand une personne était malade, elle partait en train. Puis il y avait le fret. C'était des wagons remplis de bois, de billots, de planches. Y faisait le gros transport entre Montréal et L'Annonciation. Le train c'était le nombril de L'Annonciation.»

Source: Témoignage de Frédéric Cotte, âgé de 68 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 21 avril 1985.

LE RÉSEAU ROUTIER

A partir de 1925, le ministère de la Voirie et des Mines du Québec prend la relève de celui de la Colonisation dans le domaine des routes et il se lance dans un programme de réfection de la route no. 11 à L'Annonciation et dans le Canton Marchand. Entre 1925 et 1940, c'est à coup de milliers de dollars que l'on améliore le réseau routier. C'est en 1940 que la route nationale no. 11 sera asphaltée jusqu'au village de L'Annonciation et sera ouverte l'hiver. L'impact de la route nationale est énorme. Voyager dans la vallée de la Rouge devient beaucoup plus facile. Le nombre d'automobilistes s'accroît. Les gens de L'Annonciation apprennent vite à tirer parti de l'essor de l'industrie touristique. Des garages, des hôtels, des restaurants voient le jour un peu partout. Ainsi de 1930 à 1960, les communications terrestres feront des pas de géant. Fini le temps des chemins de colonisation.

Bien avant l'invention de la motoneige par la compagnie Bombardier en 1936, Louis Cotte construira, en 1932, la première auto-neige qui servira de taxi, l'hiver, pour les voyageurs, les médecins et les inspecteurs de chantier.

*Camion Ford 1921
modifié en autoneige
par Georges Pécllet
pour la livraison de
l'essence au cours
des années 1935.*



*Aérogliasseur construit
en 1933 par Pierre Cotte,
Frédéric Cotte et
Robert Lebrun.*



Au 19^e siècle, seuls le journal, le télégraphe et la poste apportaient directement aux habitants les nouvelles du monde extérieur. Ces trois moyens sont vite dépassés au 20^e siècle par le téléphone, par la radio et, à la fin de la période qui nous concerne ici, par la télévision. De 1930 à 1960, de grands progrès se font sentir dans le réseau téléphonique de L'Annonciation. En 1940, Danis vend son réseau de téléphone à Ernest Robidoux et Omer Lacoste, qui le cèdent quelques mois plus tard à la compagnie Téléphone Labelle Limitée. Peu à peu, des améliorations techniques sont apportées aux réseaux. La compagnie se modernise en construisant des lignes, en réaménageant le poste central et en augmentant le nombre de lignes interurbaines reliées au réseau du téléphone Bell à Mont-Laurier. Le nombre des abonnés du téléphone à L'Annonciation passe de 82 en 1940 à 294 en 1950 à 726 en 1960. Le 1^{er} mai 1950, Téléphone Labelle Ltée est achetée par Bell Telephone Company of Canada.

Les quinze années d'après-guerre voient d'autres progrès dans les télécommunications, à L'Annonciation comme ailleurs. Tout d'abord, graduellement le vieux système à manivelle est remplacé par le système à piles centrales. En 1963, tous les abonnés reçoivent un téléphone à cadran. Dès l'année suivante, on offre aussi le téléphone à clavier.

À L'ÉCOUTE DU MONDE EXTÉRIEUR

Les médias écrits et électroniques jouent le rôle de véritables catalyseurs culturels. Au fil des ans les gens de L'Annonciation et de la région lisent de plus en plus de journaux: *La Presse*, *Le Devoir*, *L'Action Catholique*, *La Patrie*, qui fournissent les nouvelles internationales et nationales. Pendant la période 1930-1960, plusieurs journaux régionaux voient le jour: à Mont-Laurier, *La Voix du Nord* en 1933, *Le Flambeau* en 1940, *L'Echo de la Lièvre* en 1952, *Mont-Laurier journal* en 1956; à Saint-Jovite *La Vallée de la Diable* en 1950. Ces journaux sont des hebdomadaires et comptent sur un vaste réseau de correspondants-journalistes. Ils ont à cœur la défense du développement régional. À côté de ces journaux, diverses publications pénètrent dans les foyers ruraux, mentionnons, la *Terre de Chez Nous* de l'Union Catholique des Cultivateurs ou le bulletin paroissial. Parmi les journaux régionaux, c'est le journal *Le Flambeau* d'Albiny Paquette, député du comté de Labelle qui est le plus lu à L'Annonciation. Dès sa deuxième année d'existence, 3,200 copies étaient distribuées. Les articles traitaient surtout des sujets d'intérêt régional. Evidemment, le journal servait aussi à diffuser la pensée politique de l'Union Nationale. C'est un des derniers journaux de combat politique créé dans le comté.

LA PRESSE ÉCRITE

CHAPITRE 15

*L'encadrement religieux
et social**Le curé Clément Arpin.**Le major R.T. Lafond.*

La période 1930-1960 se caractérise par le rôle prédominant que continue à jouer le clergé surtout dans les sphères d'activité de l'éducation, des services sociaux, de l'économie agricole... sous le leadership d'un évêque omniprésent et interventionniste, Mgr Joseph-Eugène Limoges. Après le départ des Chanoines Réguliers, le premier curé séculier à L'Annonciation en 1926 est Joseph-Rodrigue Cadieux. Dès son arrivée, le curé Cadieux soumet à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, son intention de bâtir un hôpital-hospice et un sanatorium. Mais Mgr Limoges voit d'un autre oeil l'avenir de la région. Il interdit au curé Cadieux de poursuivre plus loin ses démarches car c'est à Mont-Laurier que cet hôpital devra être construit¹. En 1927, le curé Cadieux est remplacé par l'abbé Clément Arpin. Ce dernier se préoccupe de l'embellissement de l'église. Le curé Arpin s'est avéré un bon administrateur et un bienfaiteur pour les jeunes désirant poursuivre leurs études en vue de devenir prêtre. Il dirige jusqu'en 1945 la population catholique de L'Annonciation, et ne manque jamais l'occasion de s'attaquer aux paroissiens qui dérogent de la pensée chrétienne. C'est ainsi que dès le début des années 1930, il n'hésite pas à combattre l'influence anticléricale et la pensée radicale d'un dénommé «major» Lafond. Ancien militaire et professeur d'éducation physique à Montréal, le major R.T. Lafond établit en 1926, un camp de vacances pour les jeunes aux abords du lac Lanthier dans le Canton Marchand. Le camp Reid ou le camp Lafond était un grand domaine de 300 acres de terres comprenant plusieurs chalets en bois rond et une grande salle à dîner. Les jeunes filles et garçons, âgés entre 6 et 13 ans, y apprenaient la vie au grand air (canot, excursions, ...), la pratique des sports (équitations, escrime, boxe, natation, tennis, basketball, baseball, badminton, tir à l'arc, gymnastique) et s'adonnaient à des activités culturelles (théâtre, danse, chants, piano, lecture, artisanat, conversation française et anglaise...). Pour le curé Arpin, le camp Lafond constitue un danger pour la jeunesse catholique car on y retrouve des jeunes de différentes religions. Il refuse d'aller bénir le camp et d'y envoyer un aumônier. Dans deux lettres envoyées à l'évêque Mgr Limoges en date du 16 janvier 1933, le curé Arpin ne mâche pas ses mots: «je n'ai pas grand confiance à Lafond, ni à son frère ni aux autres insignifiants qui prennent soin des deux camps. Ce sont des gens sans idéal, matérialistes et sans foi².» Il lui voue même une haine presque démesurée. Tout comme les ecclésiastiques de son temps, le curé Arpin se montre également très rigoureux à propos de certaines tenues vestimentaires immodestes et reçoit l'appui des autorités locales pour régler les moeurs.

La réglementation des moeurs

5 août 1935.

Règlement no: 63

«Ordonnant à toute personne de se vêtir convenablement pour circuler ou s'exposer à la vue publique dans la Municipalité du Village de L'Annonciation.

Attendu que certaines personnes se permettent de circuler dans les rues ou s'exposent à la vue publique dans ce village vêtues non convenablement sinon d'une façon scandalisante et que tel état de chose ne doit pas être toléré dans un village chrétien et catholique et que ce conseil entend y remédier par un règlement efficace;

A ces fins:

Il est statué et décrété par le règlement no ; 63 sur proposition du conseiller Louis Cotte secondé par le conseiller Côme Robidoux. Toute personne circulant dans les rues ou étant exposée à la vue publique dans la Municipalité du Village de L'Annonciation devra être vêtue convenablement sinon il sera passible d'une amende de six piastres et les frais et à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de dix jours.

Le présent règlement sera publié et deviendra en force suivant la loi.
Adopté.»

Source: AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1934-1941*: 65-66.

**Résolution du conseil municipal de L'Annonciation
condamnant les Témoins de Jéhovah. 3 janvier 1947.**

«Proposé par le conseiller D. Léger, secondé par le conseiller J. Oscar Létourneau, que la résolution suivante soit adoptée:

Attendu que l'organisation des Témoins de Jéhovah a été déclarée illégale par un arrêté ministériel du gouvernement fédéral en date du 4 juillet 1940;

Attendu que des partisans des «Témoins de Jéhovah» parcourent la province de Québec et distribuent même de porte en porte de la littérature séditieuse outrageante pour l'autorité judiciaire, civile et religieuse de notre province, tendant ainsi à susciter une guerre de religion, à semer la haine et la discorde entre les diverses croyances et les multiples éléments de la population;

Attendu que l'Honorable Procureur général du Québec, chargé par son devoir de faire respecter la liberté individuelle et de protéger les droits des citoyens, a sans tarder fait usage, sur de nombreuses plaintes, des moyens que les lois mettent à sa disposition pour le maintien de l'ordre;

Attendu que Québec ne veut pas permettre que les éléments de désordre puissent violer impunément nos lois, insulter notre clergé et nos institutions catholiques, défier l'autorité civile et l'opinion publique;

Attendu qu'un dénommé Roncoulli a prétendu cautionner «en masse» pour un grand nombre d'individus traduits devant les tribunaux pour avoir distribué des écrits malfaisants de cette secte des «Témoins de Jéhovah»:

Il est résolu unanimement de féliciter chaleureusement l'Honorable Maurice L. Duplessis, Premier ministre et procureur général de la province de Québec, d'avoir pris promptement des mesures énergiques pour enrayer le danger menaçant nos foyers; d'avoir rempli fidèlement son rôle et son devoir en pareille circonstance; d'avoir assuré le respect des lois indispensables à la liberté des citoyens et de leurs croyances; d'avoir fait ainsi une fois de plus, preuve de sa sagesse comme administrateur responsable et homme d'état.

Adopté.»

Source: AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1941-1948*: 239-241.

A L'Annonciation, les années 1930 à 1960 sont vécues sous le signe du conservatisme et de l'intolérance envers les juifs, les communistes et les témoins de Jéhovah. Ce sont des années dures. Le 15 mars 1938, le conseil municipal de L'Annonciation va jusqu'à appuyer l'idée énoncée par le député de Témiscouata à la Chambre d'Assemblée du Québec incitant les personnes divorcées à quitter le Québec. De 1946 à 1961, c'est l'abbé Pierre Neveu qui prend la relève à la cure de L'Annonciation. Comme son prédécesseur, le curé Neveu porte une attention particulière à l'embellissement et à la restauration des édifices religieux, à l'ornementation du cimetière et à l'élan de la foi chrétienne. En conformité avec les positions de son évêque, Mgr Limoges, le curé Neveu adopte une attitude prudente mais ferme à l'égard des questions d'ordre moral et politique. En 1946 et en 1947, il interdit le chant du «Minuit, Chrétiens» qui, selon Mgr Limoges, a été rédigé par un juif non croyant. «De plus le chant de «Minuit, Chrétiens» est si théâtral, si peu conforme au chant grégorien qu'on l'entend chanter sur la rue, dans les salons, les veillées de danse et même dans les tavernes.³» En 1948, Mgr Limoges rappelle au curé Neveu l'indépendance de l'église face à la politique et lui demande de demeurer vigilant devant la montée du Parti du crédit social. En 1953, une conférence sur les effets néfastes du communisme est donnée à la salle du Cercle de la Gaieté par un dénommé Jean Ho, un catholique de nationalité chinoise. Parents et enfants y assistent. En 1954, le curé Neveu et l'évêque Limoges se liguent contre le major Lafond pour entraver son action politique communiste. Ils recrutent les notables de la paroisse pour participer à une retraite fermée à Mont-Laurier en vue de défendre la cause catholique. On forme l'élite locale pour passer à l'action et combattre le major



Le camp Lafond.

Lafond. En 1955, la population est invitée à la projection d'un film à la salle du cercle de la Gaieté montrant les méfaits du communisme. Pendant la période 1930-1960, de nombreuses activités et de nombreux mouvements à caractère religieux et semi-religieux sont mis en oeuvre. Ainsi, les retraites fermées deviennent de plus en plus populaires. La ligue du Sacré-Coeur est fondée en 1938. La légion de Marie vers 1940. Un regroupement de la Jeunesse Etudiante Catholique (JEC) s'organise à L'Annonciation en 1947. En 1952, on érige l'Agrégation du Très Saint-Sacrement qui réunit presque tous les paroissiens. Dans la même année, on fonde le Cercle des Filles d'Isabelle qui est le pendant des Chevaliers de Colomb. Dans cette effervescence religieuse naît un «saint»: Fernand Gareau. Le *Petit Journal* titrait en première page le 6 mars 1949: «Le Saint du Nord prie pour vous». Un long article est écrit sur la vie de prières, de méditations et de sacrifices de F. Gareau vivant au village de L'Annonciation.

«La vente des bancs, c'était une affaire sacrée.»

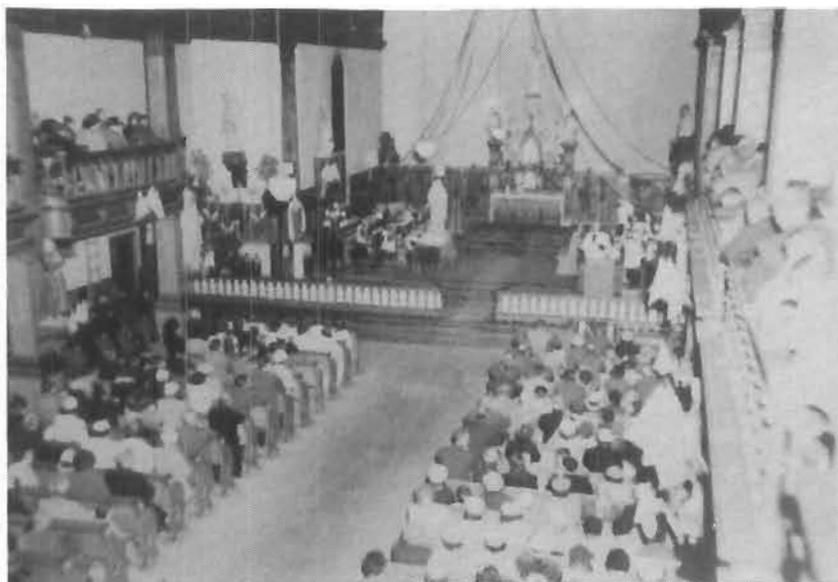
«Le type qui vendait les bancs, l'encanteur, un monsieur Bastien, se mettait sur un banc pis le secrétaire sur un autre banc, pis là y criait: «On va vendre les bancs». Le banc numéro un, un ... deux ... trois. Les gens montaient ça au trente sous, parce que le monde n'était pas riche, mais quand tu avais un banc, la coutume était que tu meurs avec ton banc, fallait pas que tu te le fasses enlever ton banc, c'était presque un déshonneur. Y a ben des crises par rapport à ça, alors les bancs c'était une affaire sacrée. Y en a qui se faisait voler leur banc et des fois ça tournait en chicane, en rancoeur.»

Sources: Témoignage de Frédéric Cotte, âgé de 68 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 21 avril 1985.

*Partie du village
de L'Annonciation.
Au premier plan,
le presbytère et l'église.*



*L'intérieur de l'église
de L'Annonciation.*





*Procession de la
Fête-Dieu.*



*La Bénédiction
de la croix du chemin
du rang des Marleau
par le curé Neveu
en 1947.*

Le Cercle des Fermières.

Sous l'impulsion du curé Clément Arpin, une assemblée est organisée le 8 novembre 1935 à la salle municipale du Canton Marchand pour former un cercle de fermières. Cent vingt-cinq personnes y assistent. Le 11 décembre suivant, le cercle des fermières de L'Annonciation est fondé. Présent à l'assemblée de fondation, l'aumônier diocésain l'abbé Donat Dumouchel leur lance le mot d'ordre: «Soyez des Fermières modernes, modèles et apôtres». Le premier conseil est formé de Mesdames Côme Cartier, présidente, Cyriaque Panneton, vice-présidente, Misdras Bélanger, secrétaire, et les conseillères Wilfrid Taillon, Antonio Fleurant et Oscar Robidoux. Voué aux intérêts de la femme en milieu rural, le cercle des fermières reçoit en 1935 du ministère de l'agriculture du Québec 80 sacs de graines potagères, arbres et arbustes d'ornementation et 400 poussins. Sous l'oeil bienveillant du curé Arpin, de l'abbé Donat Dumouchel et de l'agronome Albin Noël, les femmes-fermières participent à des activités artisanales comme le tissage, les arts ménagers; à des programmes agricoles comme l'horticulture, l'aviculture et l'apiculture. Elles apprennent à devenir de véritables «reines au foyer» répondant aux besoins de leur famille. L'historienne Yvonne Rialland Morissette écrit: «C'est pour utiliser profitablement les notions d'économie domestique acquises aux Écoles Ménagères et dans nos couvents d'enseignement supérieur que des groupes de jeunes filles et de jeunes dames de nos villes et de nos villages se sont formés, en cette province, sous le nom de Cercles des Fermières.» Six ans après sa fondation, le Cercle des Fermières de L'Annonciation ainsi que ceux des autres localités au Québec sont l'objet d'un conflit avec les autorités ecclésiastiques. En effet, le haut clergé demande à ce que les Cercles des Fermières se rangent derrière l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC) et deviennent l'Union catholique des fermières (UCF). Ce qui permettrait à l'UCC de doubler le nombre de ses membres et d'augmenter sa force de frappe. Le 7 novembre 1946, Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, envoie une circulaire au clergé et aux dames fermières de son diocèse recommandant la disparition des cercles de fermières en faveur de l'UCF. Y.-R. Morissette situe le problème en ces termes: «Quand on sait ce que représente à l'époque l'autorité des évêques, on n'est pas surpris que cette décision bouleverse bien des gens. Il n'en reste pas moins que convaincus du bien-fondé de leur attitude, les cercles de fermières n'ont pas cédé mais ont laissé libre choix à leurs membres. Si la lutte a laissé des plaies elle a aussi renforcé des liens de solidarité entre les cercles.» Ce lien de solidarité est resserré entre autre par la parution de leur revue en 1945: *La terre et le foyer*. À partir de 1947, les fermières ne s'intéressent non pas uniquement aux arts ménagers, mais aussi aux domaines sociaux, culturels et économiques.

Source: Les archives du Cercle des Fermières de L'Annonciation. Yvonne Rialland Morissette, *Le passé conjugué au présent*, les Éditions Pénélope: 42, 49.

Un esprit universel.

«Le curé Neveu c'était un prêtre d'une grande intelligence, très très instruit, très érudit. C'était comme un dictionnaire ambulant. Il n'y avait pas de question qui pouvait pas répondre. Le curé Neveu c'était un grand conseiller pis beaucoup de gens venait le voir à tout point de vue. C'était un grand prédicateur. Et les prônes duraient pas 10 minutes, c'était 1-1/4 heures, 2 heures, la grande-messe commençait à 10 heures, à midi était à peine terminée. C'était un bon administrateur et lorsqu'il quitta la paroisse en 1962, il laissa \$65,000. dans les coffres de la fabrique.»

Source: Témoignage du curé Rosaire Richer, âge de 57 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 10 mai 1985.

Résolution de la Municipalité de L'Annonciation contre les persécutions religieuses. 4 février 1935.

«Attendu que des persécutions religieuses sévissent au Mexique, comme elles ont sévi en Espagne et en Russie, tous prêtres chrétiens;

Attendu que le Canada, pays chrétien réproouve toute attaque contre la religion sauvegarde de l'ordre et de la civilisation;

Il est proposé par le conseiller L. Cotte appuyé par le conseiller O. Noël, adopté à l'unanimité;

Que la Municipalité du Village de L'Annonciation proteste contre de telles persécutions religieuses, demande à nos chefs d'État canadien d'employer leur influence à les faire cesser et réclame de la société des Nations une action vigoureuse et efficace contre les persécuteurs. Adopté.»

Source: AMVL, *Livre de délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1934-1941*: 44.

La santé

Dans les années 1930, le service provincial d'hygiène s'attaque à la tuberculose et invite les médecins de campagne à appliquer le règlement rendant obligatoire la vaccination pour tous les enfants d'âge scolaire. L'objectif premier est de diminuer le taux de mortalité infantile. A ce moment là le Québec était la province qui avait le taux de mortalité le plus élevé en tuberculose, en maladies infantiles et contagieuses⁴. Le 1er janvier 1931 marque les débuts des activités de l'Unité sanitaire du comté de Labelle dont les bureaux

sont installés à Mont-Laurier. L'Unité sanitaire de Labelle était composée d'environ trois médecins, Louis-M. Grignon, Eugène Mondor et L.-P. Thiboutot; et de trois infirmières, Flore Lesage, L. Rodrigue et Marie-Rose Haineault. Pour améliorer la santé publique en milieu rural, elle met sur pied une série de services médicaux et sociaux: tuberculisation des troupeaux laitiers, distribution gratuite de brosses à dents, cliniques ambulantes de tuberculose, contrôle des viandes, cours de premiers soins, cours aux filles-mères, programme d'immunisation anti-diphtérique, clinique de puériculture, distribution gratuite de l'huile de foie de morue aux indigents, visites à domicile, inspection scolaire, inspection de la vente du lait, etc. En 1932, à L'Annonciation, 50% des enfants de 6 mois à 12 ans ont reçu le vaccin anti-diphtérique. Mais le mauvais état des routes ralentit les activités de l'unité sanitaire. Aussi la crise économique réduit le budget de fonctionnement de l'unité sanitaire. Le travail de l'unité sanitaire ne semble pas être apprécié par certains médecins de campagne. On se plaint par exemple que le programme de vaccination anti-variologique de l'unité sanitaire réduit les revenus des médecins. Le Dr L.P. Thiboutot de l'unité sanitaire explique le problème en ces termes: «L'Ascension est dans le district visité par le Docteur Cartier, Maire de L'Annonciation. Et il aimerait garder pour lui cette vaccination. Nous sommes pris entre deux feux. C'est pourtant de la prévention⁵.» En plus d'être confrontée aux droits acquis de la profession médicale, l'unité sanitaire doit faire valoir l'importance d'une médecine préventive dans un monde médical où l'acte curatif domine. En 1948-1949, des cas de typhoïdes mortelles sont déclarés dans des familles de L'Annonciation et dans les localités environnantes. La cause: l'eau polluée de la rivière Rouge. Le médecin Paul Claveau de l'unité sanitaire de Labelle écrit: «Nous espérons que le souvenir de ces cas et des deux morts qu'elles ont faites auront raison pour un autre bon bout de temps du dicton populaire qui a cours le long de la Rouge: «Mon père, mon grand-père n'ont toujours bu que de l'eau de la Rouge et ils ont vécu 80, 90 ans⁶.»

«On faisait des miracles avec la pénicilline.»

«Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale vers 1945, les médicaments étaient un arsenal pas mal réduit. On n'avait quoi! l'aspirine, des sirops, des potions, des onguents, des toniques. Quand les antibiotiques sont arrivés vers 1945, les sulfamides, ensuite la pénicilline ça été une vraie révolution. On faisait des miracles avec ces médicaments. Au début, nos cas de pneumonies on en réchappait à peu près la moitié, seulement avec la pénicilline, ben mon Dieu, ces maladies là sont disparues.»

Source: Témoignage du docteur Jacques Cartier, âge de 78 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 22 mars 1985.

«Y avait des épidémies monstres.»

«Y avait des épidémies monstres de rougeole. La rougeole était la plus meurtrière parce que les enfants faisaient comme des complications de la rougeole c'était la pneumonie. Alors nous avons beaucoup travaillé pour enrayer ce mal. Les antibiotiques pouvaient nous aider beaucoup pour la prévention.

Quand on faisait des cliniques pour bébé, ce sont les médecins qui donnaient les injections aux enfants, faisaient la consultation, nous, nous enregistrions les bébés, les pesions, les mesurions et remplissions la fiche de l'enfant. Le médecin était un spécialiste de l'hygiène publique de l'Université de Montréal.»

Source: Témoignage de Simonne Gravel, âgée de 68 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 11 mars 1985.

«3 accouchements dans la même journée.»

«Ça m'est arrivé même des fois d'être 3 jours sans me déshabiller, sans me coucher. Les nuits j'étais sorti, le jour j'étais occupé parce que je couvrais un grand territoire. J'allais à La Minerve, La Macaza, Labelle, L'Ascension, Lac Saguay. J'ai fait des fois 3 accouchements dans la même journée. Je faisais 150 accouchements par année.

J'ai connu plusieurs sages-femmes. Il y en avait une au moins par paroisse. À Sainte-Véronique, y avait une vieille dame Cyr, à L'Ascension une vieille dame Carrière, à La Macaza madame Peiffer, à L'Annonciation madame Boileau.»

Source: Témoignage du docteur Jacques Cartier, âgé de 78 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 22 mars 1985.

«Ce fameux alcool.»

«La police montée montait à toutes les années et puis elle arrêtait 3-4 gars, elle les montait à Mont-Laurier en prison. Y avait pas de grosses peines. Le pire c'était ce fameux alcool qui était pas toujours hygiénique et puis y a des gens qui venaient aveugles avec ça. Y avait des procès. C'était les Moreau, c'était d'autres, je dirai pas d'autres noms.»

Source: Témoignage de Frédéric Côté, âgé de 68 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 21 avril 1985.

Dans les années 1940, un petit hôpital disposant de 5 à 6 lits est ouvert chez Alice Boileau au village de L'Annonciation.

En 1950, on fonde l'hôpital Sainte-Croix à Mont-Laurier. Ce sont les Soeurs de Sainte-Croix qui prennent possession de l'hôpital qui compte 102 lits dont 40 sont affectés à la pédiatrie et 25 à l'obstétrique. On recense 400 à 500 accouchements par année. Dans le cadre d'une politique de la santé publique élaborée au début des années 1950 par l'Union Nationale, un réseau d'institutions pour malades mentaux s'établissait à travers le Québec. C'est ainsi qu'en 1952 on décide d'implanter un hôpital à L'Annonciation qui ouvrira ses portes en 1962. Il faut dire par contre que selon la tradition orale qui est, de nos jours, entrée dans la légende locale déjà en 1936 le projet était à l'étude. En effet, on rapporte qu'aux élections provinciales de 1936 un pacte politique fut établi entre le Dr Côme Cartier, de L'Annonciation, ancien candidat conservateur défait aux élections de 1923, et le Dr Albiny Paquette, nouveau candidat unioniste de Mont-Laurier. D'après l'entente, le Dr Cartier appuierait son confrère à la condition que ce dernier, s'il était élu, entreprendrait toutes les démarches nécessaires pour réaliser la construction d'un hôpital général et régional à L'Annonciation. Nommé Ministre de la Santé et du Bien-être Social au lendemain de la victoire de l'Union Nationale en 1936, le Dr Paquette régla sa dette électorale envers le Dr Cartier en déclarant lors d'une assemblée régionale tenue le 13 novembre 1938 à L'Annonciation qu'un hôpital ou un sanatorium serait construit prochainement au village. Mais le projet tarde. En 1947, le curé Neveu presse le député Paquette à bâtir un hôpital de 600 lits pour «inéducables». En 1951, c'est la Chambre de Commerce de L'Annonciation qui envoie une requête au gouvernement du Québec demandant la construction de l'hôpital. Finalement, ce sera en 1958, que le ministre de la santé annoncera officiellement la construction d'un hôpital psychiatrique au village de L'Annonciation.

*A l'inauguration des travaux
de l'hôpital des Laurentides
à L'Annonciation,
de gauche à droite,
Albiny Paquette, médecin
et député de Labelle,
Pierre Neveu, curé,
et Onésime Noël.*



Le coopératisme

En 1927, le conseil municipal du Village de L'Annonciation accorde à la Gatineau Power Company le privilège d'exploiter le service d'électricité. Mais la Gatineau Power Company se contente d'électrifier le village et délaisse la campagne. Pourtant les besoins en électricité devenaient de plus en plus indispensables pour tous les foyers. Comme nous pouvons le constater par le nombre de clients du village de L'Annonciation qui passe de 99 en 1928 à 174 à 1948. En vingt ans, la consommation d'énergie électrique est 10 fois plus élevée. Profitant de sa situation de monopole, la Gatineau Power Company maintient des tarifs élevés tout en lésinant sur la qualité et la régularité du service. Dès 1928, le conseil municipal du Village de L'Annonciation fait pression auprès de la compagnie pour améliorer son service à la clientèle. En 1930, la municipalité comparaît devant la Commission des services publics au Palais de Justice de Montréal pour porter plainte contre la Gatineau Power Company. Pour remédier à ce régime de concession qui n'offre pas au public le meilleur service, le gouvernement provincial vote en 1945, la loi de l'électrification rurale. Elle vise la formation de coopératives et leur consent des prêts. C'est ainsi qu'est mise sur pied la Coopérative d'Électricité des Laurentides le 2 juin 1945. Le siège social se trouve à L'Annonciation et le premier gérant de la coopérative est Jacques Bastien. Le conseil d'administration est alors formé de Rolland Sarrazin, de L'Ascension, président, Oscar Godard, de Sainte-Véronique, vice-président, Léonard Chartrand, de L'Annonciation, directeur et Grégoire Charbonneau, de Nominique, directeur. Le territoire de la coopérative couvre les municipalités de la vallée de la Rouge. De 1947 à 1950, un réseau de distribution de 90 milles est construit, dont 23 à L'Annonciation.

LA COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ DES LAURENTIDES

Les 21 et 26 novembre 1950, sous l'instigation de Julien Labelle, le Cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC) organise deux assemblées publiques en faveur de l'implantation d'une caisse populaire à L'Annonciation. A cette occasion, l'abbé Ernest Léonard, aumônier diocésain de l'U.C.C., missionnaire-colonisateur et propagandiste diocésain des caisses populaires, fit une conférence pour vanter les principes coopératifs. Près de 200 personnes se déclarèrent intéressés à devenir sociétaires. C'est ainsi que fut fondée le 17 décembre 1950 la caisse populaire de L'Annonciation. A cette assemblée de fondation, 77 personnes se sont engagées à souscrire et payer 387 parts sociales de \$5.00 chacune. Le premier conseil d'administration désigné par l'assemblée était composé de Charlemagne Denis, président, Emilien Berthelette, vice-président, Adrienne Morency, gérante, et des

LA CAISSE POPULAIRE

directeurs, Louis Clément, Onésime Noël, Floribert Godard et Henri Fortier. A la commission de crédit il y avait: Côme Robidoux, Julien Labelle et Céade Robidoux. Au conseil de surveillance: Georges Giroux, Frédéric Cotte et Léon Fortin.

Au 31 mai 1951, l'actif de la caisse populaire de L'Annonciation est alors de \$14,314.63, leur bénéfice de \$41.58 et le nombre d'actionnaires s'élève à 156 membres. Dix ans plus tard, l'actif passe à \$453,383.37 et leur bénéfice de \$24,061.36.

La naissance du syndicalisme

Le syndicalisme met du temps à s'implanter à L'Annonciation. Il faut dire que les industries sont rares et que les compagnies font tout ce qui est possible pour en retarder l'implantation.

LES BÛCHERONS Malgré des conditions de travail très dures, il faut attendre l'année 1952 pour que les ouvriers forestiers demandent un syndicat. Craignant l'emprise sur les bûcherons d'une union communiste, Mgr Limoges rédige une lettre circulaire recommandant aux bûcherons d'opter pour un syndicat catholique: l'Union Catholique des Cultivateurs.

LES MINES A la compagnie de marbre de L'Annonciation, une tentative de syndicalisation vers 1930 est tuée dans l'oeuf par le propriétaire de la mine M. Lagacé, de la compagnie L'Annonciation Marble. Il a suffi à l'employeur d'élever la voix et de congédier le «fauteur de trouble» pour que tout s'écroule et que chacun rentre tranquillement à son travail.

L'ENSEIGNEMENT En 1936, Laure Gaudreault fonde l'Association des institutrices rurales du Québec. Ce qui permettra d'améliorer les conditions de travail des institutrices des écoles de rang du Canton Marchand, de signer une convention collective protégeant leurs droits et de réclamer l'égalité des salaires.

CHAPITRE 16

L'enseignement, la culture et les sports

L'instruction des enfants, qui relève alors de l'Eglise, fait l'objet d'une attention particulière de la part du curé de L'Annonciation. Il voit à l'engagement des instituteurs et des institutrices. Il tente par tous les moyens de remettre l'enseignement au contrôle des communautés religieuses. Avec les commissaires, il surveille de près la qualité de l'enseignement dispensé dans toutes les écoles de la paroisse. En 1928, le Canton Marchand se détache de la municipalité scolaire du Village de L'Annonciation pour devenir une municipalité scolaire indépendante parce qu'il «subsiste une situation et des besoins différents¹.» La commission scolaire du Village de L'Annonciation a sous sa responsabilité le couvent et plus tard, en 1947, le collège. Tandis que la municipalité scolaire du Canton Marchand gère toutes les écoles de rang. Classée dans la catégorie des municipalités scolaires pauvres, L'Annonciation reçoit annuellement une aide financière du département de l'Instruction publique. A cause de sa situation de pauvreté, il arrive souvent que la municipalité scolaire de L'Annonciation décide de ne pas acheter de récompenses pour les élèves à la fin de l'année scolaire. Les gens sont pauvres et tardent à payer leurs taxes scolaires. Ce qui n'aide pas à redresser la situation financière de la municipalité scolaire de L'Annonciation qui a une dette de \$6,000. en 1930. Durant la crise des années 1930, les cultivateurs et les villageois sont incapables de payer leurs taxes et les écoles ferment en 1932. Pour forcer les contribuables à payer leurs arrérages de taxes, les commissaires d'écoles adoptent en 1934 la ligne dure: la saisie des biens meubles des retardataires, c'est-à-dire des pauvres. La plupart signent une reconnaissance de dettes. Comme il fallait s'en attendre, «la fermeture des écoles, souligne l'inspecteur Arsène Brillon en 1933, est un bien grand mal. Les enfants ont beaucoup oublié durant leurs vacances forcées. Ils parviendront difficilement, malgré le dévouement de leurs institutrices à se remettre à la page².» Une assemblée générale des contribuables du Canton Marchand a lieu le 30 juin 1933 pour discuter de la réouverture des écoles. Les commissaires exposent leur point de vue: l'éducation des enfants vaut plus que de simples considérations financières. A cette assemblée, le Dr Côme Cartier est invité à

L'ENSEIGNEMENT

prendre la parole: «louangeant d'abord l'instruction et insistant ensuite beaucoup à ce que les contribuables fassent des efforts surhumains pour s'acquitter de leurs taxes: afin de pouvoir maintenir leurs écoles en mouvement: tout en étant l'unique moyen de ne pas mettre frein dans la marche de l'enseignement³.» Plusieurs écoles de rang sont dans un état lamentable: classes trop petites, manque de mobilier et de manuels scolaires, tableau noir usé, etc. Ainsi par exemple, en 1928 on menace de fermer l'école du lac Castor si les réparations nécessaires ne sont pas effectuées pour l'hiver. Le couvent aussi se trouve dans un état déplorable. En 1930, l'inspecteur J. Bédard fait remarquer aux commissaires «qu'il y a des classes très froides. Les corridors sont complètement détériorés, le plâtre y est tombé et cela est très désagréable à voir⁴.» Au sujet du couvent, l'inspecteur Louis Frigon de l'unité sanitaire du comté de Labelle écrit en 1933 «que cette école ne répond pas aux exigences des règlements d'hygiène et du comité catholique; le cube d'air et la surface vitrée dans les classes étant insuffisants, les classes trop petites et les cabinets d'aisance inconvenables⁵.» L'inspecteur A. Brillon enchaîne en fustigeant les commissaires d'écoles: «Pareil état de chose ne peut durer. Un agrandissement ou mieux encore une construction neuve s'impose pour septembre prochain.»

En 1931, l'inspecteur Bédard écrit: «quant à l'école no. 2, bâtie en 1902, elle tombe littéralement en ruine⁶» et fait pitié. En 1931, les contribuables du 4^e arrondissement reconnaissent que l'école est inhabitable, irréparable et manque d'eau potable. Et ils se voient dans l'obligation de construire une nouvelle école. En 1937, l'inspecteur Rosaire Filion décrit: «l'état misérable de l'école no. 7; à peine quelques vestiges de peinture: des murs et un plafond en papier, bien peu aptes à retenir la chaleur: une toiture à travers laquelle filtre la pluie, et un plancher chancelant...⁷.» En 1949, l'inspecteur d'école écrit: «pour une cinquantaine de dollars, vous auriez l'eau dans l'école Fortin, trois écoles en sont encore à l'ancien système anti-hygiénique de toilettes dehors: Desjardins, Raymond et Marleau; pour l'école Charrette, il faudrait finir par mettre la main sur un plombier... et un électricien. Enfin 4 écoles sur 6 deviendraient beaucoup plus attrayantes avec de la peinture extérieure, Desjardins, Charrette, lac Castor et Marleau. Evidemment, tout cela coûte de l'argent, mais c'est de l'argent bien placé; car dans le domaine instruction et éducation, comme dans plusieurs autres, on ne peut rester stationnaire: «Quand on n'avance pas on recule.» Et je sais que les gens de la paroisse de L'Annonciation ne tiennent pas à rester en arrière⁸.»

Et que dire de l'état des chemins? Les enfants font parfois 2 à 3 milles à pied pour se rendre à l'école. En 1951, le chemin est si mauvais et dangereux pour les enfants du lac Michaudville se rendant à l'école no. 4 qu'aucune compagnie d'assurance ne veut protéger le transport scolaire. La commission scolaire demande alors aux parents de renoncer à toutes poursuites ou actions en cas d'accident.



L'école du lac
Castor.

Avant la loi de 1944 sur l'instruction obligatoire, la brièveté de la fréquentation scolaire chez les garçons semble demeurer un des grands problèmes de l'école primaire. En 1940, on recense 189 enfants d'âge scolaire. Sur ce nombre, 138 fréquentent l'école du village. Où sont passés les 51 autres enfants? En 1940, 187 enfants fréquentent les 7 écoles de rang du Canton. Ce qui est faible si l'on tient compte du recensement qui dénombre 310 enfants d'âge scolaire: en somme 127 enfants ne fréquentent pas les classes. Peu d'élèves se rendent au secondaire. En 1940, le nombre d'élèves en 6^e et en 7^e année a baissé de 25 à 14 par rapport à l'année dernière. «Mon appel de l'an dernier, dit l'inspecteur Henri Nolin, en faveur d'une plus longue scolarité, n'a pas obtenu grand résultat⁹.» En 1951, seulement 28% des élèves terminent leur cours élémentaire.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le problème du personnel non qualifié affecte encore la région de L'Annonciation. Plusieurs écoles doivent fermer leurs portes malgré le recours aux jeunes filles non diplômées et la récupération des anciennes institutrices mariées. Le salaire des enseignantes reste toujours peu élevé. Le traitement moyen annuel d'une institutrice dans les écoles élémentaires est \$325. en 1930, de \$200. en 1935 (crise), de \$400. en 1940 et de \$1,800. en 1955. Un instituteur gagne deux à trois fois plus qu'une institutrice. Souvent l'institutrice rurale doit s'occuper de l'entretien et du chauffage de l'école. Sans protection syndicale jusqu'en 1936, il arrive parfois que l'institutrice ne soit pas

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

réengagée par les commissaires d'écoles et ce, sans explication ou justification. Pour sauvegarder son emploi, l'institutrice doit plaire au curé, aux commissaires d'écoles et aux parents. Les conditions de l'enseignement sont difficiles: école délabrée, pression des commissaires, des curés et des parents, bas salaire, isolement, problème de discipline. Certaines institutrices abandonnent leur école au milieu de l'année scolaire. Vu les mauvaises conditions de travail, les institutrices préfèrent aller travailler durant la guerre dans les usines de fabrication d'armements à Montréal où les salaires sont beaucoup plus élevés. Cette pénurie du personnel entraîne la fermeture d'écoles. De plus, les commissaires d'écoles enfreignent les règlements du comité catholique en obligeant les institutrices à faire le ménage intégral de leurs classes. Parce qu'il y a pénurie d'institutrices, Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, autorise, en 1949, Marius Lapointe et Jean-Denis Martel à enseigner dans les classes mixtes des écoles Marleau et Charette. Cette autorisation est nécessaire pour permettre à des instituteurs laïcs mariés d'enseigner.

L'institutrice rurale et les moeurs de l'époque.

«Pour mettre fin aux inconvenances que se permettent certaines institutrices dans les écoles dont elles ont la charge: en y donnant des soirées; en y recevant régulièrement leur ami jusque fort tard dans la soirée; en se vêtant d'une manière immodeste pour faire la classe; ou de toute autre manière: il est proposé par Joseph Boileau et résolu qu'à l'avenir que toute institutrice qui se permettra ces inconvenances soit *congediée sans délai*; et qu'un avis de cette décision soit donné à chacune des institutrices engagée pour faire la classe dans la municipalité.»
Résolution adoptée le 6 août 1934.

Source: ACSPN, *Livre des délibérations du conseil scolaire du Canton Marchand. 1928-1934*: 221-222.

«On m'a accusé d'être franc-maçon.»

La lettre que nous vous présentons ci-dessous de l'instituteur Damphousse illustre la fragilité de la situation des enseignants au moment où l'éducation était sous l'emprise cléricale. Sans connaître les véritables motifs de son renvoi, l'instituteur Damphousse soupçonne le vicaire du village de L'Annonciation d'en être l'instigateur. Sa lettre n'eût aucune suite.

**A Son Excellence Monseigneur Limoges,
Palais Episcopal de Mont-Laurier,
Mont-Laurier**

«Excellence,

J'étais instituteur à L'Annonciation depuis six ans. Par une conduite que je me suis sincèrement efforcé de rendre conforme aux exigences de ma profession, je crois avoir gagné et mérité la confiance et le respect des gens de L'Annonciation. La semaine dernière, à la suite d'attaques inconsidérées et injustes lancées contre moi, j'ai cru de mon devoir de me défaire de mon poste, brisant, momentanément du moins, une carrière que je rêvais féconde et longue. J'ai démissionné pour qu'on arrêtât de me salir. J'ai le pénible devoir d'informer Son Excellence que l'un de mes détracteurs, sinon le pire, n'est autre que le vicaire de L'Annonciation, Monsieur l'abbé Leclair. Rien ne m'a surpris dans son attitude à mon égard; depuis que j'exerce ma profession à L'Annonciation, Monsieur Leclair a tout fait pour diminuer mon autorité morale auprès de mes élèves et rendre équivoque ma personnalité. J'ai toujours cherché de collaborer avec lui; encore, aujourd'hui, je n'entretiens contre lui aucun sentiment d'amertume. Pas une fois, malgré mes demandes réitérées, aucun prêtre n'est venu à l'école faire le catéchisme aux petits, sauf un pauvre petit quart d'heure avant la visite pastorale, tous les quatre ans. Et l'on m'a accusé, entr'autres crimes, d'être franc-maçon! Je sais maintenant, preuves en mains, que Monsieur Leclair est l'instigateur de cette odieuse malpropreté qui m'a fait quitter L'Annonciation, le village le plus beau du monde. Je crois sincèrement que Monsieur Leclair a toujours été jaloux de l'excellent travail que je crois avoir fait et des résultats obtenus. Je sais aussi qu'il est malade et pas seulement physiquement. Je me dois donc à moi-même de prier Son Excellence de m'autoriser à intenter contre Monsieur Leclair une poursuite judiciaire pour libelle diffamatoire. Veuillez croire, Excellence, à mes sentiments de filiale soumission.

Respectueusement à vous.»

Pierre Damphousse, inst.,
3471, rue Berri,
Montréal.

Montréal, le 27 décembre 1944.

Source: ACEML

**ÉDUCATION
CHRÉTIENNE
ET RURALE**

L'éducation chrétienne imprègne tout l'enseignement chez les catholiques. On en fait du matin au soir. L'instruction chrétienne proprement dite prend au moins une heure de classe sur les cinq de la journée. Sans compter les exercices religieux comme les quarante heures qui ont lieu à la chapelle du couvent de L'Annonciation jusqu'en 1959 ou les concours diocésains de catéchisme. L'enseignement agricole prend une place importante dans les écoles. On distribue comme prix de fin d'année le rapport des activités de l'Union Catholique de Cultivateurs. On fait parvenir aux institutrices des journaux d'agriculture. On entretient un jardin scolaire aux côtés de chaque école... En 1946, l'inspecteur d'école, Henri Jolin, affirme que dans les écoles de rang «toutes les leçons devraient tendre à mieux faire connaître, aimer et respecter la profession agricole. L'arithmétique, la dictée, les leçons de choses et les compositions peuvent s'inspirer avec intérêt et profit des marchés, des transactions, de la comptabilité, etc. de la ferme; des observations, des différents travaux faits aux différentes saisons de l'année, etc.; et enfin, de la poésie de la vie à la campagne¹⁰.» Dans les écoles de rang et du village, on enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, le dessin, la comptabilité, l'hygiène et la bienséance.

LES ÉCOLES

Au cinq écoles de rang déjà existantes s'ajoute en 1948 une école à Lacoste. Auparavant, l'instruction était donnée aux enfants de Lacoste dans la maison d'Athanase Sarrazin depuis 1943. Toutefois, la faible population scolaire de Lacoste a toujours posé un problème pour garder l'école ouverte. Ainsi en 1949 l'école est fermée. Elle est réouverte en 1950. Elle est refermée en 1951... Au village, le couvent des soeurs de Sainte-Croix est très apprécié. D'ailleurs plusieurs enfants proviennent d'autres municipalités environnantes et logent dans des familles du village. Dans les années 1930, le couvent est surpeuplé et n'arrive pas à répondre à la demande. Les religieuses se voient même dans l'obligation de refuser l'admission des enfants de moins de six ans. Le couvent comprend un personnel de 6 religieuses-enseignantes et 150 élèves environ. Au couvent, les activités sont nombreuses. Mentionnons par exemple la distribution des prix à la fin de chaque année scolaire en présence du clergé, des notables et des parents, les expositions des travaux scolaires, les séances de cinéma, les retraites, les conférences sur la vocation religieuse et les missions dans le monde asiatique et africain, etc. Aussi, en 1931, les soeurs de Sainte-Croix mettent sur pied les congrégations des Enfants de Marie et des Anges Gardiens. En 1940, les croisés. En 1947, les jécistes sont sous la présidence du père Cinq Mars, aumônier de l'Action catholique du diocèse de Mont-Laurier. En avril 1957, le couvent excelle dans la région des Laurentides grâce à l'une de ses élèves, Lise Dion, qui rafle tous les honneurs des trois concours du Bon Parler Français organisé dans la paroisse de L'Annonciation et dans les diocèses de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier. Soulignons également en 1933 la fondation d'un cercle des jeunes naturalistes par Soeur Marie de Sainte-Ancilla, de la communauté des reli-

gieuses de Sainte-Croix, à L'Annonciation. Affilié à la Société Canadienne d'Histoire naturelle, le cercle des jeunes naturalistes de L'Annonciation compte 15 membres et atteint plus de 50 membres en 1952. Ses activités se déroulent au couvent et sont très diversifiées: excursions, conférences, concours, expositions, collections, fête des arbres, bibliothèque... En 1958, le cercle des jeunes naturalistes de L'Annonciation cesse d'exister.



L'école St-André.

Alors que le couvent existe depuis 1896, ce n'est qu'en 1938 qu'une école de garçons s'ouvre près de l'église de L'Annonciation. Il s'agit de la maison d'école du 1er arrondissement du Canton Marchand. L'école dispense l'enseignement aux garçons de 5e, 6e et 7e année sous la direction d'un instituteur laïc, Pierre Damphousse. Cette première école pour garçons a été possible grâce à une entente entre les deux commissions scolaires du Canton et du Village concernant le partage des coûts de fonctionnement. Maintenant que l'école est bien en place on souhaite qu'elle soit dirigée par des religieux. Dès 1938, on a entrepris de multiples démarches auprès des Frères du Sacré-Coeur. Mais en vain. C'est en septembre 1947 que le curé Neveu et les commissaires d'écoles Onésime Noël, Oscar Létourneau et Charlemagne Denis convainquent les Frères de Sainte-Croix à prendre possession de l'école du village qui deviendra l'école Saint-André. Les frères Héroux, directeur, Monette et Leblanc composent le premier personnel religieux pour l'instruction des 80 garçons du village. On donne les classes jusqu'à la 10e année.

LE COLLÈGE

On réclame une école de garçons au village en 1937.

«Et puis, j'ai vu dans la classe supérieure des adolescents mêlés à d'authentiques demoiselles; cette promiscuité constante, entrave certes la liberté des garçons, tout comme elle gêne les filles et paralyse si elle ne la neutralise pas, l'action éducative de la maîtresse. Dans les classes inférieures, il serait aussi opportun de penser à séparer les deux sexes. L'éducation d'un garçon, sans contredit, requiert l'autorité d'un homme, qui puisse présenter à ses disciples la vie et ses problèmes sous un angle bien masculin et, même, s'offrir en spécimen qui illustre ses enseignements. J'en arrive ici à cette conclusion: puisque votre école est trop petite et que vos garçons n'y reçoivent pas l'éducation adéquate à leur sexe, bâtissez leur une école bien à eux, que vous pourriez confier à de bons religieux. Evidemment ce sont là des suggestions, que je vous prie d'interpréter comme telles.

Votre dévoué,
Signé: Rosaire Fillion, inspecteur d'école.»
19 novembre 1937.

Source: ACSPN, *Livre de délibérations de la commission scolaire du village de L'Annonciation. 1927-1943: 188-189.*

**LA FUSION
DES DEUX
COMMISSIONS
SCOLAIRES
EN 1958**

Déjà en 1954, l'idée de fusionner les commissions scolaires du Canton Marchand et de L'Annonciation fait l'objet d'un référendum. Seulement 14 propriétaires du Canton sur 322 se sont prononcés en faveur du projet d'annexion. Le projet soulève peu d'enthousiasme. Du côté du village de L'Annonciation, on manifeste aussi des réticences. En 1957, le surintendant de l'Instruction publique recommande le projet de fusion. Face à cette perspective, le commissaire d'école du Village Frédéric Cotte répond que «si ce projet d'annexion se réalise notre commission scolaire entrevoit beaucoup de tracas et de fortes dépenses pour les premières années, mais se plaçant du côté avantage pour l'instruction; elle ne peut faire autrement que d'être en faveur du projet¹¹.» L'annexion se fait officiellement le 1er juillet 1958. La nouvelle commission scolaire entreprend aussitôt les démarches pour construire une école régionale de 21 classes mixtes au village de L'Annonciation. En 1959, l'esquisse préliminaire de la bâtisse effectuée par l'architecte André Simon est acceptée. L'année 1960 verra la construction de l'école Sainte-Croix.

La plupart des jeunes filles du Canton Marchand et du village de L'Annonciation qui désirent accéder aux études secondaires vont à l'école ménagère de Nominique tenue par les soeurs de Sainte-Croix. On y apprend la couture, certaines notions agricoles, le jardinage, l'art culinaire, le tissage, la musique, les sciences, etc.

**L'ÉCOLE
MÉNAGÈRE
RÉGIONALE
DE NOMINIQUE**

Dans le volume intitulé *Vers un glorieux passé*, rédigé par les Soeurs de Sainte-Croix concernant leur histoire à Nominique, il est écrit que le but premier de l'école ménagère visait: «à discipliner les mains, à développer les aptitudes féminines pour les diverses besognes du ménage et à cultiver les vertus nécessaires à une bonne maîtresse de maison, consciente de ses responsabilités d'épouse, de mère et de reine du foyer¹².» On préparait donc les jeunes filles à leur futur rôle de reine du foyer qui était à l'époque la principale fonction réservée aux femmes dans la société québécoise. C'est en 1930, à la suite des démarches de Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, que l'école ménagère de Nominique a obtenu le titre d'École Ménagère Régionale. En 1935, elle compte 12 religieuses-enseignantes et 110 élèves âgés de 6 à 19 ans. A cette date, les 7 classes ne suffisent pas à accueillir toutes les élèves. C'est pourquoi les religieuses de Sainte-Croix acquièrent l'ancien presbytère qui deviendra la Villa Saint-Joseph. Mais les paroisses de la vallée de la Rouge sont pauvres et les religieuses sont amenées à faire d'énormes sacrifices pour maintenir en vie l'école ménagère régionale.

Le 16 septembre 1936, la supérieure des Soeurs de Sainte-Croix écrit à Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement agricole-ménager: «C'est une École Régionale, donc fondée pour la région. Et pourtant comme telle, je me demande si elle est appelée à survivre. Quant aux élèves des centres adjacents comme des centres plus éloignés, il serait, je crois, relativement facile d'en recruter mais il faudrait les accepter pour rien. Nos vingt-cinq pensionnaires actuelles versent une moyenne de \$5.00 par mois pension et enseignement compris. Or quatre religieuses sur seize reçoivent chacune un salaire annuel de \$300.00. D'où il est aisé de conclure que l'institution fait oeuvre de charité purement et simplement, supposée même perçue l'allocation ordinaire du Gouvernement. Et alors quand cette allocation se fait attendre un an, deux ans...¹³.»

Malgré les tracasseries financières, on entreprend en 1949 la construction d'un nouvel immeuble qui sera inauguré en 1951 et connu sous l'appellation d'Institut familial. La nouvelle école supérieure d'enseignement ménager dispensera des cours jusque vers 1965. Pendant toute la période de 1930-1960, l'école ménagère régionale de Nominique est très bien vue par le clergé et par l'élite locale. Elle reçoit la visite de plusieurs personnes de marque: le surintendant Cyrille Delâge, Mgr Limoges, l'abbé Albert Tessier, directeur des écoles ménagères, R. Frère Adrien, c.s.c., directeur des cercles des jeunes naturalistes, R.P. Louis-Marie, botaniste à la trappe d'Oka, etc. De L'Annonciation, le docteur Côme Cartier et le curé Clément Arpin se rendent souvent à l'école ménagère constater sa valeur éducative.

**LE SÉMINAIRE DE
MONT-LAURIER**

Tous les garçons du Canton Marchand et du village de L'Annonciation qui aspiraient aux études supérieures prenaient le chemin en direction du séminaire de Mont-Laurier. A cet établissement s'ajoute le 31 juillet 1955 une école régionale d'agriculture comprenant une ferme modèle qui pouvait accueillir 75 élèves.

**L'ÉCOLE NORMALE
CHRIST-ROI DE
MONT-LAURIER**

Parmi les institutions scolaires régionales importantes, il faut mentionner la fondation de l'école normale Christ-Roi de Mont-Laurier en 1926 sous l'initiative de Mgr Limoges qui désirait, dès la prise en charge de son diocèse, y former des institutrices.

La culture et les sports

Des années 1930 à 1959, date de l'arrêt des activités du cercle de la Gaieté, cet organisme est à la tête de la majeure partie des activités culturelles et sportives à L'Annonciation. Il organise des séances de théâtre, de musique, de cinéma, des soirées récréatives, des concours d'histoire du Canada avec la Société Saint-Jean-Baptiste, des activités sportives, de courses, de lutte, de boxe, de hockey. Il pose également des gestes humanitaires comme par exemple la cueillette de vêtements pour les enfants victimes de la guerre en Europe. Le cercle de la Gaieté compte en moyenne plus de cent membres et la cotisation est de 50 cents par année. Les principales personnes qui ont été très actives au cercle de la Gaieté en y occupant les divers postes de président, vice-président, secrétaire-trésorier ou conseillers sont, pour n'en nommer que quelques-uns: Louis Raymond, Charlemagne Denis, Georges Pécelet, Albert Gauvreau, Damase Boileau, Henri Fortier, G. Villeneuve, Maurice Boileau, Alcide Gauvreau, Frédéric Cotte, C. Desmarais, etc. Dans le domaine de la culture, il faut souligner l'existence, en 1941, d'une bibliothèque au couvent du village de L'Annonciation ainsi qu'à l'école de garçons. Les deux bibliothèques comptabilisent en 1943 plus de 700 livres.

Le 12 décembre 1953 a lieu un grand événement culturel: «la soirée du livre» d'histoire de L'Annonciation rédigé par le père Samuel Charette. Cette monographie de 250 pages est la première synthèse historique de la paroisse. Elle aborde divers aspects: la géographie, la vie religieuse, la colonisation, l'organisation municipale et scolaire, l'industrie et le commerce, les sports et la culture. Par son titre évocateur *Douce Souvenance*, l'auteur avoue que: «ce travail est destiné à glorifier, en une synthèse historique, la mémoire des fondateurs de L'Annonciation qui, malgré d'inévitables faiblesses humaines, ont splendidement rempli la mission que leur avait confiée le curé Labelle.

J'ai voulu aussi susciter chez mes contemporains une admiration moins sceptique, une estime critique et un amour agissant pour nos ancêtres. Si ma plume n'a pas réussi à provoquer cette sympathie, chez mes compatriotes, c'est qu'elle a trahi mon ambition; «on pardonnera beaucoup à celui qui aura beaucoup aimé¹⁴.» Un comité historique formé d'Onésime Noël, Lucien Cyr, J. Art. Audy, Georges Giroux, Bruno Nantel, Côme Robidoux, Georges Pécelet, Dosithee Poirier, Frédéric Cotte, Alphonse Boileau Florient Godard et Th. Dubois est chargé dès 1952 d'entreprendre toutes les démarches pour l'impression du livre.

Au cours des années 1930 à 1960, l'église est un foyer culturel important où le chant religieux imprègne la vie des paroissiens et des paroissiennes. Pendant de nombreuses années (environ de 1920 à 1950), Alexandrine Morency est organiste à l'église et est considérée comme une véritable artiste. Aussi de 1947 à 1960, Albert Gauvreau agit comme maître de chapelle.

A L'ANNONCIATION

Salle du Cercle de la Gaieté

Dimanche

LE 13 JUIN 1937

Drame Chrétien

4 Actes

Plein d'intrigues Très passionnant

sous la direction des

FRÈRES DU SACRÉ-COEUR DE ST-JOVITE

M. ANTONIO VAUGEOIS TIENDRA UN RÔLE IMPORTANT

COMÉDIE — MUSIQUE

Levée du rideau à 8 heures — SIÈGES RÉSERVÉS .50¢

ENTRÉE GÉNÉRALE .35¢ ENFANTS .10¢

BILLETTS EN VENTE AU RESTAURANT «RACICOT»

La Cie de Publication de Saint-Jérôme Ltée., Saint-Jérôme

Le 13 juin 1937, Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, écrit au curé Arpin de L'Annonciation qu'il est interdit de produire des amusements publics le dimanche dans le diocèse. «Ne pourriez-vous pas contrôler le Cercle de la Gaieté et faire en sorte que les séances soient données en semaine?».

Source: ACEML.

L'église est également présente dans le domaine du loisir et le règlement. C'est ainsi par exemple qu'en 1939-1940, l'Association sportive de L'Annonciation adopte des règlements très sévères pour la pratique du patinage et du hockey. On peut lire: «Le patinage ainsi que le gouret sont défendus durant les offices religieux. Blasphème et langage vulgaire aussi défendus. Ceux n'observant pas les règlements seront privés du droit de patinage¹⁵.»

Plusieurs joueurs de hockey excellèrent. Nommons spécialement Roger Léger qui fit partie de l'équipe de hockey des Canadiens de Montréal en 1946. Parmi les autres organisations vouées aux jeunes, il faut signaler la création du Club 4H à L'Annonciation en 1955.

«1000 personnes d'assistance.»

«J'ai fait du hockey pendant 20 ans. J'ai fait de la lutte pendant 10 ans. J'ai formé un club de baseball à L'Annonciation pis j'ai remporté le championnat de la province de Québec. On a eu jusqu'à 1000 personnes d'assistance dans les grosses parties de baseball contre Mont-Laurier. Et le curé Courso de Mont-Laurier jouait au poste de catcher pour son équipe. J'ai failli le tuer dans un match, j'ai voulu croiser le marbre, je l'ai frappé, je sais pas comment, et pis y avait 4-5 dents de brisées, y était blessé, pis on a gagné la partie sur cette affaire là.»

Source: Témoignage de Polydore Jeannotte, âgé de 99 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 25 janvier 1985.



*Course de chevaux
vers 1922.*

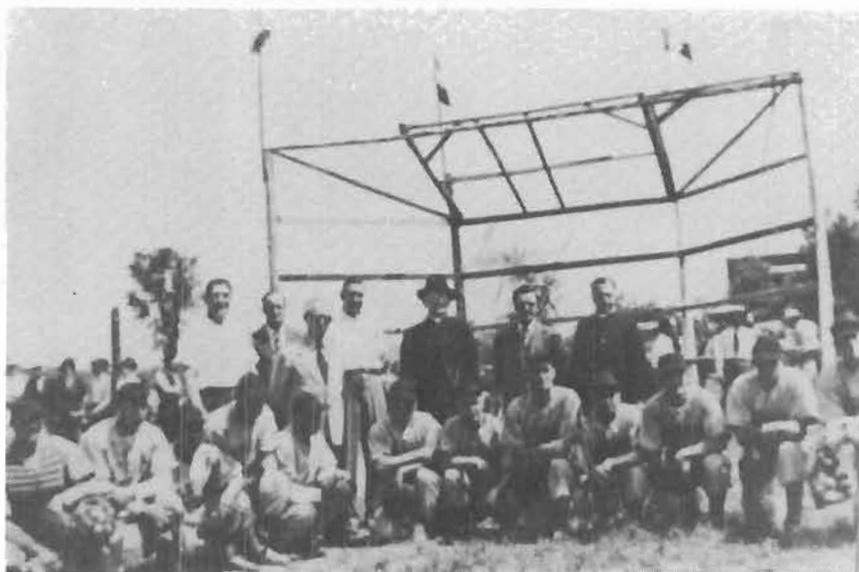


*Le club de hockey de L'Annonciation en 1933.
De Gauche à droite:
Henri Fortier, assistant-gérant, Jean Gervais, Liguori Gervais, Roger Léger, Adrien Charbonneau, Côme Gervais, Laurent Dumas, Georges Péclet, gérant, Gérard Côté, Lucien Beauchamp, Côme Boileau, Jean-Paul Beauchamp, Fernand Dion et Damase Lauzon, gérant de la Banque Canadienne Nationale.*

Liguori Gervais contribua énormément au développement du sport à L'Annonciation.



Club de baseball de L'Annonciation, champion en 1949.
1ère rangée, de gauche à droite: Claude Gariepy, J.-P. Côté, Gaétan Bélanger, Jean Lavictoire, Gérard Létourneau, Adrien Charbonneau, Bob Routhier, Jacques Boileau, Lefebvre, Ray Léger, Marcel Boileau, Jos Béliste.
2e rangée de gauche à droite: Roger Léger, gérant, Alphonse Boileau, Dr Côme Cartier, Gérard Côté, Curé Neveu, Onésime Noël et l'abbé L'Allier.



CHAPITRE 17

La politique et les politiciens

Les questions d'ordre politique ont toujours tenu une place importante dans la vie des gens de L'Annonciation et de Canton Marchand. Mais c'est surtout en période électorale que les gens manifestent de l'intérêt pour la politique. Le député, que souvent l'on n'a pas vu depuis la dernière élection, fait alors le tour des villages et des paroisses de son comté, accompagné de ses organisateurs et de divers tribuns.

En 1920, le comté de Labelle est aux mains des Libéraux, tant à Ottawa qu'à Québec. Il en est ainsi depuis plus de vingt ans. Les équipes d'organisateur étant les mêmes aux deux niveaux politiques, les liens sont très forts entre les branches provinciale et fédérale des deux grands partis qui dominent la scène politique, comme ce fut le cas de J. Oscar Létourneau, marchand de L'Annonciation qui, dans les années 1940, était parmi les principaux organisateurs politiques du Parti libéral d'Adélard Godbout au provincial et de Maurice Lalonde au fédéral.

A l'instar de leurs chefs, les députés voient leur rôle traditionnel prendre de l'importance. Ainsi, durant la dépression économique des années 1930, les gouvernements mettent sur pied des mécanismes pour garder l'économie à flot et aider les plus éprouvés. Au fil des ans, les commissions ou régies gouvernementales se font plus nombreuses: bureaux de placement, assistance publique, commission des liqueurs, etc. Divers programmes comme les pensions de vieillesse en 1936, l'assurance-chômage en 1941 et les allocations

**LE FAVORITISME
ET
LE PATRONAGE**

familiales en 1944, s'ajoutent aux octrois gouvernementaux. L'expansion des ressources financières de l'État et de ses champs d'intervention permet aussi d'étendre le favoritisme. Ces facteurs contribuent à accentuer le rôle du député qui a la main haute sur l'administration gouvernementale au niveau de sa circonscription et qui est la courroie de transmission des griefs de ses commettants.

Les clubs Rossignol et Lanthier.

«Le club Lanthier avait un très grand territoire. C'était des médecins de l'Hôpital Royal Victoria. Ils ont consenti à venir à une entente avec nous autres, monsieur le ministre Paquette les forçait, on était tous des gars de sa politique. Alors le ministre Paquette nous a obtenu une partie du territoire pour former le club Rossignol vers 1947. Les membres de ce club privé comprenaient Georges Pécelet, Armand Ménard, Lionel Racicot, Côme Boileau, Rosaire Charette, Camille Desmarais, Roger Lacasse et Marcel Boileau.»

Source: Témoignage de Philippe Riopel, âgé de 71 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 7 février 1985.

Pendant toute la période 1930-1960, les conseils municipaux et scolaires du Canton Marchand et du Village de L'Annonciation font régulièrement appel au député du comté pour l'obtention d'une aide financière à la construction ou à la rénovation d'une école ou d'une salle publique, à l'entretien des chemins, à la réfection d'un pont, etc. La machine gouvernementale sert souvent à récompenser les amis du régime. C'est au député que revient la tâche de voir à ce que ses partisans occupent des postes dans les services gouvernementaux, profitent des contrats de voirie ou puissent simplement travailler. Les changements de gouvernement entraînent par ailleurs des pertes de privilèges.

Ainsi, par exemple, on compte des destitutions pour le service de la malle rurale. En 1945, Oscar Létourneau de L'Annonciation, organisateur politique et un des hommes de confiance du député fédéral Maurice Lalonde, suggère à ce dernier de transférer le contrat du service postal de Misdras Bélanger à Ernest Boileau «qui s'est occupé activement de l'organisation de la dernière campagne fédérale en notre faveur¹.» En 1947, très exceptionnellement, les organisateurs libéraux de L'Annonciation cèdent le service de malle à un conservateur, Lionel Fex. Car, disent-ils, «nous préférons voir manger de l'argent par un conservateur dans ce contrat que par un libéral. Si plus tard la position devient plus rémunératrice et qu'elle devienne vacante, nous verrons à appuyer dans sa demande une personne attachée au parti².» A cette époque où le paternalisme est érigé en système, favoriser ses partisans faisait partie du jeu.

Au cours des années 1930, une atmosphère de chasse aux sorcières s'installe aux États-Unis, au Québec et à L'Annonciation. On mène une lutte féroce au communisme. On soupçonne et dénonce les personnes susceptibles d'être socialistes ou communistes. Le clergé et l'élite locale s'associent étroitement pour purger la paroisse des éléments dits «indésirables». En 1936, la municipalité de L'Annonciation adopte une résolution demandant même l'expulsion des communistes hors du pays et de rendre illégale toute organisation de nature communiste. En 1938, elle approuve la loi du cadenas votée par le gouvernement de Maurice Duplessis interdisant les mouvements communistes au Québec. En 1938 et 1939, Pierre Cotte et Côte Cartier de L'Annonciation écrivent à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, pour faire part de leurs inquiétudes concernant la montée des idées communistes et socialistes dans la région. Cotte écrit en décembre 1938: «autre sujet qui vous intéresse aussi. C'est l'infiltration lente mais sûre des idées avancées dans le comté de Labelle. Monseigneur, j'ai eu l'occasion de causer avec plusieurs personnes de la paroisse et d'amener le sujet sur les théories de communisme et de crédit social etc. Ces théories sont déjà beaucoup pénétrées parmi nos familles canadiennes-françaises catholiques, même parmi celles reconnues foncièrement chrétiennes. Une assemblée en faveur du crédit social a eu lieu ici hier soir. La manière dont les gens se sont conduits est une preuve indiscutable de cet état de chose. Je crois, Monseigneur, qu'une enquête sérieuse devrait être menée parmi le clergé comme parmi les laïques et qu'une réaction immédiate s'impose³.»

LA CHASSE AUX SORCIÈRES

Roméo Lafond raconte:

Une séance agitée du conseil municipal du Canton Marchand.

«L'Annonciation, 3 avril. — Ce soir à 8 heures débuta l'assemblée régulière du conseil du Canton Marchand. Une soixantaine de contribuables, dont un bon nombre de créditistes coiffés de leur bérêt, assistaient à l'assemblée. Tout était calme et paisible. Le secrétaire Albert Gauvreau donna lecture des minutes, puis procéda à la présentation des comptes de clôtures, bouts de chemin, enlèvement de la neige, etc.

Un groupe de comptes s'élevant à \$600 attira l'attention et Louis Raymond qui demanda s'il ne serait pas à propos de passer une résolution pour l'assurance-santé adressée à l'Hon. Paquette. «Le pompier atomique!» dirent quelques-uns.

Applaudissement général qui tira de son sommeil le constable Roméo Bédard.

Il faut dire que ce fameux constable a été engagé il y a trois mois pour faire taire les contribuables aux assemblées du conseil. Il a fait des règlements: Pas fumer — Pas cracher — Pas parler — Oter son chapeau!

Donc, éveillé de son rêve de policier, Bédard veut exercer son autorité en réclamant que les créditistes enlèvent leur bérêt. Tout le monde se coiffe aussitôt de son chapeau. Le constable Bédard essaie de se servir de la force...

Fracas... Le constable est poussé en bas de l'escalier, en criant qu'il allait chercher du renfort (qui n'est jamais venu). J'ai dit aux conseillers: «Votre constable et un provocateur, calmez-le!»

Tout serait rentré dans l'ordre après cet incident si les conseillers avaient fait preuve de tact. Mais le conseiller Bigras, qui essayait avec le maire les attaques verbales des contribuables, se mit à crier en brandissant les poings: «Si quelqu'un veut se battre, qu'il descende sur le trottoir. On va régler ça!»

Il fut hué. «Va voir les fous à Mont-Laurier. T'en trouveras en masse des pareils à toi!»—«Hitler!» — «Puant!» — «Pousse-toi!» — «Démissionne!» — «Va chercher les pompiers à Paquette!»

Il y eut un tel chahut que le maire leva la séance et sortit, suivi de trois conseillers impopulaires qu'on dit imposés par le patronage politique de l'Union Nationale: H. Robidoux, C. Raymond et A. Bigras. Restèrent dans la salle, les conseillers W. Borduas et Gérard Charlebois... pour une discussion avec les contribuables présents dans l'atmosphère la plus gaie.

Il est clair qu'à l'Annonciation (Canton Marchand), le Conseil élu par surprise n'a pas la confiance des contribuables et les assemblées sont souvent orageuses.

Le conseil municipal a besoin de \$50,000 pour boucler son budget en s'en tenant au plus strict nécessaire. Les gens sont surtaxés, à bout de souffle et très irrités. En taxes de toutes sortes, L'Annonciation paie plus de \$200,000 par année, et reçoit vaguement \$25,000 en retours non assurés.

La solution: les conseillers duplessistes devraient démissionner et laisser place à ceux qui auraient le courage de faire la pression nécessaire pour forcer Duplessis à entailler ses amis AMÉRICAINS pour donner aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin.»

Source: *Journal Combat* — 15 avril 1956.

À L'Annonciation, les conservateurs s'unissent pour baillonner le major Lafond reconnu comme communiste. C'est au début des années 1950 que les événements tournent au vinaigre par l'investigation policière au camp Lafond. Dans le journal *La Presse* du 8 septembre 1951, Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, déclare: «grâce à la loi du cadenas que nos adversaires politiques ont tant combattus et critiquée, nous avons saisi (au camp Lafond) tout un lot de littérature dont le but était de servir à l'établissement d'une école de communisme pour les jeunes. La plupart des documents sai-

sis venaient de la Russie et de la Tchécoslovaquie.» Le major Lafond rétorque: «Je considère le raid opéré au camp Lafond par la Police Provinciale comme une grossière violation de la propriété privée qui montre à quels abus conduit la loi du cadenas, qui vise non plus les communistes, mais tous ceux qui ont assez d'honneur pour conserver leur indépendance de pensée. Je ne doute pas un moment que le premier ministre, M. Duplessis, a machiné cette affaire contre moi parce que j'ai participé à quelques manifestations en faveur de la paix. Cela fait partie de la persécution dont il essaie d'accabler tous ceux qui parlent en faveur du maintien de la paix dans le monde. Deux vieilles revues russes datant de 1938-39, et deux bulletins d'informations venant d'une agence tchèque constitue toute la liste de ces soi-disant «documents communistes venant de Russie et de Tchécoslovaquie». Je maintiens et je défendrai la liberté de lire ce que je voudrai, d'aller chercher les renseignements qui m'intéresseront sur quelque pays que ce soit, et je n'accepterai jamais la dictature de l'esprit que M. Duplessis semble vouloir imposer ici'».

Au prise avec une société rurale, traditionnelle et clérico-nationaliste, le major Lafond finit par joindre véritablement les rangs du Parti communiste en 1953. Qui plus est, aux élections fédérales de 1953, il se présente candidat du Parti Ouvrier-Progressiste ou Communiste dans le comté de Labelle et obtient plus de 200 voix. A partir de cette date, il rédige plusieurs articles pour le journal ouvrier *Le Combat*. Il devient l'ennemi numéro un du comté pour le clergé et l'élite locale. Il prêche le communisme et dispense des cours sur le socialisme. Intimidations, altercations, lettres injurieuses, tentatives de dépossession foncière... font maintenant partie de la vie quotidienne du major Lafond. On «cherche à lui fermer la gueule» comme l'a déjà dit un citoyen de l'époque. Dans l'une de ses lettres, le major Lafond soupçonne même Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, d'être mêlé au groupe de gens qui ont employé des moyens d'intimidation pour l'empêcher de donner ses cours sur le socialisme à Mont-Laurier en 1953. De 1954 à 1965, le major Lafond part travailler à Montréal et revient tous les étés passer ses vacances au Canton Marchand. Il s'y établira définitivement à sa retraite en 1966.

Sans interruption, de 1931 à 1958, Albiny Paquette a été le député unioniste du comté de Labelle en comptant sur l'appui d'une équipe d'organisateur dans chaque localité. À L'Annonciation, il pouvait compter sur la collaboration étroite du docteur Côme Cartier, Ovila Gauvreau, Alexandre Pécelet, Lionel Racicot et Onésime Noël. Lors du passage de Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, à Mont-Laurier, le 20 septembre 1942, on observe parmi les orateurs unionistes de L'Annonciation: le docteur Côme Cartier et le maire Charlemagne Denis. Le 6 mai 1946, le conseil municipal de L'Annonciation adopte une résolution appuyant la lutte de Maurice Duplessis pour sauvegarder l'autonomie provinciale face aux politiques centralisatrices du gouvernement fédéral.

**L'ANNONCIATION
SOUS
LE CIEL BLEU DE
L'UNION NATIONALE**

Résolution du conseil municipal de L'Annonciation contre le communisme. 7 décembre 1936.

«Considérant que le Canada et notre Province, en particulier, ont besoin d'ordre et de sécurité, que depuis des mois la société est inquiétée et troublée par les menées communistes dont les machinations s'avérant de plus en plus audacieuses, travaillent ouvertement à instaurer l'anarchie au sein d'une société jusqu'ici paisible et respectueuse des lois.

Considérant qu'il y a du flottement, de l'indécision dans la conduite de nos gouvernements vis à vis cet élément de troubles le communisme qui, à la faveur de la tolérance dont il est l'objet, est devenu une menace qu'il faut absolument anéantir.

En considérant que l'heure n'est pas aux demi-mesures mais qu'une action énergique et immédiate s'impose pour la suppression radicale et définitive, de quelque manière que ce soit, de l'idée et de la mystique communiste. Ce conseil municipal, reflétant le sentiment de la population qu'il représente, et ayant mûrement pesé la portée de l'acte qu'il pose déclare vouloir de ses gouvernements fédéral et provincial, sur proposition du conseiller Côme Robidoux, secondé par le conseiller Louis Cotte, une action énergique et soutenue vers la suppression radicale du communisme et de l'anarchie dans ce pays par la dissolution des lignes ou organisations communistes, l'interdiction du colportage de tracts, revues ou autres écrits de propagande communiste, la déportation des étrangers indésirables propagandistes du communisme chez nous, et enfin, la mise hors la loi de tout ce qui se rapporte à la propagation de cette doctrine néfaste.

Et que copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Premier Ministre du Canada, à l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec et aux députés fédéral et provincial de ce comté, par le secrétaire-trésorier.

Adopté.»

Source: AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation. 1934-1941*: 116-117.

Aux élections de 1948, les maires de Canton Marchand et de L'Annonciation, Ovila Gauvreau et Onésime Noël, comme tous les maires du comté de Labelle adoptèrent une résolution demandant la réélection par acclamation du député Albiny Paquette. Aux élections de 1952, la paroisse de L'Annonciation était presque toute entière derrière le député A. Paquette qui venait de lui promettre de construire un hôpital. Les retombées économiques de cette nouvelle construction sont énormes. À L'Annonciation, 3,000 électeurs seront présents à une assemblée électorale pour soutenir le candidat unioniste.

**Déclaration de principes en faveur du fédéralisme canadien.
4 janvier 1950.**

«Il est adopté à l'unanimité que ce conseil adopte une résolution suivant celle adoptée par l'exécutif de la chambre de commerce de L'Annonciation dans un exposé de déclaration de principes

1. Nous sommes d'avis que le gouvernement de cette province doit. — Défendre avec vigueur la théorie du pacte confédératif;
2. Réaffirmer les droits des états provinciaux à certaines fonctions qu'ils ne peuvent céder à aucun prix (vie-sociale, enseignement, droit civil etc.);
3. Exiger que les états provinciaux disposent des ressources qui leur permettent de remplir le rôle fixé par la constitution;
4. Approuver le principe que le Canada puisse amender lui-même sa constitution après avoir obtenu l'adhésion de chaque région du pays (ouest, Ontario, Québec, les Maritimes) et celle des deux tiers de chacune des deux chambres du gouvernement central;
5. Approuver la suppression des appels au Conseil privé, mais exiger que la Cour Suprême soit établie sur une base plus large qu'actuellement, afin qu'elle cesse d'être un tribunal dépendant exclusivement du gouvernement central.»

Source: AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation. 1948-1952*: 129-130.

Laissons A. Paquette décrire la scène: «Leur accueil fut chaleureux. À un mille du village une voiture décapotable, recouverte du drapeau fleurdelysé, nous attendait mon épouse et moi-même et une centaine d'automobiles nous escortèrent jusqu'au lieu de l'assemblée. Sur l'estrade, je serrai la main à de vieux amis: le Dr et Mme Côme Cartier, M. Ovila Gauvreau, ancien maire, M. Onésime Noël, maire de la ville et son épouse; M. et Mme Louis Raymond, M. et Mme Arthur Sarrazin, M. et Mme Germain Drouin, M. et Mme Gaston Beaudard, tous maires et mairesses de différentes municipalités et rencontrai bien d'autres fidèles partisans. L'hon. Alexandre Taché, président de la chambre des députés à Québec, ouvrit l'assemblée. Puis, ce fut l'hon. Olier Renaud du Conseil Législatif. Après mon discours, Rose prononça une vibrante allocution qui fut suivie du chant de notre hymne national⁵.»

En juillet 1952, pendant les élections, les maires Louis Raymond de Canton Marchand et Onésime Noël de L'Annonciation étaient présents à Mont-Laurier pour accueillir Maurice Duplessis. Comme d'habitude, aux élections de 1956, les maires de Canton Marchand et de L'Annonciation, Julien Labelle et Onésime Noël, appuyèrent la candidature d'Albiny Paquette. Le 9 juin, 4,000 personnes étaient présentes à L'Annonciation pour acclamer leur député

unioniste. A. Paquette écrit: «Sur l'estrade, on voyait presque tous les maires du comté. M. Paul Sauvé, ministre de la jeunesse, fit un éloquent discours, rappela le temps où les salaires des bûcherons étaient de .50 par jour. Il prédit que tous les comtés du Nord de Montréal, jusqu'en Abitibi, éliraient des députés appuyant M. Duplessis. Il fut très applaudi par la foule.

À mon tour, je fis un résumé des oeuvres du gouvernement de l'Union Nationale dans le comté et dans la province. Je fus remercié par M. le maire Onésime Noël, président de la Corporation de l'Hôpital des Laurentides, à qui j'avais, quelques mois auparavant, remis un chèque au montant de \$500,000. comme premier versement pour la construction de cet hôpital pour malades mentaux. Puis la foule réclama mon épouse qui prononça une allocution très appréciée. Le docteur Côme Cartier, ancien maire et ancien préfet, termina la série des discours avant le chant de l'«O Canada»⁶.»

**NON
À LA
CONSCRIPTION**

Comme dans l'ensemble du Québec, la Seconde Guerre mondiale aura des répercussions à L'Annonciation. À deux reprises, soit le 6 février et le 5 septembre 1939, le conseil municipal du Village de L'Annonciation se prononce contre toute forme de participation canadienne à la guerre. En 1942 et en

**Résolution du conseil municipal de L'Annonciation
contre la participation canadienne à la guerre.
6 février 1939**

«Attendu que, vu le malaise grandissant en Europe et ailleurs, il semble évident qu'une guerre surviendra;

Attendu que tous se rappellent encore les suites néfastes de notre intervention dans la grande guerre de 1914;

Attendu que la politique militaire du gouvernement nous ferait craindre que l'on soit à préparer une intervention active à une guerre extra-territoriale, où le Canada finirait de se ruiner, et ferait massacrer des milliers de ses meilleurs sujets;

Ce Conseil, sur proposition du conseiller Côme Robidoux, appuyé par le conseiller Onés. Noël décide donc de s'opposer fortement à toute politique militaire qui n'aurait pas pour but unique et immédiat la défense du territoire canadien seulement; et qu'il s'oppose absolument à toute participation à une guerre extra-territoriale.

Et que copie de cette résolution soit transmise à l'Honorable Premier Ministre du Canada, ainsi qu'à notre député M. Maurice Lalonde et aux journaux pour publication. Que M. Lalonde soit prié de prendre franchement position en chambre, et suivant les vues de ses électeurs qui sont absolument opposés à toute intervention militaire en dehors du Canada.»

Adoptée.

Source: AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1934-1941*: 206.

1944, il se prononce contre la conscription. En 1945, il s'oppose au projet de loi fédéral visant à instaurer le service militaire obligatoire. Au plébiscite de mai 1942, 92% des électeurs du comté de Labelle ont voté «non» à la mobilisation. Plusieurs conscrits se cachent dans les montagnes des Laurentides pour échapper à l'armée. Le gouvernement fédéral réquisitionne les écoles pour procéder à l'enrôlement national et invite les secrétaires-trésoriers et les enseignants à prêter bénévolement leur concours pour ce travail.

Après la guerre, la police militaire continue sa chasse aux conscrits. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1946, un jeune homme de L'Annonciation, a été arrêté. Les parents sont sans nouvelles. Est-il incarcéré? Dans quelles conditions? Pour combien de temps? Quelle est sa sentence? On fait appel au député fédéral Maurice Lalonde pour connaître le sort du jeune malheureux. Il sera finalement libéré.

En politique, l'Ordre secret des Chevaliers de Jacques-Cartier a joué un rôle à L'Annonciation comme ailleurs au Québec. Son action de concertation, d'animation et de manipulation discrète a eu ses effets à bien des débats publics et politiques et dans la lutte contre le major Lafond. On sait que cet Ordre a vu le jour à Ottawa dans les années 1930 pour la défense des intérêts des Canadiens français catholiques de tout le Canada. Il ne survivra cependant pas à la Révolution tranquille.

LES CHEVALIERS DE JACQUES-CARTIER

«C'était une affaire secrète.»

«L'Ordre Jacques Cartier, c'était une affaire secrète. C'était nationaliste. Le Parti Québécois qui existe aujourd'hui c'est le résultat du travail de la patente. On travaillait dans l'ombre. Pis on a parti le R.I.N., le bloc populaire. On avait notre cellule pis les autres villages environnants. On se réunissait le soir à cachette. Le président de la Commission scolaire en faisait partie. C'était le centre de défense des Canadiens-français.»

Source: Témoignage de Adrien Charbonneau, âgé de 70 ans, de L'Annonciation.
Entrevue réalisée le 20 février 1985.

Un autre organisme politique impliqué à L'Annonciation est certes la Société Saint-Jean-Baptiste. Dans les années 1950, sous la présidence de Philippe Boisclair, la Société Saint-Jean-Baptiste a organisé plusieurs concours auprès des jeunes sur l'histoire nationale, le bon parler français, etc.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN- BAPTISTE

La politique municipale et scolaire est proche des réalités quotidiennes et est soumise au contrôle effectif des électeurs. Dans l'ensemble, les élus locaux sont soucieux d'éviter à leurs commettants des dépenses difficiles à justifier.

LA POLITIQUE MUNICIPALE

Et comme nous l'avons observé précédemment, la politique municipale s'aligne aussi sur les grands partis, de nombreux maires appuient l'une ou l'autre des grandes formations politiques. Toutefois, l'administration municipale du Canton Marchand diffère de celle du Village de L'Annonciation. En effet, ce sont les problèmes de voirie qui prédominent au Canton Marchand.

**LE CONSEIL
MUNICIPAL DE
L'ANNONCIATION**

Préoccupé de mettre sur pied certains services de base: aqueduc, égoût, électricité, police, pompiers; à améliorer le réseau routier..., le conseil municipal impose des taxes aux contribuables pour la réalisation de ces objectifs. Evidemment, la première préoccupation des élus municipaux du village de L'Annonciation dans les années 1930 est la lutte contre le chômage et dans les années 1940 la lutte contre la conscription. Ils voient à l'amélioration de la qualité de vie des villageois en entreprenant divers travaux d'aménagement urbain et naturel: construction de trottoirs en ciment, plantation d'arbres, réfection des chemins, élargissement et éclairage des rues, canalisation des égoûts en 1942, asphaltage des rues en 1953, système de filtration des eaux de l'aqueduc en 1955, construction d'un bassin de filtration de l'eau en 1955, pavage des rues secondaires du village en 1958, creusage d'un puits artésien municipal de 50 000 gallons d'eau en 1941, etc.

Défendant les intérêts économiques des commerçants du village, le conseil municipal impose en 1930 et en 1934, une taxe aux commerçants étrangers. On se préoccupe aussi du maintien de l'ordre dans le village. Le 2 mai 1938, Dosithée Poirier est nommé au poste de constable. Puis en 1952, le poste est occupé par Henri Pécelet, puis, en 1954, par Alphonse Boileau. Le 1er mai 1950, le conseil municipal adopte le premier règlement relatif à la construction et à l'usage des bâtiments et des terrains et il engage un inspecteur en bâtiments.

Au début des années 1930, le conseil municipal du village tient ses assemblées à la salle du Cercle de la Gaïeté. En 1938, on examine la possibilité de construire une salle municipale et une caserne de pompiers. Il faudra attendre encore plusieurs années, soit en 1954, pour voir les débuts de la construction d'un poste de pompier au village. Et c'est en 1957 que l'on achète le matériel et les accessoires pour le service d'incendie.

**ENTENTE INTER-
MUNICIPALE**

En 1956, a lieu la première entente intermunicipale entre le Canton Marchand et le village de L'Annonciation concernant la distribution de l'eau pour certains contribuables du Canton Marchand habitant près du village.

*À droite,
placard publicitaire
de la campagne électorale
municipale de Canton
Marchand, menée par
Ovilia Gauvreau en 1940.*

Aux Electeurs de la Municipalité du Canton Marchand

Messieurs,

J'accepte avec le plus franc plaisir, la lutte pour le renouvellement de mon mandat à la Mairie de notre chère municipalité. Aucun de vous n'est pas sans être pleinement assuré que ce n'est que pour le souci du bien général que je suis dans la bataille, car inutile de le rappeler c'est une charge qui est sans avantages matériels.

Conscient de l'appui général qui m'entoure, appui acquis par les résultats incontestables et, avouons-le considérables que votre administration sortant de charge a su réaliser. Il me semble que je ne puisse discontinuer de fournir ma quote-part de l'effort nécessaire pour compléter l'oeuvre commencée.

Par les temps difficiles que nous traversons, tous doivent faire leur devoir et chacun coopérer suivant sa situation et ses moyens au bien de la chose publique.

Fort de l'expérience acquise et des résultats obtenus mon devoir est tout tracé et en reconnaissance de votre confiance passée, je suis prêt à consacrer mon énergie à continuer le programme progressif que le Conseil avait adopté c'est-à-dire:

Economie — Travail — Remboursement des dettes, sans pour cela être durs et incompatissants envers nos contribuables: Développement de la Voirie. Faire régner la justice dans nos rangs. Donner le droit à qui il revient.

Il me fait le plus grand plaisir de rendre hommage à tous et chacun de nos Conseillers qui en chaque occasion n'ont jamais manqué de me fournir le plus magnifique appui et l'aide de leurs judicieux avis.

C'est avec cet heureux enchaînement de circonstances que nous pouvons présenter devant vous avec cette liste d'objectifs atteints. Liste que je publie sous mon serment d'office et confirmée par les divers rapports de nos auditeurs officiels.

Dette de la Municipalité

Suivant rapport "année 1934"		\$27,618.43
Remboursement fait sur la dette depuis janv. 1935 à janv. 1939	\$7,700.93	
Dette de Voirie enlevée au Rapport 1938	\$12,000.00	\$19,700.93
Dette au 1er janvier 1939		\$7,917.50

C'est dire que nous avons

- 1° REMIS en argent sur la dette depuis 1935 à 39 \$7,700.93
Moyenne annuelle \$1,925.
- 2° REDUIT le taux de la taxe qui était de \$1.50 à 0.90; diminution de 0.60.
- 3° DIMINUE le taux de 1% sur les arrérages de taxe.
- 4° DIMINUE également le taux de 1% sur emprunt.
- 5° Améliorations faites en travaux de voirie par octrois obtenus du département Provincial \$10,000.00.

Messieurs connaissant vos caractères d'hommes d'affaires avisés, nul doute que vous apprécierez à sa juste valeur l'effort fourni par ceux des vôtres qui avaient les affaires publiques en mains, vous ne vous fassiez un devoir agréable d'apporter votre plus entière approbation à la gérance d'une chose aussi délicate qu'est l'administration civile d'une de nos plus importantes paroisses.

Ne soyez pas sans ignorer qu'un bilan favorable d'une administration municipale est en tout lieu fort remarquée et que nos rapports avec toutes les autorités que la chose intéresse en sont d'autant facilité et rendra plus souvent plus profitable.

En effet, les autorités aiment aider ceux qui s'aident eux-mêmes et vous vous aider grandement vous-mêmes en proclamant hautement le 19 mai prochain, par vos votes la satisfaction et la confiance que vos mandataires d'hier ont su vous inspirer.

Messieurs: Vers le Progrès! Toujours plus haut: Vive L'Annonciation Marchand. Comme frères, la main dans la main.

OVILA GAUVREAU

et le Comité d'Organisation



Cinquième partie

5

Un développement
par secousses
(1960-1985)

En passant d'une tradition sacro-cléricale à la modernisation et à l'ère de l'État-Providence, comme partout ailleurs au Québec, les municipalités de L'Annonciation et de Canton Marchand ont profondément été marquées par la Révolution tranquille des années 1960. Aussi, jusqu'à ce jour, a-t-on vu apparaître des forces nouvelles et des initiatives, un remue-ménage des idées et des comportements et une volonté de prise en charge du développement économique par le milieu. Ce sont ces mutations récentes et ces perspectives de développement actuels et futurs dont nous traiterons dans cette dernière partie du livre.

**L'HÔPITAL DES
LAURENTIDES
RÉSOUT LA CRISE
DES ANNÉES 1960**

Au début des années 1960, Canton Marchand et L'Annonciation étaient confrontés à de graves problèmes socio-économiques. Reconnues pour leur bas revenu annuel moyen, pour la rareté des emplois, pour leur taux élevé d'émigration, pour leur agriculture qui s'est soldée par un échec, pour le ralentissement de leurs activités forestières, l'économie de ces deux municipalités semblaient se trouver dans une impasse. Les aléas du marché capitaliste avaient marginalisé ce territoire et sa situation nécessitait l'intervention de l'État-Providence. Ainsi, par la construction de l'Hôpital des Laurentides, l'État a réussi à mettre fin au solde migratoire négatif de la région, à créer de l'emploi, à amener le progrès et le développement dans la région. Finalement, l'hôpital fut perçu comme la panacée à tous les problèmes. Il n'est pas exagéré de dire que la construction de l'Hôpital des Laurentides en 1957 bouleversa le cours de l'histoire de L'Annonciation et de Canton Marchand ainsi que de toute la vallée de la Rouge. Dès son ouverture en 1961, l'hôpital devint le plus grand employeur en engageant 300 personnes. Il injecta dans l'économie locale des sommes considérables et eu un effet d'entraînement de normalisation sur les échelles de salaires en vigueur dans le secteur privé. En 1982, quelque 867 personnes trouvaient un gagne-pain aussi rémunérateur que partout ailleurs au Québec. Pour la même année, uniquement en salaire, l'Hôpital des Laurentides a payé environ 14 millions de dollars. Mentionnons aussi que l'on compte parmi son personnel, le plus haut taux de travailleurs unis par les liens du mariage, de tous les hôpitaux du Québec. Ce qui signifie que dans plusieurs cas le revenu de la famille est multiplié par deux. Mentionnons aussi que certaines familles des municipalités de L'Annonciation et de Canton Marchand comptent plusieurs membres qui travaillent à l'hôpital.

D'une économie axée sur l'exploitation du sol et de la forêt depuis 1880, les municipalités du Canton Marchand et de L'Annonciation se retrouvent, depuis l'avènement de l'hôpital, avec une économie qui sera progressivement et presque uniquement basée sur les services. Le tissu humain et social subira des transformations: des agriculteurs abandonneront leur terre, des travailleurs forestiers laisseront les chantiers pour devenir des syndiqués aux services du ministère des Affaires sociales, des nouveaux arrivants apporteront

des changements au niveau des moeurs du milieu et influenceront la mentalité du coin. L'activité commerciale du village se retrouvera prospère: le magasin général du temps disparaîtra pour se spécialiser dans une ligne de vente de produits, de nouveaux commerces apparaîtront, des garanties s'offriront maintenant aux nombreux travailleurs pouvant hypothéquer leur salaire. La population de L'Annonciation augmentera de 107,4% de 1961 à 1971, et la population totale des municipalités de Canton Marchand et de L'Annonciation passera de 2066 en 1961 à 3053 en 1971, alors que le taux d'accroissement de la population à l'échelle du comté de Labelle n'était que de 4,6% pendant cette même période.

Mais, au tournant des années 1980, cette période florissante des 20 dernières années s'essoufle. Les retombées du Centre Hospitalier des Laurentides semblent avoir atteint leur point de saturation et à cause de la crise économique, le gouvernement du Québec sabre dans le budget du secteur hospitalier. C'est l'éveil brutal d'une population vis-à-vis les dangers d'une économie de dépendance où l'État-Providence subvient à presque tous leurs besoins. Un journaliste n'a-t-il pas titré une série d'articles: «L'Annonciation-Canton Marchand: une économie locale en péril?»

Regardons maintenant d'un peu plus près le sens de l'évolution des municipalités de L'Annonciation et de Canton Marchand, de 1960 à nos jours, au niveau de ses aspects démographiques, économiques, sociaux, culturels et politiques.

Aspects démographiques

Tableau 14. Évolution de la population de 1961 à 1981.

Année Municipalité	Taux de variation		Taux de variation		Taux de variation		Taux de variation		
	1961	1961-1981	1966	1966-1981	1971	1971-1981	1976	1976-1981	1981
L'Annonciation	1042	126.1	2040	15.4	21 62	8.9	2186	7.7	2356
Marchand	1026	7.0	1110	-1.0	891	23.2	973	12.8	1098
Total	2068	133.1	3150	14.4	3053	32.1	3159	20.5	3454

Source: Recensements du Canada, 1961, 1966, 1971, 1976, 1981.

Comme le montre le tableau 14, la période comprise entre les années 1961 et 1971 aura donné lieu à un accroissement considérable de la population de L'Annonciation passant de 1042 personnes à 2162, soit une augmentation de 107,4%. Ce boom démographique n'est pas le résultat d'une évolution démographique naturelle, mais de l'implantation de l'Hôpital des Laurentides au village de L'Annonciation qui attirera un grand nombre de travailleurs. Parallèlement à cette hausse impressionnante de la population de L'Annonciation, le Canton Marchand connaîtra une baisse de 13,1% de

LE BOOM DÉMOGRAPHIQUE

sa population qui s'explique par le phénomène d'attraction du Centre Hospitalier où plusieurs familles rurales quittent leurs fermes pour la sécurité financière qu'offre l'hôpital. Par contre, si l'on examine la période comprise entre les années 1971 et 1981, l'on s'aperçoit que la population du Canton Marchand aura connu un accroissement de 23.2% tandis que ce taux sera de 8,9% pour L'Annonciation. Après le boom des années 1960, le profil de l'évolution démographique des années 1970 et 1980 laisse entrevoir un faible accroissement dans l'avenir.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Tableau 15. *Évolution de la structure par âge de la population de 1961 à 1981.*

Canton Marchand		1961		1971		1976		1981	
Groupe d'âge	Nombre	Taux de variation		Taux de variation		Taux de variation		Nombre	Nombre
		1961-1981	1971-1981	1971-1981	1976-1981				
0 - 14 ans	437	-64.5	272	-43.	265	-41.5	155		
15 - 64 ans	547	-34.1	549	-34.4	650	-44.6	360		
65 et plus	42	42.8	70	-14.2	70	-14.2	60		
Village de L'Annonciation		1961		1971		1976		1981	
Groupe d'âge	Nombre	Taux de variation		Taux de variation		Taux de variation		Nombre	Nombre
		1961-1981	1971-1981	1971-1981	1976-1981				
0 - 14 ans	396	-44.4	504	-56.3	455	-51.6	220		
15 - 64 ans	580	47.4	1477	-42.1	1420	-39.7	855		
65 et plus	66	142.4	181	-11.6	305	-47.5	160		

Source: *Recensements du Canada — 1961, 1971, 1976, 1981.*

Le tableau 15 révèle un vieillissement de la population: le poids des personnes âgées de 65 ans et plus augmente de 214,3% entre 1961 et 1971 dans les deux municipalités de L'Annonciation et de Canton Marchand. Tandis que la population comprise entre les tranches d'âge de 15 à 44 ans n'augmentait que de 79,8%. À ce vieillissement de la population, s'ajoute une baisse de la natalité: les jeunes allant jusqu'à 14 ans passent de 833 en 1961 à 375 en 1981. Comme dans l'ensemble du Québec et du monde occidental, le nombre de personnes par ménage a connu depuis quelques années, une chute remarquable. Il passe de 4.5 en 1971 à 3.2 en 1981 à L'Annonciation et de 3.8 à 3.2 au Canton Marchand. Cette tendance, si elle est maintenue dans les années futures, transformera complètement la nature des rapports entre les personnes dans la cellule familiale, le type d'habitation, les pratiques sociales, individuelles et collectives. Selon Pierre Chaunu, c'est le symptôme le plus inquiétant de la crise de la civilisation occidentale².

D'une manière générale, les femmes sont moins nombreuses que les hommes, mais les années 1970 marqueront le fléchissement du nombre d'hommes en rapport avec celui des femmes (voir le tableau 16).

Tableau 16. Population selon les sexes de 1961 à 1981.

	L'Annonciation		Canton Marchand	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1961	542	500	549	477
1971	1185	977	485	406
1976	1150	1035	530	430
1981	1240	1145	580	530

Source: Recensements du Canada, 1961, 1971, 1976, 1981.

Enfin, comme dernier élément démographique important, soulignons que la population de L'Annonciation et de Canton Marchand est massivement francophone, soit 97,1% en 1976. En contrepartie, la population anglophone décroît considérablement passant de 115 personnes en 1971 à 40 en 1981. Et, en 1980, 2 familles cambodgiennes, fuyant leur pays déchiré par la guerre, s'installeront à L'Annonciation. Elles seront accueillies par un groupe de bénévoles qui veillera à répondre à leurs besoins et à les aider à s'adapter au nouveau pays.

Aspects économiques

En 1963, à la suite des pressions de l'Association de la Vallée de la Rouge, le gouvernement libéral de Jean Lesage profita de l'entente fédérale-provinciale sur l'Aménagement Régional et le Développement Agricole (ARDA), pour lancer une vaste étude sur le territoire de la vallée de la Rouge qui sera entreprise par la Société Technique d'Aménagement Régional (STAR). Le défi était de taille et consistait à dresser un plan d'aménagement de l'ensemble du territoire et de le mettre à exécution. Pour réaliser l'opération, un programme de recherches et d'animation sociale a été mis sur pied. Une nuée de chercheurs, d'enquêteurs et d'animateurs s'étendit sur la région qui se vit étudier, mesurer, analyser et planifier comme elle ne l'avait jamais été auparavant.

LA S.T.A.R.

Les aménagistes qui étaient pour la plupart frais émoulus des universités envahirent le territoire dans la perspective de mettre en pratique les théories d'aménagement rural qu'ils avaient appris. Ils consultèrent la population et ils essayèrent de changer leur mentalité et de résoudre les problèmes dans tous les secteurs d'activité économique. Les recherches de la S.T.A.R. s'échelonnèrent de 1963 à 1965. Et le plan d'aménagement se composait de 4 cahiers totalisant 560 pages, de plusieurs recommandations et de 4 grands projets: projet d'un pâturage collectif dans le Canton Marchand, projet de reboisement, projet d'équipements touristiques (amélioration des voies de communication, aménagement de sites, construction d'un réseau d'attraitis touristi-

ques et de sites de camping, établissement d'un bassin d'élevage de poissons) projet de réadaptation de la main-d'oeuvre rurale agricole par l'enseignement aux adultes. Il fallait ensuite passer aux actes concrets, à la réalisation du plan. Estimant les terres incultes, les aménagistes de la S.T.A.R. incitèrent les cultivateurs à convertir leur domaine agricole en plantation de pinèdes. C'était là mettre le point final aux potentialités du monde rural et au rêve physiocrate du curé Labelle.



*Une plantation
de pinèdes
ayant plus
de 1000 unités.*

Pourtant destiné à promouvoir le développement de toute la vallée de la Rouge, le plan apporta peu de choses. Rien ne fut réalisé pour réduire le haut taux de chômage, l'hémorragie de la jeunesse, la coordination inadéquate de l'exploitation des ressources de la forêt et de l'agriculture.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LE TAUX DE CHÔMAGE

Le chômage demeure à L'Annonciation et au Canton Marchand un malheur permanent. Même s'il n'est pas facile d'en évaluer les taux avec exactitude, compte-tenu de la proportion considérable d'emplois saisonniers qu'on y trouve, L'Annonciation et Canton Marchand souffrent d'un haut taux de chômage atteignant près de 10% en 1971 et le double en 1983. Les plus touchés, ce sont les jeunes de 15 à 30 ans avec un taux de chômage de 30%. Dès le début des années 1960 et ce, jusqu'à nos jours, pour remédier au chômage, les municipalités du Village de L'Annonciation et du Canton Marchand auront toujours participé à des programmes gouvernementaux comme, par exemple, l'encouragement des travaux d'hiver, les projets programmes d'initiatives locales (PIL), perspectives jeunesse, Canada au Travail. Au cours des années 1980, les programmes d'Emploi du Canada deviendront le troisième plus grand employeur de la région de L'Annonciation.

Cette dégradation de l'activité économique est due, selon l'économiste Claude Pécler, à la faiblesse du marché régional et à la structure économique axée essentiellement sur le secteur tertiaire (Hôpital des Laurentides, pénitencier de La Macaza, projets gouvernementaux, commerces et services administratifs) où 85% de la main-d'oeuvre trouve un emploi; et peu sur le secteur secondaire et le secteur primaire se caractérisant par une industrie du bois presque mourante, une industrie sylvicole malade et une agriculture comateuse (voir le tableau 17)³.

Tableau 17. Secteurs d'activités en 1971.

	L'Annonciation	Canton Marchand
Primaire	12,6%	11,8%
Secondaire	12,6%	13,7%
Tertiaire	87,4%	74,5%

Source: Recensement du Canada. 1971.

Le Canton Marchand et L'Annonciation, on l'a vu amplement, n'a jamais été un territoire favorable à l'agriculture. En 1962, la construction de l'hôpital entraînera à l'abandon une quantité considérable de terres peu rentables. Le nombre d'acres de terre en culture se serait alors réduit de plus de la moitié, passant de 8798 en 1961 à 4828 en 1971. Mais à partir de cette date, peut-être à cause d'une relance du retour à la terre, certaines exploitations agricoles reprennent vie et le nombre d'acres de terre en culture augmente à 1225 en 1976. Le nombre de fermes passe de 15 en 1971 à 19 en 1976 et leur taille augmente en superficie, on retrouve 12 fermes ayant 180 acres et plus en 1971 et 16 fermes en 1976. Cette reprise de l'activité agricole est orientée vers l'élevage des bovins et l'aviculture, comme l'indique le tableau 18.

L'AGRICULTURE

Tableau 18. L'état de l'agriculture dans le Canton Marchand en 1971-1976.

	Bétail						Grandes cultures en acres						
	Bovins total	Vaches laitières	Porcs	Poules et poulets	Chevaux	Moutons	Avoine	foin	avoine pour fourrage	pommes de terre	blé	orge	seigle
1971	114	42	39	4633	6		150	490	40	89			
1976	320	33	19	10737		7	146	588	179	203	15	5	11

Source: Recensements du Canada. 1971. 1976.

Par contre, les revenus restent encore très faibles. 47% ont un revenu de moins de \$2 500. par année et 31% seulement ont un revenu de plus de 10 000., et les cultivateurs doivent encore trouver un travail à l'extérieur pour atteindre un niveau de vie décent. À l'heure actuelle, selon une étude réalisée en 1981 par le projet La Relance, le Canton Marchand représentait un potentiel qui offrirait de bonnes perspectives.

Etablies depuis 1975 au Canton Marchand, les Serres Zyromski est un exemple éloquent où la spécialisation et l'utilisation des nouvelles technologies sont des perspectives d'avenir à l'industrie agricole. Cette jeune entreprise d'horticulture a réussi à se tailler une place sur le marché canadien en se spécialisant dans la production de plants de boutures de plantes comme les fushia, bégonia et géranium. À l'heure actuelle, elle offre 10 emplois et produit plus de 250 000 plants de boutures annuellement.



*Une ferme du
Canton Marchand
sur le rang
de la Mullen.*

LA FORÊT

La forêt continue à fournir un gagne-pain à quelques ouvriers de L'Annonciation et de Canton Marchand. Née sous le signe du bois, cette région voit, en 1978-1979, toutes les concessions forestières de la compagnie Canadian International Paper revenir au gouvernement du Québec et devenir une «Forêt domaniale» sous la juridiction du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Épuisée par l'exploitation des grosses compagnies depuis 1865, la forêt de la vallée de la Rouge est vouée à un programme de régénération. L'âge d'or du «Big Business» est terminé. Il ne reste plus que quelques petites scieries locales regroupées autour de l'Association des scieries du bassin de la rivière Rouge, qui ont un droit de coupe exclusif dans la Réserve Rouge-Mattawin et qui doivent négocier avec le ministère de l'Énergie et des Ressources pour assurer leur approvisionnement. Mais combien fragile est leur position! En 1964, en vue d'aider la compagnie Rouge River Lumber qui exploite un moulin à scie depuis 11 ans et qui emploie 73 hommes, la municipalité du Village de L'Annonciation presse le ministère des Terres et de Forêts d'augmenter leur permis de coupe à 2 millions de pieds de bois. En 1966, elle réitère sa demande pour le même moulin à scie dont le nouveau propriétaire est la compagnie Eagle Lumber.

La logique des colonies.

«Dans la Vallée de la Rouge, les compagnies forestières sont venues, ont procédé à la cueillette puis sont reparties cueillir ailleurs en ne laissant comme unique trace de leur passage qu'une forêt à regarnir. Cette logique est la logique du tiers-monde, celle des colonies à matière première et des métropoles possédant les usines de transformation. Mais aujourd'hui, cette situation n'a plus sa raison d'être??»

Cet extrait du mémoire de la Chambre de Commerce Régionale des Laurentides de L'Annonciation visait à donner en exemple le développement historique de l'exploitation forestière dans la vallée de la Rouge pour caractériser la situation générale de l'industrie du bois de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

Source: Chambre de Commerce régionale des Laurentides, *La Logique des colonies*, mémoire présenté au ministre des affaires municipales à Mont-Laurier, le 1er décembre 1984.



*La compagnie
Les meubles de
L'Annonciation.*

L'évolution des emplois dans la petite industrie du bois n'est pas des plus positives. À L'Annonciation et au Canton Marchand, la situation s'aggrave. En 1981, la compagnie Les Meubles de L'Annonciation cessait toute production signifiant la mise à pied de 29 travailleurs. Les Entreprises R.R.F. Perrier réduisaient le nombre de son personnel passant d'une centaine à 65 personnes. Dans le Canton Marchand, un projet d'usine de transformation du bois avorte alors qu'elle aurait permis l'embauche d'une dizaine de per-



*La nouvelle scierie
Fralor de
Canton Marchand
en 1985.*

sonnes. En 1983, la scierie Bois Francs Ka'nenda, filiale de Rexfor située à L'Annonciation, ferme définitivement ses portes jetant sur le pavé une vingtaine d'employés. Les années 1980 sont-elles en train d'écrire les dernières lignes sur l'histoire de l'industrie du bois dans la région de L'Annonciation et de Canton Marchand? Rien ne nous permet d'être optimistes face aux perspectives futures; à moins qu'il ne se produise un consensus au niveau des exploitants du bois et une prise de position énergique de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle pour définir une nouvelle politique sur l'exploitation des forêts.

LE TOURISME

Axée au début de 1960 sur l'industrie de la chasse et de la pêche, l'économie touristique s'est peu à peu orientée vers la villégiature qui n'a cessé de croître passant de 425 chalets en 1961 à 490 en 1977 à 557 en 1980, représentant 55,4% des bâtiments dans le Canton Marchand. Majoritairement montréalais, les villégiateurs sont attirés par le calme qu'offre la nature et les activités de plein air. Cette clientèle procure au village de L'Annonciation et au Canton Marchand des millions de dollars chaque année en achats de toutes sortes: nourriture, gazoline, articles de sports, assurances, dépenses d'hôtellerie et de restauration. Les années 1970 auront vu doubler le nombre de commerces à L'Annonciation pour atteindre en 1981 quelques 122 commerces (voir tableau 19) incluant un centre commercial, «le carrefour de L'Annonciation.»

Dans le secteur privé, un groupe d'hommes d'affaires fonde en 1976 «Les Entreprises Pimori» qui investissent dans l'achat d'immenses sites riverains dans le but de faire du lotissement et de l'aménagement. Pour consolider cet apport important de l'économie touristique, les deux municipalités d

Tableau 19. Type de commerce en 1981.

	marchés d'ali- mentation	dépanneurs et tabagies	magasins généraux et à rayons	chaussures et vêtements	articles de sport	quincaillerie et matériaux de construction	meubles, accessoires d'ameublement et appareils ménagers	équipement audio-visuel et accessoires électroniques
L'Annonciation	8	3	3	17	3	4	5	5
Canton Marchand	1	1		1				
	véhicules motorisés	pièces et accessoires de véhicules motorisés	ateliers de mécanique et stations- services	salon de coiffure	restaurants	bars, brasseries et boîtes de nuit	autres	
L'Annonciation	2	8	12	6	11	6	17	
Canton Marchand		1	5	1	1	1		

Source: CIDEL.

L'Annonciation et de Canton Marchand aménageront plusieurs terrains de loisirs et récréo-touristiques: sentiers de ski de fond, sentiers d'interprétation de la nature, aires de pique-nique, terrains de jeux, terrains de sport et de tennis, etc. Elles se proclameront en 1965 «zone touristique» et adouciront la réglementation concernant les normes de construction pour stimuler l'établissement de nouveaux villégiateurs.

Dans cette foulée du dynamisme touristique, apparaît en 1974 l'Association Touristique de la Belle Rivière Rouge et, suite à sa disparition, en 1980, la Chambre de Commerce Régionale des Laurentides (C.C.R.L.) dont le siège social est à L'Annonciation, prendra la relève. En 1982, la C.C.R.L. comptera plus d'une centaine de membres. Elle déploiera des efforts sans précédent dans le domaine touristique pour attirer la clientèle américaine et pour promouvoir divers dossiers comme le projet du circuit régional de ski de fond, le salon du camping à la Place Bonaventure à Montréal, le mini-sommet économique de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, la gestion du kiosque d'information touristique régionale à Labelle, la publication d'un dépliant et d'une carte touristique, etc.

Mais pour l'économiste Claude Pécelet, «l'industrie touristique est certes une activité importante pour le comté, mais à elle seule, elle ne constitue qu'une bien faible «colonne vertébrale économique» pour une région. On ne peut espérer à moyen ou long terme, sortir le comté du marasme en ne voulant y développer que le secteur tertiaire (en ce qui nous concerne) ici: touristique. Cette vision semble d'autant plus irréaliste que l'on observe ces temps-ci de sérieuses compressions budgétaires à ce niveau. L'industrie touristique est fragile, de même que ses activités connexes⁴.» La région de L'Annonciation n'a-t-elle pas connu en 1983 une baisse de 30% du nombre de visiteurs.

**L'ORRA ET
LE DÉNOUEMENT
DE LA CRISE
DES ANNÉES 1970**

Les premiers signes d'un pouvoir régional apparurent en 1971 par l'émergence de l'Opération Réveil de la Région de L'Annonciation (ORRA) qui avait pour souci de relancer l'économie locale et régionale à la suite de la fermeture du moulin à scie de la compagnie Eagle Lumber, de la base Bomarc à La Macaza et de l'arrêt des activités forestières de la compagnie Canadian International Paper qui entraînaient la perte de 500 emplois et de plusieurs millions de dollars par année. C'est dans ce contexte de crise économique aiguë où tout semblait vouloir s'écrouler qu'un groupe d'hommes d'affaires et d'élus municipaux se réunirent et s'impliquèrent dans un grand nombre de dossiers de 1971 à 1975: la base Bomarc, l'aile générale de l'Hôpital des Laurentides, le moulin à scie Eagle Lumber, la Canadian International Paper, l'aéroport de La Macaza, le Centre local des services communautaires, le bureau d'aide juridique, le bureau d'un Centre de main-d'oeuvre du Canada, la délimitation des régions administratives, la Régie des Alcools, etc.

À sa première année d'existence, les réunions déferlèrent à un rythme infernal, 3 ou 4 soirs par semaine, souvent le dimanche. Et pas question non plus de lésiner sur les moyens d'action pour atteindre leurs buts: délégations aux gouvernements du Québec et d'Ottawa, télégrammes, lettres, pétitions, communiqués à tous les médias d'information local, régional et national.

Le premier conseil d'administration de l'ORRA était composé de Benoît Godard, président; Benoît Robidoux, vice-président; Gilles Robidoux, secrétaire; et des directeurs suivants: Réal Robidoux, Pierre Guay, Jacques Denis, Frédéric Coite, Roger Paquette, Denis Dussault, André Brun, Gilles Leduc, Joseph Beaudin, Jérôme Legault, Jean Ségleski, Camille Valiquette et Jacques Létourneau.

**LA BASE BOMARC,
LE COLLÈGE
MANITOU
ET L'INSTITUT
PÉNITENCIER**

Créée en 1959, au moment de la guerre froide où le Canada craignait une invasion soviétique, la base militaire de La Macaza logeait 300 militaires et des missiles de type Bomarc de l'armée américaine. Au début, une partie de la population de L'Annonciation s'opposa au danger que pouvait représenter la proximité de cette base mais devant la création de 75 emplois et les immenses retombées économiques pour la région, on se résigna à vivre avec l'industrie de guerre. En 1972, le gouvernement d'Ottawa décide de fermer cette base.

C'est alors qu'apparaîtra le groupe l'ORRA pour trouver une solution de rechange par l'implantation d'un collège amérindien en 1973. Trois ans plus tard, le collège Manitou fermera ses portes et en 1977, le site sera choisi par le gouvernement fédéral pour y construire un centre pénitencier à sécurité minimale accueillant une centaine de détenus. Employant environ 130 personnes, l'Institut pénitencier deviendra un stimulant économique important où la masse salariale est plus de 2 millions de dollars.

Le 31 octobre 1973, s'ouvrait à L'Annonciation un Club coopératif de consommation. Principalement canalisé par les syndiqués de l'Hôpital des Laurentides et les enseignants de l'école Sainte-Croix, ce mouvement a permis aux travailleurs, selon le coordonnateur du Club Jean-Claude Giguère, d'atténuer «les contrecoups de l'inflation et de la soif des profits des complexes agro-alimentaires canadiens et américains. C'est une première étape d'organisation de travailleurs au plan de l'exploitation dans le secteur de la consommation. C'est stimulant. Ça pourra peut-être donner des idées pour entreprendre d'autres démarches.» Le Club comptera à ses débuts 125 membres et augmentera à 175 en 1975. Installé en premier lieu en face de l'école Sainte-Croix, le Club aménagera un nouvel édifice le long de la route 117 à l'entrée du village en 1975. Mais des problèmes administratifs et un essoufflement des sociétaires entraîneront la fermeture du Club en 1978.

En 1976, une nouvelle coopérative naît à L'Annonciation: la coopérative d'aliments naturels appelée également la Ferme du Milieu. Comptant une vingtaine de membres au commencement, elle augmentera ce nombre à 150 en 1979. Mais en 1984, l'essoufflement gagne aussi les sociétaires de cette nouvelle coopérative entraînant sa dissolution et la formation d'une entreprise privée incorporée sous le nom: Pourquoi Pas.

LA MORT DU COOPÉRATISME

Malgré les eaux mouvementées de la crise, la Caisse Populaire tient le coup.

Alors que 248 caisses populaires à travers le Québec étaient déficitaires à la suite de la flambée des taux d'intérêt au début de 1980, la Caisse populaire de L'Annonciation a su éviter les problèmes de rentabilité. Ses actifs sont passés de \$473,692. en 1960 à 2 millions en 1970 pour atteindre près de 10 millions en 1980, en comptant plus de 3000 sociétaires.

La crise économique, qui a débuté en 1980, a démontré plus que jamais la fragilité de l'économie de la région. À L'Annonciation et au Canton Marchand, cette crise a entraîné dans son sillage la disparition d'environ 200 emplois avec la fermeture de plusieurs manufactures et de commerces comme le grossiste Jolinor, les Produits Ciments de L'Annonciation, le déménagement de la compagnie de transport Léo Saint-Pierre et la fermeture de la succursale de la Banque de Montréal. Face à l'enlisement de l'activité économique locale, des regroupements d'individus et d'organismes tentent de secouer le milieu et de le ranimer. Claude Pécelet, directeur d'un projet de relance économique en 1982, insiste sur la concertation du milieu comme remède au mal économique: «ou bien la région vivote dans le marasme, dit-il, ou bien elle réclame sa juste part des richesses disponibles et se met à l'œu-

LA CRISE ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1980

Plusieurs quitteront la région.

Le journaliste Denis Viger lance un cri d'alarme et un appel à la solidarité régionale: «il me faut avouer qu'un sentiment de tristesse s'est installé en ce qui concerne le devenir des individus qui habitent cette très belle région qu'est la Vallée de la Rouge... Il me paraît évident que si rien n'est tenté vers une diversification économique, plusieurs d'entre nous devrons éventuellement quitter ce beau coin de pays. Ce sentiment pessimiste s'est développé à l'étude de l'historicité de notre milieu. Depuis vingt ans, nous sommes dépendants et la concertation sera extrêmement difficile à réaliser... sinon impossible.»

Source: Denis Viger, «L'Annonciation - Canton Marchand: une économie locale en péril!», *Echo de la Lièvre*, 22 avril 1981.

vre. Ici, la responsabilité revient à tous, élus municipaux, commerçants, tous les intervenants économiques, bref, toute la population⁶»

Parmi les quelques tentatives, il faut mentionner les projets de développement communautaires «dynamisme régional» et «La Relance» qui ont voulu travailler en première ligne dans tous les secteurs économiques pendant l'année 1982; le comité organisateur du 1er mai qui a créé un mouvement de solidarité visant à sensibiliser les gens aux problèmes économiques et à contrecarrer cette détérioration; la formation d'un comité de développement économique municipal à L'Annonciation; la création d'un comité industriel de la Chambre de commerce de L'Annonciation; le projet d'une planification régionale centrale; la lettre de l'évêque Mgr Gratton et du Conseil presbytéral du diocèse de Mont-Laurier qui suggèrent de cesser de compter sur l'État-Providence et de s'appuyer sur les initiatives populaires; la fondation de la Société de développement de la vallée de la Rouge visant à promouvoir et à coordonner les domaines touristique, industriel et commercial; la lutte pour le maintien de la succursale du centre de main-d'œuvre du Canada au village de L'Annonciation; le sommet socio-économique de la MRC Antoine-Labelle; l'autogestion à la firme des Produits Ciments de L'Annonciation. Mais qui assumera le leadership économique pour redresser la situation régionale?

À l'aube de l'année 1983, on voit poindre deux organismes se disputant l'obtention de ce rôle, soit la Chambre de Commerce régionale des Laurentides (CCRL) de L'Annonciation et le Comité intermunicipal de développement économique de Labelle (CIDEL) de Mont-Laurier. Leur conflit dégénère en un véritable affrontement qui, d'après une analyse du politologue Adrien Grégoire, est l'expression d'une dualité régionale opposant la vallée de la Rouge à Mont-Laurier⁷. Cette confrontation affaiblira la CCRL, fortifiera le CIDEL, mais n'améliorera en rien la situation économique de la région de L'Annonciation. Et nous sommes loin de la concertation et du dynamisme dont a fait preuve l'Orra il y a une dizaine d'années.

OPINIONS.

Une économie régionale à la dérive.

«Dans une première étude du CIDEL, publiée récemment, qui établissait un rapport entre la performance du comté Labelle et d'autres avoisinants, on notait une sérieuse dégradation de la demande globale.

Une deuxième étude dite préliminaire du CIDEL estimait que près de 70% de la population du comté dépendait financièrement, de façon directe ou indirecte, de l'assistance sociale ou de l'assurance chômage.

D'autre part, dans la région de L'Annonciation et les environs, les projets de développement communautaires subventionnés par le gouvernement du Canada, occupent le troisième rang des employeurs avec la cinquantaine d'emplois temporaires qu'ils fournissent.

À ce tableau peu reluisant s'ajoutent le dossier de notre industrie touristique qui s'essouffle, celui des entreprises qui vivent dans le secteur mou du meuble, et celui des coupures budgétaires du centre hospitalier des Laurentides.

Bien qu'il faille relativiser l'interprétation de ces données et que nombre de facteurs à incidence économique doivent être considérés, l'ampleur de la dégradation de l'économie régionale laisse songeur.

Dans une telle conjoncture, les faux optimismes sont de peu d'utilité. On aura beau prétendre que l'avenir sera meilleur, pour autant que cette spéculation ne repose sur rien de plus sérieux ou concret que des espoirs, ce ne sera que du vent.

Quelle attitude encore plus néfaste serait celle de nier ce piètre bilan de l'activité économique régionale!

Dans la vallée de la Matapédia, c'est en manifestant ouvertement son mécontentement que la population de Sayabec a décroché «un gros lot à la loterie industrielle», soit une usine de panneaux-particules et la création de 370 nouveaux emplois.

C'est donc en prenant les choses en main que l'on obtient des résultats. Pour contrecarrer la dégradation de l'économie régionale, la région a un urgent besoin d'une politique de développement économique rationnelle qui saurait s'adjoindre le plus d'éléments favorables possibles.»

Source: Claude Pécelet, *Écho de La Lièvre*, 2 septembre 1981.

Hier je travaillais

Hier travailleur,
Aujourd'hui chômeur,
Demain assisté-social,
Après demain???

Hier je travaillais chez Nantel,
Ou à l'hôpital sur appel,
Ou journalier pour la voirie,
Au Produit Ciment
Ou «helper» au restaurant,
Chez Tremblay Transport,
Ou Rona Sport,
À l'usine Norbec,
Ou quelques mois dans l'ZEC
On peut pas dire que l'ouvrage pleuvait,
Mais un gars qui voulait se débrouillait.

Hier travailleur,
Aujourd'hui chômeur,
Demain, assisté-social,
Après demain???

Aujourd'hui chez Nantel,
Ou à l'hôpital sur appel,
Au moulin à scie,
Ou journalier pour la voirie,
Au Produit Ciment,
Ou «helper» au restaurant,
Chez Tremblay Transport,
Ou Rona Sport,
À l'usine Norbec,
Ou dans l'ZEC,
On n'engage plus. On ferme,
On n'appelle plus, on diminue le personnel,
Partout on se bat, on se démène,
Avec des créanciers qui font du zèle.

Hier travailleur,
Aujourd'hui chômeur,
Demain assisté-social,
Après demain???

Demain, plus de fermetures,
D'usines, de commerces, de restaurants,
Pertes de maisons, saisies de voitures,
Déménagement pour plusieurs résidents,
Coupures dans l'assurance-chômage,
Encore plus d'assistance sociale,

Seuls les projets donnent de l'ouvrage,
Mal payé, sans avenir, aucune sécurité.
La vie au jour le jour, sans idéal.
Prendre un coup pour essayer d'oublier
Que nous avons perdu notre fierté,
Seul un travail décent peut nous la redonner.

Hier travailleur,
Aujourd'hui chômeur,
Demain assisté-social,
Après demain???

Après demain, ça dépend de nous,
Soit une zone sinistrée,
Ou une région qui se tient debout,
Des aujourd'hui, il faut s'organiser,
Se regrouper: commerçants, travailleurs,
Assistés sociaux, fermiers, chômeurs,
Une manifestation s'organise le premier mai,
Il faut tous en grand nombre y participer,
Réclamer le droit au travail,
Déménager n'a rien qui vaille,
Réclamer le droit de vivre ici,
Pour notre région c'est une question de survie.

Auteur: Marc Pécelet.

Ce poème a été récité lors de la soirée de la fête des travailleurs
le 1er mai 1982 à l'école Sainte-Croix de L'Annonciation.

Source: *L'Information du Nord*, 26 avril 1982.

1er mai: Un geste symbolique.

«Plus d'une centaine de personnes ont participé samedi le 1er mai dernier à L'Annonciation, à une manifestation ayant comme but une sensibilisation à la population, aux intervenants économiques du milieu et aux deux députés du comté, aux problèmes économiques actuels qui sévissent dans la Vallée de la Rouge.

Cette marche symbolique s'est déroulée dans le calme. Les manifestants pancartes à la main ont scandé de nombreux slogans tout au long du parcours qui s'étendait de l'école Ste-Croix jusqu'au Centre Hospitalier des Laurentides.

Parmi les manifestants on remarquait la présence du maire de L'Annonciation, M. Jean-Paul Boileau, les représentants des travailleurs de la scierie K3, de l'usine Nantel et du Syndicat National des Employés du CHDL, ainsi que les membres du Comité Organisateur des Fêtes du 1er mai à L'Annonciation.»

Source: Denis Viger, *L'Écho de La Lièvre*, 5 mai 1982.

*La manifestation
du 1er mai 1982.*



LES COMMUNICATIONS

En 1981, Bell Canada abolira les lignes rurales où certains abonnés de téléphone devaient partager une ligne avec plusieurs autres abonnés. En 1985, la route principale des Laurentides, la route 117, a été considérablement améliorée de Saint-Jovite à Labelle pour devenir une véritable autoroute qui rejoindra L'Annonciation à la fin des années 1980. Mais le tracé de l'autoroute contournant le village de L'Annonciation suscite une vive inquiétude chez les commerçants qui craignent une baisse du nombre de touristes.

Le transport aérien a complètement disparu dans la région. La piste d'atterrissage de La Macaza est abandonnée malgré certaines volontés du milieu de continuer le service en relation avec le développement du centre de ski Mont-Tremblant où une clientèle américaine et ontarienne utiliserait le charter aérien comme mode de transport. Un autre projet a été proposé en 1981 pour ouvrir une école de pilotage.

Pendant ce temps, la voir ferrée subit presque le même sort. La compagnie du Canadien Pacifique délaissa, en 1970, toutes ces gares, réduisit le service ferroviaire à sa plus simple expression et songerait à démanteler toute la ligne. Mais une volonté régionale lutte contre cette éventualité et veut relancer le service de marchandises par le train et désire sauvegarder les gares.

Pour comble de malheur, la compagnie d'autobus Voyageur annonce, en 1984, qu'elle veut réduire de près de la moitié ses services de transport.

Au niveau local, l'ancien pont couvert du village est démoli en 1961 pour faire place à un nouveau pont en béton que l'on baptisera Côme Cartier. En 1965, on procéda à l'asphaltage des rues et en 1979-1980, au parachèvement de la rue Labelle.

Canton Marchand: 91 ans d'existence et 1 mille d'asphalte.

«Le Canton Marchand avec un total de 70 milles de chemin à entretenir dont 46.8 milles sont totalement à sa charge, n'a que 1 mille de chemin asphalté; ceci est son bilan pour 91 années d'existence, municipalité fondée en l'an 1887. C'est un bien triste bilan.

Le Canton a tout à envier des routes de la municipalité voisine, celle de L'Annonciation, qui a des routes complètement asphaltées et bien entretenues. Règle générale: vous êtes à L'Annonciation, si le chemin est pavé et vous payez moins cher en taxe pour chaque cent dollars d'évaluation; L'Annonciation en est à 65 cents du 100 dollars d'évaluation et le Canton Marchand à 75 cents du 100 dollars d'évaluation. «Au Canton, le pavage est impensable!» nous dit-on. Pour ma part, j'aime mieux penser au pavage au lieu de penser que je n'ai rien eu pour mon augmentation de taxe municipale.

La situation est si aberrante que la réalité est souvent mise de côté afin de garder sa santé d'esprit. Un voyageur peut laisser les chemins de terre au Canton Marchand et cheminer jusqu'à l'océan Atlantique ou jusqu'à l'océan Pacifique, s'il le désire, sans être obligé de laisser une seule fois l'asphalte. Sûrement, il doit y avoir quelque chose qui ne va pas dans tout ça. Une chose est certaine, ce n'est pas par économie que nous gardons nos chemins de terre.

À chaque mille que votre auto fait sur un chemin de terre, l'expérience peut vous coûter jusqu'à 10 cents en plus le mille pour l'usure prématurée, soit des pneus, de la suspension, etc..., votre auto se fait tout simplement déchirer par la laveuse et les nids de poule. C'est seulement «écologiquement parlant» que c'est le «fun» de se promener dans le canton.»

Source: Charles Clermont, *Le Messager Régional*, 6 juin 1978.

Aspects sociaux

Né des promesses électorales et du patronage du ministre de la Santé dans le cabinet de Duplessis, Albiny Paquette, l'Hôpital des Laurentides a été bâti pour héberger des malades chroniques de sexe masculin. Au début, ses 778 lits accueillait le trop-plein de patients dits «chroniques et incurables» de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu et de l'Hôpital Saint-Michel Archange. Les soins hospitaliers étaient alors dispensés par 10 Frères de la Charité sous la direction de la Corporation de l'Hôpital des Laurentides composée de notables du village: Onésime Noël, marchand, président et Lucien Cyr, notaire, secrétaire-trésorier. Mais en 1961, à la suite de la publication d'un ouvrage intitulé *Les Fous crient au secours* de Jean-Charles Pagé dénonçant les conditions d'internement à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui connu sous le nom de l'Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine), le gouvernement du Québec institua une commission d'enquête auprès de tous les hôpitaux psychiatriques au Québec.



L'HÔPITAL DES LAURENTIDES

La Commission Bédard visita l'Hôpital des Laurentides en 1962 et releva plusieurs anomalies, entre autres, les religieux obtenaient de certaines industries de Montréal des contrats d'ouvrage à la pièce exécutés par les patients qui ne recevaient pas de rémunération sauf les 9 cigarettes par jour; les patients recevaient la visite d'un psychiatre seulement 4 jours par mois; il n'y avait

pas de programme récréatif, ni de matériel de laboratoire nécessaire aux soins médicaux des patients; il y avait une salle d'accouchement alors que l'hôpital ne recevait que des patients de sexe masculin. Dans ses conclusions, la Commission Bédard n'est pas tendre envers le régime Duplessis et le ministre de la Santé Albiny Paquette en qualifiant l'Hôpital des Laurentides de: «tribut imposant à l'incompétence de ceux qui l'ont conçu, tribut d'ailleurs d'un grand luxe, puisqu'on y a dépensé environ seize millions de dollars (16 000 000 \$) à une période où les autres hôpitaux psychiatriques existants se voyaient refuser les allocations indispensables à un bon traitement de leurs malades, sous prétexte que la Province n'avait pas les fonds nécessaires.

En plus de construire, sans s'être soucié de préparer du personnel, ce qui semble être devenu une tradition, quand il s'agit d'hôpitaux psychiatriques, on a poussé l'ineptie jusqu'à choisir une région quasi-inhabitée, à cent (100) milles de Montréal, condamnant un tel hôpital à des difficultés sans fin dans le recrutement futur d'un personnel compétent. Sans compter que cet éloignement considérable de son milieu est en soi anti-thérapeutique pour le malade et ne contribue qu'à intensifier le rejet de la société envers ses malades mentaux. A une période où tous les experts au monde (et cela depuis vingt ans) recommandent l'intégration de l'hôpital psychiatrique aux services médicaux de bien être social, de réhabilitation, etc., nous célébrons l'ouverture d'un hôpital ridicule qui va à l'encontre de toutes ces directives qui ont déjà prouvé leur bien-fondé dans maints pays du monde⁸.»

Et voilà une institution hospitalière qui ne répondait guère à des considérations d'ordre épidémiologique et démographique concernant la petite agglomération de L'Annonciation. Il s'agissait de créer du travail à des chômeurs sans espoir. Donc, comme Michel Foucault le notait, encore une fois la folie servait d'alibi aux puissances sacrées du labeur⁹. Au lendemain de la Commission Bédard, le gouvernement du Québec faisait de l'Hôpital des Laurentides un projet-pilote basé sur les principes de la psychiatrie communautaire, en offrant à des gens gravement malades et à des débiles mentaux une chance de vivre dignement leurs conditions humaines hors des murs de l'institution. C'est ainsi que les habitants ont été confrontés «in vivo» avec les patients psychiatriques circulant tout partout dans le village et hébergeant dans des familles «nourricières» où il n'y avait pas de coupure entre population normale et population déviante. Les gens de la place acceptèrent le fait de vivre de la folie et de changer leur conception de la folie en accordant la priorité au pôle économique que constituait l'hôpital sur l'image répulsive qu'inspirait la folie. Mais selon une étude de Henri Dorvil, cette situation recélait une forte dose de dangerosité. Il démontre que l'impact de la proximité de ce centre psychiatrique auprès de la population semble avoir généré la folie dans la région par une recrudescence du nombre de patients originaires du coin et écrit que «le village de L'Annonciation est maintenant reconnu comme la capitale de la «folie».¹⁰»

La révolution psychiatrique au Québec devait passer par L'Annonciation (1963-1970).

«Encore grisée par le vent de la révolution psychiatrique, l'équipe responsable de la mise en activité de l'hôpital démarre à pas de géant. Le docteur Lemieux avait été nommé à son poste le 15 février 1963; le 15 avril, l'hôpital accueille le premier patient local jamais hospitalisé; le 1er mai, la corporation de l'hôpital nomme son premier directeur général; en juillet, un département de service social est ouvert et la première infirmière diplômée est embauchée — il y en aura quatre avant la fin de l'année. Septembre 1963 marque l'ouverture d'un service actif mixte de 40 lits. L'admission de la première «patiente» dans l'histoire de l'Hôpital et la réorganisation du service médico-chirurgical avec l'aide de quatre médecins. En octobre, on ouvre les départements d'électro-encéphalographie, de psychologie, de réadaptation, de recherche et d'enseignement.

L'activation de l'hôpital comprend aussi un programme d'extériorisation des services. En novembre, c'est la création du premier atelier protégé; en décembre, le premier foyer affilié reçoit 13 patients. La «sectorisation» au sein d'une psychiatrie communautaire devient le principe directeur. C'est une «première» au Québec.

Rendre les patients à la communauté était le «credo» de la réforme. La désinstitutionnalisation devait sauver le malade d'une vie que personne ne devrait vouloir vivre! Elle était également censée sauver l'hôpital dont le décongestionnement était indispensable au projet d'activation. En 1963, l'hôpital comptait 643 résidents, mâles et chroniques. En 1970, la population interne avait été réduite à 497, dont 356 hommes et 141 femmes, aigus et chroniques. Cette diminution du nombre absolu de patients à l'hôpital était accompagnée d'une augmentation de 176% des admissions annuelles qui passaient de 387 (1963) à 1 067 (1970). Comme partout ailleurs, l'activation s'était faite au rythme d'une porte tournante. En 1963, il y avait 0,53 réadmission pour chaque première admission et en 1970, cette moyenne s'élevait à 3,2. La durée de séjour avait aussi considérablement diminué, de dix ans en 1963 à six mois en 1970. En 1966, l'hôpital admettait déjà 5,2 patients pour chaque lit d'hôpital. En 1970, au coeur d'une crise sévère, on procédait encore à 4,1 admissions par lit (la moyenne provinciale était alors de trois par lit). À ce véritable jeu de chaises musicales, ou plutôt de lits musicaux, l'Hôpital des Laurentides était l'un des plus actifs de la province. Quant à la qualité de la musique, faut-il se fier aux louanges inlassables des observateurs de l'époque, ou étions-nous en train de créer le beau mythe des Laurentides où tous s'accordaient pour célébrer l'âge d'or de la réforme et pour garder espoir dans les moments difficiles?

L'aube de la réforme n'avait suscité aucune résistance particulière de la part des villageois à qui on apportait du travail et des services là où il n'y avait rien. L'éloignement des milieux urbains rendait pourtant difficile le recrutement de spécialistes. «Amener des Canadiens français aux Laurentides, comme disait le docteur Lemieux, c'était comme essayer de vendre de la glace aux Esquimaux — une fois empaquetée!» La solution logique était d'inviter des étrangers.

Des psychiatres vinrent de Suisse, d'Argentine, de Haïti, du Portugal, d'Espagne, de France, d'Égypte et des États-Unis. Ils ne savaient pas tous parler français, mais «ils apprirent vite». À un moment donné, quatre seulement des 16 psychiatres aux Laurentides étaient d'origine francophone québécoise.

Alors que le personnel spécialisé était importé de l'extérieur, les gardiens et aides-infirmières venaient, comme avant, des villages environnants. L'Hôpital de L'Annonciation était l'un des plus gros employeurs de main-d'œuvre non spécialisée de la région. Mais le succès de la désinstitutionnalisation devait bientôt constituer une menace pour ces travailleurs et pour l'économie locale. Alors que la vocation «dortoir» de l'hôpital diminuait en importance, le besoin que l'on avait de ces travailleurs diminuait aussi.

Le succès de la réforme avait préparé sa destruction. Une première crise éclata en 1968 lorsque le docteur Lemieux fit part de ses plans pour transformer l'hôpital, maintenant trop gros, en une maison de convalescence avec une petite section de psychiatrie. Le plan était de «descendre» le centre de traitement actif à Saint-Jérôme où il pourrait mieux desservir la région. La réaction de la population locale fut telle que le projet dut être abandonné. Ce «gagne-pain» du village, qui lui-même mangeait près de 75% du budget régional pour la psychiatrie, était devenu un fardeau. Trop grand et mal situé, l'hôpital n'en était pas moins indispensable à la survie économique des villageois.

Les débuts de la fin.

La situation devient de plus en plus tendue. Deux camps se forment : les «hospitalocentristes» qui réclament un retour à l'hôpital et les «communautaristes» qui favorisent une plus grande implantation des soins psychiatriques dans la communauté.

La décision du docteur Lemieux en 1970 d'accepter ce qu'il a appelé «une position plus gratifiante et académiquement stimulante» à Hamilton, en Ontario, provoque une escalade du conflit. Puis, c'est son successeur qui démissionne en claquant la porte. Les directeurs des services de réadaptation, de service social et de psychologie, plusieurs psychiatres et autres professionnels font de même. Le nouveau direc-

teur des services professionnels ferme les départements de recherche et d'enseignement. C'est la débâcle! La surintendance de l'hôpital, dont personne ne veut, est finalement offerte à un médecin de famille de la région qui avait épousé les intérêts locaux. Le nouveau surintendant accuse bientôt les psychiatres de négliger l'hôpital et leurs patients en passant leur temps bien payé dans les cliniques externes. Se rangeant du côté des hospitalocentristes, il réclame un retour à l'hôpital. Pour ceux qui avaient bâti le système, c'était inacceptable. Les cliniques externes commencent un mouvement de récession. Le surintendant ordonne la fermeture de deux cliniques et deux autres ferment d'elles-mêmes. Le point de non-retour est atteint.

Les choses vont de mal en pis; un drame local vient renforcer la position des hospitalocentristes. Un patient s'échappe de l'hôpital et incendie l'église locale. Cet assaut impardonnable donne bonne conscience aux villageois dont la réaction typique est de dénoncer la pratique de désinstitutionnalisation malgré le fait que le patient en question n'ait pas vécu en foyer. Ils réclament la construction immédiate d'un mur de 12 pieds autour de l'hôpital et annoncent qu'ils en ont assez de voir des fous sur leurs trottoirs! Leur acharnement signifie clairement qu'ils ne peuvent surtout pas se passer de l'hôpital ni des emplois que celui-ci fournissait. «Tout est arrivé en même temps, nous dit un psychiatre encore déçu en se rappelant que peu après un autre appel «au secours» apparaissait dans les journaux de la région pour résonner dans tout le Québec. C'était l'oeuvre du «Front de libération populaire des patients», l'un des nombreux fronts de libération qui virent le jour peu après la crise d'octobre 1970. Dans son manifeste, le Front condamne le programme d'intégration et de réhabilitation à la vie «normale» dans le village; il dénonce l'exploitation financière des patients par certains marchands du village; affirme qu'à cause de leurs habits qui laissent deviner leur identité, les patients sont traités différemment; il ajoute que le travail en ateliers protégés ne leur donne pas les diplômes nécessaires pour trouver un bon emploi; ils ne peuvent aspirer qu'à devenir des laveurs de vaisselle. Le Front réclame donc le retour à l'asile: «Si on va en réadaptation, c'est pour la vie. On serait guéri plus vite si on restait «aux étages» enfermés à l'intérieur» (*Le Petit Journal*, 18 mai 1971). Un bon point pour les hospitalocentristes, contre la désinstitutionnalisation. Les patients se plaignent, de plus, de l'atmosphère conflictuelle qui divise l'institution et résumant ainsi la situation.

«Le personnel ne s'entend pas avec l'administration; les psychiatres ne s'entendent pas entre eux; il y a une guerre entre la vieille garde et la nouvelle [...] et c'est nous qui mangeons de la m... à la fin.»

Le Petit Journal, 18 mai 1971

Donc, en plus des tensions explosives entre hospitalocentristes et communautaristes, la coexistence de professionnels dont les orientations étaient souvent irréconciliables, rendait la situation intenable pour tous — y compris et surtout pour le patient, sur le dos de qui se faisait toute la bataille.

La fin d'un âge d'or

Entre-temps, la lenteur des négociations salariales avec le gouvernement, de même que l'abolition de la prime d'éloignement de 10%, favorisent le retour vers la ville et l'abandon d'un rêve qui avait été trop beau. Il n'y avait plus d'intérêt financier à être en zone périphérique, ni de compensations morales.

L'adoption du plan d'assurance-maladie, avec sa «castonguette», venait à point, facilitant le retour à la ville et à la pratique privée.

La psychiatrie communautaire était à bout de souffle, étranglée par des forces de freinage typiques d'un système bien établi et qui veut survivre. Tout semblait pointer vers le retour à l'asile. Après sept ans, l'âge d'or était déjà du passé!»

Source: Extrait du livre de Françoise Boudreau, *De l'Asile à la santé mentale*, Edition Albert Saint-Martin, Montréal, 1984: 118-124.

Mais certains événements amèneront la population à contester l'expérience de la psychiatrie communautaire et à réclamer le retour à l'asile. En 1964, la municipalité du Village de L'Annonciation se plaint «que la présence des malades dans certains établissements commerciaux éloigne plutôt une partie de la clientèle et oblige à une attention spéciale; que les incidents arrivés au Lac Nominique, imputés à un déséquilibré, cause un certain dommage aux propriétaires de camps dont plusieurs d'entre les familles qui les occupent n'osent pas laisser leur femme seule avec les enfants et, en conséquence, s'exempte d'y aller et parfois, de louer¹¹,» et demande que les malades ne soient pas laissés libre sans surveillance et qu'ils soient entrés à 9 heures du soir pour la durée de la nuit. En 1970, les églises de Labelle et de L'Annonciation sont incendiées par un patient de l'hôpital. C'est la goutte qui fait déborder le vase. Les villageois se sentent assiégés par les malades et réclament à cor et à cri l'édification d'un mur ceinturant l'hôpital. Plus tard, en 1977, le conseil municipal de L'Annonciation demande à la direction générale du Centre Hospitalier «s'il y a du danger, sur le côté émotif et psychologique, de la part des enfants vis-à-vis les débilés psychiatriques, lors de leur présence conjointe au terrain de jeux¹².» Des drames sont souvent évités de justesse à L'Annonciation comme ce fut le cas d'un résident du Lac Paquet qui eut la surprise de sa vie de trouver un jeune homme «dans un état de

confusion complète, en train de prendre un bain ayant à sa possession trois armes à feu chargées à bloc et tirant en tout sens sur ce qu'il croyait être des «indiens»¹³.» Il réussit à calmer l'intrus et alerta la police. Cela se passa pendant l'été 1985.

L'expérience de la psychiatrie communautaire du Dr Lemieux dura 7 ans, soit de 1963 à 1970. Puis en 1971, après dix ans de lutte, et sous la menace de la population d'envahir l'hôpital, le gouvernement du Québec ouvrit un département de médecine générale et réorienta l'Hôpital des Laurentides vers une diversification de ses activités, en mettant ses ressources aux services de la communauté. L'introduction de la médecine et de la chirurgie allait lui conférer un rôle d'hôpital général en 1976. Aujourd'hui, l'Hôpital des Laurentides offre des soins généraux de courte durée à la population, une clinique externe médicale et une clinique d'urgence de première ligne, des soins psychiatriques de courte durée, une clinique externe psychiatrique des soins prolongés, un centre d'accueil à la déficience mentale auquel neuf pavillons sont rattachés. Mais l'Hôpital des Laurentides demeurera jusqu'à aujourd'hui une institution marquée par de nombreuses grèves, des congédiements, des démissions à la direction générale et à l'unité des soins psychiatriques, anesthésiques ou médicaux dont la recherche de meilleures conditions de travail et les problèmes administratifs de tout ordre sont les principales causes.

LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ

Mentionnons qu'au Centre Hospitalier des Laurentides s'est ajouté un Centre médical en 1975 avec les docteurs Michel Gauthier, F. Hardy et M. Pelletier. Ce centre sera mal vu par les médecins de l'hôpital qui y voient un compétiteur. À la suite d'une série de problèmes, le docteur Gauthier claquera la porte et quittera la région en 1983. Tous ses dossiers médicaux seront alors remis entre les mains de la Polyclinique de la Rouge, fondée en 1982 sous la direction des docteurs André Comtois et Pierre Martin. Il faut ajouter le point de service du centre local de services communautaires (CLSC) des Hautes-Laurentides où 4 personnes dispensent des services de types communautaires et de santé de première ligne depuis 1978. Au même endroit, le Centre des Services Sociaux de l'Outaouais offre des services par l'entremise d'un travailleur social en permanence.

Pour recevoir les personnes âgées de la région, un centre d'accueil a été mis en place au village en 1971 grâce à l'initiative d'Adrien Charbonneau et de Frédéric Cotte. Au début, le Centre d'Accueil Côte Cartier accueillait 39 bénéficiaires et était dirigé par les Soeurs de la Charité d'Ottawa jusqu'en 1976. Pour compléter les services dispensés aux bénéficiaires, on créa un organisme de loisirs, le Cercle du Bel Âge de L'Annonciation. En 1978, une résolution du conseil d'administration du Centre d'Accueil Côte Cartier est envoyée à la municipalité du Village de L'Annonciation demandant l'implantation d'une habitation à loyer modique (HLM) de 20 logements. Ce projet se réalisera en 1981 et portera le nom de «La Villa de la Source». Pour les gens du troisième âge, mentionnons aussi la fondation d'un Club de l'Âge d'Or le 23 décembre 1976.

Parmi les autres services sociaux créés nommons le Sentier des Handicapés de L'Annonciation qui, depuis 1980, cherche à briser l'isolement de la personne handicapée en améliorant sa qualité de vie et en la faisant participer à toutes les sphères d'activités de la société. Citons le cas de la garderie d'enfants «les petits bourgeons» qui, après plusieurs tentatives, en 1973 et en 1980, se réalisera en 1985.

D'autres organismes sociaux sont présents à L'Annonciation comme la Société Canadienne de la Croix-Rouge, l'Association de la paralysie cérébrale du Québec, l'Action Bénévole de la Rouge, les Alcooliques Anonymes et le Cercle des Fermières.

Quand fut construit l'Hôpital des Laurentides, cette institution employa presque toute la main-d'oeuvre active parmi les cultivateurs, les journaliers et les chômeurs du Canton Marchand et du village de L'Annonciation. Alors que le syndicalisme n'existait que dans le monde de l'enseignement regroupant une trentaine d'enseignant(e)s à l'école Sainte-Croix, voilà que les employé(e)s de l'hôpital se regroupent à l'intérieur de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). Du jour au lendemain, la majorité des habitants se retrouvèrent syndiqués et protégés par un travail stable et rémunérateur. Il ne fait aucun doute que l'action syndicale a profondément modifié le visage social et économique de L'Annonciation pendant ces vingt dernières années. En 1964, les professeurs de l'école Sainte-Croix font partie de la Centrale des Enseignants du Québec (CEQ) et sont membres du Syndicat des travailleurs de l'enseignement Henri-Bourassa (STEHB). À cette époque, le traitement annuel des enseignants se situait en moyenne à \$3,500, et celui des enseignantes à \$1,500. Vingt ans plus tard, tous les enseignants des niveaux primaire et secondaire (laïques et religieux) gagnent un salaire moyen, identique pour les hommes et les femmes, de \$25,000. Comme dans l'ensemble du secteur public au Québec, l'école Sainte-Croix a été le lieu de nombreux conflits de travail qui atteignit son paroxysme en 1983 lorsque le STEHB alla jusqu'à expulser les syndiqués qui franchirent les lignes de piquetage.

LA SYNDICALISATION

*Photo de gauche:
Grève à l'Hôpital
des Laurentides.*

*Photo de droite:
Grève à l'école
Sainte-Croix.*



Puis, au tournant des années 1980, le syndicalisme gagne du terrain du côté municipal. Après une tentative de syndicalisation en 1981, les employé(e)s municipaux du Village de L'Annonciation obtiennent, trois ans plus tard, leur accréditation syndicale auprès du Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP) qui est membre de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ). Il faut dire qu'en 1981, la démarche de syndicalisation des employé(e)s municipaux de L'Annonciation a eu l'effet d'une bombe parmi les membres du conseil municipal et auprès de certains commerçants qui appréhendaient que la syndicalisation n'atteigne leurs propres commerces. Ayant décelé un vice de procédure dans le contenu de la demande d'accréditation syndicale, le conseil municipal contesta la syndicalisation de ses employé(e)s. Mais en 1984, les employé(e)s entreprirent avec succès une nouvelle démarche de syndicalisation. Toutefois, le conseil municipal répliqua en contestant le droit à la syndicalisation de trois employés et en congédiant nul autre que le président du syndicat, Luc Poirier, un ouvrier de la voirie, sous prétexte d'un surplus de personnel. Par la suite, pendant l'année 1985, on réengagea le président du syndicat et on entama les négociations entre les deux parties qui aboutirent à la signature d'une première convention collective au début de l'année 1986.

Aspects culturels

LES ÉCOLES

Depuis 1960, L'Annonciation et Canton Marchand ont connu de grands changements dans le domaine de l'éducation: construction de l'école Sainte-Croix, fermeture de toutes les écoles de rang, signature de la première convention collective de l'Association des Éducateurs Catholiques de la Région de Saint-Jovite, rapide scolarisation, application de nouveaux programmes pédagogiques.

Bâtie par la compagnie Construction Laurentienne, selon les plans de l'architecte André Simon, l'école élémentaire de Sainte-Croix sera inaugurée en 1961.

Dirigée par les soeurs et les frères de Sainte-Croix, l'école élémentaire mixte de Sainte-Croix comptera en 1962, 748 élèves. En 1971, la population scolaire est de 789 élèves à l'école Sainte-Croix, 114 à l'école Saint-André et 142 à l'école Champagne. En 1981, l'école élémentaire et secondaire de Sainte-Croix comprendra 697 élèves.

Au début des années 1960, les commissaires d'écoles ont dû faire face à une pénurie de locaux et au problème d'un personnel non légalement qualifié. Plusieurs enfants feront leur classe dans les salles municipales du Canton Marchand et du Village de L'Annonciation. En 1964, la perte des commissions scolaires de Labelle et de La Minerve portera un dur coup à l'organisation scolaire de L'Annonciation entraînant une diminution de la population scolaire et, plus tard, le transfert des cours de la 10^e et 11^e année à Mont-Laurier.

*L'école Sainte-Croix.*

À partir de 1966, la commission scolaire de L'Annonciation réclamera la construction d'une polyvalente à l'école Sainte-Croix. Cette école deviendra, en 1971, la propriété de la Commission scolaire Henri-Bourassa et se transformera en polyvalente en 1973. Les travaux de construction seront exécutés par la firme Jasmin Construction suivant les plans de l'architecte André Simon. Inaugurée le 20 avril 1974, la nouvelle école Sainte-Croix implantera une nouvelle pédagogie: le système à aires ouvertes permettant différents regroupements d'élèves selon les besoins et le but visé par le cours. Elle se caractérisera aussi par la cohabitation des niveaux élémentaires et secondaires I, II et III. En 1981, ce sera le niveau élémentaire qui expérimentera un projet pédagogique appelé le système d'apprentissage géré par l'élève (SAGE).

Comment en venir à bout avec la jeunesse?

En 1968, les commissaires d'écoles de L'Annonciation décrètent un règlement contre les cheveux longs et les mini-jupes. Tous les jeunes qui désobéiront au règlement seront expulsés de l'école. En 1970, les commissaires d'écoles fermeront la discothèque à l'école Saint-André. En 1982, des parents réclament la fermeture de la boulathèque où les jeunes se divertissent aux jeux de billards, de hockey sur table, de machines à boules et d'arcades. Leur requête sera battue.

Par la syndicalisation, le monde de l'enseignement a complètement changé. La signature de la première convention collective entre la commission scolaire de L'Annonciation et l'Association des Éducateurs Catholiques de la Région de Saint-Jovite en 1964 améliorera de beaucoup les conditions de travail des enseignant(e)s qui ne seront plus sous le joug des commissaires pouvant les congédier autrefois par une simple résolution du conseil scolaire, qui obtiendront un salaire égal sans discrimination de sexe, etc. Ces changements se feront douloureusement par l'exercice du droit à la grève en 1967, 1969, 1972, 1976, 1982, 1983. Ce moyen de pression sera également employé par les élèves du secondaire en 1974 pour appuyer les étudiants des CEGEP sur la question des prêts et bourses.

L'ACTION SYNDICALE

**LA
SCOLARISATION**

Avec la création du ministère de l'Éducation, on vit naître en 1964, les commissions scolaires régionales Pierre-Neveu et Henri-Bourassa, desservant tout le comté de Labelle au niveau de l'enseignement élémentaire et secondaire. En 1984, la régionale Henri-Bourassa sera dissoute et l'administration de l'enseignement secondaire s'intégrera à la régionale Pierre-Neveu. Pour la poursuite de leurs études secondaires, les jeunes de la région de L'Annonciation doivent se rendre à la polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier. Il faut ajouter le Service de l'Éducation aux Adultes de la Commission scolaire Pierre-Neveu offrant un grand nombre de cours en collaboration avec le Centre de main-d'œuvre du Canada et les Collèges de Saint-Jérôme et de Hull.

De 1966 à 1972, un centre de formation pour gardes-malades et infirmiers auxiliaires formera à l'Hôpital des Laurentides un personnel infirmier qualifié. Au total 90 personnes recevront des diplômes.

Après plusieurs années de revendications des gens de Mont-Laurier et de la MRC Antoine-Labelle, pour développer chez eux le niveau d'enseignement collégial, le ministère de l'Éducation décida, en 1983, qu'il y aura un pavillon à Mont-Laurier dont la direction sera confiée au collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Saint-Jérôme. Cette victoire fut importante. Un plus grand nombre de jeunes pourront accéder aux études collégiales. De 1983 à 1985, la clientèle passa de 110 à 190 étudiants. Et l'on a espoir d'y intégrer un centre d'excellence en foresterie et en environnement dans un avenir rapproché.

On doit reconnaître aussi que l'Université du Québec à Hull (UQAH) a fait des efforts louables pour rendre l'enseignement universitaire accessible à la population. Depuis 1973, l'UQAH a dispensé plusieurs cours à L'Annonciation, principalement en administration, en sciences de l'éducation, en nursing et en sciences de la santé.

Ces efforts de décentralisation ont permis d'augmenter le taux de scolarisation de L'Annonciation-Canton Marchand. En 1976, 36% de la population de L'Annonciation et de Canton Marchand avait moins de 9 ans de scolarité, 60,5% avait entre une 9e et une 13e année, 2% avait un diplôme d'études collégiales et 2% avait un grade universitaire. En 1980, ces pourcentages passèrent respectivement à 34,5%, 44,9%, 9,1% et 11,4%.

**LA VIE
CULTURELLE**

Pendant ces vingt dernières années, la vie artistique a pris beaucoup d'ampleur à L'Annonciation. La créativité des artistes et artisans est de plus en plus encouragée par la mise en place d'événements d'envergure régionale comme l'exposition régionale d'artisanat à L'Annonciation qui débuta en 1978 et se renouvela par la suite annuellement; comme, en 1982, la formation de la chorale Harmonie et le P'tit bonheur de L'Annonciation, de la troupe de théâtre du Cercle de la Gaieté.

L'art et la superstition religieuse.

La construction de l'Hôpital des Laurentides commença le 13 mai 1957, soit la date correspondant à la fête de Notre-Dame de Fatima. «C'est pourquoi, plus tard, raconte Onésime Noël, le Club Social de l'hôpital a fait installer (en 1967) la statue de Notre-Dame de Fatima qui est toujours située sur le terrassement du Centre Hospitalier» et qui est l'oeuvre du sculpteur Mathieu Beaupré de Sainte-Véronique.

Source: Denis Viger, «M. O. Noël: un citoyen à part entière», *L'Echo de la Lièvre*, 8 octobre 1980.

L'Annonciation est un des foyers culturels de la région où se révèlent des talents et des oeuvres suscitant fierté et émulation. Citons Cyrille Péloquin, sculpteur, et sa mère, peintre, Roger Desrosier, sculpteur sur bois, Marie Lippens, peintre, Jeanne Fabb, sculpteur, Emilien Deslauriers, peintre... Depuis plusieurs années, des cours sont organisés où l'on s'initie, entre autres activités, à la sculpture, à la peinture, à la photographie, à la poterie, au dessin, à la musique, au chant choral, à la danse, au théâtre... En littérature, il faut souligner le livre autobiographique du docteur Côme Cartier paru en 1965 et les recherches du chanoine Jean-Paul Poulin sur l'histoire du diocèse de Mont-Laurier. Il faut ajouter la naissance, en 1980, de la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge (SPVR) qui s'intéresse non seulement à l'histoire, mais à la mise en valeur du milieu culturel et naturel des dix localités de la vallée de la Rouge. Regroupant environ 200 membres, la SPVR parait un projet de musée régional ou d'écomusée.

En 1983, un comité historique est formé pour fêter le 75^e anniversaire de la fondation de la municipalité de L'Annonciation. Les activités culturelles sont nombreuses: fête des retrouvailles, exposition de photographies et projet de publication d'un livre d'histoire. Dans le cadre de ces réjouissances, les gens de L'Annonciation se baptiseront les Annonçois (es). L'année 1986 marquera quant à elle le centenaire de la municipalité du Canton Marchand et un comité des Fêtes fut formé pour préparer un programme d'activités dont la création d'une pièce de théâtre sur l'histoire de la paroisse.

En 1974, L'Annonciation aura sa bibliothèque municipale qui sera organisée par la Bibliothèque de Prêt de l'Outaouais. Aménagée à l'école Sainte-Croix, elle déménagera, en 1980, dans un local de l'Hôtel de Ville de L'Annonciation.

Comptant au début plus de 1.000 volumes, elle en comptera cinq fois plus en 1985. Et le nombre d'abonnés passera de 535 en 1975 à 711 en 1984.

Pour répondre aux besoins de la population et des organismes locaux qui réclament une salle communautaire depuis 1977, le conseil municipal de L'Annonciation accepte de louer, en 1981, une salle au sein du Carrefour de L'Annonciation. À cause des coûts trop élevés, le conseil ne jugera pas

valable de renouveler le bail. Depuis, la question d'une salle communautaire et culturelle demeurera jusqu'à nos jours un sujet d'intérêt.

Par rapport à l'ensemble des municipalités de la région des Laurentides, L'Annonciation se classait première dans sa catégorie concernant la part budgétaire accordée à la culture, soit 2.6% de son budget total en 1984. Ce qui est de bon augure pour l'avenir culturel.

LA TÉLÉVISION ET LA RADIO

L'Annonciation des vingt dernières années a connu une autre liaison avec les centres urbains qui allait largement influencer leur mode de vie pour le conformer davantage à celui des citadins. Ce fut l'avènement de la télévision. Si les gens du Canton Marchand ont seulement accès à la programmation de Radio-Canada, par contre, au village de L'Annonciation, grâce à Télécâble L'Annonciation, les citoyens peuvent recevoir les émissions de Radio-Canada, de Radio-Québec, du réseau TVA et celles de la TVFQ.

La télévision a porté dans les foyers de L'Annonciation la même image que l'on regarde dans tous les foyers du Québec. De plus, la publicité télévisée incite constamment les gens de L'Annonciation à consommer, en quantité et en qualité, comme on le fait en ville. Ainsi, le centre d'information et d'orientation que l'on retrouvait dans la paroisse auprès du curé, des notables et du député a largement cédé sa place au petit écran dont l'influence est forte parce qu'il s'allume dans bien des foyers dès le matin pour ne s'éteindre qu'à l'heure du coucher.

En 1963, entre en ondes la station CKML de Mont-Laurier sous l'impulsion d'un groupe d'hommes d'affaires dont l'un des propriétaires est le notaire Lucien Cyr. En 1974, L'Annonciation aura sa propre station réémétrice, d'une capacité de 1000 watts, sous l'indicatif CKLR et la maison-mère CKML souhaiterait que L'Annonciation ait son propre studio avec une programmation locale. Cette idée sera encouragée plus tard par la Société Nationale des Québécois des Hautes-Rivières, qui a financé en 1983 une étude d'implantation pour une radio communautaire à L'Annonciation.

Parmi les journaux régionaux où apparaissent les nouvelles concernant le Canton Marchand et le village de L'Annonciation, il faut nommer ceux de Mont-Laurier: *Le Flambeau* jusqu'en 1971, *Le Nord-Hebdo* en 1972, *Le Progrès-Laurentides* en 1973, *Le Nouveau-journal des Hautes-Laurentides* en 1979 et *L'Echo de la Lièvre*, ceux de Saint-Jovite: *Le Messager Régional* en 1974, *L'Hebdo de la Rouge* en 1981 et *L'Information du Nord* en 1981, celui de L'Annonciation: *Le Bulletin de liaison* de 1982 à 1984. Et les journalistes qui ont joué, sans conteste, un grand rôle dans le domaine de la communication sont le doyen Georges Sarrazin qui popularisa, dès les années 1966, la rubrique des nouvelles intitulée «L'Annonciation et la vallée de la Rouge», dans le journal *Le Messager Régional*; Adrien Grégoire qui fut journaliste au journal *L'Echo de la Lièvre* en 1974 et fut directeur de l'information au journal *Le Nord* en 1975; Denis Viger qui excella dans sa profession dans le journal *L'Echo de la Lièvre* de 1979 à 1985 et qui, à partir de cette date, continuera à travailler pour le journal *L'Information du Nord*; Danièle

Viger qui électrisa ses lecteurs par son enthousiasme dans le journal *L'Information du Nord* de 1983 à 1985; et Pierre André qui se démarquera du peloton par son professionnalisme, ses écrits publiés dans les journaux déjà nommés, des billets littéraires sous le pseudonyme de «La Frisque» et son rôle de rédacteur en chef du *Bulletin de Liaison*.

De 1960 à 1984, le comité des loisirs a organisé plusieurs activités sportives et récréatives dont le carnaval d'hiver avec reine, duchesses et autres éléments féériques les plus usuels. Et depuis 1976, la municipalité de L'Annonciation offre un service des loisirs dirigé par Michel Bourgoïn. Il va sans dire que les sports conservent la part du lion. Mentionnons les clubs de hockey de ligues mineures, commerciales, inter-villages, intermédiaires; les clubs de motoneige, de ski des six cantons, les clubs de baseball, de balle-molle, de soccer, de jeux de poches, de canot de la rivière Rouge, de tir à l'arc. Les gens y consacrent beaucoup d'énergie, de temps et d'argent, en le pratiquant eux-mêmes ou en ... regardant les autres. La nature de la région regorge d'attraits et de possibilités pour les sportifs: montagnes, forêts, lacs, rivières, parcs provinciaux et zones d'exploitation contrôlée. C'est la région tout entière qui invite à la pratique du sport.

LES LOISIRS

On a vu surgir aussi tout un tissu d'aménagements récréatifs: patinoires, parcs, pistes de ski de fond, centre de ski, relais de canots, sentiers écologiques, tirs à l'arc, parc-école, piste cyclable. Il ne reste plus qu'un aréna qu'on tarde à construire et qui a déjà été l'objet de deux référendums en 1976 et en 1984.

Flashes sportifs.

Depuis 1918, L'Annonciation a toujours encouragé un club de baseball. Et, en 1962 et en 1964, le club local remporta le championnat de la Ligue Laurentienne de Baseball avec le capitaine Gaétan Bélisle et le gérant général Lionel Clapin.

Un autre grand moment dans l'histoire sportive de L'Annonciation a été la tenue du championnat canadien de softball féminin, catégorie midget, en août 1981.

Parmi les grandes personnalités sportives, il faut mentionner la marathonnienne Jacqueline Gareau qui remporta le prestigieux Marathon de Boston en 1980; et Ghislaine Ethier, première femme entraîneur à Softball Canada qui conduisit son équipe à la victoire aux Jeux Panaméricains à l'été 1983.

Pour souligner sa grande contribution à la vie sportive locale et régionale, la municipalité de L'Annonciation baptisait la montagne de ski alpin du village le «Mont Liguori Gervais», en février 1984.

À L'Annonciation, on organise depuis 1973 la Fête Champêtre qui attire plus de 15,000 personnes annuellement et qui permet la rencontre de gens des différents villages de la vallée de la Rouge. À ses débuts, elle fut organisée par la municipalité de L'Annonciation puis, de 1975 à 1981, par un regroupement de citoyens bénévoles dûment incorporé sous le nom de Fête Champêtre; et de 1982 à 1983, par le Parc-École Rivière Rouge; enfin, à partir de 1984, par le Club Optimiste Rivière Rouge. À cet événement d'envergure régionale, on retrouve des expositions, des manèges, des tournois de balle et de tennis, des compétitions sportives, du théâtre, des spectacles et des rallyes automobiles.

Parmi les autres organismes de loisir, il faut mentionner le club de philatélie fondé en 1982, l'Escadron 883 Rivière Rouge, le Sport scolaire école Sainte-Croix et le Mouvement scouts et guides, le Club Optimiste.

Le comité des loisirs de L'Annonciation.

Le 11 février 1952 naissait le comité des loisirs de L'Annonciation dont les premiers membres étaient composés de Côme Boileau, hôtelier, Lionel Racicot, restaurateur, Onésime Noël, marchand, A.P. Neveu, curé, Georges Pécelet, agent, Lucien Cyr, notaire, Floribert Godard, barbier, Denis Villeneuve, vicaire.

À l'époque on s'était fixé trois objectifs:

- 1- Former une association pour le délassement, le divertissement du corps et de l'esprit des membres de la dite corporation;
- 2- Promouvoir parmi ses membres un esprit paroissial et d'aider la jeunesse de toutes les façons, à l'étude, à l'entretien de relations sociales, intellectuelles et sportives;
- 3- Les pouvoirs demandés ne permettent pas les jeux à l'argent, les jeux de hasard et d'habileté, les paris illégaux, et ne permettent pas non plus à la corporation requérante de demander, obtenir ou exploiter une licence octroyée par la commission des liqueurs du Québec.

Seul le dernier de nos objectifs a été de nos jours abrogé. Le comité des Loisirs de L'Annonciation est une corporation autonome qui ne relève aucunement de la municipalité. Cette dernière lui verse un certain montant à tous les mois qui vient s'ajouter aux profits réalisés par certaines manifestations. Le carnaval fait partie de ces manifestations qui relève uniquement du comité. Avec les sommes d'argent ainsi amassées, le comité offre durant l'année différentes activités à la population. Mais en 1985, le comité des loisirs cesse ses activités à cause d'un manque de bénévoles.

La grande contradiction de nos rassemblements.

«C'est toujours pour répondre à un besoin qu'une municipalité décide d'organiser des loisirs pour ses citoyens. Depuis longtemps, à l'Annonciation, ce besoin s'est fait sentir et les citoyens l'ont vite compris, eux qui formaient leur premier Comité des Loisirs en 1952.

En effet, sans confondre Comité des Loisirs et Loisirs municipaux, si l'on fait disparaître toutes les activités organisées par la municipalité durant toute une année, nous serons à même de constater que, comme possibilités récréatives de nous rencontrer, il restera bien peu de chose. Le cinéma, les hôtels, les... c'est à peu près tout. Finalement, nous pouvons dire que, parce qu'elle se donne la peine d'organiser différentes activités, la municipalité permet aux citoyens de se rencontrer en dehors des débits de boissons. Mais pour se faire, ça prend des sous.

Si l'on omet les subventions gouvernementales, la principale source des revenus destinés aux loisirs municipaux provient des rassemblements organisés. De tous nos rassemblements, la Fête Champêtre est de beaucoup le plus important. Les revenus (\$14,406.28 pour 1978) de cette fête sont réinvestis dans ces loisirs municipaux. Ils permettent à la municipalité, par exemple, d'entretenir et d'améliorer le terrain de jeux et ses différentes installations.

Outre son côté récréatif, outre le fait qu'elle permet à beaucoup de gens de se rencontrer, de revoir des personnes qu'ils n'ont pas vues depuis longtemps, la Fête Champêtre sert aussi et surtout, avec l'ampleur qu'elle a prise, à amasser des fonds.

Dans les principales sources de revenus de la Fête, il en est une qui rapporte à tout coup et avec laquelle on n'essuiera jamais de déficit; c'est la vente de boissons alcoolisées. Mais si ces ventes ne représentent aucun risque d'investissement on ne peut pas dire qu'il en est ainsi pour l'intégrité de nos loisirs municipaux.

Car — et la contradiction est là — si, pour permettre à la population de se rencontrer ailleurs qu'à l'hôtel, l'on doit transformer le terrain de jeux ou l'école en immense débit de boissons, il est bien légitime de s'interroger sur les objectifs poursuivis par les Loisirs municipaux.

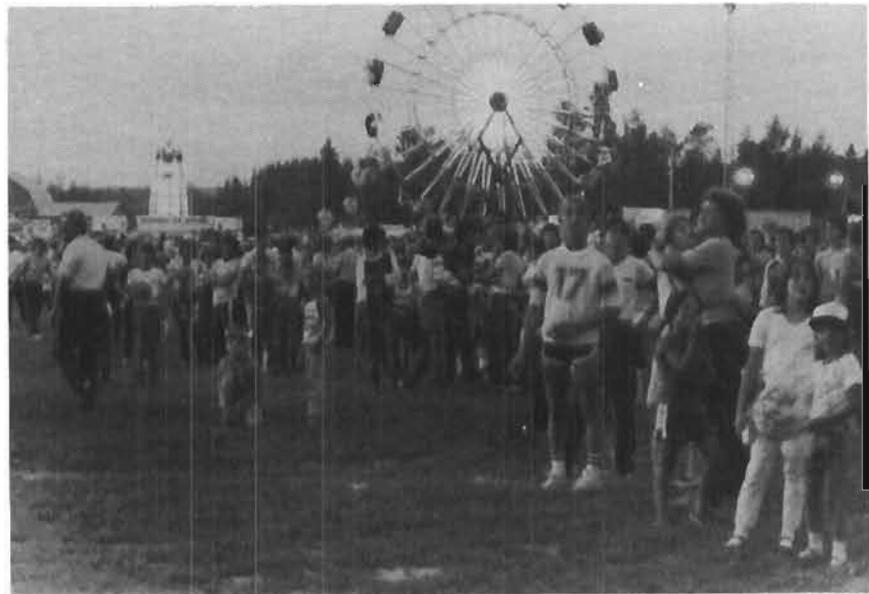
Et c'est d'ailleurs la question que commencent à se poser bon nombre de citoyens. Nous parlons ici de la Fête Champêtre mais en fait nous avons là la contradiction dont souffrent la plupart de nos rassemblements qu'ils soient organisés par la municipalité ou par des organismes à but non-lucratif en vue d'obtenir des fonds pour la Jeunesse et les Loisirs.

La priorité pour notre collectivité, il y a quelques années, était sans doute de mettre en place des loisirs organisés et l'urgence d'un tel besoin n'exigeait probablement pas que l'on s'attarde sur les moyens à utiliser pour atteindre nos fins. Mais aujourd'hui nous pouvons considérer

l'Annonciation comme municipalité dont les loisirs, s'ils restent à améliorer, souffrent de moins de lacunes qu'autrefois. Nous pouvons peut-être alors nous permettre d'être plus sélectifs et plus cohérents dans la cueillette des argents destinés à ces loisirs.

Existe-t-il d'autres moyens de recueillir des fonds autrement qu'en faisant boire le monde? La réponse reste à trouver et concerne chaque citoyen d'autant plus que cette réponse, trouvée ou non, témoignera et témoigne déjà de ce que nous serons dans dix ans.»

Source: Pierre André, *Le Nouveau Journal des Hautes-Laurentides*, 9 août 1979.



*La Fête champêtre
au village de
L'Annonciation.*



*La pratique du
Ski de fond
sur l'une des
nombreuses pistes du
Club des Six cantons.*

Aspects religieux

Comme ailleurs au Québec, l'Église ne joue plus le même rôle qu'elle a tenu dans le passé. Avec les années 1960, les questions à dimensions politique, économique, sociale et culturelle de la vie quotidienne sont traitées sans recours aux institutions religieuses. Les prêtres ont graduellement cédé leur place aux laïcs.

D'ailleurs, la réduction de leurs effectifs allait inciter les prêtres à accélérer ce processus et amener Mgr Gratton, évêque de Mont-Laurier, à établir un programme sur les vocations religieuses invitant les jeunes à relever le défi de la prêtrise. La pratique religieuse aussi a diminué. Mais un certain leadership du curé demeure et sa présence à L'Annonciation est assurée pour longtemps car cette paroisse est la plus peuplée. C'est à elle que reviendra la tâche de desservir les autres petites paroisses de la vallée de la Rouge qui seront un jour privées d'un curé. Parmi les associations d'apostolat laïque qui oeuvrent à L'Annonciation, les plus actives et les plus efficaces sont celles des Chevaliers de Colomb et celle des Filles d'Isabelle.

LA VIE RELIGIEUSE

Les Filles d'Isabelle.

Sous l'impulsion de Marie-Anne Gariépy, le Cercle des Filles d'Isabelle de L'Annonciation a été fondé en 1966. Il est affilié au Cercle International dont le siège social est à New-Haven, Connecticut aux États-Unis. Ce regroupement de femmes catholiques s'oppose à l'avortement, à la pornographie et à la violence. Dès sa formation, le curé Simon L'Allier s'y implique en devenant l'aumônier du Cercle dont la devise est: Unité, amitié et charité! À sa première année, le cercle regroupera 78 femmes ou «soeurs» et en comptera 101 en 1985. Leurs oeuvres de charité sont nombreuses au village et au Canton Marchand: bénévolat à l'Hôpital des Laurentides, contributions à l'arbre de Noël, participation à la chorale et à la vie liturgique de l'église, paniers de provisions pour les pauvres, etc.

La paroisse cependant a perdu de sa cohésion et de sa capacité de mobilisation. Cette structure n'exerce plus l'influence d'antan sur la jeunesse. C'est d'ailleurs l'une des préoccupations majeures du curé Rosaire Richer qui voudrait rejoindre davantage les jeunes.

Depuis les années 1960, les curés L'Allier et Richer continuèrent à être présents à presque tous les événements de quelque importance de la vie paroissiale. Ils s'impliquèrent par le biais des réunions qui ont lieu dans les zones pastorales comme celle de L'Annonciation où l'on y discute de tout.

Depuis son arrivée en 1980, les grandes réalisations du curé Richer à L'Annonciation ont été la mise sur pied de différents comités de pastorale, de liturgie, de baptême, de préparation au mariage et de parents pour l'initiation des enfants aux sacrements.

Un bâtisseur d'églises.

«Le curé L'Allier avait la réputation d'être un bâtisseur d'églises. Il a construit les églises de Grand-Remous, Conception, Notre-Dame de Fatima, Sainte-Agathe puis L'Annonciation qui avait passé au feu. C'était un type qui travaillait de ses mains. Il n'avait pas peur de mettre ses salopettes pis de travailler. Il passait pour être un très bon menuisier, pis son oeuvre principale à L'Annonciation ça été la construction de l'église et du presbytère. Il était accueillant, mais assez sévère. Il a été 19 ans ici pis à l'automne 1980, y a tombé malade paralysé et est actuellement à sa retraite à Montréal.»

Source: *Témoignage* du Curé Rosaire Richer, âgé de 57 ans, de L'Annonciation. Entrevue réalisée le 10 mai 1985.

Les sectes religieuses.

Les adeptes des Apôtres de l'Amour Infini ont un lieu de culte depuis 1972 non loin du lac Castor dans le Canton Marchand. Et sept ans plus tard, une Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah était construite dans le Canton Marchand, le long de la route 117 nord. Dans la région immédiate de L'Annonciation, on compte en 1980, une cinquantaine de témoins.

Aspects politiques

Comme partout ailleurs au Québec, la Révolution tranquille et le néo-nationalisme auront leurs répercussions à L'Annonciation. En 1962, les commissaires d'écoles se prononceront contre la commission Fulton et tout autre projet de rapatriement de la constitution canadienne tant et aussi longtemps que les droits essentiels du Québec ne seront pas garantis. Alors que le Front de Libération du Québec (FLQ) fera sauter des bombes à Montréal, des alertes à la bombe effraient la population de L'Annonciation en 1964 et en 1969. Le 15 juillet 1965, un commando du FLQ tente de faire sauter la base Bomarc à La Macaza, mais la Sûreté du Québec les arrêtera à temps¹⁴.

Les municipalités de L'Annonciation et du Canton Marchand présentent un visage différent de celui d'unioniste qu'elles arboraient avant 1960. De 1960 à 1976, elles votèrent en faveur du Parti libéral.

Mais à partir de 1976, la majorité des votes allèrent au Parti québécois. Sous le titre «300 personnes ovationnent Jacques Léonard à L'Annonciation» voici comment le journaliste Georges Sarrazin décrit l'événement: «Lundi, 15 novembre 1976, 20:40 heures, à Radio-Canada on annonce que le prochain Gouvernement sera majoritaire et dirigé par le Parti Québécois. C'était déjà la joie délirante qui s'était emparée de tous; puis quelques instants plus tard, on annonçait la victoire du Parti Québécois dans Laurentides-Labelle. Ce fut dans un climat de fierté et d'enthousiasme débordant que la nouvelle fut reçue. De partout provenaient les poignées de main, les accolades, les embrassades, les larmes et les cris de joie. Les Québécois s'étaient donnés leur Gouvernement. C'était la fête au village, comme partout au pays. Les péquistes de L'Annonciation et du secteur s'étaient donnés rendez-vous au restaurant O'Charcoal de L'Annonciation pour y rencontrer leur nouveau député, Jacques Léonard¹⁵.»

À un autre grand rendez-vous de l'histoire, les gens de Canton Marchand et de L'Annonciation voteront OUI par une forte majorité au Référendum de mai 1980 donnant au Gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association. Mais une bonne partie des Québécois votera contre.

La politique municipale des années 1960 à aujourd'hui s'oriente vers l'organisation de nouveaux services aux citoyens. À L'Annonciation on forme, en 1964, la protection civile et la police municipale, en 1978, le comité de plein air et de développement touristique, le comité d'embellissement et le *Bulletin municipal*, en 1981, le comité de développement économique et le comité de bibliothèque. Evidemment, on se soucie toujours de la réfection et de l'entretien des chemins (c'est ici la première préoccupation du Canton Marchand) et des trottoirs, du système d'aqueduc, du problème d'inondation et de la pollution de la rivière Rouge. On aménage en 1967 un parc près

LA POLITIQUE PROVINCIALE

LA POLITIQUE MUNICIPALE

de la gare, en 1974 une bibliothèque, en 1977 un parc sur la rue des Cyprès, en 1979 l'Hôtel de Ville dans l'ancienne école Saint-André, en 1980 plusieurs relais et aires de pique-nique le long de la route 117. On achète un camion de pompiers en 1968. Mais ce qui caractérise cette période, ce sont les accords bilatéraux signés entre 1978 et 1980 entre les deux municipalités de L'Annonciation et du Canton Marchand concernant les échanges de plusieurs services: incendie, loisir, inspection en bâtiment, gestion des déchets et plan d'urbanisme. Ces dernières ententes intermunicipales montrent que les deux municipalités se touchent de toutes parts et ont en commun des liens géographiques, démographiques et économiques. Certains citoyens envisageront même pour l'avenir la fusion de ces deux administrations municipales.

Le plan d'urbanisme.

En juin 1980, les municipalités de Canton Marchand et de L'Annonciation confiaient à une commission conjointe le mandat d'élaborer un plan d'urbanisme et un règlement de zonage, de lotissement et de construction. Ce travail durera près de deux ans et exigera l'engagement d'une urbaniste, Huguette Béland, et la formation d'une commission conjointe d'urbanisme regroupant des citoyens des deux municipalités dont Jean-Claude Giguère sera le président. Plusieurs séances d'information et de consultation auront lieu auprès de la population pour élaborer un plan d'urbanisme répondant à leurs besoins et tenant compte des principes et objectifs suivants: Distribution équilibrée et harmonieuse des utilisations du sol. Constitution d'une offre urbaine et de villégiature adaptée aux besoins. Maximisation de l'accessibilité de la population aux ressources du territoire. Mise en valeur et exploitation rationnelle des ressources du milieu. Respect du patrimoine immobilier. Restitution et protection des équilibres écosystémiques des milieux naturels. Consolidation de l'interdépendance et de la complémentarité des deux entités administratives du territoire et affirmation de la vocation du territoire sur le plan régional. Adopté en 1981, le plan d'urbanisme est présenté dans un document de 182 pages énonçant plusieurs recommandations et formulant 6 projets: la mise en valeur des activités et des entreprises agricoles, la création d'une société mixte d'aménagement forestier, l'implantation d'un centre communautaire polyvalent et d'un aréna régional, la formation d'un comité intermunicipal pour la promotion touristique, industrielle et commerciale.

Et l'élaboration de ce plan d'urbanisme aura été effectuée en conformité avec le schéma d'aménagement du territoire de la municipalité régionale du comté Antoine-Labelle.

En 1980, la loi 125 créait la nouvelle municipalité régionale de comté (MRC) et L'Annonciation et le Canton Marchand devaient se prononcer sur son appartenance régionale au sud ou au nord. Les deux municipalités optèrent pour un regroupement vers le nord incluant la ville de Mont-Laurier et formant la MRC Antoine-Labelle. Dans cette MRC, L'Annonciation jouera un rôle de sous-centre régional et sera dotée d'infrastructures régionales comme par exemple, une usine de traitement des eaux, un centre communautaire et culturel et un aréna. À ce titre, elle est déjà reconnue depuis plusieurs années comme la métropole de la Rouge. En 1980, 70% de la main-d'oeuvre de la vallée de la Rouge travaille au village. Ainsi, en cent ans, L'Annonciation a nettement surclassé Nominingue en assumant depuis les années 1960 un leadership incontesté dans le développement économique et social de la région.

En 1982, les municipalités du Village de L'Annonciation et du Canton Marchand s'exprimeront de nouveau sur leur sentiment d'appartenance mais cette fois-ci pour la grande région des Laurentides avec comme pôle d'attraction Montréal. Ce nouveau territoire obtiendra officiellement son statut de région administrative autonome du gouvernement du Québec le 12 juin 1985.

Consciente de l'importance de la protection de son environnement, une partie de la population résidente crée en 1960 L'Association de la Vallée de la Rouge pour revaloriser les ressources naturelles du territoire en recommandant le reboisement des terres impropres à la culture, la prévention et la lutte contre la pollution des eaux, la réglementation de la chasse et de la pêche et l'aménagement de sites de camping.

L'APPARTENANCE RÉGIONALE

L'APPROPRIATION DE SON TERRITOIRE



1ère rangée, de gauche à droite: Jacques Campeau, Jacques Desroches, Gaston Charette, Laurent Falardeau.
2e rangée: Bill Worobetz, Mario Churette.
3e rangée: Claude Ségum, Gilles Saint-Denis.

Dans la même période, un mouvement populaire s'oppose à la location de certains lacs à des particuliers ou à des clubs privés et favorise la mise en place de réserves et de parcs publics comme la Réserve Faunique de Papineau-Labelle, la Réserve Faunique Rouge-Mattawin et le Parc Mont-Tremblant, la Réserve Faunique de Sainte-Véronique et la Zone d'exploitation contrôlée appelée ZEC Maison de Pierre.

Fondée en 1958, l'Association de Chasse et de Pêche de la région de L'Annonciation s'inscrit à l'intérieur de cette volonté de libéralisation du territoire et offre une gamme d'activités sportives et écologiques: ensemencement des lacs, compétitions de tir, tournois de pêche, concours de panaches. Lors de l'abolition des clubs privés en 1978, un des directeurs de l'Association de Chasse et de Pêche, Jean-Paul Labelle écrit: «Fini le patronage pour avoir un territoire privé. Enfin un gouvernement qui n'a pas les mains liées¹⁶.» En 1981, les 600 membres de l'Association ne cacheront pas leur colère et leur dégoût devant le carnage de la chasse aux femelles de chevreuil dans la vallée de la Rouge.

Les associations de lacs regroupant des centaines de résidents sont soucieuses d'améliorer leur cadre de vie et de protéger la flore, la faune et l'environnement. À plusieurs occasions, elles ont pris la parole comme en 1979, lorsque Maurice Champagne-Gilbert, président de l'Association des Propriétaires du lac Au-Bois-Franc formula une plainte au conseil municipal du Canton Marchand au sujet d'une scierie installée illégalement à proximité du lac et qui a enfreint le règlement de zonage. Il gagna sa cause et la scierie ferma.

Pour éveiller une conscience paysagère chez la population, la municipalité de L'Annonciation mettra sur pied, en 1980, un comité et un concours d'embellissement. Elle participera et remportera en 1980 et en 1981, le titre de plus beau village fleuri de la région outaouaise. Elle initiera la formation d'une société d'horticulture en 1984.

Conclusion

En guise de conclusion, rappelons que l'histoire du peuplement et de la mise en valeur du territoire de L'Annonciation-Canton Marchand commença en 1880. Hommes, femmes et enfants, partaient en majorité des paroisses du comté de Terrebonne. Ils allaient vers le nord et ils étaient fermement décidés à trouver le paradis terrestre qui, selon le curé Labelle et les propagandistes, existait bien de l'autre côté de la Repousse, dans la vallée de la Rouge. Ils étaient à la recherche d'un second Eden.

Ils n'étaient pas riches: beaucoup cherchaient à fuir les difficultés économiques. Animés d'un courage à toute épreuve, la plupart triomphèrent des innombrables embûches pour devenir les pionniers de L'Annonciation-Canton Marchand.

Ce qui est surprenant dans le présent bilan de l'histoire de la communauté de L'Annonciation-Canton Marchand, c'est une certaine continuité de la représentation spatiale des habitants qui s'attachent à voir, encore de nos jours, la vallée de la Rouge et son centre, L'Annonciation, comme le paradis terrestre. Ne devrions-nous pas nous interroger sur la persistance de cette utopie centenaire. Pourtant, l'histoire de L'Annonciation-Canton Marchand a été caractérisée par plusieurs crises économiques, sociales, politiques et religieuses et a été aliénée à une nature hostile et à l'exploitation des ressources naturelles par les grandes compagnies.

Alors qu'en 1880, le nord était synonyme d'avenir, aujourd'hui, qu'en est-il? Les jeunes de L'Annonciation-Canton Marchand ont-ils la même perception que leurs aînés? Parleront-ils à leur tour de paradis terrestre ou de paradis perdu? Ce qui importe, ce sont les thèmes de la «terre promise» et de la «régénération» auxquels plusieurs habitants restent attachés en 1986. N'est-il pas étonnant d'observer la profondeur de l'enracinement social de ce discours datant d'un siècle?

* * *

Bref, tout en essayant de faire le lien entre ce qui fut et ce qui est, nous avons voulu étudier le passé en fonction des nouvelles manifestations de la culture populaire. Loin d'être une représentation idéalisée que nous retrouvons dans la monographie traditionnelle d'histoire locale, nous avons ouvertement tenté, sans prétention, de proposer une nouvelle conception ou tout au moins une nouvelle pratique de l'histoire locale où la population est associée à la démarche historique. Reste à savoir si elle portera fruit.

* * *

ANNEXE 1

Profil
des nappes
d'eau

ANNEXE I

Tableau 1. Profil des nappes d'eau

Nom du lac	Superficie			Périmètre		Altitude	
	mi ²	km ²	acres	mi	km	pi	m
CLOCHE (de la)	0,06	0,16	39,52	1,22	1,95	890	271,27
MALO	0,06	0,16	29,52	1,31	2,1	890	271,27
BOILEAU	0,29	0,75	185,25	4,1	6,56	1 140	347,47
BAILLARGE (Canard)	0,04	0,1	24,7	0,86	1,38	940	286,51
McGILL	0,17	0,44	108,68	2,62	4,19	940	286,51
POISSON BLANC	0,02	0,05	12,35	0,71	1,14	890	271,27
CARTIER	0,01	0,03	7,41	0,5	0,8	840	256,03
MARIE-LOUISE	0,07	0,18	44,46	1,2	1,92	980	298,78
ADAM	0,04	0,1	24,7	1,25	2,0	890	271,27
MARTEL	0,003	0,01	2,47	0,25	0,4	1 170	356,62
AUX BOIS-FRANCS	0,49	1,27	313,69	6,12	9,79	940	286,51
BRUNET	0,09	0,23	56,81	2,36	3,78	1 090	332,23
CASTOR	0,02	0,05	12,35	0,5	0,8	940	286,51
JAUNE	0,06	0,16	39,52	1,33	2,13	1 140	347,47
JOAN	0,03	0,08	19,76	0,84	1,34	1 140	347,47
LACOSTE	0,63	1,63	402,61	7,42	11,87	922	281,03
LANTHIER	0,46	1,19	293,93	7,75	12,4	940	286,51
PETIT LAC LANTHIER	0,2	0,52	128,44	3,21	5,14	890	271,27
MICHAUDVILLE (Marsan)	0,28	0,73	180,31	3,31	5,3	940	286,51
PETIT LAC NOIR (partie)	0,06	0,16	39,52	1,08	1,73	940	286,51
PAQUET	0,4	1,04	256,88	5,39	8,62	1 090	332,23
LAC VASEUX	0,002	0,04	9,88	0,81	1,3	833	254,0
LAC CARIGNAN	0,002	0,04	9,88	0,88	1,4	1 115	340,0
LAC A LA MINE	0,001	0,01	2,02	0,56	0,35	—	—
TOTAL	3,49	5,58	1 379,25	55,02	88,04		

Source: *Plan d'urbanisme 1982*: 38-39.

ANNEXE 2

**L'Annonciation-
Canton Marchand,
comté d'Ottawa**

**Recensement de
janvier 1890
fait par le Père
Joseph Grenier, s.j.**

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	ÂGE	REMARQUES
1er Rang						
1	c	cfé	Filion	Joseph	51	Cultivateur, propriétaire, 200 acres dont 15 défrichés lots 47 et 48 du 1er Rang.
	c	cfée	Rochon	Des Anges	52	
	c	cfé		Gilbert	24	
	c	cfée		Sophie Joseph	18 15	
2	c	cfé	Major	Charles	38	Cultiv. propriét., 200 acres, 25 défr., lots 49 et 50 du 1er R.
	c	cfée	Laporte	Agnès	38	
	c	cfé		Edouard	15	
	c	cfé		Wilfrid	12	
				Léandre Marie-Alexandrine-Alberta	9 1	
3.	c	cfé	Villeneuve dit Amiot	Sévère	70	Il a eu de la même femme 24 enfants, dont 20 garçons. Cultiv., propriét., 100 acres, 15 défr., lot 51 du 1er Rang.
	c	cfée	Choquet	Flore	66	
	c	cfé		Ragnel		
4.	c	cfé	Guay	Mélasippe	24	Cultiv., propriét., 131 acres, 12 défr., lots 60, 61, 62 et F du 1er R.
	c	cfée	Labelle	Adée	22	
2e Rang						
5.	c	cfé	Constantineau	Calixte	36	Cultiv., propriét., 100 acres, 7 défr., lot 42 du 2ème R.
	c	cfée	Payment	Virginie	34	
				Honoré	11	
				Rose-Anna	8	
				Dorina	5	
				Donat	4	
				Marie-Louise	2	
				Joseph-Hermas	3 m	
6.	c	cfé	Charene	Narcisse	23	Cultiv., propriét., 100 acres, 17 défr., lot 43 du 2ème R.
	c	cfée	Chartier	Delphine	19	
7.	c	cfé	Charette	Herménégilde	25	Cultiv., propriét., 204 acres, 60 défr., lots 45 et 46 du 2ème R. et lot 45 du 3ème R.
	c	cfée	Chartier	Adélina	18	
8	c	cfé	Renaud	Alfred	53	Cultiv., propriét., 414 acres, 25 défr., lots 27 et 1/2 du 26 du 3ème R. avec 47 et 48 du 3ème R.
	c	cfé		Horace	27	
	c	cfée		Donalda	21	
	c	cfé		Joseph	18	
9.	c	cfé	Renaud	Cléophas	29	Cultiv., propriét., 250 acres, 9 défr., lots 25 et 1/2 du 26 du 3ème R.
	c	cfée	Langlois	Rose de Lima	26	
				Joseph-Edouard	2	
10.	c	cfé	Filion	Philéas	33	Cultiv., propriét., 157 acres, 27 défr., lots 49, 50 et 51 du 2ème R.
	c	cfée	Fillion	Monique	28	
11	c	cfé	Major	Louis	28	Cultiv., propriét., 52 acres, 18 défr., lots 52, 53 et 54 du 2ème R.
	c	cfée	Laporte	Alexandrine	38	
3e Rang						
12	c	cfé	Filiatrault dit St-Louis	Félix	40	Cultiv., propriét., 63 acres, 6 défr., lot 13 du 3ème R.
	c	cfée	Marié (veuve Charette)	Macquerite	30	
	c	cfé	Filiatrault	Léo-Carmel	14	
			Filiatrault	Joseph-Raoul	12	
			Charette	Cordélia	10	
			Filiatrault	Béatrice	8	
			Filiatrault	Henri	2	
13.	c	cfé	Rivoux	Fidèle	25	Cultiv., propriét., 96 acres, 3 défr., lot 39 du 3ème R.
	c	cfée	Paquet	Marie-Louise	23	
				Jos.-Jérôme-Eneas	2 1/2	
				Marie-Ange Jos.-Henri	1 1/2	
14.	c	cfé	Boisclair	Moïse	25	Cultiv., propriét., 82 acres, 7 défr., lot 30 du 3ème R.
	c	cfée	Sarrafin	Philomène	24	

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
15.	c	cfé	Brunet	Thomas	60	Propriété, cultiv., 82 acres, 9 défr., lot 32 du 3ème R.
	c	cfée	Boileau	Élmore	50	
	c	cfé		Honorius	28	
	c	cfé		Thomas	21	
	c	cfée		Alexina	18	
16	c	cfé	Frappier	Alphonse	38	Cultiv., propriét., 190 acres, 18 défr., lots 34 et 35 du 3ème R.
	c	cfée	LaFleur	Symodacée	35	
				Eugène	6	
				Joseph	5	
				Eugénie	3	
				Télesphore	1	
4e Rang						
17	c	cfé	Valiquet	François	46	Cultiv., fermier du Sénateur Lacombe, 709 acres, 130 défr., lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du 4ème R., et lots 5 et 6 du 5ème R en service à Montréal
	c	cfée	Vanier	Olivine	44	
	c	cfé		Phléas	21	
	c	cfé		Hormidas	20	
	c	cfée		Mélanie	18	
	c	cfé		Évangéliste	16	
	c	cfé		Rodrigue	14	
				Exilia	9	
				Rose-Anna	7	
				Marie-Louise	5	
				Marie-Ange	2	
			Joseph-Armé	1½		
18	c	cfé	Gareau	Jules	29	Cultiv., propriét., 100 acres, 4 défr., lot 29 du 4ème R.
	c	cfée	Rioux	Rose-Alma	20	
				Marie-Alma	3	
				Jos.-Dominique-Albert	2	
				Jules	1	
5e Rang						
			Derouin	Régis, père		Ces 2 familles se trouvent sur les 10 premiers lots du 5ème R. qui ont été attachés à la Chute aux Iroquois par autorité épiscopale.
			Derouin	Joseph		
19.	c	cfé	Paquet	Wilfrid	31	Cultiv., propriét., 152 acres, 16 défr., lots 10 et 11 du 5ème R.
	c	cfée	Lacasse	Olivine	27	
	c	cfé		Wilfrid	12	
				Joseph	11	
				Diana	8	
20.	c	cfé	Derouin	Régis, fils	34	Cultiv., propriét., 320 acres, 8 défr., lots 12 et 13 du 5ème R. et partie du 10 et du 11 du 4ème R.
	c	cfée	Nantel	Angéline	31	
				Rose-Anne	6	
				Samuel	3	
				Célia	15 m.	
21.	c	cfé	Michaווille	Gilbert	41	Cultiv., propriét., 362 acres, 22 défr., lots 14 et 15 du 5e R.
	c	cfée	Chalifoux	Emilienne	38	
	c	cfé		Maxime	15	
	c	cfée		Alvina	13	
				Jules	11	
				Élise	9	
				Fridolin	5	
22.	c	cfé	Chaboyer	Cléophas	44	Cultiv., propriét., 171 acres, 33 défr., lot 16 du 5e R.
	c	cfée	Graton	Zoé	48	
	c	cfé		Cléophas	22	
	c	cfé		Arthur	20	
	c	cfé		Avila	18	
	c	cfée		Honorine	16	

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
23.	c	cfé	Berthiaume	Ngé	35	Cultiv., propriét., 121 acres, 25 défr., lot 28 du 5e R.
	c	cfée	Brunet	Alphonsine	31	
				Wilfrid	9	
				Alphonsine	8	
				Henri	6	
				Alphonse	4	
24	c	cfé	Paquet	Gédéas	27	Cultiv., propriét., 244 acres, 20 défr., lots 27 et 30 du 5e R.
	c	cfée	Chartier	Dorothée	26	
				Marie-Berthe-Amanda	15 j	
25.	c	cfé	Paquet	Adolphe	59	Cultiv., propriét., 275 acres, 42 défr., lots 33, 34 et 35 du 5e R.
	c	cfée	Vaillancourt	Adélaidé	59	
	c	cfé		André	21	
	c	cfé		Sinai	20	
	c	cfée		Rose-Anna	18	
	c	cfée		Zéphérine	16	
26.	c	cfé	Paquet	Jules	36	Cultiv., propriét., 295 acres, 18 défr., lots 41 du 5e rang avec 23 et 24 du 3ème R.
	c	cfée	O'Connor	Mary Ann	30	
	c	cfée		Alida	13	
				Rose de Lima	10	
				John	9	
				Mary Lily	7	
27	c	cfé	Pannefon	Louis	29	Hôtelier, emplaceur au village, propriét. du lot 36 du 5e R. 57 acres, 7 défr.
	c	cfée	Dumouchel	Adèle	25	
				Marie-Jessine	3	
				Louis-Joseph-Achille	1	
28.	c	cfé	Paquet	Joseph	40	Propriétaire du moulin à scie, de deux emplacements au village et du lot 38 du 3ème R. 78 acres dans défrichement.
	c	cfée	Lajeunesse	Emma	30	
				Marie-Anne	7	
				Raoul	5	
				Côme-Damien	4	
				Emmanuel	3	
29.	c	cfé	Latour	Pierre, père	46	Propriétaire d'un emplacement au village et d'une partie du lot 77 du 6ème R. 118 acres dont 16 défrichés.
	c	cfée	Champagne	Adèle	47	
	c	cfée		Paméla	16	
	c	cfée		Mélina	14	
				Aldéric	12	
				Aubéline	10	
				Rose-Alma	8	
				Côme	4	
30	c	cfé	Latour	Pierre, fils	24	Journalier, locataire au village.
	c	cfée	Clément	Paméla	21	
31	c	cfé	LaFontaine	Romuald	29	Journalier, locataire au village.
	c	cfée	Latour	Clara	22	
32.	c	cfé	Denners	Joseph	39	Cultiv., propriétaire de 2 emplacements au village, ainsi que des lots 42, 43 et 44 du 3ème R. et 32 et 33 du 6ème R. 250 acres, 20 défrichés.
	c	cfée	Payment	Joséphine	37	
	c	cfée		Marie-Louise	19	
	c	cfée		Aglade	15	
	c	cfé		Wilfrid	11	
				Marie-Anne	9	
				Honoré	6	
33.	c	cfé	Denis	Napoléon	40	Marchand, propriétaire de 2 emplacements au village et du lot 49 du 5ème R. 84 acres, 40 défr.
	c	cfée	Chailfoux	Stazile	40	
				Glorivina	9	
				Claudia	7	
				Paul-Emile	5	
				Marie-Joséphine-Dorina	2	

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES	
34.	c	cfé	Denis	Alexandre	67	Cordonnier, emplacitaire du village.	
	c	cfée	Daoust	Adéline	70		
35	c	cfé	Demers	Alfred	44	Sourd-muet, menuisier emplacitaire du village.	
	c	cfée	Paquet	Olympe	29		
36.	c	cfé	Lachaine dit Jolicoeur	Théodore	45	Marchand et cultiv., propriétaire d'un emplacement au village, lots 45 et 46 du 1er R. et des lots 38 et 39 du 5ème R., 405 acres, 41 défr.	
	c	cfée	Brunet	Louise	45		
	c	cfé		Sinaï	21		
				Aldéric	10		
			Joseph	8			
			Emmanuel	5			
37	c	cfé	Rochon	Severin	38	Bedeau: cultiv., propriét., 72 acres, 27 défr., lot 48 du 5ème R., sur l'extrême duquel lot se trouve construite la chapelle actuelle.	
	c	cfée	Rioux	Thais	36		
				Arthur	7		
				Diana	2½		
				Jos - Léonidas	1		
38.	c	cfé	Boileau	Dositheé, père	52	Cultiv., propriét., 296 acres, 49 défr., lot 50 du 5ème R. et 39, 40 et 41 du 5ème R. donateur du terrain de la chapelle.	
	c	cfée	Pagé	Éloise	48		
				Alphonse	22	Maître-chantre.	
	c	cfé		Eugénie	18		
	c	cfé		Joseph	14		
	c	cfée		Élisa	12		
				Edmond	9		
	39	c	cfé	Boileau	Chs Borromée	24	Cultiv., propriét., 107 acres, 3 défr., lot 51 du 5ème R.
		c	cfée	Chartier	Caroline	21	
					Chs Borromée	3	
				Jos - Achille-Emmanuel	2		
40.	c	cfé	Boileau	Dositheé, fils	29	Cultiv., propriét., 91 acres, 20 défr., lot 52 du 5ème R.	
	c	cfée	Chartier	Clara	23		
41.	c	cfé	Charrier	Samuel	50	Cultiv., propriét., 105 acres, 27 défr., lot 53 du 5ème R.	
	c	cfé	Lajeunesse	Adelnie	49		
	c	cfé		Dominique	16		
	c	cfée		Marie-Carmélia	12		
				Marie-Anne	9		
42.	c	cfé	Charrier	Horace	22	Cultiv., propriét., 205 acres, 39 défr., lots 54 du 5ème R. 40 et 41 du 2ème R.	
	c	cfée	Guay	Marie-Exilia	20		
				Joseph-Romulus	1		
43.	c	cfé	Brunet	Alphonse	27	Cultiv., propriét., 94 acres, 27 défr., lot 55 du 5ème R.	
	c	cfée	Chartier	Évangéline	27		
				Marie-Anne-Bernadette	3		
				Agnès-Blandine	2		
				Ignace de Loyola	5 m.		
44	c	cfé	Chalifoux	J. - Baptiste, fils	39	Cultiv., propriét., 100 acres, 35 défr.,	
	c	cfée	Meilleur	Marie-Louise	37		
	c	cfée		Aïna	12		
				Omer	10		
				Fidèle	7		
				Jos. - Armand	3		
			Jos - Léopold-Fridolin	7 m.			
45.			Chalifoux	J. - Baptiste, père	72	Cultiv., propriét., 176 acres, 37 défr., lot 60 du 5ème R.	
			Beauséjour	Flavie	68		
				Ostus	22		
46.	c	cfé	Chalifoux	Donat	28	Cultiv., propriét., 74 acres, 10 défr., lot 61 du 5ème R.	
	c	cfée	Beauséjour	Zéphirin	36		
				Zéphirin-Donat	8		
				Zodès	6		
				Léa	4		
				Joseph-Léo	2½		
				Jos - Aldène-Pascal	8 m.		

NOMBRE DE FAMILLES	Communi- nants	Con- firmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
47.	c	cfé	Laliberté	J.—Baptiste	47	Cultiv., propriét., 69 acres, 20 défr., lot 62 du 5ème R.
	c	cfée	Thibault	Aurélié	44	
	c	cfé		Damase	21	
	c	cfé		Philéas	17	
				Adélaré	8	
			Clarinda	6		
			Thérésina	5		
48.	c	cfé	Valliquet	Pascal	43	Cultiv., propriét., 143 acres, 30 défr., lots 63 et 64 du 5ème R.
	c	cfé	Rollin	Eloïse	36	
	c	cfé		Pascal	14	
				Élixéa	11	
				Dorina	10	
				Jos.-Édouard-Raoul	5	
				Jos.-Maximin	6 m	
49.	c	cfé	Jetté	Joseph	55	cultiv., propriét., 66 acres, 10 défr., lot 65 du 5ème R.
	c	cfée	Sarrasin	Olive	40	
50.	c	cfé	Sarrasin	Wilfrid	24	Cultiv., propriét., 102 acres, 15 défr., lot 67 du 5ème R.
	c	cfée	Chalifoux	Malvina	24	
				Wilfrid-Arthur	2	
			Jos.-Amable Romulus	8 j		
51.	c	cfé	Sarrasin	Joseph, père	70	Cultiv., propriét., 202 acres, 32 défr., lots 66 et 70 du 5ème R.
	c	cfée	Laviolette	Esther	67	
				Léandre (idiot et muet)		
				Narcisse	28	
			Jules	26		
52.	c	cfé	Sarrasin	Joseph, fils	36	Cultiv., propriét., 476 acres, 61 défr., lots 68, 69, 71 et 72 du 5ème R.
	c	cfée	Maillet	Mathilde	30	
				Dorcina	10	
				Elzire	9	
				Patrice	7	
				Honoré	4	
				Joseph-Ubald	2	
			Méderic	1		
53.	c	cfé	Raymond	Joseph, fils	28	Cultiv., propriét., 139 acres, 10 défr., lots 81 et 82 du 5ème R.
	c	cfée	Laliberté	Marguerite	23	
6e Rang						
54.	c	cfé	Charbonneau	Damase	49	Cultiv., propriét., 779 acres, 108 défr., lots 34, 35, 36, 37, 38, 58 et 1/2 div dans 6ème R.
	c	cfée	Leroux	Suzanne	43	
	c	cfée		Donald	25	
	c	cfé		Aldéric	21	
	c	cfé		Théodilie	19	
	c	cfé		Adolphe	18	
	c	cfée		Fabiana	16	
	c	cfée		Guillelmine	14	
	c	cfé		Victorin	12	
				Suzanna	9	
				Hermas	8	
				Marie-Anne	7	
			Marie-Jeanne	3		
55.	c	cfé	Chartrand	Emery	44	Cultiv., propriét., 193 acres, 49 défr., lots 52 et 53 du 6ème R.
	c	cfée	Daoust	Azilda	40	
	c	cfé		Ubald	19	
	c	cfé		Eugène	17	
	c	cfé		Hubert	15	
	c	cfé		George	13	
	c	cfée		Georgiana	11	
				Évéline	9	
				Napoléon	7	
				Azilda	3	
			Jos.-Léonard	1 1/2		

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
56.			Clément	Alphonse	40	Cultiv., propriét., 86 acres 33 défr., lots 54 du 6ème R.
			Prud'homme	Olive	37	
			Pilon	Joseph	15	
57.	c	cfé	Desjardin	Herménégilde	30	Cultiv., propriét., 203 acres, 58 défr., lots 55 et 56 du 6ème R.
	c	cfée	Labelle	Marguerite	29	
				Aldéric	8	
				Alida	6	
				Marie-Anne	3	
				Henri-Herménégilde	2	
				Marie-Marguerite-Clarinda	1	
58.	c	cfé	Clément	Octave	38	Cultiv., Propriét., 101 acres, 35 défr., lot 57 du 6ème R.
	c	cfée	Leroux	Élodie	38	
				Marie-Anne-Proxima	2½	
59.	c	cfé	Guay	Prosper	52	Cultiv., propriét., 398 acres, 53 défr., lots 56, 57 et 58 du 5ème R. avec 60 et ½ du 59 du 6ème R.
	c	cfée	Dumoulin	Olive	42	
	c	cfé		Wilfrid	17	
	c	cfé		Adelard	14	
	c	cfée		Constance	13	
				J.-Bap.-Oswald	10	
60.	c	cfé	Lachapelle	Joseph		Cultiv., propriét., 103 acres, 14 défr., lot 61 du 6ème R.
	c	cfée	Sarrasin	Sophie		
	c	cfé		Joseph		
				Ferdinand		
				Alexandre		
				Alphonse		
				Frdoline		
61.	c	cfé	Raymond	Jos.-Télesphore	61	Cultiv., fermier, 124 acres, 34 défr., lot 62 du 6ème R.
	c	cfée	Charbonneau	Jos.-Wilfrid-Roméo		
	c	cfé		Joseph, père	56	
	c	cfé		Angélique	26	
	c	cfé		François	24	
	c	cfée		David	18	
	c	cfé		Délina	17	
62.	c	cfé	Denis	J.-Baptiste	14	Cultiv., propriét., 123 acres, 10 défr., lot 63 du 6ème R.
	c	cfée	Sarrasin	William	14	
				George	11	
				Philéas	28	
				Vitaline	27	
63.	c	cfé	Denis	Exilia	5	Cultiv., propriét., 248 acres, 30 défr., lots 64 et 65 du 6ème R.
	c	cfée	Sarrasin	Télesphore	1½	
64.	c	cfé	Clement	Marie-Annoncia	6 m.	Cultiv., propriét., 130 acres, 20 défr., 78ème lot du 6ème R.
	c	cfée	Labelle	Amable	44	
				Adélina	47	
				Pierre	30	
				Exilda	30	
65.	c	cfé	Carriere	Marie-Ange	5	Cultiv., propriét., 390 acres, 20 défr., lots 82, 83 et 84 du 6ème R.
	c	cfée	Legault	Oliva	3½	
	c	cfée		Dieudonné	1½	
	c	cfée		Dolphis	38	
				Marceline	37	
				Marceline	16	
				Évangéline	15	
				Flavie	13	
				Jos.-Dolphis	11	
				Arthémise	9	
				Jos.-Émile	7	
				Rosa	5	
			Rose-Ajma	3½		
			Moïse	1		

NOMBRE DE FAMILLES	Communiants	Confirmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
66	c	cfé	Desjardins	Ferdinand	25	Cultiv., propriét., 377 acres, 6 défr., lots 79, 80 et 85 du 6ème R
	c	cfée	Deroun	Rose-Anne Adélaré Rose-Alma Joseph-Henri	27 4 3 1½	
67	c	cfée	Perrier (veuve Legault)	Elmire	60	Cultiv., propriét., 189 acres, 37 défr., lots 86 et 87 du 6ème R
	c	cfé	Legault	Jules	24	
	c	cfé	Legault	Joseph	21	
	c	cfé	Legault	Noé	18	
68	c	cfé	Rochon	Michel	59	Cultiv., propriét., 100 acres, 10 défr., lot 88 du 6ème R — enfant adoptif
	c	cfée	Laflour	Sophie	56	
	c	cfé	Charette	Anselot	12	
69	c	cfé	St-Aubin	Joseph	26	Cultiv., propriét., 35½ acres, 2 défr., ½ de 89 du 6ème R. (Soeur de Joseph en service à L'Annonciation)
	c	cfée	Latour	Marie Damien	26 1½	
	c	cfée		Philomène	18	
70	c	cfé	Desjardins	Michel	28	Cultiv., propriét., 141½ acres, 10 défr., lot 90 et ½ du 89 du 6ème R
	c	cfée	Laurin	Marie-Louise Michel-Herméngilde Marie-Louise-Lumina Marie-Louise-Léontine	25 3 1½ 3 m.	
71.	c	cfé	Mondeux	Olivier	52	Fermier de Alex. Baptiste, protestant, sur la ferme du milieu, 1049 acres, 282 défr., lots dans 6ème R. de 41 à 50 inclusivement.
	c	cfée	Dumouchel	Émilie	53	
Rang						
72.	c	cfée	Dequerre (veuve Barnabé Shawine)	Philomène	48	Sauvagessé, soeur de Louis Dequerre ci-dessous (Jenguy) locataire au village, vit du travail de ses mains au jour le jour bonne chrétienne; parle français ainsi que ses enfants. Joseph Méconce est son petit fils, enfant de sa fille décédée.
	c	cfée	Shawine	Marie	15	
			Shawine	Simon	12	
			Méconce	Joseph	5	
73.	c	cfé	Quelet	Léon	45	Cultiv., propriét., 150 acres, 20 défr., situés sur la Macaza, à l'est de la Rouge. En service à la Chûte aux Iroquois.
	c	cfée	Richer	Éloïse	37	
	c	cfé		Léon	25	
	c	cfée		Mélanie	21	
	c	cfée		Vitaline	17	
	c	cfée		Fr.-Xavier	14	
				Albert	9	
				Joseph	8	
				Véronique	7	
			Victoria	6		
74.	c	cfé	Dequerre (nom indien, Jenguy)	Louis	40	Sauvage, venu d'Oka, établi récemment sur une île du lac Chaud. Il est algonquin, et sa femme iroquoise tous deux bons chrétiens. Il parle français, sa femme anglais, mais les enfants indien seulement. Cette famille vit de chasse et de pêche uniquement.
	c	cfée	Bernard (nom indien)	Élisabeth	34	
	c	cfée		Agathe	14	
				Marguerite	12	
				Louis-Bernard	10	
				Élisabeth	5	
				Marie Hélène	3 1½	
c	cfé	Gratton	Sulpice	46	Célibataire, cultiv., propriét., 203 acres, 16 défr., lots 39 et 40 du 6ème R	

NOMBRE DE FAMILLES	Communi- cants	Con- firmés	NOM DE FAMILLE	NOM DE BAPTÊME	AGE	REMARQUES
	cv	cfe	Panneon	Zéphirin	60	Journâlier ici depuis 7 mois, autrefois fermier de la ferme du milieu, se propose de faire remonter sa famille actuellement aux Trois-Rivieres
	c	cféc	Barette	Joséphine	21	Maîtresse d'école ici depuis 4 mois, venue de St-Jovite.
	c	cfé	Raymond	Emery	38	Journalier, reside actuellement chez son frere, Jos Raymond, père.

Résumé et Remarques

- 1 Cette mission comptait.
 - 0 famille en 1879
 - 1 en mars 1880
 - 3 en avril 1880
 - 6 en déc. 1880
 - 11 en jan. 1882
 - 35 en janv. 1883
 - 34 en janv. 1884
 - 63 en janv. 1887
 - 74 en janv 1890
- 2 La population, sans immigration et malgré le départ de 3 nombreuse familles depuis 1881, a augmenté de 13 âmes en 1888, et de 16 en 1889.
- 3 En janvier 1890, population totale (sans comprendre les familles de Marchand attachées à la Chûte Iroq) — 396 âmes
cette population de 396 comprend 231 communicants, 29 garçons de 18 ans et plus, 13 filles de 16 ans et plus, 118 enfants en âge d'aller à l'école
- 4 En juillet 1886, le défrichement de tous les catholiques, résidents ou non était de 1,167 acres,
et en juillet 1889, ac 1,847 acres.

ANNEXE 3

Les Missionnaires
et les curés
de L'Annonciation

Liste des missionnaires, des curés et des vicaires de L'Annonciation (1878-1985).

- 1878 Mgr Antoine Labelle
1880-1881 R.P. Jean-Joseph Raynel, s.j.
1882 R.P. Marcel Martineau, s.j.
1883-1884 R.P. Marcel Martineau, s.j., R.P. Victor Hudon, s.j.
1885 R.P. Charles-Eugène Lefebvre, s.j., R.P. Théophile Caisse, s.j.
1886 R.P. Albin Primeau, s.j., R.P. Léonard-Elie Lemire, s.j.
1887 R.P. Étienne Proulx, s.j., R.P. F.-A. Santerre, s.j.
1888 R.P. Olivier Nault, s.j., R.P. Pierre Mouvet, s.j., R.P. Paul-Émile Dufresne, s.j.
1889 R.P. Olivier Nault, s.j., R.P. Camille Laporte, s.j.
1890 R.P. Joseph Grenier, s.j., premier missionnaire résident, s.j., R.P. Adrien Delay, s.j.
1891 R.P. Olivier Nault, s.j.
1892-1895 Dom Louis-Marie Vuaillet, c.r.i.c.
1896 Dom Louis-Marie Vuaillet, c.r.i.c., Dom J.-André Moutet.
1897 Dom Louis Vuaillet, Dom André Moutet, Dom Étienne Riou.
1898 Dom Léon Duoyer, Dom Étienne Riou.
1899 Dom Léon Duoyer, Dom Louis Vuaillet, Dom André Moutet.
1900 Dom André Moutet.
1901 Dom André Moutet, Dom Étienne Riou.
1902 Dom André Moutet, Dom Adrien Dalloz.
1903 Dom André Moutet, Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz.
1904 Dom Victor Epinard, Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.
1905-1907 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.
1908 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin.
1909 Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin.
1910 Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz, Dom François Mallet.
1911 Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin, Dom Ambroise Buisson.
1912-1913 Dom Adrien Dalloz, Dom Augustin Roux.
1914-1916 Dom Adrien Dalloz.
1917 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.
1918 Dom Adrien Dalloz.
1919 Dom Adrien Dalloz, Dom Jean-Baptiste Morlat.
1920-1924 Dom Jean-Baptiste Morlat, Dom René Desjardins.
1925 Dom Jean-Baptiste Morlat, Dom René Desjardins, Dom Beauregard.
1926 L'abbé Joseph-Rodrigue Cadieux, curé; l'abbé G. Mercier, vicaire.
1927 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé G. Mercier, vicaire.
1928 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé Cadotte, vicaire.
1929-1931 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé Thibault, vicaire.
1932-1934 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé Elphège Cousineau, vicaire.
1935 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé Clément Boisvert, vicaire.
1936-1945 L'abbé Clément Arpin, curé; l'abbé J.-A. Leclair, vicaire.
1946-1947 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé; l'abbé Irénée Bélanger, vicaire.
1948-1949 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé; l'abbé Marcel L'allier, vicaire.
1950 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé; l'abbé Albert Plourde, vicaire.
1952 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé; l'abbé Denis Villeneuve, vicaire.
1953-1961 L'abbé Pierre Neveu, curé; l'abbé Denis Villeneuve, vicaire, de 1952 à 1955; l'abbé Rosaire Richer, vicaire, de 1955 à 1962.
1961-1980 L'abbé Simon L'Allier, curé; l'abbé Jean-Paul Beausoleil, vicaire, de 1962 à 1964; l'abbé François Genest, vicaire, de 1965 à 1967; l'abbé Erémée Leduc, vicaire, de 1967 à 1970; l'abbé Germain Villeneuve (Oblat), vicaire, de 1970 à 1972; l'abbé Rolland Lacombe (Dominical), vicaire, de 1973 à 1980.
1980 L'abbé Rosaire Richer, curé.
-

ANNEXE 4

Les maires
de Canton Marchand
et de L'Annonciation

Les maires de Canton Marchand, 1887-1985.

Herménégilde Desjardins	1887
Damase Charbonneau	1887
Herménégilde Desjardins	1888
Emery Chartrand	1888
Dosithée Boileau	1893
Horace Chartier	1896
Ferdinand Desjardins	1898
Dr Josué Pineault	1901
Thomas Draper	1902
Thomas Draper	1903
Constant Pécelet	1907
Ovila Robidoux	1910
Ferdinand Desjardins	1917
Ovila Robidoux	1919
Delphis Desjardins	1920
Théophile Fortin	1925
Delphis Desjardins	1930
Léonard Chartrand	1934
Ovila Gauvreau	1934
Louis Raymond	1951
René Richard	1961
Marc Robidoux	1973
Marc Tourangeau	1975
Léon Fortin	1977
Jacques Beaudoin	1985

Les maires de L'Annonciation, 1908-1985.

Côme Cartier	1908
Horace Chartier	1909
Côme Cartier	1911
Osius Giroux	1913
Alfred Robidoux	1914
Ménésippe Guay	1919
Wilfrid Taillon	1920
Joseph Délisle	1922
Côme Cartier	1925
Charlemagne Denis	1932
Onésime Noël	1947
Jacques Cartier	1959
Rolland Pelletier	1963
Adrien Charbonneau	1967
Benoît Robidoux	1971
Jean-Paul Boileau	1979

Les évêques
du diocèse d'Ottawa
et du diocèse
de Mont-Laurier

L'évêque du diocèse d'Ottawa.

Mgr Joseph-Thomas Duhamel, (1874-1909)

Les évêques du diocèse de Mont-Laurier.

Mgr François-Xavier Brunet, (1913-1922)

Mgr Joseph-Eugène Limoges, (1922-1965)

Mgr André Ouellette, (1965-1978)

Mgr Jean Gratton, (1978-)

Les représentants
politiques du
comté de Labelle

Les députés fédéraux du comté de Labelle, 1891-1985.

C.R. Delvin, comté d'Ottawa (L) 1891-1896
 Henri Bourassa (L) 1896-1908
 Charles-Beautron Major (L) 1908-1911
 Honoré Achim (C) 1911-1917
 Hyacinthe-Alfred Fortier (L) 1917-1925
 Henri Bourassa (I) 1925-1935
 Maurice Lalonde (L) 1935-1949
 Henri Courtemanche (C) 1949-1953
 Gustave Roy (L) 1953-1957
 Henri Courtemanche (C) 1957-1962
 Gaston Clermont (L) 1962-1963
 Gérard Girouard (C) 1963-1965
 Gaston Clermont (L) 1965-1968
 Léo Cadieux (L) 1968-1972
 Maurice Dupras (L) 1972-1984
 Fernand Ladouceur (C) 1984-

Les députés provinciaux du comté de Labelle, 1891-1985.

Nérée Tétreau (C) 1892-1897
 Charles-Beautron Major (L) 1897-1904
 Ferdinand-Ambroise Gendron (L) 1904-1912
 Hyacinthe-Alfred Fortier (L) 1912-1917
 Honoré Achim (L) 1917-1922
 Désiré Lahaie (L) 1922-1923
 Pierre Lortie (L) 1923-1935
 Albiny Paquette (U) 1935-1958
 Pierre Bohémier (U) 1958-1959
 Ferdinand-Joseph Lafontaine (U) 1959-1973
 Roger Lapointe (L) 1973-1976
 Jacques Léonard (Q) 1976-1985
 Damien Hétu (L) 1985-

Note: (L): Parti libéral; — (C): Parti conservateur; — (U): Union nationale;
 (Q): Parti Québécois; — (I): Indépendant.

Notes

Listes des abréviations et des signes.

<i>Edit.</i>	éditeur
<i>N.d.</i>	non daté
<i>N.p.</i>	non paginé
<i>S. éd.</i>	sans éditeur connu
<i>S.l.</i>	sans lieu d'édition
<i>ACAM</i>	Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal
<i>ACESJ</i>	Archives de la Chancellerie de l'Évêché de Saint-Jérôme
<i>ACEML</i>	Archives de la Chancellerie de l'Évêché de Mont-Laurier
<i>ACSPN</i>	Archives de la Commission Scolaire Pierre-Neveu
<i>AMCM</i>	Archives municipales du Canton Marchand
<i>AMVL</i>	Archives municipales du Village de L'Annonciation
<i>ANQ</i>	Archives nationales du Québec
<i>APL</i>	Archives paroissiales de L'Annonciation
<i>APC</i>	Archives publiques du Canada
<i>ARDA</i>	Aménagement régional et développement agricole
<i>ASJCF</i>	Archives de la Compagnie de Jésus canadienne-française
<i>BNQ</i>	Bibliothèque nationale du Québec
<i>BMM</i>	Bibliothèque municipale de Montréal
<i>CIDEL</i>	Comité intermunicipal de développement économique de Labelle Inc.
<i>CLSC</i>	Centre local de services communautaires
<i>CRCL</i>	Conseil régional de la culture des Laurentides
<i>CRDL</i>	Conseil régional de développement des Laurentides
<i>CRDO</i>	Conseil régional de développement de l'Outaouais
<i>CRLI</i>	Conseil régional des loisirs des Laurentides
<i>MAC</i>	Ministère des Affaires culturelles
<i>MRC</i>	Municipalité régionale de comté
<i>OPDQ</i>	Office de planification et de développement du Québec
<i>ORRA</i>	Opération Réveil de la Région de L'Annonciation
<i>SNQ</i>	Société Nationale des Québécois
<i>STAR</i>	Société technique d'aménagement régional
<i>SSJB</i>	Société Saint-Jean Baptiste
<i>SPVR</i>	Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge

Références

Partie 1 —

CHAPITRE 2

1. Raynald Parent, "L'effritement de la civilisation amérindienne", Jean Hamelin, directeur, *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1977: 45.

CHAPITRE 3

1. Raoul Blanchard, *Le Canada français*: 125.
2. Donald Mackay, *The lumberjacks*: 25. Arthur R.M. Lower, *Great Britain's woodyard*: 172.
3. Raoul Blanchard, *Le Centre du Canada français*: 446. Dès 1874, le curé Labelle s'était informé auprès de John Hamilton sur la disponibilité des fermes. ANQ-Q Lettre de John Hamilton au curé Labelle, Hawkesbury, 13 août 1874.
4. Crawford, *Documents de la Session*, no. 4, 1880: 74.

Partie 2 —

CHAPITRE 4

1. Gabriel Dussault, *Le curé Labelle*: 84, 86.
2. *Ibid.*
3. Nom d'une montagne située près de Saint-Faustin.
4. Danielle Soucy, *La Vallée de la Diable. De la hache aux canons à neige*, 1983, 112 p.
5. Article cité par G. Dussault, *Op. Cit.*, p. 98.
6. Lettre citée par G. Dussault, *Ibid.*, p. 87.
7. Lettre citée dans Elie Auclair, *Le Curé Labelle*: 182.
8. ASJCF, A-8.1.
9. ASJCF, A-81-70.
10. ASJCF, A-8-1-2, Lettre du Père Vignon au père Rosther, Sault au Récollet, 6 janvier 1880.
11. ACAM, Contrat de Dosithée Boileau avec le curé Labelle. Société de colonisation du diocèse de Montréal, 29 décembre 1880, Cote: 773-154, 880-24.
12. *Le Pionnier*, 30 novembre 1911.
13. ACEML, *Notice historique sur la mission de Saint-Ignace de Nomingue*.
14. ASJCF, A-8-2-, 23-24-25, Lettres du père Lemire au supérieur général.
15. ASJCF, 80, 79-2.
16. ASJCF, 80-79-1 54, Journal du père Martineau: 40-41.
17. ASJCF, 80-79-2 106, Lettre du père Neault au père Martineau, le 10 novembre 1890.
18. Dom Adrien Dalloz, "La colonisation au nord de Montréal", *Nouvelle-France*: 472-473.
19. *Vers un glorieux passé*: 125.

20. ACEML, Requête signée par Horace Chartier, Dosithée Boileau, Herménégilde Desjardins, C. B. Boileau, Dr J. Pineault, etc. envoyée à Dom Gréa, L'Annonciation, 15 août 1901.

CHAPITRE 5

1. Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 37.
2. *Ibid.*, p. 34-35.
3. Gabriel Dussault, *Op. cit.*, p. 184.
4. Arthur Buies, «A Travers le royaume du curé Labelle», *Rapport du congrès de la colonisation* (1898): 332.
5. G.A. Nantel, *Débats législatifs de la Province de Québec*, 1885.
6. ANQ, Fonds curé Labelle, P124, #1040.

CHAPITRE 6

1. B.A.T. de Montigny, *Le Nord* (1886): 119-120.
2. G. Dussault, *Op. Cit.*, p. 308-310.
3. P.-A. Linteau, J. C. Robert et R. Durocher, *Histoire du Québec contemporain*: 124.
4. ACEML, Lettre du Père Proulx à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 6 mars 1887.
5. ANQ E9-231, 1C05-1202 B, Conseil d'agriculture de la province de Québec, *Livre des délibérations*, 1889-1929.
6. Normand Séguin, *La conquête du sol au 19e siècle*: 159-160.
7. Gabriel Dussault, *Op. Cit.* p. 269-270.
8. E. Auclair, *Op. Cit.* p. 176.
9. Mot souligné par le curé Labelle.
10. Dans la lettre, cette phrase a été reprise et corrigée par le curé Labelle. Sous les ratures on peut lire: «Quand je suis comblé de bien, je n'ai pas le courage d'enfoncer le poignard dans le dos de ceux qui me favorisent et qui me montrent la meilleure volonté du monde.»
11. ANQ. Q. — P124—724.

CHAPITRE 7

1. APL, *Cahier des annonces 1887-1893*.
2. ACEML, Procès-verbal de l'assemblée de paroissiens de L'Annonciation, 11 mai 1890.
3. ASJCF, 80. 79-4 51, Lettre du baron Joseph d'Halewyn au père Martineau, décembre 1887.
4. APL, *Cahier des annonces. 1887-1893*, 22 mars 1891.
5. *Le Nord*, 14 juin 1883.
6. *Le Nord*, 19 mai 1887.
7. S. Charette, *Op. Cit.* p. 171-172.
8. ACEML, Extrait du livre de délibérations des syndics de L'Annonciation. 1886-1962.
9. ACEML, L'Annonciation 1881-1962.

Partie 3 —

CHAPITRE 8

1. Dom Adrien Dalloz, «La colonisation au nord de Montréal», *Nouvelle-France*, 1921: 569-570.
2. ACEML, Lettre de Mgr Duhamel à Dom Gréa, Ottawa, 19 juin 1891.
3. Luc Coursol, *Histoire de Mont-Laurier*, tome 1, 1885-1940: 139.
4. ACEML, Lettre du Dr Côme Cartier à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 21 novembre 1907.
5. ACEML, Lettre du père Dom Moquet à Mgr Brunet, Nominique, 21 avril 1914.
6. APL, *Cahier des annonces*, dimanche le 29 décembre 1895.
7. ACEML, Lettre de Dom Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 21 septembre 1901.
8. APL, *Cahier des annonces*, dimanche 1 mars 1908.
9. ACEML, *Notice historique sur la mission de L'Annonciation*, par un Chanoine Régulier.
10. ACEML, Lettre de Dom Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 3 octobre 1895.
11. ACEML, Lettre du curé Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 15 septembre 1896.
12. ACEML, Lettre de J.A. Gauthier à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 26 octobre 1896.
13. ACEML, Lettre du curé Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation 19 juin 1896.
14. APL, *Cahier des annonces 1911-1917*, Dimanche 18 avril 1915.
15. ACEML, Lettre de Dom Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 11 mai 1897.
16. APL, *Cahier des annonces 1911-1917*.

CHAPITRE 9

1. S. Charette, *Douce Souvenance*: 65-66.
2. ANQ, Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheurs. Lettre de N. Pagé à M. Gendron, Nominique, 1 février 1909 #7360/09.
3. ANQ, E - 9 - 1, Département de la colonisation et des mines. Lettre de C.-B. Major au Ministre de la colonisation, M. Turgeon, Hull, 18 août 1897.

CHAPITRE 10

1. ACEML, Lettre de Dom André Mouttet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 22 novembre 1902.
2. Pierre-Louis Lapointe — *Buckingham 1906*. Édition Gauvin. Hull. 1973. 41 p.
3. Arthur Buies, «À travers le royaume du Curé Labelle», *Rapport du Congrès de la colonisation*, 1898: 333.

4. Craig, Roland D. «History of the lumber trade in the Ottawa valley...», *Ottawa Citizen*, 16 August 1920.

CHAPITRE 11

1. Samuel Charette, *Op. cit.*: 155.

CHAPITRE 12

1. ACEML, Lettre de Dom Louis-Marie Vuaillet à Mgr Duhamel, L'Annonciation, 7 juillet 1899.
2. ACSPN, *Livre des délibérations 1913-1927*: 18A.
3. ACSPN, *Livre des délibérations de la commission scolaire de L'Annonciation 1913-1927*: 65.
4. APL, *Cahier des annonces*, septembre 1903.
5. ACSPN, *Livre des délibérations de la commission scolaire de L'Annonciation, 1913-1927*: 92.
6. APL, *Cahier des annonces*, Dimanche 14 septembre 1902.
7. *Id.*, Université Laval, Lettre de Paul Tardivel à A. Denault, Québec, 19 juin 1907.
8. APL, *Cahier des annonces, 1911-1917*. Dimanche 14 mai 1911.

CHAPITRE 13

1. AMVL, *Livre de délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1934-1941*: 22.

Partie 4 —

CHAPITRE 14

1. Entrevue réalisée par le projet écomusée de la vallée de la Rouge, été 1983.
2. *Ibid.*
3. AMVL, *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village de L'Annonciation. 1926-1933*.
4. Raoul Blanchard, *Le centre du Canada français*: 495.
5. Claude Thouin, *L'agriculture dans la Vallée de la Rouge*, La Relance, L'Annonciation, 1982: 2.
6. Paul-Émile Piché «Où en est notre industrie du papier?». *Actualité économique*, 1936, vol. 2, no. 1, 1936: 44.
7. Raoul Blanchard, *Le centre du Canada français*: 483.
8. *Ibid.*: 484.
9. *Ibid.*: 474-475.
10. *Ibid.*: 526.
11. Samuel Charette, *Douce Souvenance*: 202.

CHAPITRE 15

1. ACEML, Lettre de Mgr Limoges à l'abbé R. Cadieux, curé de L'Annonciation, Mont-Laurier, 16 décembre 1926.
2. ACEML, Lettre du curé Arpin à Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier. L'Annonciation, 16 janvier 1933.
3. ACEML, Lettre de Mgr Limoges au curé Neveu de L'Annonciation. Mont-Laurier, 5 décembre 1946.
4. Pour avoir une idée de la situation de la santé publique au Québec et dans le comté de Labelle pendant les années 1930-1940, il faut entre autres consulter l'ouvrage de l'ancien ministre de la santé unioniste, Albiny Paquette, intitulé: *Hon. Albiny Paquette: soldat, médecin, maire, député, ministre...*: 96ss.
5. ANQ, Ministère de la Santé, Unité sanitaire du comté de Labelle. Lettre du Dr L.P. Thiboutot au Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'Hygiène, Gouvernement du Québec, Mont-Laurier, 27 juillet 1931.
6. ANQ, Ministère de la Santé. Unité sanitaire du comté de Labelle. Lettre du Dr Paul Claveau au Dr A.R. Faley, épidémiologiste. Mont-Laurier, 17 février 1949.

CHAPITRE 16

1. ACSPN, *Livre des délibérations de la municipalité scolaire du village de L'Annonciation. 1927-1943*: 21.
2. ACSPN, *Livre des délibérations du Conseil scolaire du Canton Marchand. 1928-1937*: 169.
3. *Ibid.*: 177.
4. ACSPN, *Livre des délibérations de la Commission scolaire du village de L'Annonciation. 1927-1943*: 77.
5. ACSPN, *Livre des délibérations de la commission scolaire du Village de L'Annonciation. 1927-1943*: 93.
6. ACSPN, *Livre des délibérations du Conseil scolaire du Canton Marchand. 1928-1937*: 103.
7. ACSPN, L'Annonciation. 1937-1943: 31.
8. ACSPN, Canton Marchand. *Ibid.*: 24.
9. ACSPN, Canton Marchand, *Ibid.*: 175.
10. ACSPN, *Livre de délibérations du Conseil scolaire de Canton Marchand. 1937-1943*: 176.
11. ACSPN, *Livre de délibérations de la Commission scolaire du Village de L'Annonciation. 1956-1963*: 67-68.
12. *Vers un glorieux passé*: 383.
13. ANQ, Département de l'Instruction publique, Lettre des Soeurs de Ste-Croix à Alphonse Desilets, Nominique, 16 septembre 1936.
14. S. Charette, *Douce Souvenance*: 237.
15. Fonds Pécelet.

CHAPITRE 17

1. AMVL, Lettre de J.O. Létourneau à Maurice Lalonde, L'Annonciation, 23 juin 1945.
2. AMVL, Lettre de J.O. Létourneau à Maurice Lalonde, L'Annonciation, 3 avril 1947.
3. ACEML, Lettre de Pierre Cotte à Mgr J.E. Limoges, évêque de Mont-Laurier. L'Annonciation, décembre 1938.
4. Archives personnelles de Gérard Fortin. Lettre du major Lafond à l'attention de Paul-Emile Lapalme, chef du Parti libéral, s.d.
5. Albiny Paquette, *Op. cit.*: 231-232.
6. *Ibid.*: 277-278.

Partie 5 —

1. Denis Viger, «L'Annonciation-Canton Marchand: une économie locale en péril!», *L'Echo de la Lièvre*, 22 avril 1981.
2. Pierre Chaunu, *Le refus de la vie*, Calmann-Lévy, Paris, 1975. 336 p.
3. Claude Pécelet, «La faiblesse du marché régional», *Bulletin économique régional*, Janvier 1982.
4. Claude Pécelet, «L'industrie touristique dans le comté. Une bien faible colonne vertébrale», *Hebdo de la Rouge*, 3 novembre 1981.
5. *Le messager régional*, 25 février 1975.
6. Dossier de presse, *L'économie de la Vallée de la Rouge*, L'Annonciation, avril 1982: 9-10.
7. Adrien Grégoire, «L'expression d'une dualité régionale et l'autopsie d'un congédiement», *L'Echo de la Lièvre*, 2, 9, 16 et 23 avril 1984.
8. Dominique Bédard, Denis Lazure et Charles A. Roberts, *Rapport de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques*, Ministère de la Santé de la province de Québec, 1962: 61-65.
9. Michel Foucault, *Histoire de la Folie*, Paris, librairie Plon, 1961, 308 p.
10. Henri Dorvil, *L'impact de la proximité physique d'un centre hospitalier psychiatrique sur la représentation sociale de la maladie dans la population: le cas de L'Annonciation / Labelle*, Projet de thèse de doctorat, Avril 1982.
11. AMVL, *Livre des délibérations du Conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1958-1967*: 201.
12. AMVL, *Livre des délibérations du conseil municipal du Village de L'Annonciation, 1975-1979*: 616.
13. Denis Viger, *L'Information du Nord*, 29 juillet 1985.
14. Louis Fournier, *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, Québec-Amérique, Montréal, 1982: 109-111.
15. *Le Messager Régional*, 23 novembre 1976.
16. *Le Messager Régional*, 7 mars 1978.

Bibliographie générale

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Les principales sources manuscrites qui ont contribué à la rédaction de la présente monographie sont les archives municipales, paroissiales et scolaires de L'Annonciation et de Canton Marchand; les archives diocésaines de Mont-Laurier et de Montréal; les archives de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Laval; les archives de diverses organisations locales ainsi que des archives privées de familles.

Nous avons également consulté les archives de quelques communautés religieuses comme la Compagnie de Jésus; les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception; les Soeurs de Sainte-Croix; les archives nationales du Québec; les archives publiques du Canada; la bibliothèque de la Ville de Montréal et la bibliothèque nationale du Québec.

Les archives, les articles et les livres qui constituent les sources de cette étude sont déjà cités dans un ouvrage intitulé: *Bibliographie des Laurentides*, documents de recherche no. 7 publiée par l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1985, contenant 370 pages et les auteurs sont Serge Laurin et Richard LaGrange. Pour une bibliographie complète et extensive, on consultera donc ce dernier ouvrage.

1. — Les journaux

- L'Ami du Colon* de Nomingue (1906-1907)
- Le Pionnier* de Nomingue (1907-1912)
- Le Nord* de Saint-Jérôme (1878-1901)
- L'Avenir du Nord* de Saint-Jérôme (1897-1920)
- Le Messager Régional* de Saint-Jovite (1974-1986)
- L'Information du Nord* de Saint-Jovite (1974-1986)
- L'Écho de la Lièvrede* Mont-Laurier (1951-1986)
- Bulletin de Liaison* de L'Annonciation (1982-1984)

2. — Les articles et les livres

- Auclair, Eli-Joseph. *Le curé Labelle, sa vie et son oeuvre*. Montréal, Beauchemin, 1930. 271 p.
- Beaudoin, Jean. *Le collège Manitou: un projet dimensions sociologiques*. Thèse de maîtrise (sociologie), Université Laval, 1976.
- Bélanger, Jean-Paul. *Aperçu d'histoire de La Macaza*. 1980. 163 p.
- Blanchard, Raoul. *Le Centre du Canada français*. Montréal, Beauchemin, 1947. 577 p. 3e partie: "Les Laurentides", p. 371-532.
- Boudreau, Françoise. *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques: histoire et institutions*. Montréal, Albert Saint-Martin, 1984. 272 p.
- Buies, Arthur. «À travers le royaume du curé Labelle», *Le rapport du congrès de la colonisation*. Montréal, La Patrie, 1898: 329-354.
- Buies, Arthur. *Au portique des Laurentides. Une paroisse moderne. Le curé Labelle*. Québec. C. Darveau, 1891. 96 p.
- Cartier, Côme. *Sous le ciel de L'Annonciation*. Montréal. Pierre des Marais, Imprimeur. 1965. 127 p.
- Charette, Samuel. *Douce souvenance. Histoire de L'Annonciation*. Granby. 1953. 253 p.
- Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix. *Vers un glorieux passé. 50 ans à Nomingue. 1887-88 - 1937-38*. Saint-Laurent.
- Coursol, Luc. *Histoire de Mont-Laurier. Tome 1. 1885-1940*. Mont-Laurier. L'Artographe Inc., 1985. 366 p.
- Craig, Roland D. «History of Lumber trade in the Ottawa», *The Ottawa Citizen*, Centenary issue, 16 août 1926.
- Crête, Serge-André. «Les Amérindiens», Jean Hamelin, dir. *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1977: 11-28.
- Dalloz, Adrien D. «La colonisation au nord de Montréal», *La Nouvelle-France*, 11 septembre 1912: 422-424; 11 octobre 1912: 471-473; 11 décembre 1912: 567-570.

- Dussault, Gabriel. *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec. 1850-1900.* Montréal, Hurtubise HMH, 1983; 393 p.
- Fortin, Gérard et Boyce, Richardson. *Life of the party.* Montréal, Véhicule Press, 1984, 257 p.
- Guérin, Charles. *Pour les colons. Rapport d'un voyage d'exploration au nord-ouest de Montréal.* Montréal, Tellier, 1902. 31 p.
- Labelle, Antoine. *Pamphlet sur la colonisation dans la vallée d'Ottawa au nord de Montréal.* Montréal, J. Lovell, 1880. 25 p.
- Lalonde, Maurice. *Notes historiques sur Mont-Laurier, Nomingue et Kiamika. 1822-1937.* Beauce. L'Éclaircur, 1937. 227 p.
- L'économie de la vallée de la Rouge.* Dossier de presse, L'Annonciation, avril 1982.
- Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain.* Montréal, Boréal Express, 1979. 658 p.
- Marois, Roger. *Les schème d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique; le sud du Québec.* Ottawa, Musée national de l'homme, 1974, 433 p.
- Martineau, Marcel. *Appel aux patriotes, projet de colonisation.* Montréal, Bureaux du messenger canadien, 1908. 55 p.
- Montigny, Benjamin Antoine Testard de. *La colonisation: le nord de Montréal ou la région de Labelle.* Montréal, Beauchemin, 1898. 350 p.
- Morissonneau, Christian. *La terre promise: le mythe du Nord Québécois.* Montréal, Hurtubise, HMH, 1978. 212 p.
- Nantel, Guillaume-Alphonse. *Notre Nord-Ouest provincial. Étude sur la vallée de l'Ottawa, accompagnée de cartes géographiques.* Montréal, Eusèbe Sénécal et Fils, 1887. 99 p.
- Paquette, Albiny. *Hon. Albiny Paquette: soldat, médecin, maire, député, ministre: 33 années à la Législature de Québec. Souvenirs d'une vie de travail et de bonheur.* S.I., 1977. 346 p.
- Parent, Raynald. «L'effritement de la civilisation amérindienne», Jean Hamelin, dir., *Histoire du Québec.* Saint-Hyacinthe, Edisem, 1977: 29-58.
- Pécllet, Claude. *La relance. T.3: La structure économique de la vallée de la Rouge.* Octobre 1981. 29 p.
- Reid-Brisebois, Cécile. *Nos institutrices rurales. 1898-1960.* Cahier no 5. Société historique de Mont-Laurier, 1984. 92 p.
- Société technique d'aménagement régional. *La vallée de la Rouge. Québec.* Montréal, 1964. 4 vol. 560 p.
- Speck, Frank G. *Family hunting territories and social life of various Algonkian bands of the Ottawa Valley.* Ottawa, Geological Survey of Canada, 1915.
- Taché, Louis, Joseph Bédard, l'abbé Hector Legros et Rodolphe Maltais. *Le Nord de l'Outaouais. Manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales.* Ottawa, Le Droit, 1938. 396 p.
- The lumber trade of the Ottawa Valley, with a description of some of the principal manufacturing establishments.* 3rd ed. Ottawa, The Times Steam Printing and Publishing Company, 1872. 53 p.
- Thouin, Claude. *La relance. T. 2. L'agriculture dans la vallée de la Rouge.* Octobre 1981. 60 p.
- Trigger, Bruce G. éd. *Northeast.* Washington, Smithsonian Institution, 15, 1978: 792-797.
- Wright, James Valliere. *La préhistoire du Québec.* Montréal et Ottawa. Fides et Musée national de l'homme, 1980. 138 p.

Les cartes

1. Carte de la Région des Laurentides en 1985 XII
 2. Carte du Village de L'Annonciation et du
Canton Marchand en 1986 36
 3. Carte sur la présence de la Petite Nation
dans les Laurentides au 17e siècle 17
 4. Carte du Canton Marchand en 1886 36
-

Les
tableaux

		<i>Page</i>
PARTIE 2 —	Chapitre 5	
	Tableau 1. <i>Population totale des nouveaux établissements de L'Annonciation (1880-1891).</i>	37
	Tableau 2. <i>Provenance des Familles établies dans le Canton Marchand entre 1880 et 1891.</i>	39
	Chapitre 6	
	Tableau 3. <i>L'occupation des terres au Canton Marchand en 1891.</i>	50
	Tableau 4. <i>Rendements des cultures à l'acre en 1891.</i>	51
PARTIE 3 —	Chapitre 9	
	Tableau 5. <i>Population totale de la paroisse de L'Annonciation (1891-1921).</i>	97
	Tableau 6. <i>Total des familles établies dans le Canton Marchand de 1891 à 1903, selon leur lieu d'origine.</i>	100
	Tableau 7. <i>Répartition de la population de Canton Marchand et de L'Annonciation selon l'origine ethnique, 1901-1911.</i> .	102
	Chapitre 10	
	Tableau 8. <i>Évolution de l'occupation des terres au Canton Marchand (1911-1921).</i>	131
	Tableau 9. <i>Rendements des cultures à l'acre.</i>	132
	Chapitre 11	
	Tableau 10. <i>Population totale de Canton Marchand et du Village de L'Annonciation, 1911-1912.</i>	148
PARTIE 4 —	Chapitre 13	
	Tableau 11. <i>Population totale (1931-1961).</i>	175
	Tableau 12. <i>Population par origine.</i>	176
	Chapitre 14	
	Tableau 13. <i>Canton Marchand (1931-1961).</i>	181
PARTIE 5 —	Tableau 14. <i>Évolution de la population de 1961 à 1981.</i>	241
	Tableau 15. <i>Évolution de la structure par âge de la population de 1961 à 1981.</i>	242
	Tableau 16. <i>Population selon les sexes de 1961 à 1986.</i>	243
	Tableau 17. <i>Secteurs d'activités en 1971.</i>	245
	Tableau 18. <i>L'état de l'agriculture dans le Canton Marchand en 1971-1976.</i>	245
	Tableau 19. <i>Type de commerce en 1981.</i>	249

Messages

Messages du comité Historique

Chers Concitoyens,

Lors d'une réunion régulière du Conseil Municipal, j'ai émis l'idée de souligner le 75ième anniversaire de L'Annonciation, cette idée fut bien accueillie par tous les membres du Conseil.

C'est alors que je fus nommé responsable des Fêtes, je me suis empressé de trouver des personnes-ressources qui pouvaient m'aider à cette belle réalisation. Ces personnes qui ont passé toute leur vie à L'Annonciation, et qui connaissent bien la petite histoire de leur village, sont: Jean-Paul Boileau, Cécile Gauvreau-Boileau, Frédéric Cotte, Adrien Charbonneau, Jacqueline Raymond-Bélanger, Gisèle Charette-Pécllet, Jeanne Marois-Gagné.

Par la suite, d'autres personnes de différentes associations se sont jointes à nous pour élaborer un programme des Fêtes. Le comité était formé.

L'objectif de ce comité fut d'organiser plusieurs fêtes durant l'année du 75ième qui était en 1983. Entre autre: la Fête des Retrouvailles qui obtint un éclatant succès.

Le deuxième but de ce comité fut de voir à l'élaboration d'un livre qui raconterait l'histoire de L'Annonciation.

Ce but fut atteint; le livre est écrit, merci et bravo à Richard LaGrange. Grand merci à toutes les personnes qui ont travaillé de près et de loin aux Fêtes du 75ième.

Robert Desjardis

*Membres
du
Comité
Historique*



Gisèle
Charette-Pécllet
présidente



Cécile
Boileau



Frédéric
Cotte



Robert
Desjardins



Jeannette
Gagné



Jacqueline
Bélanger



Adrien
Charbonneau

*Par le présent livre intitulé **Le Nord, mon père, voilà notre avenir**, l'historien Richard LaGrange a su réaliser le vœux exprimé par Samuel Charette, dans sa monographie **Douce Souvenance** dans laquelle il écrivait, à la page 22, que: "Cette collaboration à l'histoire de la petite patrie servira de base, espérons-nous à l'érection du monument futur qu'un historien de valeur entreprendra, pour rendre pleine justice à nos terriens inconnus, à ces héros du sol québécois."*

Nous pouvons dire aujourd'hui: mission accomplie.

Gisèle Charette Piclet

Présidente du Comité historique.

Message du Maire de L'Annonciation

Descendant directement d'une famille de pionniers, les Boileau, ça me fait plaisir en tant que Maire et citoyen de L'Annonciation d'avoir oeuvré parmi vous, concitoyens, concitoyennes de cette paroisse.

Déjà au delà de cent ans arrivaient ces braves colons défricheurs avec le curé Labelle.

Après plusieurs années avec Canton Marchand, on décida de former le Village de L'Annonciation en 1908.

Premier conseil municipal et depuis ses maires et conseillers se sont succédés pour continuer la prospérité de ce dit village.

Et depuis, grâce à cet esprit novateur dont ont toujours fait preuve les dirigeants municipaux et le support de la population, L'Annonciation s'est taillée une place enviable dans la Vallée de la Rouge.

C'est pour ça qu'il fait bon vivre chez-nous le plus beau village des Hautes Laurentides.

Et aussi, je voudrais féliciter sincèrement toute l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce livre.

Jean Paul Boileau Maire



Table des matières

Préface	V
Introduction	VII

PREMIÈRE PARTIE

Le territoire, les Weskarinis et les Hamilton

Chapitre 1:	Le paysage	2
Chapitre 2:	Les Amérindiens	13
Chapitre 3:	A l'assaut de la forêt (1835-1883)	22

DEUXIÈME PARTIE

La marche de la colonisation (1880-1891)

Chapitre 4:	Le curé Labelle, à la reconquête d'un pays	30
Chapitre 5:	Les pionniers	37
Chapitre 6:	La terre et la forêt	48
Chapitre 7:	La mission s'organise	56

TROISIÈME PARTIE

Un second souffle difficile (1891-1930)

Chapitre 8:	Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, à la poursuite du rêve du curé Labelle	78
Chapitre 9:	La deuxième et dernière vague colonisatrice	97
Chapitre 10:	L'économie agro-forestière	131
Chapitre 11:	Le Village et le Canton	148
Chapitre 12:	L'éducation, la culture et les loisirs	159

QUATRIÈME PARTIE

Les années dures (1930-1960)

Chapitre 13:	Une population Française et Catholique	175
Chapitre 14:	La diversification économique	178

Chapitre 15:	L'encadrement religieux et social	200
Chapitre 16:	L'enseignement, la culture et les sports	213
Chapitre 17:	La politique et les politiciens	227

CINQUIÈME PARTIE

	<i>Un développement par secousses (1960-1985)</i>	239
	Aspects démographiques	241
	Aspects économiques	243
	Aspects sociaux	258
	Aspects culturels	266
	Aspects religieux	275
	Aspects politiques	277
	Conclusion	281
Annexe 1:	Profil des nappes d'eau	283
Annexe 2:	Recensement de janvier 1890	285
Annexe 3:	Les Missionnaires et les Curés de L'Annonciation	294
Annexe 4:	Les maires de Canton Marchand et de L'Annonciation	296
Annexe 5:	Les évêques du diocèse d'Ottawa et du diocèse de Mont-Laurier ...	298
Annexe 6:	Les représentants politiques du comté de Labelle	300
	Notes	302
	Références	304
	Bibliographie générale	308
	Les cartes	311
	Les tableaux	312
	Messages	314
	Table des matières	319



RICHARD LAGRANGE

Historien et professeur d'histoire
au pavillon Mont-Laurier
du Cégep de Saint-Jérôme.
Il a travaillé à titre de chercheur
à l'Institut Québécois de recherche
sur la culture.

Le nord, mon père, voilà notre avenir est une phrase écrite par un jésuite en 1880 invitant sa communauté à tenter l'aventure de la colonisation de la vallée de la Rouge, au nord de Montréal. Par la suite, elle est devenue le mot d'ordre de tous les colons et, aujourd'hui, le titre du présent livre qui raconte l'histoire du peuplement et de la mise en valeur du territoire de L'Annonciation et de Canton Marchand.

Hommes, femmes et enfants, partaient en majorité des paroisses du comté de Terrebonne, et allaient vers le nord. Ils étaient fermement décidés et convaincus de trouver le paradis terrestre qui, selon le curé Labelle et les propagandistes de l'époque, existait bien de l'autre côté de la Repousse, dans la vallée de la Rouge. La plupart n'étaient pas riches. Beaucoup cherchaient à fuir les difficultés économiques et le surpeuplement de leurs paroisses. Animés d'un courage à toute épreuve, plusieurs triomphèrent des innombrables embûches pour devenir les pionniers de L'Annonciation et de Canton Marchand.

Mais, un siècle plus tard, qu'en est-il advenu de ce nord? Quelles sont les principales caractéristiques qui ont marqué l'évolution de cette ancienne paroisse de colonisation?